

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CONVENTIONALITÉ DU GESTE ET DU SIGNE LINGUISTIQUE :
LE CAS DES COMPORTEMENTS DE LA BOUCHE
EN LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN LINGUISTIQUE

PAR
DAZ SAUNDERS

FÉVRIER 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»



HORATIO



CIEL



TERRE



IMAGINER



FINIR



(neg.)



BEAUCOUP



S'ARRIVER



S'ARRIVER



S'ARRIVER



INCROYABLE

*There are more things in heaven and earth, Horatio,
than are dreamt of in your philosophy. . .*

WILLIAM SHAKESPEARE
HAMLET, ACT I SCENE V

*Il y a plus de choses sur la terre et dans le ciel, Horatio
Que votre philosophie n'en rêve.*

WILLIAM SHAKESPEARE
HAMLET, ACTE I SCÈNE V

(Traduction de Bonnefoy)

REMERCIEMENTS

Tout d’abord, je remercie énormément ma directrice de recherche doctorale, Anne-Marie Parisot, de m’avoir encouragé à poursuivre ma passion pour la linguistique des langues des signes, une passion que j’ai depuis longtemps, depuis qu’elle m’a accueilli au Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd à l’UQÁM en 2012. Merci pour ton accueil, ton support, tes mots d’encouragement et l’accompagnement que tu m’as offerts tout au long de mon parcours d’études supérieures. Je veux remercier également tou-te-s les membres de ce groupe de recherche, notamment Amélie Voghel et Laurence Gagnon, pour tous les échanges sur les sujets liés au domaine que j’étudie. Je veux aussi remercier l’équipe de LSFB Lab à l’Université de Namur pour les échanges riches qui ont nourri ma recherche doctorale, Laurence Meurant pour m’avoir donné la chance de visiter le laboratoire plus d’une fois et Sébastien Vandenitte pour les discussions enrichissantes sur la représentation corporelle en LSQ et en LSFB.

Merci à Alice Heylens, Clara Lombart et Laurence Gagnon, les organisatrices du séminaire interuniversitaire sur les études sourdes, pour la magnifique occasion de présenter mes travaux à l’Université de Namur. Cette opportunité m’a permis d’approfondir mes réflexions théoriques pour ma thèse. Également, merci à Terry Janzen et Lorraine Leeson, qui m’ont aidé à approfondir mes questionnements relatifs à la linguistique cognitive, notamment pendant ma visite à Dublin juste avant la pandémie!

Je veux transmettre ma gratitude infinie à mes amies qui m’ont écouté et encouragé dans mes combats académiques en tant que doctorant Sourd tout au long de mes études doctorales : Sonia Dubé, Cynthia Benoit, Caroline Hould, Charline Savard et Chantal Turcotte. Merci à vous toutes! Merci à Sonia Dubé et Isaac Leal, qui m’ont aidé avec la transcription des données et l’illustration des exemples en LSQ. Un gros merci à Sarah Lafrenière et Laurence Gagnon d’avoir diligemment lu ma thèse afin d’assurer que les idées et les propositions sont claires en français. Un gros merci aussi à Mélanie Pilon, pour son amitié et pour les belles photos de ma traduction shakespearienne au début de cette thèse.

Tous mes remerciements à la communauté LSQ de m’accueillir et de me nourrir depuis mon arrivée au Québec en 2011. Merci de me partager la beauté et la richesse de la LSQ. Merci à la langue LSQ

de m'avoir permis de poursuivre mes études en linguistique et de m'exprimer dans cette belle langue afin de partager mes travaux sur la langue elle-même. C'est une belle confirmation que la LSQ est une langue à part entière afin de discuter des nuances théoriques dans le domaine scientifique de la linguistique.

I want to take this opportunity to thank my Deaf parents: to my dad who is no longer with us for his belief in me that I can do anything when I put my mind into it, and to my mum who taught and prepared me as a Deaf person in this largely hearing world for not letting it become a barrier to my potential. I would also like to thank Alex Iantaffi for his continued support, friendship, and encouragement over the last 28 years to pursue my doctoral studies.

Lastly, I want to say *elkoran dankon* to Martin, my husband, for being there through ups and downs during my doctoral studies and for helping me to believe in myself. I would have not done it without your steadfast love and encouragement. And to Mickey for your unconditional love and for taking care of my well-being since you bring so much happiness into our lives!

Cette recherche a été financée par la bourse doctorale *Bombardier* du *Conseil de recherche en sciences humaines du Canada* et la bourse doctorale de la *Fondation Pierre Elliott Trudeau*.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES TABLEAUX	xii
LISTE DES ABRÉVIATIONS	xv
LISTE DE COMPORTEMENTS DE LA BOUCHE	xvi
RÉSUMÉ	xvii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE	3
1.1 La distinction entre le geste et le signe linguistique	3
1.2 Conventionalité du signe linguistique	5
1.3 Le cas de la représentation corporelle.....	9
1.4 Conventionalité des comportements non manuels	13
1.5 Questions et objectifs de l'étude	15
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE	17
2.1 Types de gestes	17
2.2 Rôles des gestes dans les langues.....	19
2.2.1 Perspectives narratives	19
2.2.2 Les gestes et la représentation spatiale.....	22
2.3 Conventionalité et enracinement	22
2.3.1 <i>Embodiment</i> cognitif et enracinement.....	28
2.3.2 Grammaire cognitive	29
2.4 Le geste dans les langues des signes	30
2.4.1 Représentation corporelle.....	37
2.4.2 Comportements non manuels.....	43
2.4.3 Comportements de la bouche	45
2.5 Fonction pragmatique de la prise de position	48
2.5.1 Marqueurs prosodiques	57
2.5.2 Marqueurs lexicaux	57
2.5.3 Marqueurs morphologiques.....	58
2.5.4 Marqueurs gestuels	59
2.5.5 Marqueurs dans les langues des signes.....	61
2.6 Retour aux questions de recherche	63

CHAPITRE 3 DÉMARCHES MÉTHODOLOGIQUES	65
3.1 Ensemble de données et caractéristiques des signeur·euses	65
3.2 Transcription et codification de l'ensemble de données	67
3.3 Le traitement des données	69
3.4 Analyse statistique	73
CHAPITRE 4 RÉSULTATS	75
4.1 Description des variables qualificatives	75
4.1.1 Les comportements de la bouche dans le corpus.....	76
4.1.2 Distribution des CB selon la variable « fonction ».....	76
4.1.3 Distribution des CB selon la variable « type de discours ».....	86
4.1.4 Distribution des CB selon la variable « effet de sens ».....	89
4.1.5 Distribution des CB selon la variable « portée »	99
4.2 Description des variables illustratives	101
4.2.1 Degré de modification de la forme	101
4.2.2 Degré de sens	105
4.2.3 Concomitance des CB avec d'autres comportements du visage	108
4.2.4 Structures de représentation corporelle.....	111
4.2.5 Participant·es	114
4.3 Conclusion du chapitre	117
CHAPITRE 5 DISCUSSION	121
5.1 La conventionalité des comportements de la bouche	121
5.1.1 La récurrence.....	121
5.1.2 La concomitance.....	125
5.1.3 La représentation corporelle.....	127
5.2 Geste et signe linguistique dans la grammaire des langues des signes	128
5.2.1 Intégration des espaces : les CB en structure de représentation corporelle.....	128
5.2.2 Représentation des CB dans le modèle de la Grammaire cognitive	132
5.3 Conclusion du chapitre	142
CONCLUSION	143
ANNEXE A CONVENTION DE TRANSCRIPTION	146
ANNEXE B CONFIGURATIONS MANUELLES DANS CETTE THÈSE	148
ANNEXE C ANALYSE DES CORRESPONDANCES MULTIPLES	149

ANNEXE D DISTRIBUTIONS DE VARIABLES DANS L'ACM	165
D.1 Distribution de la variable « portée ».....	165
D.2 Distribution de la variable « degré de modification de la forme »	166
D.3 Distribution de la variable « degré de sens ».....	173
D.4 Distribution de la variable « présence des comportements non manuels du visage »	174
D.5 Distribution de la variable « présence de la représentation corporelle ».....	180
D.6 Distribution de la variable « type de représentation corporelle ».....	181
BIBLIOGRAPHIE	182

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1	Schéma de l'enracinement	6
Figure 1.2	DONNER	7
Figure 1.3	DONNER-UNE-PILE-DE-TAILLE-MOYENNE	7
Figure 1.4	Une proposition pour DONNER-UN-OURSIN	8
Figure 1.5	Exemple d'une phrase en LSQ qui contient un geste	9
Figure 1.6	Exemple de l'expression faciale qui contient différentes fonctions	11
Figure 1.7	Exemple d'un CB comme un jugement ironique de la narratrice	13
Figure 1.8	Exemple d'un CB accompagné par les sourcils froncés	14
Figure 2.1	Structure narratologique	20
Figure 2.2	Exemple d'une phrase en LSQ qui contient un geste	31
Figure 2.3	Degré de lexicalisation en LSQ	34
Figure 2.4	Modèle proposé par Rathmann et Mathur (2002)	35
Figure 2.5	Schéma sans représentation corporelle.....	38
Figure 2.6	Schéma avec représentation corporelle	39
Figure 2.7	Intégration des espaces mentaux.....	42
Figure 2.8	Catégorisation des CNM	44
Figure 2.9	Exemple d'un CB accompagné par les sourcils froncés	47
Figure 2.10	Exemple du CB sans sourcils froncés.....	47
Figure 2.11	La triangle de la prise de position de Du Bois (2007)	54

Figure 2.12	Geste de <i>mano a borsa</i>	59
Figure 2.13	Geste de <i>mani giunte</i>	60
Figure 2.14	Quatre unités d'action faciale	61
Figure 3.1	Exemple des annotations dans le logiciel ELAN	67
Figure 3.2	Fonctionnement des comportements de la bouche	70
Figure 3.3	Configurations physiologiques attribuables aux CB	72
Figure 4.1	Projection des variables	76
Figure 4.2	Les comportements de la bouche du corpus	77
Figure 4.3	Un exemple d'un comportement de la bouche adverbial dans une phrase en LSQ	77
Figure 4.4	Un exemple d'un comportement de la bouche de prise de position pragmatique dans une phrase en LSQ	78
Figure 4.5	Les deux fonctions des CB	78
Figure 4.6	Représentation de la variable fonction	79
Figure 4.7	Quatre exemples de comportements de la bouche adverbiaux	82
Figure 4.8	Quatre exemples de comportements de la bouche de prise de position	84
Figure 4.9	Distribution des CB selon leurs fonctions et leurs types discursifs	86
Figure 4.10	Représentation de la variable des types de discours	87
Figure 4.11	Représentation de la variable des formes de CB	89
Figure 4.12	Un exemple du comportement de la bouche de la précaution	90
Figure 4.13	Un exemple du comportement de la bouche d'intensité de la quantité	91
Figure 4.14	Un exemple du comportement de la bouche de constat	91

Figure 4.15	Un exemple du comportement de la bouche de nonchalance	92
Figure 4.16	Un exemple du comportement de la bouche de doute	92
Figure 4.17	Un exemple du comportement de la bouche ironique.....	93
Figure 4.18	Représentation de la variable des effets de sens	96
Figure 4.19	Lèvres froncées.....	104
Figure 4.20	Joues aspirées	104
Figure 4.21	Forme prototypique (0) de la bouche dépitée	106
Figure 4.22	Exemple du sens ajouté augmenté (1) de la bouche dépitée.....	106
Figure 4.23	Exemple du sens amplifié à un plus haut niveau (2) de la bouche dépitée.....	107
Figure 4.24	Représentation de la variable « participant-es »	115
Figure 5.1	Unique occurrence de correspondance entre l'effet de sens « désordre » et la forme de CB « expiration » (Pf)	123
Figure 5.2	L'expiration extraite des exemples (41), (42), et (43)	124
Figure 5.3	Un exemple d'effet souriant qui accompagne la bouche fermée tendue.....	125
Figure 5.4	Un exemple d'effet souriant qui accompagne les commissures des lèvres étirées .	126
Figure 5.5	Un exemple d'effet souriant qui accompagne la bouche dépitée	126
Figure 5.6	Exemple d'une moue morphologique pendant une représentation corporelle partielle	129
Figure 5.7	Exemple de commissures des lèvres pragmatiques pendant une représentation corporelle partielle	129
Figure 5.8	Intégration de l'étirement des commissures des lèvres à fonction pragmatique dans l'espace représentatif.....	130
Figure 5.9	Exemple du <i>body partitioning</i>	131

Figure 5.10	Unité symbolique simple.....	133
Figure 5.11	Unité symbolique complexe	134
Figure 5.12	Signe MARCHER en LSQ (forme de citation)	134
Figure 5.13	Une RC exprimant l'acte de marcher contre les vents hivernaux	135
Figure 5.14	Signe MARCHER produit en concomitance avec la RC	135
Figure 5.15	Exemple d'une unité symbolique complexe avec une RC	137
Figure 5.16	Exemple d'un CB adverbial.....	138
Figure 5.17	Exemple d'un CB de la prise de position	138
Figure 5.18	Schéma d'un comportement de la bouche dans la production LSQ.....	139
Figure 5.19	Exemple d'un CB adverbial avec la présence de représentation corporelle	139
Figure 5.20	Schéma proposé pour l'inclusion du CB adverbial pendant la présence d'une représentation corporelle	140
Figure 5.21	Exemple d'un comportement de la bouche de prise de position avec la présence de la représentation corporelle	141
Figure 5.22	Schéma proposée pour l'inclusion du CB de la prise de position pendant la présence d'une représentation corporelle	141
Figure D.1	Distribution de la variable « portée »	165
Figure D.2	Distribution du mouvement latérale d'étirement des lèvres.....	166
Figure D.3	Distribution du mouvement verticale des commissures des lèvres	167
Figure D.4	Distribution de protrusion de la bouche	168
Figure D.5	Distribution d'aperture de la bouche	169
Figure D.6	Distribution de gonflement des joues	170

Figure D.7 Distribution d'expiration	171
Figure D.8 Distribution de mouvement de la langue.....	172
Figure D.9 Distribution de la variable « degré de sens »	173
Figure D.10 Distribution de la présence des yeux	174
Figure D.11 Distribution de la présence des sourcils	175
Figure D.12 Distribution de la présence du nez	176
Figure D.13 Distribution de la présence du menton	177
Figure D.14 Distribution de la présence de la tête.....	178
Figure D.15 Distribution de la présence de l'effet souriant	179
Figure D.16 Distribution de la variable « présence de la représentation corporelle »	180
Figure D.17 Distribution de la variable « type de représentation corporelle »	181

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1	Quatre types de gestuels de Cienki	18
Tableau 2.2	Gestes et points de vue narratifs	21
Tableau 2.3	CB morphologiques en LSQ.....	46
Tableau 2.4	CB pragmatiques en LSQ	46
Tableau 2.5	Les CB de Crasborn <i>et al.</i> (2008)	48
Tableau 2.6	CNM « performatifs » en LSQ	63
Tableau 3.1	Nombre et temps de discours avec l'ensemble de données	66
Tableau 3.2	Formes des CB.....	68
Tableau 3.3	Identification des données.....	69
Tableau 3.4	Structures physiologiques des CB.....	71
Tableau 3.5	Description des données	71
Tableau 3.6	Présence des CNM du visage produit avec les CB analysés	73
Tableau 3.7	Contexte des données	73
Tableau 3.8	Variables qualificatives et illustratives.....	74
Tableau 4.1	Distribution des formes de CB selon leurs fonctions	80
Tableau 4.2	Distribution comparée de BD , BF et i sur le total des occurrences par fonction (en ratio)	85
Tableau 4.3	Résultats du test de Tukey HSD sur les formes de CB (Dim 1)	85
Tableau 4.4	Distribution des CB selon les fonctions et les types de discours (en ratio).....	87
Tableau 4.5	Distribution des formes des CB en fonction du type de discours (en ratio)	88

Tableau 4.6	Distribution des CB selon les effets de sens (en ratio, basé sur le total de chaque forme)	94
Tableau 4.7	Distribution des CB selon les effets de sens (selon les effets de sens (en ratio, basé sur le total de chaque effet de sens)	95
Tableau 4.8	Résultats du test de Tukey HSD sur les effets de sens (Dim 1)	97
Tableau 4.9	Distribution des CB en fonction des effets de sens et des types de discours (en ratio)	98
Tableau 4.10	Résultats du test de Tukey HSD sur les catégories sémantiques (Dim 2)	99
Tableau 4.11	Distribution de la portée des CB (en ratio).....	100
Tableau 4.12	Distribution des portées liées aux fonctions des CB.....	101
Tableau 4.13	Distribution des portées liées aux types de discours	101
Tableau 4.14	Distribution des CB en fonction des degrés de forme.....	102
Tableau 4.15	Degrés de forme des CB à fonction adverbiale	103
Tableau 4.16	Degrés de forme des CB à fonction de prise de position.....	104
Tableau 4.17	Distribution des formes de CB en fonction du degré du sens.....	105
Tableau 4.18	Distribution des formes de CB en fonction du degré du sens.....	107
Tableau 4.19	Distribution de la variation du degré de sens avec les types de discours	108
Tableau 4.20	Distribution des CNM produits simultanément à un comportement de la bouche.....	109
Tableau 4.21	La contribution des CNM produits simultanément à un CB dans l'expression de la prise de position et de la modulation adverbiale (en ratio)	109
Tableau 4.22	Sommaire de la présence des CNM significatifs du visage.....	110
Tableau 4.23	La distribution des CNM produits simultanément à un CB dans les deux types de discours (en ratio)	110
Tableau 4.24	Distribution de la représentation corporelle avec les fonctions.....	111

Tableau 4.25 Distribution de la représentation corporelle avec les types de discours.....	112
Tableau 4.26 Distribution des CB adverbiaux en fonction de la présence et de l'absence de la représentation corporelle	113
Tableau 4.27 Distribution des CB de prise de position en fonction de la présence et de l'ab- sence de la représentation corporelle	114
Tableau 4.28 Distribution des CB en fonction des participant-es avec les fonctions des CB	114
Tableau 4.29 Distribution des CB en fonction des participant-es selon les types de discours (en ratio)	116
Tableau 4.30 La distribution des sens adverbiaux exprimés avec un CB par les trois participant-es	116
Tableau 4.31 La distribution des CB adverbiaux d'intensité parmi les trois participant-es	117
Tableau 4.32 La distribution des CB adverbiaux de constat parmi les trois participant-es	118
Tableau 4.33 La distribution des CB de la prise de position exprimant l'ironie parmi les trois participant-es	119

ABRÉVIATIONS

ASL Langue des signes américaine (*American Sign Language*).

BSL Langue des signes britannique (*British Sign Language*).

CB Comportement de la bouche.

CNM Comportement non manuel.

ISN Langue des signes nicaraguayenne (*Idioma de señas de Nicaragua*).

LSQ Langue des signes québécoise.

NGT Langue des signes néerlandais (*Nederlandse Gebarentaal*).

RC Représentation corporelle.

SSL Langue des signes suédoise (*Svenskt teckenspråk*).

VCL Verbe à classificateur.

VCLE Verbe à classificateur d'entité.

VCLP Verbe à classificateur de préhension.

NOTATION

Comportements de la bouche — Voir figure 3.2 à la page 70.

BB Bouche béante.

BD Bouche dépitée.

BF Bouche fermée tendue.

i Commissures des lèvres étirées.

JG Joues gonflées.

JS Joues aspirées.

LS Langue sortie.

LSR Lèvre supérieure relevée.

M Moue.

Pf Expiration.

RÉSUMÉ

Cette thèse porte sur l'analyse des comportements de la bouche (CB) en langue des signes québécoise (LSQ), qui sont employés à plusieurs niveaux grammaticaux, soit phonologique, morphologique, syntaxique et discursif, ainsi qu'en tant que gestes. Nous nous penchons sur deux fonctions des CB, à savoir la fonction morphologique, où les CB adverbiaux sont produits afin d'ajouter ou de préciser les informations adverbiales sur le matériel lexical, et la fonction pragmatique de prise de position, où les signeur·euses peuvent exprimer leurs opinions sur le discours qu'ils et elles produisent en LSQ en recourant aux CB.

Cette thèse pose, au chapitre 1, le problème de la nature des CB analysés en fonction de la notion de conventionalité, un CB pouvant être conventionné (comme signe linguistique qui est enraciné d'un individu à l'autre dans une communauté linguistique) ou non conventionné (comme geste dont l'emploi varie d'un individu à l'autre et qui n'est pas répandu dans une communauté). Nous y abordons le problème de la frontière entre les deux pôles de la conventionalité et la notion de gradualité entre ces deux pôles. Nous en discutons avec la description des gestes coverbaux analysés dans la littérature et exposons comment ces gestes se trouvent dans les langues des signes.

Nous présentons par la suite, au chapitre 2, une analyse critique des travaux antérieurs sur la notion de conventionalité et sur les gestes dans les langues, orales ou signées. Nous y discutons également la présence d'un autre phénomène qui est largement analysé comme gestuel, même si quelques marqueurs peuvent s'analyser en tant que conventionnés, soit la représentation corporelle (RC), avec laquelle les signeur·euses peuvent incarner un actant afin de produire un événement dans la perspective de ce dernier. Dans le chapitre 3, nous présentons le plan méthodologique que nous avons suivi afin d'analyser les variables en jeu, ainsi que le type d'analyse statistique que nous avons conduit, soit l'analyse des correspondances multiples (ACM). Celle-ci nous permet de traiter ces variables selon leur présence pour chaque CB morphologique et pragmatique, en utilisant un ensemble de données produites par trois signeur·euses sourd·es dont la LSQ est la langue première.

Les résultats présentés au chapitre 4 montrent comment des CB adverbiaux et des CB pragmatiques de prise de position sont manifestés en LSQ dans l'ensemble de données choisi pour cette thèse. Quatre CB sont identifiés comme uniquement adverbiaux et deux comme pragmatiques, tandis que quatre autres CB sont analysés comme bifonctionnels. Bien que certains effets de sens soient identifiés comme relevant d'une seule forme de CB (p. ex. le doute, qui est exprimé uniquement par une bouche dépitée), la forme elle-même pourrait produire d'autres effets de sens (p. ex. la bouche dépitée peut communiquer trois sens autres que le doute, soit le constat, l'intensité et l'ironie). Quant à la présence de la RC produite dans la perspective d'un actant, une grande proportion des CB sont produits simultanément à la RC et produits dans la perspective du·de la signeur·euse, qu'ils soient morphologiques ou pragmatiques. Enfin, au chapitre 5, nous reprenons la discussion sur la nature graduelle des CB, situés entre la conventionalité et la gestualité, et nous proposons une modélisation afin d'illustrer chaque fonction étudiée sous l'angle de la Grammaire cognitive.

Mots-clés : comportements de la bouche, morphologie, pragmatique, perspective, multimodalité, langue des signes québécoise

INTRODUCTION

Cette thèse porte sur la question de la conventionalité des gestes et des signes linguistiques dans la langue des signes québécoise (LSQ), et plus précisément sur les comportements de la bouche (CB) relevant de deux fonctions, soit morphologique, qui permet d'exprimer des informations adverbiales, et pragmatique, qui révèle la prise de position du·de la locuteur·rice ou signeur·euse. Ces CB sont produits en concomitance avec le matériel lexical et la représentation corporelle (RC). La notion de conventionalité est discutée en lien avec la notion d'enracinement (*entrenchment*) telle que proposée par Langacker (1987, 2008) selon laquelle une expression nouvelle peut être enracinée par un·e locuteur·rice dans une communauté linguistique (par répétition) et devient plus conventionnée lorsque son emploi est répandu chez d'autres membres de ladite communauté. La nature graduelle de la conventionalité est discutée notamment au regard de son application dans la LSQ avec l'emploi des CB, qui varie selon leur nature (non) conventionnelle.

Dans cette thèse, nous identifions et abordons deux questions qui concernent la conventionalité des CB en LSQ en analysant les formes des CB, leurs fonctions et la perspective discursive dans laquelle ils sont manifestés, soit celle du·de la signeur·euse de la LSQ ou celle de l'actant qu'il·elle incarne pendant une structure de RC produite dans le discours signé. La deuxième question nous permet d'aborder la question de la modélisation de ces CB dans la grammaire des langues des signes par l'analyse de la nature de ces CB, qu'ils aient atteint le degré final de conventionalité ou qu'ils soient toujours situé à un degré entre conventionnée et non conventionné. Nous discutons les problèmes associés à la modélisation de la nature graduelle des unités dans les langues des signes, où les unités conventionnées (linguistiques) et non conventionnées (gestuelles) sont traitées séparément. Nous abordons ce défi linguistique sous l'angle de la Grammaire cognitive de Langacker (1987, 2008) dans laquelle ces unités sont traitées comme symboliques et permettent la construction d'unités symboliques complexes qui comprennent des unités graduelles, situées entre complètement conventionnées et non conventionnées.

La problématique de la frontière entre les gestes, qui ne sont pas (complètement) conventionnés, et les signes linguistiques, analysés comme conventionnés, est abordée au chapitre 1, dans lequel nous présentons les questions de recherche et les objectifs liés aux CB en LSQ. L'analyse critique des travaux sur la notion de la conventionalité des unités, soit gestuelles, soit linguistiques, est

présentée au chapitre 2, nous permettant d'aborder la notion de conventionnalisation de gestes par l'enracinement, un processus identifié dans la Grammaire cognitive. Nous y abordons les comportements non manuels (CNM) et les CB ainsi que leurs rôles dans les langues des signes. Les fonctions des CB sont résumées et présentées en relation avec le matériel lexical sur lequel ces CB prennent portée. De plus, nous discutons la nature pragmatique dans les langues des signes et exposons comment cette notion peut s'appliquer à l'analyse des CB.

Le chapitre 3 présente le cadre méthodologique dans lequel les caractéristiques qualitatives et quantitatives sont traitées, ainsi que la description de chaque variable analysée. Le chapitre 4 présente les résultats obtenus par l'analyse des correspondances multiples (ACM) afin de faire émerger les relations entre les variables liées aux CB adverbiaux et aux CB pragmatiques de prise de position. Au chapitre 5, nous revenons sur les questions de recherche en discutant la nature conventionnelle des CB selon les deux fonctions étudiées (morphologique et pragmatique) et les contextes dans lesquels ils sont manifestés en LSQ. De plus, nous proposons une modélisation des CB adverbiaux et de prise de position au regard de la construction des unités symboliques en Grammaire cognitive afin de nous permettre de bien situer les CB relevant de ces deux fonctions dans la grammaire de la LSQ.

CHAPITRE 1

PROBLEMATIQUE

Le problème que nous étudions dans cette thèse repose sur l’ambiguïté de la frontière formelle et fonctionnelle entre le geste et le signe linguistique dans les langues des signes, mais aussi plus généralement dans l’ensemble des langues naturelles. Nous exposons ce problème en regard de deux perspectives, soit celle de la gestualité coverbale dans les langues naturelles et celle de la distinction entre le signe linguistique et le geste dans les langues des signes. Ces deux perspectives nous permettront de discuter les notions de conventionalité et d’enracinement d’une expression qui permettent à celle-ci de devenir un signe linguistique, c’est-à-dire une expression qui devient conventionnelle dans une langue. Dans cette mise en contexte, nous abordons le problème de la frontière entre les gestes et les signes à partir de la notion de la conventionalité (McNeill, 1992) et nous l’illustrons au regard de l’emploi des structures de représentation corporelle (RC) (Ferrara et Johnston, 2014) et plus spécifiquement de la nature et de la fonction des comportements de la bouche (CB) (Crasborn *et al.*, 2008; Dubuisson *et al.*, 1999).

1.1 La distinction entre le geste et le signe linguistique

Kendon (1988) propose une typologie des différentes formes de la gestualité à partir de laquelle il décrit, entre autres, la nature distincte des gestes et des signes des langues des signes. Cette distinction est reprise par McNeill (1992) qui en propose une classification sous forme de continuum afin d’illustrer la transition des formes entre les deux pôles que sont les gestes et les signes des langues des signes.

(1) Gesticulation > Language-like Gestures > Pantomimes > Emblems > Sign Languages

(McNeill, 1992, p. 37)

Par ce continuum, McNeill identifie trois traits distinctifs de ces catégories gestuelles, soit i) la présence de parole, ii) les propriétés linguistiques et iii) la conventionalité. Alors que la dépendance à la parole diminue à mesure qu’on approche de la droite du continuum, les propriétés linguistiques et la conventionalité croissent selon le même chemin. Dans ce continuum, les gestes qui accompagnent la parole, de type *gesticulation* selon la terminologie de Kendon (1988), sont

définis comme étant complémentaires à la parole dans la construction du sens. Il exemplifie sa proposition par cet extrait d'un récit, où une travailleuse sociale participe à une discussion avec d'autres professionnels concernant un patient psychiatisé :

- (2) She says : "... and he just sits in his chair at night smokin' a big cigar..." As she says this, she changes her posture into a somewhat spread position and, concurrently with the words "smokin' a big cigar," she moves her hand back and forth in front of her mouth in such a way as to suggest holding a long fat object and taking it in and out of mouth.

(Vlack, Hoffman et Birdwhistell, 1969, cité dans Kendon, 1988, p. 131-132)

Kendon conclut que la femme dans l'exemple ci-dessus a physiquement fourni une image de l'homme dont elle parlait en détaillant gestuellement la manière avec laquelle il a réalisé les événements rapportés. Autrement dit, la locutrice a choisi l'option d'utiliser son corps et ses mains afin de rapporter plusieurs événements tels qu'accomplis par cet homme. Ce type de gestes s'apparente à ceux décrits par Cassell et McNeill (1991) comme étant sémantiquement et étroitement liés au discours oral, par leur forme gestuelle et par la présence d'une action gestuelle qui accompagne la phrase, et les décrivent comme des gestes iconiques. Cassell et McNeill illustrent ce type de gestes par l'exemple reproduit en 3, dans lequel le geste iconique de la main représente la préhension de la branche d'un arbre pour la courber, produit en concomitance avec l'énonciation de la phrase.

- (3) "... and he bends it back"

(Cassell et McNeill, 1991, p. 382)

Dans les exemples (2) et (3), les informations linguistiques et gestuelles sont produites simultanément dans la construction du sens. Kendon (1988) explique la distinction entre les deux systèmes (gestuel et linguistique) à partir de l'argument selon lequel les gestes coverbaux, qui remplacent ou complètent le matériel linguistique, ne sont pas construits à partir d'unités régies par des règles comme le sont les signes des langues des signes et les mots des langues orales.

Les travaux des gestualistes comme Kendon (1988, 2004) et McNeill (1992, 2005) posent que les formes et les fonctions communicatives des systèmes gestuels sont reliées. De plus, ils soulignent que les caractéristiques de la relation entre la parole et la structure linguistique ne sont pas les mêmes d'un système à l'autre et qu'ils fournissent peu d'éléments pour distinguer ces différents

systèmes. D'autres personnes ayant travaillé sur ces questions, Emmorey *et al.* (2000) proposent que les signes et les gestes sont distincts, par exemple dans la structure phonologique (les signes sont composables tandis que les gestes sont holistiques), dans la structure syntaxique (les signes sont combinés pour construire les phrases signées tandis que les gestes n'ont pas cette capacité récursive) et dans la conventionalité (les formes des signes sont partagées, voire standardisées, alors que les gestes sont idiosyncrasiques).

Le signe linguistique est ainsi considéré, en opposition au signe gestuel, comme étant conventionné et appartenant à un système génératif et récursif. Nous soulevons ici une interrogation au sujet des structures de RC, qui sont décrites à la fois comme faisant partie de la grammaire des langues des signes (Lillo-Martin, 1995; Quer, 2005) et comme impliquant une composante gestuelle (Ferrara et Johnston, 2014). Nous nous questionnons aussi au sujet de la place des comportements non manuels (CNM) dans cette distinction binaire entre geste et signe. Qu'en est-il de ces composantes morphosyntaxiques de la grammaire des langues des signes qui semblent aussi se trouver dans la gestuelle spontanée des signeur.euses ? Nous reviendrons sur cet aspect du problème aux sections 1.3 et 1.4.

1.2 Conventionalité du signe linguistique

Comme nous l'avons exposé dans la présentation du continuum de Kendon à la section précédente, McNeill (1992) oppose la conventionalité des signes des langues des signes aux gestes :

[...] signs are segmented, combinatoric, context-stable, etc., while gestures are opposite in each dimension. [...] if gestures were copies of speech, they would make the context-stable unstable, the segmented global, the combinatoric synthetic, and so on. (McNeill, 1992, p. 32)

Cette définition s'applique aussi aux langues des signes si on considère que le geste n'est pas défini par la modalité, mais bien par la nature non conventionnée de l'élément produit. Plusieurs travaux font état de cette notion de conventionalité pour expliquer la frontière poreuse entre le geste et le signe linguistique pour les langues des signes, notamment dans le cas des constructions à classificateurs (Hoiting et Slobin, 2007; Liddell, 2003) et des structures de RC (Ferrara et Johnson, 2012; Saunders, 2016a).

Les travaux menés dans le cadre de la Grammaire cognitive proposent un processus d'enracinement (*entrenchment*) à travers lequel une nouvelle expression, qui est donc non conventionnée (ou non linguistique), peut prendre place dans la langue d'un individu à travers l'automatisation de routines cognitives, c'est-à-dire par la répétition (Figure 1.1). Cette nouveauté peut être partagée à d'autres locuteur·rices lorsqu'elle a une présence signifiante dans le discours d'un individu. Elle peut devenir conventionnée si elle est adoptée et utilisée par d'autres locuteur·rices et éventuellement par une communauté linguistique (Langacker, 2008).

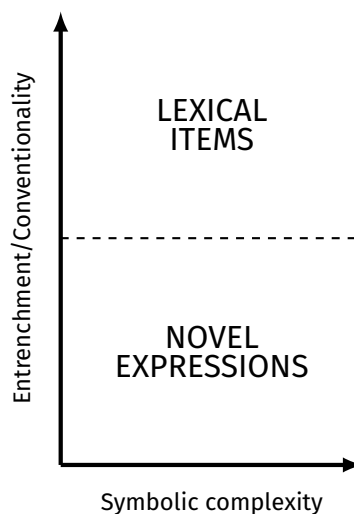


FIGURE 1.1 : Schéma de l'enracinement

(Langacker, 2008, p. 21)

Cette proposition rejoint celles de Liddell (2003) et de Hoiting et Slobin (2007) pour les verbes à classificateurs (VCL) dans les langues des signes. Ces derniers proposent que les VCL se distribuent sur un continuum dont les deux pôles sont le lexique standard (catégorie prototypique) et la gestuelle humaine (catégorie non linguistique). Par exemple, le signe **DONNER** en LSQ (Figure 1.2) se trouve dans le lexique standard. Sa forme, sa fonction et sa distribution sont les mêmes chez un individu et d'un individu à l'autre. Il est conventionné et possède une forme de citation dans le lexique. Cette forme est associée au sens avec précision, et les signeur·euses peuvent identifier cette forme et ce sens sans contexte. À l'opposé, le signe **DONNER-UNE-PILE-DE-TAILLE-MOYENNE** en LSQ (Figure 1.3) est défini comme un VCL.

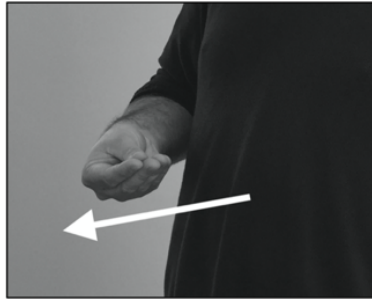


FIGURE 1.2 : **DONNER**

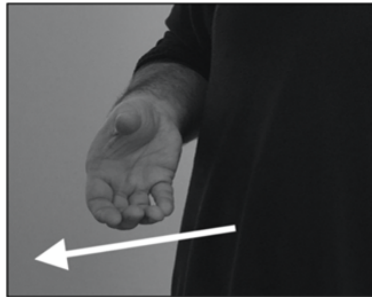


FIGURE 1.3 : **DONNER-UNE-PILE-DE-TAILLE-MOYENNE**

La forme de ce VCL variera en fonction des caractéristiques de forme du référent « pile » (fine, moyenne, grosse, énorme) et en fonction de la manière dont l'actant exécute la préhension de la pile (par le dessous, par les côtés, etc.). Par conséquent, les signeur.euses ne peuvent pas l'identifier précisément et auront besoin du contexte pour que ce référent soit accessible. Bien que la forme comporte des éléments gestuels déterminés par le contexte, elle présente une part de conventionnalité, en ce qu'elle présente un ensemble fermé de possibilités de formes liées à un ensemble fermé de possibilités de sens (en lien avec le fait de 'rendre quelque chose à quelqu'un'). Cet ensemble de possibilités formelles, fonctionnelles et distributionnelles est le même chez un individu et d'un individu à l'autre. Il est inscrit dans la grammaire (Voghel, 2016).

On pourrait toutefois imaginer un contexte où la langue n'a pas de signe pour décrire une action, et où le-la signeur.euse devra innover, créer pour représenter un référent difficilement classifiable. Ce fait peut être exemplifié par le signe non conventionné **DONNER-UN-OURSIN** (Figure 1.4) où le référent « oursin » est rendu accessible aux interlocuteur.rices par le contexte dans lequel cet exemple se trouve.

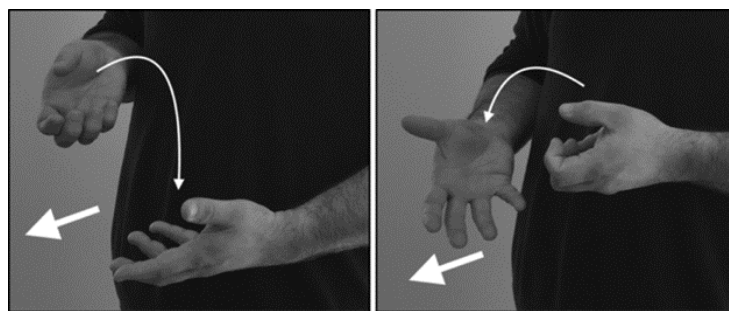


FIGURE 1.4 : Une proposition pour **DONNER-UN-OURSIN**

(Saunders, 2016a, p. 94)

Langacker (1987) propose que les nouvelles expressions peuvent devenir des items lexicaux dans une langue par l'enracinement et la conventionalité (voir Figure 1.1). Autrement dit, les nouvelles expressions non conventionnées peuvent évoluer vers les unités conventionnelles par le processus de standardisation dans la langue d'un individu et dans l'usage de la communauté. Par ailleurs, Langacker (1987) illustre comment le sens d'une phrase peut être construit à partir d'unités conventionnelles (linguistiques) produites en concomitance avec des unités non conventionnelles (gestuelles) :

(4) The boy went [*noise*].

(Langacker, 1987, p. 80)

Dans l'exemple (4), l'unité non conventionnelle [*noise* (bruit)], soit le geste sonore produit, complète la phrase. Selon Langacker, l'unité non conventionnelle¹ [*noise*] est porteuse de sens et l'on ne peut comprendre le sens de la phrase en (4) qu'à partir de l'information transmise par l'unité conventionnelle *the boy went* et de celle transmise par l'unité non conventionnelle sonore [*noise*]. Avec cette idée, nous revenons aux gestes dans les langues des signes. Spécifions d'abord qu'Emmorey (1999) définit la différence entre les signes et les gestes à partir du concept phonologique de paire minimale. Selon elle, les signes sont décomposables tandis que les gestes sont globaux, holistiques. Dubuisson *et al.* (1999) définissent aussi la différence entre les signes et les gestes sur des bases phonologiques. Ils et elles spécifient que les gestes sont « exécutés dans un

1. Langacker distingue l'enracinement de la conventionalité, en constatant que le premier est un processus chez un individu tandis que le second se produit dans une communauté.

espace beaucoup plus vaste et ne sont pas restreints à ce que l'on a coutume d'appeler "l'espace du signeur" » (Dubuisson *et al.*, 1999, p. 16). Les auteur·rices illustrent ce fait par une phrase en LSQ qui contient un geste :



La porte s'ouvre. Un enfant vient vers moi. Je ne sais pas trop quoi faire.

FIGURE 1.5 : Exemple d'une phrase en LSQ qui contient un geste

(Adapté de Dubuisson *et al.*, 1999, p. 15)

Le geste produit à la fin de l'exemple (Figure 1.5) est décrit comme une bouche dépitée qui accompagne une position des mains tendues paumes vers le haut en transmettant le sens que l'actant « *ne sait pas trop quoi faire* ». Le geste dans cet exemple est porteur de sens et, comme le geste sonore de l'exemple (4), il complémente la phrase. Le geste s'intègre à la construction de la phrase en tant qu'unité symbolique, comme proposé par Langacker (1987, 2008). Cette réflexion nous mène à la difficulté de distinguer les éléments conventionnels et non conventionnels dans les langues des signes. La modalité de production étant visuo-spatiale pour les deux types de signaux, la notion de convention devient particulièrement pertinente. Nous illustrerons ce problème à partir de l'utilisation de CNM, et notamment des CB, qui sont l'objet de cette étude, dans deux types de structure : la représentation corporelle (RC) et les morphèmes adverbiaux non manuels. Avant que nous en discutions, nous abordons la RC, qui possède une double nature, conventionnée et non conventionnée.

1.3 Le cas de la représentation corporelle

D'abord, Clark (1996) identifie trois types d'expression discursive permettant à une personne de communiquer ses idées, notions, ou les faits, à savoir : i) décrire, ii) indiquer, et iii) représenter. Avec cette approche, plusieurs auteur·rices identifient la RC (*enactment* ou *constructed action* en

anglais) comme étant une structure représentative, qui est illustrée du point de vue de l'actant (Cormier *et al.*, 2015; Liddell et Metzger, 1998; Metzger, 1995). Elle permet au·à la signeur·euse de représenter l'actant avec son propre corps en illustrant ses actions et/ou ses propos comme s'ils émanaient de son corps. Il est ainsi possible de rapporter un évènement en reconstituant les actions et les propos d'autrui à l'aide du matériel lexical et du matériel gestuel, comme c'est le cas pour les gestes coverbaux (Kendon, 1988) ou iconiques (Cassell et McNeill, 1991) comme présenté en 2 et (3). Les travaux sur les formes de structures de RC mettent en évidence la double nature, linguistique et gestuelle, de ces structures imbriquées dans la grammaire des langues des signes (Ferrara et Johnston, 2014). La nature strictement gestuelle d'une RC complète, telle qu'illustrée en (5)² :

- RC : Pierre
-
- (5) **PIERRE** *action : balancement du tronc, avec les bras croisés, etc.*
Pierre marchait péniblement en grelotant dans la tempête.

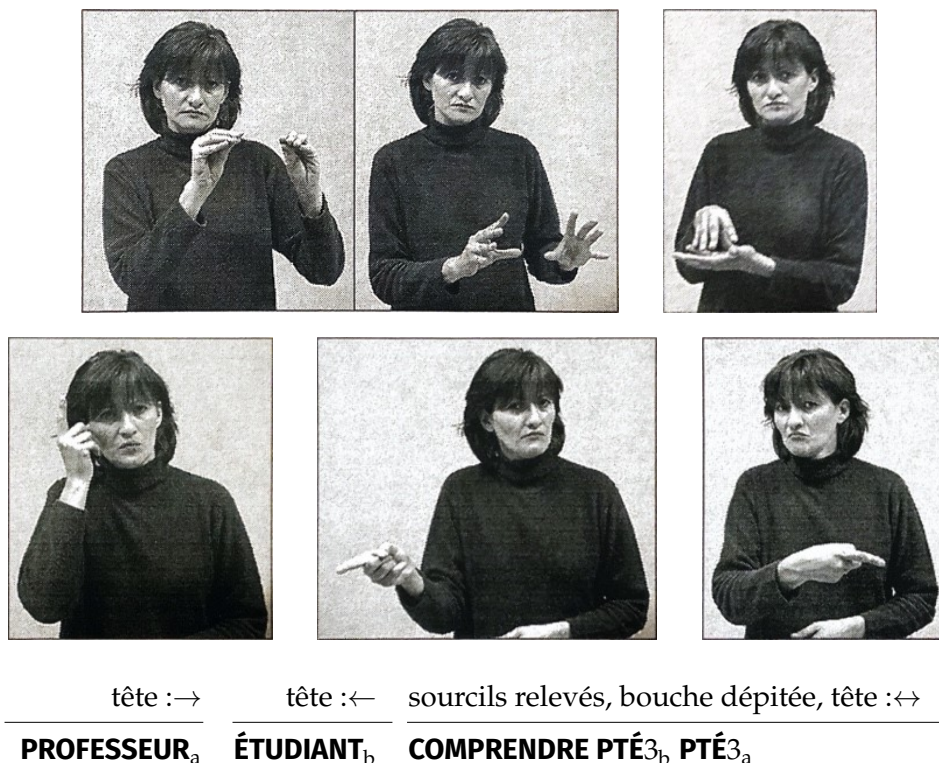
Les prochaines deux exemples illustrent que la nature gestuelle est métissée dans les RC partielles, selon que la gestualité domine dans la RC (6) ou que la syntaxe et le lexique occupent davantage de place (7).

- RC : endurer péniblement le grand vent hivernal
-
- (6) **PIERRE MARCHER++ FROID VENT+++ MARCHER++**
Pierre marchait péniblement en grelotant dans la tempête.

- RC : tête inclinée, yeux baissés
-
- (7) **PIERRE MARCHER FROID VENT MARCHER++**
Pierre marchait péniblement en grelotant dans la tempête.

Dans ces trois exemples de la LSQ, l'évènement est exprimé selon le point de vue de l'actant *Pierre* grâce à différents éléments, allant du plus représentatif (le corps du·de la signeur·euse) au plus conventionné (un signe). En (5), l'évènement rapporté est entièrement reproduit par le corps du narrateur ou de la narratrice (à savoir sa tête, son tronc, ses mains et ses expressions faciales), sans aucun signe lexical. En (6), les signes lexicaux sont produits en concomitance avec la RC du corps de *Pierre* qui marche contre le vent froid. En (7), l'actant est plus subtilement représenté par le

2. Voir Annexe A pour l'explication des codes de la transcription pour les exemples signés dans cette thèse.



L'étudiant ne comprend vraiment pas le professeur.

FIGURE 1.6 : Exemple de l'expression faciale qui contient différentes fonctions

Adapté de Dubuisson *et al.* (1999, p. 15)

regard aux yeux plissés, par les sourcils froncés ainsi que par la position et le mouvement de la tête qui lutte contre le vent, ces éléments gestuels complétant le sens des éléments linguistiques de la phrase. Pour ce qui est de la LSQ, ces trois types de RC comportent tous trois éléments non manuels conventionnés en début de structure a été relevé, soit le repositionnement du tronc et de la tête ainsi que l'interruption du contact visuel avec l'interlocuteur. Pour ce qui est de la LSQ, une analyse de fréquences des RC montre une présence significative de ces trois signaux, identifiés comme des marqueurs de structure de RC, produits en début de structure de RC (Saunders, 2016a). Ils peuvent aussi suivre un autre type de marqueur lexical qui consiste, comme dans les exemples (5) à (7), à nommer l'actant incarné juste avant la prise de rôle (Parisot et Saunders, 2019).

Sur le plan formel, les structures de RC partagent donc des caractéristiques non manuelles décrites comme ayant une valeur linguistique dans les grammaires des langues des signes. Dubuisson

et al. (1999), par exemple, identifient la position de rotation du tronc et le changement de direction du regard comme ayant la fonction d'indiquer soit un changement de rôle pragmatique, soit un changement de perspective discursive. Bien que ces structures, complètes ou partielles, soient composées d'éléments manuels et non manuels conventionnés inscrits dans la grammaire de la langue (la position de la tête, la position du tronc et l'interruption du contact visuel en début de RC), on observe une variation importante quant à l'utilisation d'autres éléments non manuels dans les structures de RC.

C'est le cas notamment des expressions faciales. Cet élément est décrit par Cormier *et al.* (2015) comme représentant le visage d'autrui. L'analyse de fréquences de cet indicateur en LSQ montre cependant moins de régularité distributionnelle que dans le cas des trois marqueurs précédemment décrits, notamment en ce qui a trait à la fonction des expressions faciales (Saunders, 2016a). Les CNM impliqués dans ce que certain-es qualifient comme étant des expressions faciales sont décomposables en différents signaux produits par différentes parties du visage (nez, bouche, joue, yeux, sourcils) et peuvent être sollicités pour différentes fonctions (Dubuisson *et al.*, 1999; Herrmann et Steinbach, 2013; Pfau et Quer, 2010), ce qui rend difficile l'identification de leur rôle dans la RC. Par ailleurs, on retrouve aussi des expressions faciales similaires à celles utilisées dans les RC dans des structures sans RC, comme illustré en Figure 1.6 où les sourcils sont relevés, la bouche est dépitée et un hochement de tête est produit.

Prenons l'exemple en Figure 1.7, extrait de Parisot et Saunders (2019), où la signeuse de la LSQ produit dans l'espace devant elle un VCL représentant un vendeur tout en réalisant une RC de ce vendeur à l'aide de sa tête et de son tronc pendant qu'elle regarde l'interlocuteur·rice. Le CB qu'elle produit est interprété dans le contexte comme un jugement ironique de la narratrice envers le comportement de ce personnage.

Dans ce contexte, ce CB ne peut pas être interprété comme représentant la bouche du personnage du récit, un vendeur de chaussures affable et patient qui fait de son mieux pour satisfaire une cliente récalcitrante. Ce CB apparaît être un commentaire personnel de la signeuse sur l'actant, un jugement implicite sur sa mollesse. Les CNM sont multifonctionnels, et s'ils peuvent agir ensemble dans la construction d'un sens commun, ils peuvent aussi se superposer et additionner leurs sens et leurs fonctions distinctes dans la construction d'un sens complexe (Dubuisson *et al.*,



Moue : « servile »

RC : le vendeur

HOMME REVENIR ÊTRE-DEBOUT

Le vendeur reprend sa place (sans rien faire).

FIGURE 1.7 : Exemple d'un CB comme un jugement ironique de la narratrice

(Parisot et Saunders, 2019, p. 12)

1999; Pfau et Quer, 2010). Cela nous amène à la question de la conventionalité des CNM qui sont multifonctionnels.

1.4 Conventionalité des comportements non manuels

Dubuisson *et al.* (1999) définissent les CNM comme des signes produits par d'autres parties du corps que les mains (le tronc, les épaules, la tête, le menton, la bouche, les joues, le nez, les yeux), porteurs de sens et ayant une portée définie par rapport aux signes qu'ils modifient. De plus, certaines occurrences des CNM autonomes peuvent se produire de manière indépendante (Dubuisson *et al.*, 1999, p. 408). Ces auteur·rices distinguent deux principales catégories de CNM, soit les significatifs (linguistiques et porteurs de sens) et les non significatifs (non linguistiques et non porteurs de sens). De la première catégorie, les auteur·rices établissent quatre types de CNM significatifs : i) les régulateurs, qui organisent le discours et ont une incidence sur l'organisation des alternances conversationnelles, sur le changement de rôle discursif et sur le marquage des frontières de phrases ; ii) les modificateurs, qui agissent sur la structure de la phrase (négation, interrogation, topic, etc.) ; iii) les modulateurs, qui complètent l'action en modifiant le degré

ou l'intensité de l'évènement; iv) les performatifs, qui permettent au narrateur ou à la narratrice d'exprimer son opinion sur les informations décrites.

Quant aux CB en LSQ, Dubuisson *et al.* (1999) ont déterminé deux fonctions, à savoir morphologique et performative. Pour les CB morphologiques, le sens est lié, selon les auteur·rices, soit à l'augmentation de l'intensité d'une valeur, positive ou négative, soit à l'augmentation de la durée d'une action ou d'un évènement. Les CB morphologiques ne portent que sur les verbes, jouent un rôle adverbial et peuvent se superposer à un verbe pour compléter l'intensité ou la durée de l'action.



J'étudie à l'université et je fais beaucoup d'efforts.

FIGURE 1.8 : Exemple d'un CB accompagné par les sourcils froncés

(Exemple de Dubuisson *et al.*, 1999, p. 371)

La deuxième image de la Figure 1.8 illustre un exemple de CB, soit les commissures des lèvres étirées, accompagné par les sourcils froncés. Ces CNM sont produits simultanément avec le verbe **ÉTUDIER**, et le CB suggère l'intensité de l'action d'étudier, alors que les sourcils froncés indiquent le degré de difficulté de cette action. Au regard de la classification de Dubuisson *et al.* (1999), les CB performatifs nous paraissent davantage être des indicateurs pragmatiques, car ils permettent au narrateur ou à la narratrice d'ajouter un métacommentaire. Ils peuvent se trouver sur un signe, une phrase ou une partie du discours. Leur portée est moins localisée que celle des CB morphologiques.

De leur côté, Crasborn *et al.* (2008) proposent une catégorisation des CB (ou *mouth actions*) basée sur leur description dans trois langues des signes : la langue des signes britannique (*British Sign Language*, BSL), la langue des signes néerlandaise (*Nederlandse Gebarentaal*, NGT) et la langue des

signes suédoise (*Svenskt teckenspråk*, SSL). Ces auteur·rices identifient cinq CB différents : i) l'oralisation ; ii) les CB adverbiaux ; iii) les CB sémantiquement vides, n'ajoutant rien à la construction sémantique ; iv) les CB de RC, représentant la bouche de l'actant au moment de l'évènement ; v) les CB non indépendants, qui sont employés avec d'autres éléments de CNM du visage (p. ex. avec les sourcils) en tant qu'expression globale.

Nous nous intéresserons plus particulièrement aux CB qui expriment une variation adverbiale lorsque produits avec le verbe ainsi qu'à ceux qui reproduisent les actions buccales des actants en structure de RC. Nous nous questionnons à savoir s'il est possible de distinguer un CB qui fait partie d'une expression globale d'un CB qui est porteur d'un sens indépendant qui s'ajoute au sens global. Nous proposons aussi de considérer les CB dits performatifs décrits par Dubuisson *et al.* (1999) et de considérer la possibilité qu'ils puissent être utilisés comme ayant une fonction pragmatique permettant de rapporter les commentaires du narrateur ou de la narratrice. Cet élément pourrait notamment être observé en contexte de RC et hors contexte de RC. En résumé, nous nous intéresserons à deux fonctions des CB, soit à la fonction adverbiale et à la fonction pragmatique, et ce, dans deux contextes (en RC et hors RC). Ces deux fonctions présentent des catégories descriptives de CB qu'il est possible de retrouver dans une langue des signes, mais ne proposent pas de critères pour distinguer les CB conventionnels des CB non conventionnels, et donc ne permettent pas de mieux comprendre ce qui relève de la grammaire et ce qui relève de la gestualité.

1.5 Questions et objectifs de l'étude

À partir des notions de conventionalité et d'enracinement, cette thèse s'intéresse à la nature gestuelle et linguistique des CB dans le discours LSQ. Du point de vue descriptif, et à partir d'un élément pertinent dans la production du sens dans les langues des signes, soit les CB, nous posons la question principale et les sous-questions suivantes :

QUESTION 1

Est-ce que les formes et les fonctions des CB peuvent être définies comme linguistiques et conventionnées ?

- i) Est-ce que les CB ont une forme et un sens récurrents chez un même individu et d'un individu à l'autre ?**

- ii) **Est-ce qu'un même CB, avec ses mêmes fonctions, utilisé dans la perspective du personnage (en contexte de RC) et dans la perspective du·de la narrateur·rice (hors RC), peut avoir un même sens ?**

D'un point de vue explicatif, et à la lumière des propositions théoriques qui visent, pour certaines, à justifier dans une perspective générative la nature morphosyntaxique des CNM dans les langues des signes (p. ex. Dubuisson *et al.*, 1999; Emmorey *et al.*, 2000) et, pour d'autres, à soutenir dans une perspective cognitive la nature gestuelle de leur implication dans les structures de RC (Ferrara et Johnston, 2014), nous posons la question suivante :

QUESTION 2

Comment rendre compte de la dualité gestuelle et linguistique des CB dans un modèle explicatif de la grammaire des langues des signes ?

Afin de répondre à ces questions, nous proposons les deux objectifs spécifiques suivants :

OBJECTIF 1

Décrire les CB en fonction de :

- i) Leur fréquence (occurrences);
- ii) Le type de discours produit (description et narration);
- iii) La perspective discursive exprimée (RC et perspective narratrice);
- iv) La fonction des CB (morphologique et pragmatique).

OBJECTIF 2

Proposer une analyse de la conventionalité et de l'enracinement des CB en LSQ.

L'objectif 1 nous permettra d'établir la récurrence des formes, des fonctions et des contextes d'utilisation des CB. Basé sur les données empiriques obtenues à la suite de la réalisation de l'objectif 1, le portrait descriptif obtenu nous permettra de répondre à l'objectif 2, c'est-à-dire de proposer une analyse du problème de la frontière entre le geste et le signe linguistique dans une langue des signes, soit la LSQ.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

Dans ce chapitre, nous discutons les types des gestes coverbeaux (section 2.1) et nous les mettons en relations avec leurs rôles dans les langues (section 2.2) en fonction des différentes perspectives discursives dans lesquelles ils peuvent apparaître. Quant à la différence entre les gestes et les unités linguistiques, nous discutons la conventionalité dans les langues et le processus pour une unité d'être conventionnée par l'enracinement (section 2.3). Nous analysons la place des gestes dans les langues des signes (section 2.4), notamment avec la représentation corporelle (RC), les comportements non manuels (CNM) et les comportements de la bouche (CB). La fonction pragmatique de la prise de position est mise en lumière en (section 2.5) avant que nous retournions aux questions de recherche en section 2.6.

2.1 Types de gestes

Cassell et McNeill (1991) proposent une classification sémiotique distinguant quatre types de gestes coverbeaux sur la base de leur contribution au discours oral, à savoir les gestes rythmiques (*beat*), déictiques, métaphoriques et iconiques. Les gestes rythmiques, courts et rapides, servent de ponctuation au discours. Ils n'ajoutent pas de nouvelles informations sur les actants ou les événements, mais renforcent l'organisation de l'information narrative. Ekman et Friesen (1969) les nomment également « gestes rythmiques », alors que ce type de gestuelle est nommé « gestes moteurs » par Krauss *et al.* (2000). Les gestes déictiques ont la fonction d'indiquer les objets et permettent de montrer ce qui se trouve dans le temps et l'espace du narrateur ou de la narratrice, mais aussi de référer à des entités qui ne sont pas présentes dans le même environnement.

Les gestes métaphoriques illustrent l'espace, la forme et/ou le mouvement d'une entité. Cassell et McNeill donnent l'exemple d'un geste produit avec les deux mains qui représente la balance de la justice, produit lorsqu'un·e locuteur·rice parle d'un processus de prise de décision (Cassell et McNeill, 1991, p. 383). Les gestes iconiques fournissent un apport sémantique et complètent le sens donné par les mots, par l'ajout d'une forme ou d'une action gestuelle. Les auteur·rices donnent l'exemple d'un mouvement de main, utilisé pour représenter la sortie d'un actant, produit en concomitance avec la phrase : « *and she dashes out of the house* » (Cassell et McNeill, 1991, p. 382).

Ils distinguent deux formes de gestes iconiques : ceux qui représentent un objet ou une action dans sa globalité (holistique) et ceux qui représentent l'action des membres corporels du locuteur ou de la locutrice (analytique). L'exemple donné précédemment, soit le geste de main représentant la sortie de l'actant, est considéré comme holistique, tandis qu'un geste qui impliquerait les articulateurs physiques du locuteur ou de la locutrice pour représenter globalement les actions réalisées par l'actant, par exemple ouvrir une porte afin de sortir, serait considéré comme analytique.

Comme dans la plupart des typologies sur les gestes, Cienki (2013) distingue deux types de gestes : le pointage (déictique) et la représentation. Il apporte cependant des précisions intéressantes aux gestes de représentation, qu'on pourrait comparer à première vue à la catégorie des gestes iconiques de Cassell et McNeill (1991). Il distingue quatre sous-catégories de gestes de représentation, soit i) ceux qui reconstituent une action ; ii) ceux qui représentent une entité ; iii) ceux qui représentent la forme d'une entité ; iv) ceux qui tracent une forme avec le bout du doigt ou avec la main en dessinant dans l'air.

TYPES	EXPLICATIONS
Reconstitution d'action	Reconstitution manuelle d'une action que l'on fait normalement avec la main (p. ex. l'écriture dans l'air comme si l'on tenait un crayon).
Représentation d'entité	Substitution manuelle en employant une main pour représenter une entité (p. ex. une main à côté de l'oreille avec le pouce et le petit doigt tendus pour illustrer le combiné téléphonique).
Représentation de la forme d'une entité	Représentation manuelle avec deux mains pour montrer la forme d'un objet (p. ex. un bol est inféré par le contour des paumes comme si on le tient entre les mains).
Dessin d'une entité	Représentation créée par le dessin de la forme d'un objet dans l'air avec le bout de doigt ou la main (p. ex. dessiner un triangle avec le bout du doigt).

TABLEAU 2.1 : Quatre types de gestuels de Cienki

(Cienki, 2013, p. 185, traduction libre)

Les deux typologies présentées (Cassell et McNeill, 1991; Cienki, 2013) ont en commun que les gestes y sont exclusivement décrits du point de vue de l'articulateur manuel. Cienki (2013) propose

même une fonction métonymique pour la reconstitution d'action par laquelle on prend la main d'un-e narrateur·rice pour représenter celle de l'actant ; l'évènement est donc exprimé du point de vue de son action. Dans un cadre où on conçoit le geste comme pouvant aussi être non manuel, il serait pertinent de préciser que cette reconstitution d'action peut également se faire avec tout le corps, incluant le visage, comme c'est le cas, entre autres, dans les structures de RC des langues des signes. Cette notion d'*embodiment*, inhérente au geste de reconstitution d'action présenté par Cienki (2013) et au geste analytique de McNeill (1992), est définie par Gibbs (2017) comme étant une stratégie permettant de manifester une expérience tactile-kinésique : sa propre expérience dans le cas du point de vue du narrateur ou de la narratrice, ou l'expérience d'un autre dans le cas du point de vue de l'actant.

2.2 Rôles des gestes dans les langues

Les gestes coverbaux se trouvent à différents niveaux de production du sens et consistent le plus souvent en une action simultanée, ce qui constitue une difficulté pour l'analyse de leur fonction. Ce problème est aussi soulevé par Kendon (2004), qui relève que les gestes peuvent atteindre un haut degré de complexité en raison de la simultanéité de l'action des articulateurs susceptibles de produire des gestes en cooccurrence à la parole. Il n'est donc pas évident d'isoler les différentes fonctions qu'ils accomplissent.

Sur le plan sémantique, ils peuvent être porteurs d'un sens complémentaire aux mots et fonctionner comme des équivalents à des unités du discours : « [...] *gestures may become like words* » (Kendon, 2004, p. 104). Sur le plan pragmatique, ils peuvent entre autres permettre de modifier la perspective narrative, ou de moduler l'adhésion et la distance du narrateur ou de la narratrice avec le message exprimé (Clark et Gerrig, 1990; Myers, 1999). Sur le plan structurel, ils participent à l'organisation de l'information et des unités du discours (Colletta et Millet, 2002; Kendon, 2004).

2.2.1 Perspectives narratives

Dans le contexte narratif, McNeill (1992, p. 189) propose que les gestes coverbaux se trouvent à différents niveaux du récit, soit aux niveaux narratif, métanarratif et paranarratif. Ces trois niveaux permettent de connaître la fonction narrative des gestes, dans la mesure où ils représentent la distance entre les gestes coverbaux et le contenu narratif (voir la Figure 2.1). Alors que les gestes

narratifs illustrent et enrichissent le contenu du récit à l'aide de gestes iconiques, les métanarratifs sont utilisés afin de marquer la structure narrative et de manipuler l'histoire à l'aide de gestes déictiques et métaphoriques. Les gestes paranarratifs sont plus loin du contenu narratif, et le·la narrateur·rice s'en sert pour faire référence à ses propres expériences et pour commenter l'évènement rapporté dans le récit.

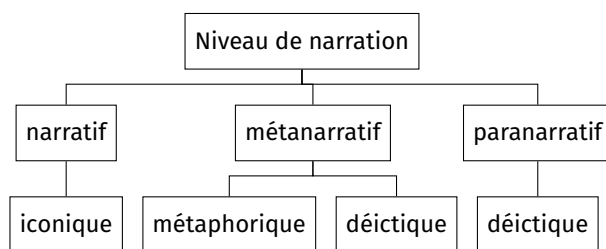


FIGURE 2.1 : Structure narratologique

(Adapté de McNeill, 1992, p. 189, traduction libre)

Parallèlement à la fonction des gestes dans ces trois niveaux du récit, McNeill (1992) distingue l'implication des gestes sur le point de vue de l'actant et celui de l'observateur·rice. Les gestes iconiques peuvent se produire du point de vue d'un actant comme agent d'une action ou de celui du patient de cette action (ces deux points de vue sont également discutés par Chafe (1976) selon une distinction des points de vue narratifs). De plus, cette action peut être reprise avec le point de vue d'un·e observateur·rice pouvant être en scène, comme témoin, ou hors scène, comme narrateur·rice. Plusieurs auteur·ices conçoivent les gestes correspondant au point de vue de l'actant comme participant à exprimer le point de vue interne d'un évènement, et les gestes correspondant au point de vue de l'observateur·rice comme représentant le point de vue externe d'un évènement (Beattie et Shovelton, 2002; Debreslioska *et al.*, 2013; Emmorey *et al.*, 2000; Parrill, 2010).

L'exemple en (8), tiré de l'anglais et proposé par Parrill (2012), illustre les deux types de points de vue : celui de l'observateur·rice, exprimé dans la première proposition, et celui de l'actant, exprimé dans la seconde proposition.

(8) The man said, I ate a lobster.

(Parrill, 2012, p. 101)

Parrill utilise le concept de *blending* de Fauconnier et Turner (1996) pour expliquer la transposition des deux points de vue. Il indique que l'espace de la locutrice ou du locuteur, ou l'espace de base (*base space*), concerne « *the man said* » et que l'espace du récit (*story space*) est évoqué par l'action de manger « *I ate a lobster* ». Le Tableau 2.2 présente une synthèse du rôle narratif de la parole et des gestes dans le récit en fonction du point de vue narratif adopté. Trois points de vue dans lesquels les énonciations et les gestes sont produits y sont distingués.

POINT DE VUE	ÉNONCIATION	GESTES	COMMENTAIRES
Narrateur•rice	Du•de la narrateur•rice : dans l'espace de base	Du•de la narrateur•rice : dans l'espace de base	Mains et corps utilisés par le•la narrateur•rice
Observateur•rice	Du•de la narrateur•rice : dans l'espace de base	Représentant les lieux et les trajectoires des référents : dans l'espace du récit	Mains utilisées pour représenter les référents dans l'espace devant le•la locuteur•rice
Actant	De l'actant : dans l'espace du récit	De l'actant : dans l'espace du récit	Articulateurs du•de la locuteur•rice utilisés pour représenter l'actant

TABLEAU 2.2 : Gestes et points de vue narratifs

(Parrill, 2012, traduction libre)

Alors que les gestes sont ceux du narrateur ou de la narratrice lorsque le récit est exprimé selon son point de vue, ils représentent les lieux et les trajectoires des référents dans l'espace du récit lorsqu'ils sont produits selon le point de vue de l'observateur•rice. L'espace de production des gestes englobe le•la locuteur•rice quand celui-ci ou celle-ci prend le point de vue de l'actant. Cet acte d'incorporation du corps du locuteur ou de la locutrice dans l'espace du récit marque le fait que les énoncés et les gestes produits sont en fait ceux de l'actant et non ceux du locuteur ou de la locutrice. Cette manifestation apparaît semblable au concept de la RC, définie comme une structure narrative dans les langues des signes et par laquelle le•la signeur•euse utilise ses articulateurs physiques (main, bras, tronc, regard, tête, visage) afin de représenter l'actant. Nous

discuterons le phénomène de la représentation corporelle, qui est liée aux notions touchées ici, dans la section 2.4.1.

2.2.2 Les gestes et la représentation spatiale

Le geste peut servir à cartographier l'espace et ainsi à clarifier des indications spatiales, un itinéraire par exemple (Kita, 2003). Cette caractéristique ne se limite pas à une représentation de l'espace réel. Le geste peut aussi fournir une représentation des relations entre des objets ou des concepts à travers une utilisation métaphorique de l'espace. Cienki (2008) donne l'exemple de l'utilisation de gestes des mains à plat sur deux lieux distincts dans l'espace devant le·la locuteur·rice en cooccurrence avec *noir* et *blanc*. Ces gestes permettent ainsi de donner une forme à l'abstraction et d'illustrer la relation entre ces concepts de couleur. Les relations peuvent être d'opposition, comme dans l'exemple précédent, ou de comparaison. Il est aussi possible d'utiliser une représentation métaphorique de l'espace pour structurer temporellement des événements. Les grammaires des langues des signes font abondamment usage de ces possibilités spatiales pour l'expression du temps, la structure de l'information, l'accord verbal, etc. (Dubuisson *et al.*, 1999; Liddell, 1980; Parisot, 2003; Perniss, 2007).

2.3 Conventionalité et enracinement

Comme présenté au chapitre 1, Kendon (1988) discute la typologie des différentes formes de la gestualité et la nature distincte des gestes et des signes des langues des signes. Cette idée est formulée par McNeill (1992), qui la présente sous forme de continuum afin d'illustrer la transition des formes entre les deux pôles que sont les gestes et les signes des langues des signes, illustré en (1) et repris ici en (9).

(9) Gesticulation > Language-like Gestures > Pantomimes > Emblems > Sign Languages

(McNeill, 1992, p. 37)

Rappelons les trois traits associés à ce continuum selon McNeill : 1) la présence de parole diminue qu'on approche de la droite du continuum, 2) les propriétés linguistiques deviennent plus présentes vers la droite et 3) la conventionalité, comme les propriétés linguistiques, devient prééminente dans le même chemin vers la droite. Kendon (1988) nous donne un exemple de gesticulation qui

s'effectue en conjonction à la parole en tirant l'exemple d'une travailleuse sociale qui parle d'un patient psychiatisé, comme illustré en (2) et repris ici comme (10).

- (10) She says : "... *and he just sits in his chair at night smokin' a big cigar...*" As she says this, she changes her posture into a somewhat spread position and, concurrently with the words "smokin' a big cigar," she moves her hand back and forth in front of her mouth in such a way as to suggest holding a long fat object and taking it in and out of mouth.

(Vlack, Hoffman et Birdwhistell, 1969, cité dans Kendon, 1988, p. 131–132)

Kendon constate que la travailleuse sociale illustre une image gestuelle du patient en question. Autrement dit, la locutrice a l'option d'utiliser son corps et ses mains afin d'illustrer plusieurs événements tels qu'accomplis par autrui, comme dans l'exemple ci-dessus. Ce type de geste, accompagné par la parole, se trouve plus à la gauche du continuum de Kendon et est analysé comme iconique et holistique. En produisant une image dans la modalité gestuelle, différente de celle avec laquelle les mots sont produits, les événements sont présentés de manière visuelle et synthétique (McNeill (1986, 1992). Dans cet ordre d'idée, Kendon (1988) soutient que ces gestes iconiques ne sont pas construits à partir d'unités régies par des règles comme le sont les signes des langues des signes et les mots des langues orales.

Cependant, les gestes qui se substituent à la parole (*language-like gesture*) sont décrits comme pouvant compléter les phrases produites dans la modalité auditivo-orale. Ces gestes servent, entre autres, à combler les trous lexicaux lorsque le locuteur ne trouve pas le mot qui correspond au référent à exprimer. Il·elle complète alors sa phrase avec des gestes qui sont plus iconiques et peuvent contribuer à communiquer le sens, comme les apprenant·es qui cherchent un mot pour s'exprimer dans leur langue seconde (Gullberg, 1998). Kendon présente l'exemple d'une jeune fille qui parle du fait que, selon elle, des jeunes qu'elle connaît ne sont pas séduisants :

- (11) She said, "Their parents are professors but the kids are "/GESTURE/" – completing her sentence by rapidly moving both hands forward, splaying out her fingers to the fullest as she did so, and concurrently producing a disgust facial expression.

(Kendon, 1988, p. 135)

Kendon soutient que les gestes *language-like*, contrairement aux gestes coverbaux qui dépendent de la parole pour avoir du sens, sont porteurs de sens sans nécessiter la présence de la parole. Ils sont

majoritairement utilisés lorsque le·la locuteur·rice ne parvient pas à trouver un terme ou une phrase pour exprimer sa pensée. La différence entre ce type de gestes et les emblèmes, plus à la droite du continuum, semble être plutôt axée sur leur degré de conventionalité. Par exemple, le geste « OK », avec le pouce levé, est considéré comme un emblème puisqu'il est utilisé de façon conventionnelle dans plusieurs cultures (Emmorey, 1999; Emmorey *et al.*, 2000; McNeill, 1992). Nous soulevons donc une question concernant la différence entre les emblèmes et les gestes *language-like* : dans quelle mesure pouvons-nous les distinguer les uns des autres ? Cette question comporte des difficultés, puisqu'un geste, tel celui produit par la jeune fille en 11, pourrait être perçu comme étant conventionnel. En effet, le sens transmis par ce geste est probablement accessible aux autres, comme un emblème. Nous doutons donc aussi de la possibilité de distinguer la gesticulation du geste *language-like*, puisque les gestes coverbaux, tels qu'illustrés en (10), pourraient se comporter comme des gestes *language-like*. Autrement dit, nous doutons de l'exclusivité de telles catégories, soit celle de la gesticulation et du geste *language-like*. Toutefois, Kendon souligne que les emblèmes ne sont pas employés séparément de la parole, mais comme un complément à ce qui est dit oralement. Ainsi, se référant à l'étude de Sherzer (1982, cité dans Kendon, 1988), Kendon montre que, pour les Brésiliens, l'emblème « OK » en levant le pouce n'est pas équivalent au sens « bon » en portugais et que son sens varie avec les énoncés. Il nous semble alors que la différence entre les gestes *language-like* et les emblèmes porte aussi sur la relation entre la parole et les gestes. Pour les emblèmes, le sens varie selon les énoncés, alors que les gestes *language-like* peuvent avoir pour rôle de compléter les énoncés produits oralement. Nous posons donc une seconde question : malgré leurs différents rôles discursifs, la nature de ces deux types de gestes est-elle vraiment différente ? McNeill (1992) avance l'idée que les gestes ne sont jamais produits sans parole. En revanche, nous nous demandons si nous pouvons réconcilier cette notion avec la proposition de Streeck (2002) selon laquelle l'expression *be like* en anglais peut introduire une reproduction gestuelle des actions d'autrui :

(12) [...] Brady goes like this [gesture : hug, 3 kisses]

(Streeck, 2002, p. 585)

Dans cet exemple, les gestes sont produits sans parole, mais il est probable que McNeill soutiendrait qu'il s'agit d'emblèmes, occupant une place du continuum de Kendon où la parole n'est pas considérée obligatoire. Mais pouvons-nous distinguer les emblèmes de la pantomime ? Kendon ne discute pas beaucoup la pantomime, sauf lorsqu'il fait référence à l'étude de Tervoort (1961,

citée dans Kendon, 1988) qui s'est intéressé à la production d'enfants sourds n'étant pas exposés à une langue des signes. Les formes pantomimiques de ces enfants étaient réalisées à l'aide de configurations manuelles et de mouvements similaires à ceux de gestes qui sont réutilisés. Ce processus est comparable à la situation nicaraguayenne : dans les années quatre-vingt, la première école pour enfants sourds a été créée. Au départ, ces enfants utilisaient seulement les signes domestiques, dénommés *mimicas* (mimiques), créés individuellement avec leurs familles. Avec le temps, ces mimiques se sont transformées en signes lexicalisés, créant une nouvelle langue connue actuellement comme la langue des signes nicaraguayenne (Kegl *et al.*, 2001). Dans tous les cas, Kendon (1988) n'offre pas de définition de la pantomime, et McNeill (1992, p. 342) indique pour sa part que la pantomime consiste à faire semblant de quelque chose, comme marteler un clou. De son côté, de Ruiter (2000) appuie la définition de McNeill en expliquant que la pantomime est constituée de gestes qui sont une imitation d'activités motrices fonctionnelles. Nous reviendrons sur cette notion à la section 2.4.1, où nous discuterons la RC.

Notre compréhension des propositions de McNeill (1992) et de Kendon (1988) concernant les catégories gestuelles soulève certains problèmes, dont deux principales questions : 1) En quoi l'absence de parole s'applique davantage aux emblèmes qu'à la pantomime ? ; 2) Considérant que les signes des langues des signes comportent aussi une part de globalité, à partir de quelle catégorie du continuum apparaissent les propriétés linguistiques ?

McNeill (2005) remarque toutefois que le continuum qu'il a créé en l'honneur de Kendon peut être divisé en plusieurs continuums. Il identifie ainsi quatre continuums en relation avec 1) la parole ; 2) les propriétés linguistiques ; 3) la conventionalité ; 4) le caractère sémiotique. McNeill propose ainsi le continuum en (13), en relation avec la présence de la parole, et qui peut éclairer notre première question :

(13) Gesticulation > Emblems > Pantomimes > Sign Languages

(McNeill, 2005, p. 7)

Selon McNeill, la présence de la parole est obligatoire pour la gesticulation, mais elle est facultative pour les emblèmes. Pour ce qui est de la question de la globalité des gestes, McNeill (2005, p. 7) propose un continuum différent dans lequel les places de l'emblème et de la pantomime sont interchangeables. Il souligne que les propriétés linguistiques sont absentes des deux premiers types

de gestes, que seulement quelques-unes se trouvent dans les emblèmes et qu'elles sont présentes pour les langues des signes.

McNeill argüe que les emblèmes contiennent quelques propriétés linguistiques, par exemple, l'emblème « OK » doit être réalisée avec la forme conventionnelle où le bout du pouce et de l'index sont en contact, et non le bout du pouce et du majeur, ce qui contreviendrait au principe phonologique du « *bien formé* ». De ce fait, McNeill (2005, p. 9) propose que la forme de l'emblème « OK » est contrainte par une forme *phonologique*. Nous constatons tout de même qu'il ne suffit pas de respecter une convention pour qu'une catégorie de gestes possède des propriétés linguistiques. Un système phonologique prédit des paires minimales sur lesquelles se construit l'ensemble des unités minimales du système linguistique. En LSQ, par exemple, nous savons que certaines configurations manuelles sont des phonèmes, parce qu'elles permettent de changer le sens d'un référent dans un contexte de paire minimale. Par exemple, les signes **RESTAURANT** et **POUTINE** varient seulement par la forme de la main, respectivement /**R^s**/ et /**K**/. Selon nous, les emblèmes ne sont pas construits sur la base d'un ensemble d'unités minimales, il nous apparaît évident que ceux-ci ne sont pas un système linguistique. Il n'y a donc pas lieu de parler de phonèmes en ce qui les concerne.

Kendon (1988), McNeill (1992, 2005) et de Ruiter (2000) illustrent la parenté entre la pantomime et les langues des signes par le cas des signes domestiques (*homesigns*) des enfants sourds privés d'une langue des signes naturelle. Ces derniers utilisent les gestes pantomimiques avec une structure s'apparentant à ce qu'on retrouve dans la grammaire des langues des signes. Il pourrait être intéressant de les comparer, mais ce n'est pas clair si nous devons le faire dans le cadre d'un continuum évolutif, comme ce que semble proposer McNeill (1992, 2005).

De plus nous remarquons que Kendon (2004) propose plutôt de regrouper ces catégories gestuelles sous l'étiquette « actions visibles comme énonciation » (*visible action as utterance* en anglais). Plutôt qu'un continuum évolutif, il propose ainsi de voir la communication, de façon générale, comme une relation entre les actions visibles et les structures linguistiques qui sont produites ensemble : « *I argued that we should get rid of the categories 'gesture' and 'sign' and proposed, instead, that we develop a comparative semiotics of visible bodily actions (kinesis), as it is used in utterance by speakers and by signers* » (Kendon, 2017, p. 3). Cette citation de Kendon était formulée en réponse à Goldin-Meadow et Brentari (2017) qui accusent Kendon (2008) de rendre la frontière plus ambiguë entre les gestes et

les signes dans les langues des signes. Dans son article de 2008, Kendon discute la relation entre le geste et le signe, celui-ci propose que la division catégorielle est historique et qu'elle pose problème pour l'analyse des signes des langues des signes.

Historiquement, les signes jugés « linguistiques » sont construits de façon récursive en intégrant des éléments morphosyntaxiques afin de produire des phrases linguistiques, alors que les gestes, en suivant l'approche de McNeill (1992, 2005), sont considérés comme des productions idiosyncratiques et que les gestes ne sont pas analysable dans les unités discrètes. En revanche, les travaux sur les éléments polycomponentiels (p. ex. Quinto-Pozos et Mehta (2010); Schembri (2003); Slobin *et al.* (2003)) avancent qu'un signe ou un verbe à classificateur pourrait intégrer différents éléments, soit conventionné (linguistique) ou non conventionné (gestuel) dans son expression. Il est proposé par Liddell (1995) et Liddell et Metzger (1998) que les éléments gestuels peuvent s'intégrer dans les structures linguistiques en langue des signes américaine (ASL), ce qui est mis en doute par Okrent (2002) qui les considère comme morphémiques. Cependant, Okrent admet qu'il est difficile de tracer une frontière entre ce qui est gestuel et ce qui est morphémique dans l'analyse des langues des signes. Janzen (2006) résume les travaux concernant la continuité entre les signes linguistiques et les gestes puisqu'il est possible qu'un geste soit linguistique et que la forme d'une telle unité linguistique puisse absorber des éléments gestuels. De plus, Wilcox et Xavier (2013) surlignent la nature graduelle entre les signes linguistiques et les gestes en illustrant la possibilité d'avoir des gestes structurés par convention et que les structures linguistiques intègrent des éléments gestuels. Autrement dit, il est difficile de faire une distinction claire entre ce qui est considéré comme linguistique et ce qui est gestuel. C'est cet argument sur lequel Kendon (2008) a basé sa proposition selon laquelle il y a davantage une gradualité entre le signe et le geste plutôt qu'une catégorialité. Cette notion de gradualité n'est pas restreinte aux langues des signes puisqu'il y a des études sur la parole qui discutent de la gradualité des gestes verbaux produits par des expressions acoustiques (Shintel *et al.*, 2006).

Comme la distinction entre les éléments conventionnés et non conventionnés est ainsi difficile à établir, nous poursuivons notre discussion sur les éléments non conventionnés ou les gestes à partir de la perspective cognitive, selon laquelle les gestes peuvent s'enraciner dans une langue. D'ailleurs, nous continuerons notre discussion sur la distinction entre les unités conventionnées et non conventionnées lorsque nous aborderons les gestes dans les langues des signes dans la section 2.4.

2.3.1 *Embodiment* cognitif et enracinement

Nous ne pouvons poursuivre davantage sans faire référence à des études concernant « l’*embodiment* cognitif » (*embodied cognitive*), un concept associé à la notion de l’enracinement (*entrenchment*) (Gibbs, 2017; Hostetter et Alibali, 2008, 2010; Langacker, 1987). Le concept de l’enracinement porte sur les actions physiologiques répétitives, comme lacer des chaussures ou démarrer une voiture (Langacker, 2008). Ces actions répétées peuvent se reproduire inconsciemment lorsque l’action motrice elle-même est cognitivement enracinée. Ainsi, pour qu’il y ait *embodiment cognitif*, les processus perceptuels et moteurs doivent être étroitement intégrés (Gibbs, 2005). Gibbs définit l’*embodiment* cognitif par le phénomène selon lequel la représentation mentale d’une action est liée au processus moteur nécessaire pour la réaliser, impliquant ainsi les attributs mentaux et moteurs au sein même de la cognition. Ce concept est étudié dans les travaux de Glenberg et Kaschak (2002) où des participant·es ont été appelé·es à produire un énoncé qui implique l’action d’ouvrir un tiroir en même temps de réaliser le geste d’ouvrir quelque chose. Ces participant·es ont également été appelé·es à produire le même énoncé mais, cette fois, en produisant un geste illustrant un mouvement contraire au sens (p. ex. fermer un tiroir). Les résultats montrent que les participant·es ont pris plus de temps pour faire la deuxième activité que celle où le geste correspondait à l’énoncé (Glenberg et Kaschak, 2002). Gibbs (2005) suggère que les neurones miroirs du cortex prémoteur sont activés pendant que les actions sont produites ou perçues, ce qui expliquerait que la première activité soit cognitivement plus facile que la seconde.

De plus, l’étude de Hostetter et Alibali (2008) souligne que la sémantique est enracinée à des représentations sensorimotrices pour produire la parole et les gestes coverbaux. Les autrices poursuivent cette hypothèse dans le cadre du modèle *Gesture as Stimulated Action* (GSA) par lequel elles expliquent que les neurones miroirs sont stimulés dans le cortex prémoteur quand une action est perçue ou produite. Elles soutiennent que, si la stimulation des neurones miroirs se répand du cortex prémoteur au cortex moteur, l’action est réalisée ouvertement dans une forme gestuelle (Hostetter et Alibali, 2008, p. 503).

Taub (2001, p. 65) précise que l’acte de citer directement autrui, comme dans le discours direct en langues orales, est iconique en soi puisque le·la locuteur·rice peut encoder en mémoire l’image *sensorielle* de l’acte de parole avec la qualité de la voix et les aspects affectifs de l’actant. De plus, ce·cette locuteur·rice peut reproduire l’évènement avec sa propre voix et, également, avec les bruits

(par exemple, en utilisant la formule en anglais : « he goes : [noise] ») et les gestes, analysés comme des unités par Langacker (1987, p. 60). Nous faisons référence à l'exemple de Streeck (2002), présenté en (5), où les actions ou les gestes d'autrui sont reproduits dans une proposition énoncée en langue orale.

2.3.2 Grammaire cognitive

La proposition cognitive de Langacker (2008) soutient l'idée d'une représentation de la grammaire en tant qu'outil pour construire et symboliser le sens des expressions complexes. Cette conception représente la grammaire comme un élément par lequel les locuteur·rices comprennent le monde et y participent (Langacker, 2008, p. 4). La Grammaire cognitive comporte trois niveaux de structure : 1) la sémantique, 2) la phonologie et 3) la structure symbolique, qui est l'interface à travers laquelle les deux premiers niveaux communiquent. En effet, la langue peut avoir pour fonction d'établir les connexions systématiques entre sens et forme, qu'elle soit orale ou gestuelle (Langacker, 1987, 2008). Nous pouvons donc comprendre que la structure phonologique nous permet d'organiser les formes sonores des langues orales et les formes visuelles des langues des signes, mais pouvons-nous appliquer le concept de structure phonologique à toute forme sonore ou visuelle ? Aux gestes coverbaux par exemple ? Rappelons que, selon Langacker (1991, 2008), la symbolisation est issue des connexions systématiques entre les conceptualisations et les formes qui sont rendues audibles ou visibles. Les gestes dans les langues orales, qu'ils soient coordonnés ou non à la parole, jouent un rôle dans la symbolisation du contenu en ce qu'ils ajoutent de l'information à ce qui est encodé oralement (Langacker, 2008, p. 463). De plus, Langacker (1987, p. 79–81) aborde la notion d'auto-symbolisation (*self-symbolization*), qui est un symbole illustrant un son par la production du son en lui-même, comme il le montre à l'aide de l'exemple reproduit en (14) :

(14) The boy went [noise].

(Langacker, 1987, p. 80)

L'unité [noise], ou [bruit], est la reconstitution iconique d'un son. Selon Langacker (1987), les sens permettent d'avoir accès aux entités conceptuelles et, par conséquent, la conceptualisation d'un son est porteuse de sens. Dans cette phrase, [bruit] possède un sens et est un constituant autosymbolisant : « *The gesture, therefore, is both expressive and a facet of what is expressed. In effect, the gesture symbolizes itself* » (Langacker, 2008, p. 463). Dans cette conception de la grammaire, alors que la

symbolisation est la relation entre les structures sémantique et phonologique dans l'espace sémantique, l'encodage (*coding*) est une façon d'assigner des expressions linguistiques représentant les concepts et qui deviennent les unités symboliques.

En ce qui concerne la conventionalité et l'enracinement des unités symboliques dans une langue, une expression est d'abord établie par l'association (symbolisation) entre les traits phonologiques (structure phonologique) de cette expression et son sens (structure sémantique). Afin d'être considérée linguistique, cette expression doit être récurrente et stable chez un·e même locuteur·rice et d'un·e locuteur·rice à l'autre. Langacker (2008, p. 16) nomme l'insertion d'une forme dans la langue *enracinement* (*entrenchment*). Quand un enracinement est partagé par une communauté, l'expression obtient un statut linguistique, puisqu'elle est lexicalisée dans cette communauté. Selon Gibbs (2005), la répétition d'une expression ou d'une activité, comme lacer des chaussures ou démarrer une voiture, peut mener à un processus d'enracinement au niveau cognitif, car cela crée une association entre l'acte moteur et une représentation mentale de l'expression ou de l'action. Il explique ce phénomène par un enchevêtrement cognitif des attributs mentaux et moteurs. Nous avons précédemment présenté la proposition de Glenberg et Kaschak (2002) sur l'*embodiment* et la relation entre la parole et l'action qui l'accompagne (p. ex. ouvrir un tiroir). Ces auteurs ont souligné que les neurones miroirs participent à l'enracinement au niveau neurocognitif. En ce qui concerne l'enracinement, Langacker (2008, p. 21–22) souligne que les expressions peuvent évoluer d'un statut nouveau (*novel*) à un statut lexical (*lexical item*) par l'enracinement, c'est-à-dire que de telles expressions deviennent conventionnelles dans une communauté.

2.4 Le geste dans les langues des signes

Avec l'idée d'intégrer le [bruit] comme unité gestuelle dans la phrase conventionnelle, tel que l'exemple présenté à la Figure 1.5 (reproduit à la Figure 2.2), nous revenons aux gestes dans les langues des signes. Dubuisson *et al.* (1999) définissent aussi la différence entre les signes et les gestes sur des bases phonologiques. Ils expliquent que les gestes sont « exécutés dans un espace beaucoup plus vaste et ne sont pas restreints à ce que l'on a coutume d'appeler "l'espace du signeur" » (Dubuisson *et al.*, 1999, p. 16). Ils illustrent ce fait par une phrase en LSQ qui contient un geste.

Le geste produit à la fin de l'exemple dans la Figure 2.2 est décrit comme une bouche dépitée qui accompagne une position des mains tendues, paumes vers le haut, en transmettant le sens que



La porte s'ouvre. Un enfant vient vers moi. Je ne sais pas trop quoi faire.

FIGURE 2.2 : Exemple d'une phrase en LSQ qui contient un geste

(Adapté de Dubuisson *et al.*, 1999, p. 15)

l'actant « ne sait pas trop quoi faire ». Le geste dans cet exemple est porteur de sens et, comme le geste sonore de l'exemple (14), il complète la phrase. Le geste s'intègre à la construction de la phrase en tant qu'unité symbolique, comme proposé par Langacker (1987, 2008)). Cette réflexion nous mène à la difficulté de distinguer les éléments conventionnels et non conventionnels dans les langues des signes. La modalité de production étant visuo-spatiale pour les deux types de signaux, la notion de convention devient particulièrement pertinente.

Quant aux différences entre les gestes et les signes dans les langues des signes, Emmorey *et al.* (2000, p. 170) présentent quatre plans qui distinguent les signes des autres types de comportements gestuels :

- Plan phonologique : signes ont une structure sous-lexicale, contrairement aux gestes ; la phonologie des signes est gouvernée par des contraintes phonologiques, tandis que les gestes sont considérés holistiques ;
- Plan syntaxique : les signes peuvent être combinés en respectant les caractéristiques grammaticales de la langue, alors que les gestes n'ont pas cette capacité fonctionnelle ;
- Plan modal : contrairement aux signes, les gestes se produisent en concomitance à la parole qui est un système expressif distinct de celui des gestes ;
- Plan conventionnel : contrairement aux signes, les gestes sont idiosyncratiques et manquent de standardisation.

Contrairement à ce que soutiennent Emmorey *et al.* (2000, p. 170), nous nous questionnons à savoir si les gestes devraient réellement être traités comme holistiques. En effet, les auteur·rices de cet

article n'ont pas pris en considération les gestes non manuels, tels que les expressions faciales ou les mouvements corporels, tout comme Kendon (1988) avec l'exemple en (10), qui ne tient compte que des gestes manuels de la travailleuse sociale. Évidemment, la nature holistique peut s'appliquer, mais il faut reconnaître que plusieurs articulateurs pourraient être impliqués dans une structure gestuelle afin de produire une représentation iconique. Occhino et Wilcox (2017) notent également qu'il est simpliste de catégoriser les signes comme linguistiques et les gestes comme holistiques. Ces derniers se basent sur le travail de Calbris (1990) portant sur les gestes accompagnant le français qui peuvent se décomposer en unités remplies de sens (*meaningful*), telles que la configuration manuelle, le lieu d'articulation et le mouvement. En ce qui concerne le plan syntaxique, il est important de remarquer qu'il est possible de produire deux gestes représentant deux entités distinctes afin de marquer la relation entre les deux. Par exemple, un·e locuteur·rice d'une langue orale pourrait raconter la scène d'un accident entre deux voitures, représentées par ses deux mains, en montrant comment l'une des voitures est entrée en collision avec l'autre. Nous remarquons qu'une telle structure gestuelle n'est pas comparable à celle des langues des signes où les signes sont combinés. Toutefois, la distinction entre les langues des signes et les gestes coverbaux n'est pas si simple.

Les travaux sur les langues des signes émergentes soutiennent que le processus de la conventionalité a joué un rôle dans l'évolution de ces langues. Le cas de l'émergence de la langue des signes nicaraguayenne (*Idioma de señas de Nicaragua*, ISN), documenté sur trois générations de signeur·euses, est souvent cité pour illustrer ce passage de structures grammaticales embryonnaires et de lexique gestuel variable, chez les premiers enfants ayant été admis à l'école nationale, à une syntaxe complexe et à un lexique davantage établi, comparable à ce qu'on observe dans les autres langues des signes (Senghas *et al.*, 2004). Langacker (2008, p. 21) distingue le processus de conventionalité de celui d'enracinement, en ce que le premier concerne la communauté et le second l'individu. Dans le cas de l'ISN, la troisième génération de signeur·euses utilise un lexique et une grammaire qui est stable chez un même individu (enracinement) et d'un individu à l'autre (conventionalité).

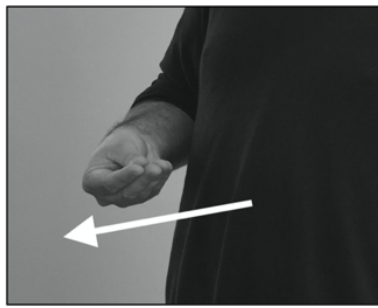
Johnston et Schembri (2010) soutiennent que, à l'instar des langues orales, les langues des signes possèdent deux principales classes d'unités conventionnées, soit une classe ouverte (unité lexicale) et une classe fermée (unité grammaticale). Ils distinguent cependant deux sous-classes de signes, à savoir les signes lexicalisés (*fully-lexical signs*) et les signes partiellement lexicalisés (*partly-lexical*

signs). Dans une perspective de lexicalisation, ils proposent que la seconde catégorie soit une étape possible vers la première. Ils définissent les signes lexicalisés comme étant listables et stables. Un signe du lexique d'une langue des signes est formé des constituants structurels (*formational components*) de la langue et son sens correspond à la composition des unités sublexicales de sens. Les constituants structurels sont identifiés comme étant la configuration manuelle, le lieu d'articulation, le mouvement, l'orientation et les expressions faciales. Ces unités peuvent avoir un sens en soi, comme forme gestuelle, et aussi avoir un sens conventionné dans la langue. Chacun de ces constituants peut contribuer à la construction du sens d'une forme lexicale de façon prévisible et conventionnée (Johnston et Schembri, 2010, p. 26–27).

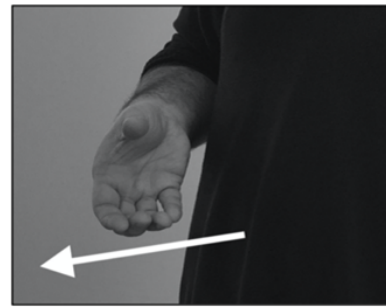
Le processus de lexicalisation apparaît quand un signe possède une forme de citation qui est clairement identifiable et reproductible, et que cette même forme est fortement associée avec un sens (Johnston et Schembri, 2010, p. 27). Les exemples de la LSQ présentés au chapitre 1 et reproduits à la Figure 2.3 illustrent la distinction entre un signe lexicalisé, un signe partiellement lexicalisé et un signe basé sur les gestes.

Le signe **DONNER** se trouve dans le lexique établi de la LSQ. Sa forme et son sens sont stables d'un-e signeur-euse à l'autre. En revanche, le classificateur représentant une pile dans la Figure 2.3b est produit par une configuration représentant la main pleine en position courbée (/ **ḂḂ** /) et est porteur du sens d'entité massive. Ce VCL de préhension exprime hors contexte le sens 'manipulation statique ou dynamique d'une entité massive', et la main représente la forme de la main qui manipule un objet (Voghel, 2016, p. 8). Selon Johnston et Schembri (2010), ce type de VCL ne fait pas partie du lexique établi, en ce qu'il n'a pas un sens complet, comme les signes complètement lexicalisés. Il constitue une unité sublexicale qui devra recevoir un sens complet dans un contexte spécifique, par exemple dans une construction comme **DONNER-UN-LIVRE**, **DONNER-UNE-PILE**, **DONNER-UN-OBJET**, ou encore dans notre exemple **DONNER-UN-OURSIN** ci-dessus, qui dépend du contexte pour opérer une transmission du sens dans le discours signé.

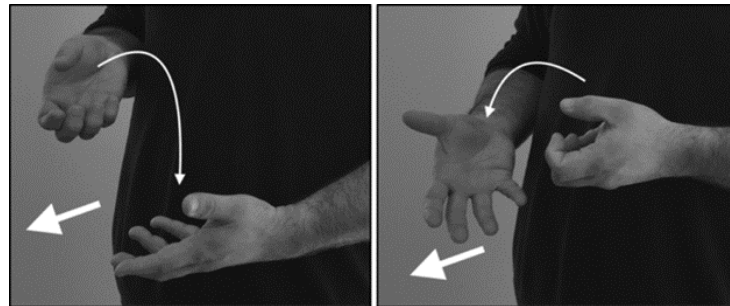
L'un des défis de l'étude avec les unités conventionnées (linguistiques) et non conventionnées (gestuelles) dans une langue est de modéliser leur interactivité. Un autre défi, découlant du premier, est de parvenir à intégrer les unités graduelles conventionnées et les unités non conventionnées dans une langue. Nous continuons notre discussion en référant au modèle de Rathmann et Mathur



(a) **DONNER** (lexique standard)



(b) **DONNER-UNE-PILE**



(c) Une proposition pour **DONNER-UN-OURSIN**

FIGURE 2.3 : Degré de lexicalisation en LSQ

(Saunders, 2016a, p. 94)

(2002), modèle qui propose des processus pour le traitement des verbes en ASL et des éléments gestuels associés à ces verbes. Notamment, l'espace est l'un des éléments qualifiés comme gestuel, ou non linguistique, en raison de l'impossibilité de lister toutes les possibilités de loci dans l'espace (Liddell, 2000). Basé sur le modèle de Jackendoff (1992, 2000) sur le traitement du langage, Rathmann et Mathur (2002) proposent que, pour les verbes en ASL, l'espace est enchâssé dans l'expression des verbes, notamment en raison de la modalité visuo-spatiale des langues des signes. Dans leur modèle du traitement du langage, présenté à la Figure 2.4, l'élément gestuel est traité séparément des éléments linguistiques. Étant donné, les éléments linguistiques vont passer des structures telles que syntaxique et phonologique pour qu'ils arrivent à l'interface perceptuel-articulatoire où ils peuvent s'unir avec les éléments gestuels avant l'output. Autrement dit, l'élément gestuel contourne ces structures et s'unit avec les éléments linguistiques avant l'output.

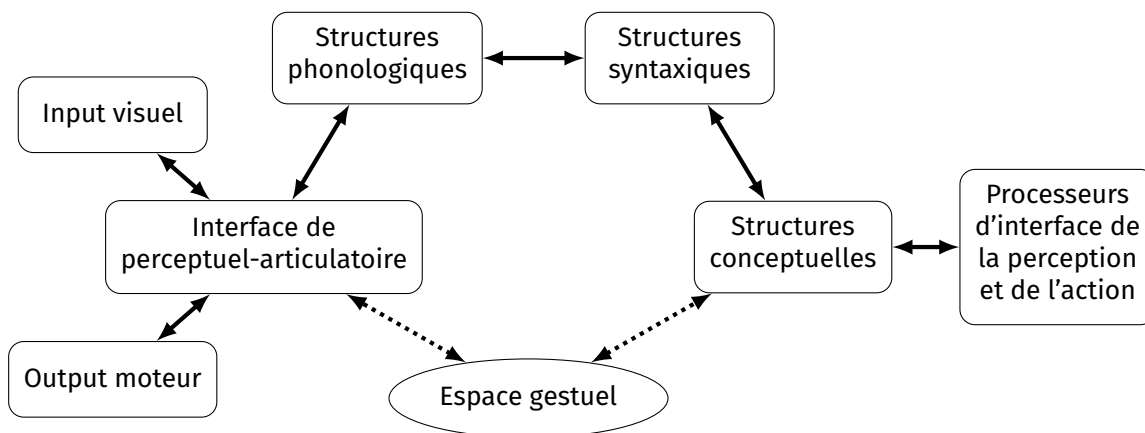


FIGURE 2.4 : Modèle proposé par Rathmann et Mathur (2002)

(Rathmann et Mathur, 2002, p. 387, traduction libre)

Cet ajout de l'espace gestuel permet de justifier l'intégration des gestes dans la langue, tels que les loci qui marquent les relations verbales entre les référents. Le rôle de l'espace gestuel est de rendre visible, grâce à la structure conceptuelle, les relations référentielles qui ne sont pas strictement syntaxiques. Les stratégies définies pour rendre visibles les conceptualisations d'un référent sont : 1) employer le lieu actuel d'un référent qui est physiquement présent dans le discours ; 2) conceptualiser le référent dans un contexte reconstitué ; ou 3) assigner un locus par l'établissement nominal dans le discours (Rathmann et Mathur, 2002, p. 390). Ce modèle spécifie que le système linguistique doit autoriser l'utilisation des loci dans l'espace gestuel et que ces derniers doivent auparavant avoir été établis par la structure conceptuelle spatio-temporelle¹. La structure syntaxique fournit les indices référentiels, tandis que la structure phonologique spécifie la forme pour ces indices avant qu'ils soient placés dans l'interface perceptuel-articulatoire. La conceptualisation d'un référent aurait lieu dans la structure conceptuelle avant d'être rendue visible dans l'espace gestuel. La coordination entre les indices référentiels et la conceptualisation d'un référent serait effectuée dans l'interface perceptuel-articulatoire (Rathmann et Mathur, 2002, p. 389).

Le modèle proposé vise également à représenter l'intégration bimodale des gestes coverbaux dans la grammaire en s'inspirant du concept *Growth Point* (McNeill, 2000; McNeill et Duncan, 2000), et

1. Rathmann et Mathur (2002) distinguent ainsi leur position de celle de Liddell (2000) puisque pour ce dernier, la structure conceptuelle agit toute seule afin de déterminer l'accord référentiel aux moyens des loci de l'espace gestuel.

de l'*Information Packing Hypothesis* (Kita, 2000). Le concept *Growth Point* est défini comme une unité analytique qui combine le contenu catégoriel visuel (image) et linguistique (mot), ces deux types d'information étant produits en synchronie. L'idée de la synchronie est conservée par Rathmann et Mathur qui utilisent l'hypothèse de Kita (2000) en proposant une jonction, une sorte d'interface entre les deux systèmes ; parole et geste. Cette interface est la représentation spatiale-motrice qui s'organise pour la parole. Suivant cette hypothèse, le geste ne se contente pas d'encoder les propriétés spatiales-motrices des référents, mais structure aussi l'information parallèlement à l'encodage linguistique.

Rathmann et Mathur (2002) soutiennent l'idée que les informations traitées dans l'espace gestuel sont liées à l'interface perceptuelle-articulatoire et non à la structure phonologique, puisque l'espace gestuel correspond au système moteur corporel (les mains, les bras, le tronc, la tête, le visage, etc.). Inversement, dans les langues orales, le système moteur vocal passe par la structure phonologique afin d'éviter le conflit entre ces deux systèmes moteurs (Rathmann et Mathur, 2002, p. 389). Bref, selon les auteurs, le processus de traitement est distinct pour les informations gestuelles, qui passent vers l'espace gestuel, et pour les informations linguistiques, qui passent vers les structures phonologique et syntaxique. Ils n'expliquent pas pourquoi certains éléments des langues des signes passent par la structure phonologique (les signes du lexique standard par exemple), alors que d'autres sont dirigés vers l'espace gestuel (les loci spatiaux par exemple). Bien que l'intention soit louable, cette modélisation semble plutôt problématique en ce qu'on explique le comportement d'éléments linguistiques par leur passage dans des structures linguistiques et le comportement d'éléments gestuels par leur passage dans l'espace gestuel sans offrir d'explication quant aux raisons pour cette dichotomie (Saunders et Parisot, 2023). Ce modèle descriptif a le mérite de considérer et d'intégrer à la fois l'unité conventionnée et l'unité non conventionnée dans la production linguistique, mais il ne semble pas nous permettre de prédire ce qui appartient aux unités non conventionnées (ou gestuelles) et ce qui appartient aux unités conventionnées dans les langues des signes, notamment en ce qui a trait au gradient de la conventionalité de la RC et des CB, analysés dans cette thèse. Il est pertinent de noter que dans la Grammaire cognitive, une unité symbolique peut représenter une unité linguistique ou un geste comme illustré par l'autosymbolisation du [bruit] gestuel dans une énonciation, comme illustré précédemment dans l'exemple (14).

2.4.1 Représentation corporelle

Dans les langues des signes, la représentation corporelle (RC) est une structure discursive permettant au·à la signeur·euse d'exprimer les propos ou les actions d'autrui dans son discours. Cette structure est semblable à celle du discours direct dans les langues orales, dans laquelle le·la locuteur·rice peut reconstruire les propos d'autrui (Tannen, 2007) afin de permettre à l'interlocuteur·rice de connaître ce qui a été dit (Clark et Gerrig, 1990) comme s'il ou elle avait été présent·e au moment de l'évènement rapporté, comme illustré avec l'exemple en (15). Inversement, le·la locuteur·rice pourrait utiliser une structure de discours indirect pour rapporter ce qui a été dit, comme l'exemple en (16) :

(15) Paul m'a dit qu'il était content d'être capable de l'aider.

(16) Paul m'a dit : « Je suis content d'être capable de l'aider. »

Pendant la citation, entre guillemets dans l'exemple en (16), le·la locuteur·rice utilise les marques référentielles de première personne ainsi que les marques verbales du présent. L'expérience est qualifiée de directe, car l'évènement est rapporté comme se déroulant au moment de l'exprimer et comme si c'était l'actant qui l'exprimait. Cette modification des marques référentielles permet au locuteur ou à la locutrice d'incarner, avec sa propre voix, le référent *Paul* à la première personne. Par le discours direct, le·la locuteur·rice peut ajouter de la variation prosodique afin de reproduire les aspects affectifs du référent au moment où les propos sont exprimés ; par exemple, en montrant la joie que Paul avait d'être capable d'offrir son aide. Günthner (1999) soutient que les aspects prosodiques permettent aux locuteur·rices de se dissocier de ce qui est ancré dans le contexte de l'énoncé en marquant un changement de rôle.

Tannen (2007) remet en question l'approche de la grammaire traditionnelle dans laquelle le discours direct est défini comme la citation des propos d'autrui et le discours indirect comme une paraphrase des propos d'autrui. Cette approche de type *verbatim* définit le discours direct comme une citation mot pour mot du propos. Tannen propose plutôt que le discours direct est une reconstitution de propos (*constructed dialogue*) par laquelle le·la locuteur·rice produit une interprétation de ce qui a été dit au moment de l'évènement rapporté. Néanmoins, Clark et Gerrig (1990) soutiennent que la structure de discours direct offre à l'interlocuteur·rice une expérience directe des propos

rapportés et permet au locuteur ou à la locutrice de se détacher de ce qui est prononcé afin de se distancier des propos qu'il ou elle rapporte. La modification des marques référentielles et des éléments prosodiques permet ainsi cette distanciation.

Comme pour le discours direct, le·la signeur·euse peut reconstituer les propos d'autrui à l'aide de la RC. Afin d'illustrer la différence de forme, les exemples (17) et (18) présentent respectivement un énoncé sans et avec une structure de RC ².

- (17) **PAUL_a DIRE PTÉ_{3a} CONTENT POUVOIR AIDER**
Paul m'a dit qu'il était content d'être capable de l'aider.

- (18) **PAUL_a DIRE PTÉ_{1a} CONTENT POUVOIR AIDER**
Paul m'a dit : « Je suis content d'être capable de l'aider. »

La forme de discours indirect illustrée en (17) ne comporte pas de structure de RC. Le référent **PAUL** est localisé sur un locus (z) et la personne qui recevra l'aide est localisée sur un autre locus (y) devant le·la signeur·euse. L'accord du verbe **AIDER** est donc produit entre ces deux loci, distribuant ainsi le rôle thématique de l'agent à **PAUL** (z), comme l'actant, et celui du patient au référent positionné au locus y, comme en Figure 2.5 selon un point de vue externe :

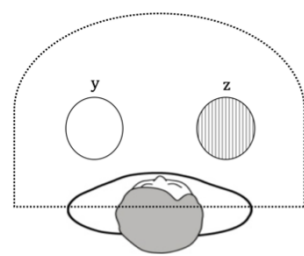


FIGURE 2.5 : Schéma sans représentation corporelle

Le schéma spatial de l'attribution des rôles thématiques est fort différent pour l'exemple (18). Pour la RC, le·la signeur·euse change la position de son tronc et de sa tête afin d'incarner le rôle de

2. Les indices entre les parenthèses qui accompagnent les gloses représentent des indications référentielles spatiales devant le·la signeur·euse. L'indice _(z-y) représente un mouvement inhérent dans le signe entre les espaces indiqués par les lettres ou le chiffre ₍₁₎ pour le·la signeur·euse lui-même ou elle-même. Pour plus d'informations, voir l'Annexe A.

l'actant *Paul*, c'est-à-dire que le locus (z) , utilisé avant le début de la RC, s'est déplacé vers le•la signeur•euse qui incarne ainsi Paul (indiqué comme (1) et non (z) dans les indices). En LSQ, pendant la structure de la RC, l'incarnation de l'actant dans le corps du•de la signeur•euse est maintenue tout au long de la production des propos du référent (représenté par quatre gloses en (18)). Cette RC est effectuée par le réalignement des loci grâce au repositionnement du tronc et de la tête et par la brisure du contact visuel avec son interlocuteur•rice (Mandel, 1977; Winston, 1991).

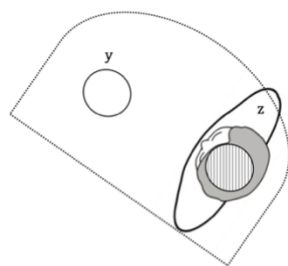


FIGURE 2.6 : Schéma avec représentation corporelle

Comme illustré à la Figure 2.6, le•la signeur•euse adopte l'attitude de Paul en reproduisant les expressions faciales et les mouvements corporels affectifs de ce dernier. De plus, la RC n'est pas seulement employée pour que les propos d'autrui soient reconstruits, mais également afin de reconstruire l'action d'autrui, comme en (19) :

- (19) $\text{PAUL}_a \text{ LIVRE } \frac{\text{RC}_a}{\text{METTRE-EN-RANGÉE}++}$
Paul a mis les livres en rangée.

Dans cet exemple, le•la signeur•euse a reconstruit l'action du rangement des livres par Paul en assumant celui-ci corporellement. En bref, le déplacement référentiel est effectué par le•la signeur•euse en employant son corps, sa tête, ses expressions faciales et ses mains afin de représenter autrui, tandis que le•la locuteur•rice d'une langue orale utilise les déplacements pronominaux et la prosodie en employant ses articulateurs oraux lors de la production de structures de discours direct. La RC, commune à toutes les langues des signes décrites et très fréquente dans le discours signé (Saunders, 2016a), se définit par une étroite imbrication du matériel gestuel et linguistique.

Nous réexaminons ici la nature des structures de RC au regard de la relation entre ce phénomène et le concept de la gestualité. Nous avons préalablement identifié que la RC permet aux signeur•euses

de représenter les propos ou les actions d'autrui physiquement. Nous examinerons donc de nouveau l'exemple (18), dans lequel le·la signeur·euse représentait Paul qui était content d'offrir son aide, et l'exemple (19), où le·la signeur·euse représente Paul qui range des livres. Dans ces deux exemples, le·la signeur·euse représentait complètement l'actant avec son tronc, sa tête, ses bras et ses mains. Par ailleurs, il est aussi possible d'intégrer les deux types discursifs, la RC (comme en (18) ou en (19)) et le point de vue du narrateur ou de la narratrice (comme en (17)), au sein de la même unité syntaxique. Cette intégration pourrait être illustrée par l'exemple suivant :

- RC : endurer le grand vent hivernal
-
- (20) **MARCHER FROID VENT+++ MARCHER**
Il/elle marchait péniblement en grelottant dans la tempête.

Dans l'exemple en (20), la personne qui signe réalise l'énoncé comme si elle était dans la situation indiquée dans la phrase, c'est-à-dire avec les yeux plissés comme si elle marchait contre les vents froids. De plus, la personne signeuse modifie le mouvement du verbe **MARCHER** afin de représenter la manière du déplacement pénible contre le vent et l'intensité du froid. Dans cet extrait, il ne s'agit pas de reconstruire les propos tels qu'ils avaient été produits dans le contexte d'origine, mais de préciser l'état et la manière de l'actant au moment de l'évènement exprimé par les signes du narrateur ou de la narratrice. La RC (point de vue de l'actant) et le discours indirect (point de vue du narrateur ou de la narratrice) sont alors produits simultanément pour exprimer l'ensemble de l'évènement. La différence entre l'utilisation de la RC comme illustrée par les exemples (18), (19) et (20) est analysée par Metzger (1995) : pour elle, les deux premiers cas sont des actions directes tandis que le troisième est une combinaison d'actions directes et indirectes. Cormier *et al.* (2015) établissent une distinction formelle entre ces combinaisons directes et indirectes. Pour elles, les exemples (18) et (19) seraient des formes complètes de RC puisque tous les articulateurs (mains, visage, etc.) sont impliqués, alors que l'exemple mettaient de produire le point de vue du narrateur ou de la narratrice. De plus, Saunders (2016a,b) développe la proposition de Cormier *et al.* (2015) concernant le degré de représentation de l'actant dans la RC : l'actant est représenté complètement dans la forme complète et partiellement dans la forme partielle dominante où la narration est imbriquée dans la RC, comme en (20). Il existe aussi une troisième forme où l'actant est furtivement représenté dans la narration, nommée représentation subtile (*subtle*) par Cormier *et al.* (2015) et partielle non dominante par Saunders (2016a). Dans cette forme, le point de vue de l'actant est

représenté partiellement, mais le propos est principalement exprimé selon le point de vue du narrateur ou de la narratrice. Dans le cadre de cette analyse, nous utiliserons les termes proposés par Saunders (2016a), comme nous pouvons le voir sur le continuum des formes selon le degré de la représentation d’actant présenté en (21) :

(21) RC complète > RC partielle dominante > RC partielle non dominante

(Saunders, 2016a, p. 34)

En tenant compte des connaissances sur la gestualité, nous nous questionnons sur la nature gestuelle de la RC, qu’elle soit réalisée complètement ou partiellement. Les aspects gestuels de la RC dans les langues des signes pourraient correspondre à ce que Kendon (2004) nomme « actions visibles » en ce qu’elles sont produites avec des énoncés. Cependant, en suivant la proposition de Ruiter (2000), selon laquelle les gestes qui reproduisent des activités motrices fonctionnelles sont considérés comme étant de la pantomime, nous pouvons considérer que les actions visibles produites par les signes sont en fait de la pantomime. Cette dernière possibilité pose toutefois deux problèmes. Le premier est qu’elle laisse supposer que les structures de RC ne sont pas régies par la grammaire des langues des signes. Le second est qu’elle laisse supposer que ces gestes puissent être autonomes et extraits d’une structure partielle, car une pantomime est définie comme un événement, comme une forme d’art (Lust, 2000). Dans une pantomime, un·e comédien·ne peut effectuer un geste moteur fonctionnel en représentant une action comme celle de boire un verre d’eau, et les spectateur·rices percevront cette action comme faisant partie de la performance. Cependant, lorsqu’un·e signeur·euse raconte que son amie Marie boit un verre d’eau dans une structure de RC, comme en (22), il ou elle illustre les actions de Marie et non les siennes. La différence entre la pantomime et cet exemple est donc que le·la signeur·euse produit les actions d’autrui en représentant des actions motrices fonctionnelles, contrairement au comédien ou à la comédienne qui ne représente aucun autre référent.

(22)
$$\text{MARIE}_a \quad \frac{\text{RC}_a}{\text{geste : prendre un verre d'eau et le boire}}$$

La structure de RC a la possibilité d’être décrite selon le cadre de références que les structures linguistiques utilisent avant, pendant (comme lors d’une structure partielle) et après la RC. Cette possibilité correspond au concept de l’intégration des espaces mentaux (*space blending*) tel que

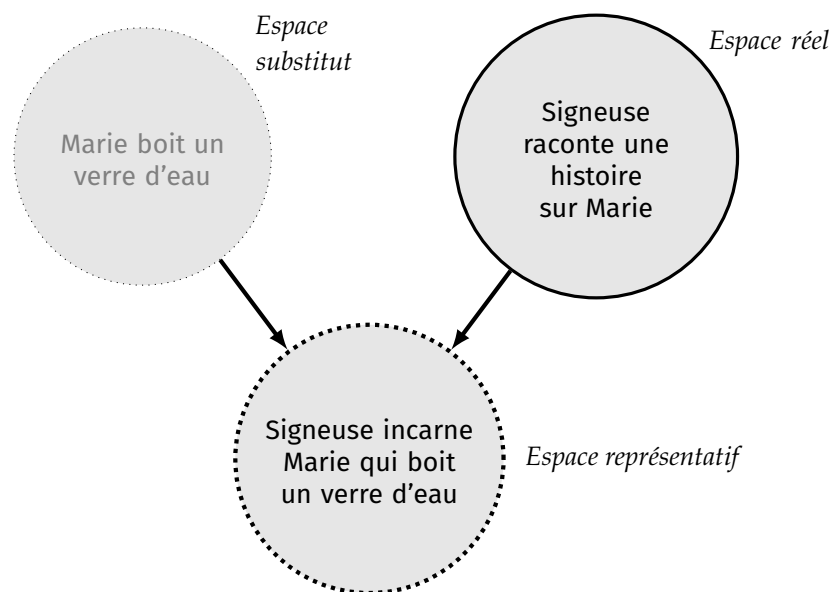


FIGURE 2.7 : Intégration des espaces mentaux

(Basé sur Liddell et Metzger, 1998)

proposé par Fauconnier et Turner (1996, 1998) et tel qu'utilisé par Liddell et Metzger (1998) pour expliquer, entre autres, le phénomène de la RC en ASL.

Selon le modèle de Liddell et Metzger (1998), les signeur•euses se trouvent dans l'espace réel (*real space*) et sollicitent l'espace substitut (*surrogate space*) pour les référents qui ne sont pas visibles dans leur monde. Pendant la RC, ils et elles peuvent combiner l'espace substitut avec l'espace réel afin de créer un espace représentatif. Grâce à l'espace représentatif, le•la signeur•euse pourrait rendre les référents de l'espace substitut visibles avec les objets de l'espace réel. Si nous revenons à l'exemple de Marie qui buvait un verre d'eau, cette représentation mentale se trouve dans l'espace substitut, hors de vue des interlocuteur•rices. Par conséquent, avec la RC, la personne qui signe pourrait représenter le corps de Marie pour que les interlocuteur•rices puissent voir Marie (comme le référent rendu visible à l'aide du corps du•de la signeur•euse) qui prend un verre d'eau et le boit, comme illustré à la Figure 2.7.

Cependant, si un•e comédien•ne fait de la pantomime en simulant l'acte de boire, l'action elle-même est représentée, mais comme la pantomime n'a pas de cadre référentiel, elle ne permet pas de préciser qui réalise l'action. Lorsque le•la comédien•ne réalise la pantomime de prendre un verre

d'eau, nous pouvons toutefois avancer l'idée qu'il·elle rend le verre visible avec sa préhension en tirant le verre en question de l'espace substitut à l'espace représentatif. Néanmoins, tout comme dans l'exemple (22), le·la signeur·euse a la possibilité de préciser dans le discours signé que le verre pris n'est pas n'importe quel verre, mais celui de Marie en utilisant une représentation de l'évènement tel qu'elle a été produite (le cadre de référence). Ainsi, en (23), le·la signeur·euse raconte l'évènement avec les structures linguistiques de la LSQ en précisant qu'il·elle avait vu Marie la veille. Il ou elle peut décrire que Marie toussait beaucoup pendant leur conversation dans la cuisine avant d'aller chercher le verre d'eau.

(23) **HIER VOIR MARIE_a JASER+ PTÉ_{3a}** RC_a
TOUSSER++ (*gestes : aller chercher, etc.*)

Dans cet exemple, la personne qui signe intègre des gestes dans les structures linguistiques de la LSQ en employant ses articulateurs physiques (le corps, la tête, les expressions faciales et les mains) afin de représenter Marie qui est allée chercher un verre dans une armoire de sa cuisine et qui a ouvert le robinet afin de remplir le verre avec de l'eau avant de le boire. La RC illustrée en (23) informe les interlocuteur·rices que c'est Marie qui a fait cette activité avant que le·la signeur·euse poursuive son récit en intégrant des gestes aux structures linguistiques. Il est possible de référer aux informations contenues dans la RC, comme des gestes, dans la narration en évitant la répétition des informations gestuelles dans la forme linguistique afin de les indiquer dans le discours. Autrement dit, les informations gestuelles et linguistiques sont comprises et traitées ensemble.

2.4.2 Comportements non manuels

Comme nous l'avons vu au chapitre 1, Dubuisson *et al.* (1999) définissent les comportements non manuels (CNM) comme des signes produits par d'autres parties du corps que les mains, à savoir, le tronc, les épaules, la tête, le menton, la bouche, les joues, le nez et les yeux, et soutiennent que ces CNM sont porteurs de sens en ayant une portée définie par rapport aux signes qu'ils modifient. Le schéma présenté à la Figure 2.8 illustre la classification des CNM proposée par Dubuisson *et al.* (1999).

Dubuisson *et al.* (1999) distinguent deux principales catégories de CNM, soit les significatifs (linguistiques et porteurs de sens) et les non significatifs (non linguistiques et non porteurs de sens).

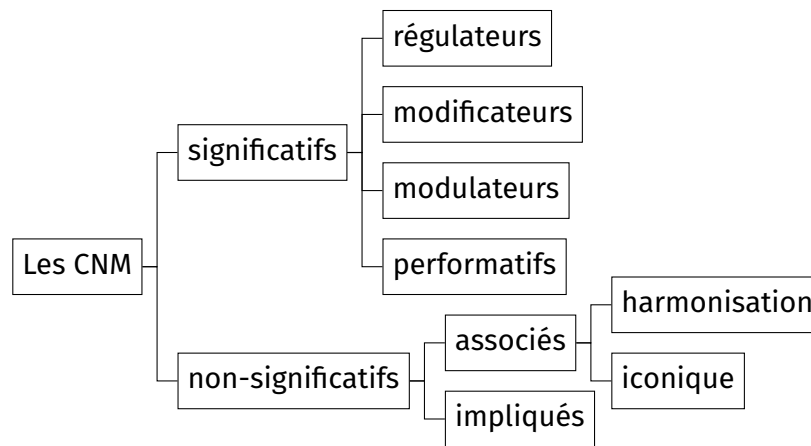


FIGURE 2.8 : Catégorisation des CNM

(Adapté de Dubuisson *et al.*, 1999, p. 401)

De la première catégorie, les auteur·rices établissent quatre types de CNM significatifs : i) les régulateurs, qui organisent le discours et qui ont une incidence sur l'organisation des alternances conversationnelles, sur le changement de rôle discursif et sur le marquage des frontières de phrases ; ii) les modificateurs, qui agissent sur la structure de la phrase (négation, interrogation, topic, etc.) ; iii) les modulateurs, qui complètent l'action en modifiant le degré ou l'intensité de l'évènement ; iv) les performatifs, qui permettent au narrateur ou à la narratrice d'exprimer son opinion sur les informations décrites.

Deux types de CNM non significatifs sont distingués, soit les associés et les impliqués. Ces CNM sont peu décrits par les auteur·rices, qui mentionnent simplement qu'il s'agit de CNM qui n'ont pas de valeur linguistique et qui représentent davantage une expression iconique intrinsèque au référent, plutôt que d'être porteurs d'une fonction linguistique. On donne l'exemple du balancement de la tête qui accompagne le verbe **MARCHER-SUR-LA-MONTAGNE** en (24) et qui est défini comme une harmonisation du mouvement de la tête avec le mouvement du verbe.

(24)	sourcils froncés	regard vers le haut
		balancement de tête
	NOUS-DEUX	PROMENER MARCHER-SUR-LA-MONTAGNE

(Dubuisson *et al.*, 1999, p. 410)

Nous questionnons la non-significativité du CNM dans cet exemple, qui semble être une structure de RC. Le CNM nous semble reproduire le comportement de l'actant, le-la promeneur·euse, et participer à la construction du sens « se promener nonchalamment en regardant aux alentours ». De plus, il est possible de modifier le balancement de tête en ajoutant une direction du regard et ainsi de changer le sens de la phrase, comme en (25).

	sourcils froncés	regard vers le haut	regard vers la droite
			balancement de tête
(25)	NOUS-DEUX	PROMENER	MARCHER-SUR-LA-MONTAGNE
	<i>Nous nous promenions sur la montagne en regardant la vue sur notre droite.</i>		

Il ne nous semble pas que ces CNM, ou ces gestes, illustrés en (24) et (25) puissent être définis comme étant non significatifs, car ils participent à la construction du sens, et nous nous questionnons donc sur leur nature.

2.4.3 Comportements de la bouche

Concernant les CB en LSQ, Dubuisson *et al.* (1999) ont déterminé deux fonctions, à savoir morphologique et performative. Selon les auteur·rices, les CB morphologiques ne portent que sur les verbes et leur sens est lié soit à l'augmentation de l'intensité d'une valeur (positive ou négative), soit à l'augmentation de la durée d'une action ou d'un évènement. Les CB morphologiques décrits par Dubuisson *et al.* sont présentés dans le Tableau 2.3.

Bien qu'ils ne soient pas décrits ainsi, ces comportements jouent un rôle adverbial et peuvent se superposer à un verbe pour compléter l'intensité ou la durée de l'action. La portée de ces CB est le verbe ou le syntagme verbal.

La deuxième image de la Figure 2.9 illustre un exemple de CB, les commissures des lèvres étirées, accompagné par les sourcils froncés. Ces CNM sont produits simultanément avec le verbe **Étudier**, et le CB suggère l'intensité de l'action d'étudier, alors que les sourcils froncés indiquent le degré de difficulté de cette action. Si nous répétons cette phrase sans les sourcils froncés, donc en gardant seulement les commissures des lèvres étirées avec pour portée le verbe **Étudier**, comme à la Figure 2.10, la suggestion de l'intensité de l'action est maintenue par le CB même si le degré de difficulté

FORME DU CB	SENS
Bouche béante	Augmentatif positif
Bouche dépitée	Augmentatif négatif
Bouche fermée tendue	Augmentatif négatif
Commissures des lèvres étirées	Augmentatif d'intensité
Expiration	Augmentatif
Langue sortie	Augmentatif de durée ou d'intensité
Mouvements verticaux de la langue	Augmentatif de durée
Mouvements horizontaux de la langue	Augmentatif de durée

TABLEAU 2.3 : CB morphologiques en LSQ

(Dubuisson *et al.*, 1999, p. 433–434)

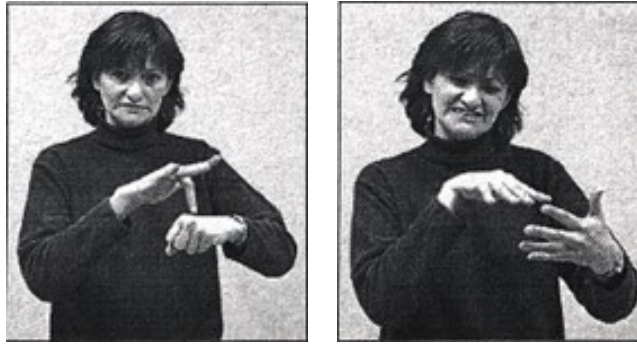
exprimé par les sourcils froncés ne l'accompagne plus. Cela renforcerait l'idée que les CNM sont superposables et que leurs sens s'additionnent.

Toujours selon la classification de Dubuisson *et al.* (1999), les CB dits performatifs (Tableau 2.4) nous paraissent davantage être des indicateurs pragmatiques, car ils permettent au narrateur ou à la narratrice d'ajouter un métacommentaire. Ils peuvent prendre portée sur un signe, une phrase ou une partie du discours. Leur portée est moins localisée que celle des CB morphologiques.

FORME DE CB	SENS
Bouche dépitée	Avis négatif ou malaise
Moue	Avis contraire ou nonchalance
Lèvre supérieure relevée	Expression de difficulté

TABLEAU 2.4 : CB pragmatiques en LSQ

(Dubuisson *et al.*, 1999, p. 433–434)



J'étudie à l'université et je fais beaucoup d'efforts.

FIGURE 2.9 : Exemple d'un CB accompagné par les sourcils froncés

(Dubuisson *et al.*, 1999, p. 371)



FIGURE 2.10 : Exemple du CB sans sourcils froncés

En ce qui concerne les CB en langues des signes, Crasborn *et al.* (2008) proposent une catégorisation des CB (ou *mouth actions*) basée sur leur description pour trois langues des signes : la langue des signes britannique (*British Sign Language*, BSL), la langue des signes néerlandaise (*Nederlandse Gebarentaal*, NGT) et la langue des signes suédoise (*Svenskt teckenspråk*, SSL). Ces auteur·rices identifient cinq CB différents : i) l'oralisation, considérée comme étant un élément emprunté à la langue orale locale et ayant un sens indépendant, mais associé au lexique signé ; ii) les gestes de bouche adverbiaux, ajoutant une modulation adverbiale sur le matériel lexical (comparable aux CB morphologiques de Dubuisson *et al.*, 1999) ; iii) les CB sémantiquement vides, n'ajoutant rien à la construction sémantique et associés avec certains signes lors de leur production ; iv) les CB de RC, représentant la bouche de l'actant au moment de l'évènement ; et v) les CB non indépendants, qui sont employés

avec d'autres éléments de CNM du visage (p. ex. avec les sourcils) en tant qu'expression globale. Les traits de ces cinq fonctions sont illustrés dans le Tableau 2.5.

BOUCHE	SENS INDÉPENDANT	ASSOCIATION LEXICALE	EMPRUNTÉE À LA LANGUE ORALE
Oralisation	+	+	+
Adverbal	+	-	-
Vide sémantique	-	+	-
RC	+	-	-
Partie du visage	-	-	-

TABLEAU 2.5 : Les CB de Crasborn *et al.* (2008)

Nous nous intéresserons plus particulièrement aux CB qui expriment une variation adverbale lorsque produits avec le verbe ainsi qu'à ceux qui reproduisent les actions buccales des actants en structure de RC. Nous nous questionnons à savoir s'il est possible de distinguer un CB qui fait partie d'une expression globale d'un CB qui est porteur d'un sens indépendant s'ajoutant au sens global. Nous proposons aussi de considérer les CB dits performatifs décrits par Dubuisson *et al.* (1999) selon qu'ils puissent être utilisés comme une fonction pragmatique permettant de rapporter les commentaires du narrateur ou de la narratrice, mais aussi ceux de l'actant. Cette distinction pourrait notamment être observée en contexte de RC et hors contexte de RC. En résumé, nous nous intéresserons à deux fonctions des CB, soit à la fonction adverbale et à la fonction pragmatique, qui permettent aux signeur.euses d'exprimer leurs positions en relation avec ce qui est discuté simultanément, et ce, dans deux contextes (en RC et hors RC). Nous continuons notre discussion sur la prise de position comme fonction pragmatique qui permet aux locuteur.rices et aux signeur.euses de révéler leurs opinions dans leur discours, soit oral, soit signé.

2.5 Fonction pragmatique de la prise de position

Nous exposons les notions pragmatiques qui permettent de comprendre le rôle des CB dans la langue, notamment ceux qui révèlent les opinions des signeur.euses en relation avec le contenu qu'ils ou elles sont en train de signer, soit les CB pragmatiques tels qu'identifiés par Dubuisson

et al. (1999). Nous posons la notion de force illocutoire (*illocutionary force*) dans les actes de parole en tête de cette discussion (Austin, 1973).

La force illocutoire est un de ces usages contextuels qui contribue à modifier le sens d'un propos, comme le suggère la théorie des actes de parole d'Austin, et selon laquelle le discours est constitué de trois actes distincts : locutoire, illocutoire et perlocutoire (Austin, 1973). Alors que l'acte illocutoire détermine le contexte, ou l'intention de la production, soit l'assertion, la promesse, la commande, la critique, etc., l'acte perlocutoire résulte des conséquences de l'énoncé (Austin, 1973, p. 101–102). L'exemple (26) illustre la différence entre les différents actes : (i) la locution informe, c'est-à-dire que ce qu'un-e locuteur·rice veut dire est manifesté dans la langue ; (ii) l'illocution, où le·la locuteur·rice transmet ce qu'il·elle veut dire de manière oblique ; (iii) la perlocution, où le·la locuteur·rice s'exprime afin de causer une action par autrui :

- (26) a. He said to me, "You can't do that." (locution)
b. He protested against my doing it. (illocution)
c. He pulled me up, checked me / He stopped me, he brought me to my senses, etc.
He annoyed me. (perlocution)

(exemples tirés d'Austin, 1973, p. 102)

Avec ces exemples, Austin constate que l'on peut distinguer l'acte locutoire (*he said that [...]*) de ceux qui sont illocutoires (*he argued that [...]*) et perlocutoires (*he convinced me that [...]*). Afin de bien comprendre ces trois actes distincts, le dictionnaire linguistique d'Oxford peut nous éclairer. La locution désigne le moment où le·la locuteur·rice s'exprime, « *the simple act of saying something* » (Matthews, 2014b). Autrement dit, quand le·la locuteur·rice veut quelque chose à manger, il·elle dit simplement « *je veux quelque chose à manger* ». L'illocution, selon le même dictionnaire, est une force qui se trouve dans une forme spécifique d'une expression quand elle est énoncée ; par exemple, une personne arrête quelqu'un et dit : « *Please, can you help me ?* » (Matthews, 2014a). L'auteur qui définit ce terme souligne que l'illocution est manifestée par le mot « *please* », qui aurait une force illocutoire d'une demande d'assistance. Finalement, la définition offerte pour la perlocution indique qu'il s'agit de l'effet produit par un énoncé dans les circonstances particulières dans lesquelles il est énoncé. Matthews (2014c) l'illustre à l'aide de l'exemple d'une femme qui pourrait dire à son mari : « *Have you remembered to mend the steps ?* » L'effet perlocutoire pourrait avoir une incidence

sur son mari dans le fait de procéder à la réparation, ou il pourrait s'emporter contre sa femme, ou encore, il pourrait répondre à sa femme par l'affirmatif.

En revanche, Kurzon (1998) questionne la notion de perlocution en soulignant qu'Austin la définit comme un acte qui implique toujours des conséquences. Kurzon constate qu'une telle définition est difficile à déterminer puisque la force illocutoire sert à influencer ses interlocuteur·rices, et qu'il est donc difficile de tracer la ligne entre l'illocution et la perlocution, car la dernière dépend de la réaction de l'interlocuteur·rice en question. Kurzon propose que la perlocution se situe hors du domaine de l'étude linguistique. Ce serait plutôt l'*effet* perlocutoire tel que désiré par un·e locuteur·rice énonçant un acte illocutoire. De plus, il pourrait être vu comme l'objectif de l'acte illocutoire du locuteur ou de la locutrice.

Quant à l'acte illocutoire, c'est-à-dire l'acte qui rend compte de l'intention du·de la locuteur·rice, Austin (1973) propose cinq catégories différentes de verbes performatifs ayant une force illocutoire que les locuteur·rices peuvent utiliser dans leurs énoncés :

- (27) a. Verdictif : Émettre un constat (officiel ou non), un fait (acquitter, condamner, gouverner, évaluer, analyser, diagnostiquer, etc.)
- b. Exercitif : Émettre une décision en faveur ou contre une ligne de conduite (nommer, rétrograder, rejeter, commander, choisir, annoncer, annuler, etc.)
- c. Promissif : S'engager dans une ligne de conduite (promettre, à l'intention de, planifier, entreprendre, envisager, adopter, opposer, jurer, etc.)
- d. Comportatif : Émettre une réaction aux comportements, aux attitudes et aux situations d'autrui, soit dans leurs passés ou dans les contextes immédiats (excuser, remercier, complimenter, féliciter, plaindre, maudire, etc.)
- e. Expositif : Exposer des vues et des arguments (affirmer, nier, rapporter, constater, remarquer, informer, témoigner, être d'accord, s'opposer à, répudier, etc.)

(Austin, 1973, p. 151–163, traduction libre)

Sur la base de cette catégorisation des verbes qui illustrent la force illocutoire par Austin, Searle (1975) propose qu'au-delà du choix de verbe avec lequel travaille Austin, il existe un certain nombre

de manières fondamentales d'exprimer le sens dans son contexte à travers un acte de langage illocutoire, soit :

- (28) a. Assertif : Des actes de parole assertifs pour produire des conjectures, des assertions, des rapports, et des prédictions
- b. Promissif : Des actes de parole promissifs pour produire des promesses, des prises d'engagement, et des vœux
- c. Directif : Des actes de parole prescriptifs pour produire des requêtes, des questions, des commandes, et des supplications
- d. Déclaratif : Des actes de parole déclaratifs pour produire des résignations, des nominations, des approbations, des excommunications, et des abréviations
- e. Expressif : Des actes de parole expressifs pour produire des lamentations, des félicitations, et des excuses.

(Searle, 1975, résumé par Vanderveken, 1996)

Le choix de verbe n'est ainsi plus déterminant dans la construction de l'acte illocutoire, mais les différents objectifs potentiels du locuteur ou de la locutrice déterminent la force illocutoire (assertive, promissive, directive, déclarative ou expressive) en ce qu'ils sont axés sur le contexte dans lequel ces énoncés sont produits. L'illocution est évaluée selon le contexte dans lequel les locuteur·rices se trouvent et s'engagent dans une conversation.

De plus, la sémantique concerne exclusivement le sens littéral des mots avec lesquels un·e locuteur·rice s'exprime, et pour cette raison, « *la sémantique a la tendance de réduire les compétences linguistiques à la capacité du locuteur de produire et comprendre les énoncés littéraux* » (Vanderveken, 1996, p. 1367). Pour faire une distinction entre la sémantique et la pragmatique, Vanderveken souligne le fait que les sens souhaités par un·e locuteur·rice dans des conversations ordinaires n'est pas toujours identique aux significations des phrases puisque les actes illocutoires sont distincts des actes de parole littéraux. Afin d'illustrer ce dernier point, l'auteur utilise les exemples de la métaphore, de l'ironie et des actes de parole indirects. Par exemple, un·e locuteur·rice qui énonce une phrase comme « Jean est sobre », avec l'histoire conversationnelle entre les participant·es permettant de comprendre que Jean est ivre mort (*dead drunk*), afin d'affirmer ironiquement que Jean n'est pas sobre (Vanderveken, 1996). Cet exemple nous amène à la réflexion qu'il y a plusieurs

aspects à considérer pour la pragmatique : les énoncés, les contextes d'énonciation qui impliquent les locuteur·rices et les interlocuteur·rices ainsi que l'histoire conversationnelle, et les significations en fonction des deux premiers éléments afin de produire et de comprendre la force illocutoire en vigueur entre les participant·es de la conversation.

Flahault (1978) questionne la différence entre le performatif et l'illocutoire en constatant que « [...] *le verbe performatif n'est pas, à strictement parler, un acte illocutoire : il est seulement un moyen d'accomplir un tel acte* » Flahault (1978, p. 40). Flahault précise la différence entre l'acte illocutoire *explicite* et l'acte illocutoire *implicite* en avançant que le premier est construit syntaxiquement à l'aide d'un verbe performatif, comme discuté par Austin. Pour l'acte illocutoire implicite, Flahault identifie trois effets, à savoir humoristique, de ménagement et illocutoire. Pour l'effet humoristique, il illustre un exemple :

- (29) « Si tu commences à bricoler l'installation électrique, il vaudrait peut-être mieux que j'appelle tout de suite les pompiers ! »

(exemple tiré de Flahault, 1978, p. 45)

L'exemple en (29) suggère que le·la locuteur·rice témoigne d'un manque de confiance en la personne qui souhaite faire l'installation électrique en produisant un énoncé à la façon humoristique. Pour l'effet de ménagement, afin d'inculquer l'idée de la restriction, l'auteur nous donne un exemple :

- (30) « Oh là là ! Déjà huit heures ! »

(exemple tiré de Flahault, 1978, p. 45)

L'exemple en (30) suggère que le·la locuteur·rice donne à entendre qu'il ou elle ne s'est pas ennuyé·e en la compagnie de l'autre, ou bien il peut s'agir d'une formule de politesse en disant avec surprise qu'il ou elle doit amorcer son départ à cause de l'heure tardive, ne voulant pas prolonger sa visite. Finalement, Flahault décrit le troisième effet de l'implicite discursif : l'effet illocutoire. Il constate qu'il agit sur la position que les deux interlocuteur·rices occupent l'un·e par rapport à l'autre. Il fournit l'exemple d'un fils, à Paris, qui téléphone à sa mère habitant à Marseille pour l'informer qu'il va sur la côte méditerranéenne pour son travail. Sa mère lui répond :

- (31) « Eh bien, plutôt que d'aller à l'hôtel, viens dormir à la maison, ce sera toujours bon à prendre pour toi. »

(exemple tiré de Flahault, 1978, p. 46)

L'auteur explique que la dernière partie de l'énoncé en (31) est un argument donné par la mère pour appuyer son invitation à venir dormir à la maison. Cette invitation porte sur l'intérêt de son fils à ne pas aller à l'hôtel, et non sur l'affection qu'elle lui porte ou pour son plaisir de revoir son fils. Flahault résume que l'implicite discursif à valeur illocutoire « *ne se comprend que par rapport à la question des places qu'occupent l'une par rapport à l'autre les deux personnes entre lesquelles circule l'énonciation* » (Flahault, 1978, p. 47). Cette idée nous amène à concevoir la force illocutoire qui se trouve dans les contextes (comme discuté par Searle) comme étant les positions entre deux personnes et leurs relations de l'une à l'autre (comme proposé par Flahault).

Par ailleurs, il y a un nombre d'études sur les prises de position discursives que Kiesling (2022) tente de résumer en deux types : la prise de position épistémique (*epistemic stance*) et la prise de position affective et interpersonnelle (*affective and interpersonal stance*). La première concerne la notion d'évidentialité, selon laquelle l'expression linguistique est liée à la connaissance du·de la locuteur·rice sur le sujet dont il·elle parle, par exemple avec l'emploi de modaux et d'adverbaux (Palmer, 2001). Quant à la seconde, la prise de position affective et interpersonnelle, elle s'applique à l'affect qu'un·e locuteur·rice peut ressentir sur le sujet dont il·elle parle, qu'il ou elle transmet à son interlocuteur·rice en signalant sa prise de position. Kiesling (2022) remet toutefois en question le second type en se demandant s'il s'agit de l'affect du·de la locuteur·rice, puisque l'affect peut toucher la prise de position épistémique. Kiesling s'aligne donc avec la proposition de Lempert (2008) qui renomme les prises de position épistémique et affective comme les prises de position propositionnelle et interactionnelle. La première désigne les prises de positions épistémiques qui sont des représentations propositionnelles orientées vers le contenu propositionnel, tandis que la seconde désigne les prises de positions orientées vers ses interlocuteur·rices. Nous nous questionnons à savoir si la prise de position propositionnelle est orientée vers le contenu propositionnel, car nous pouvons constater que le·la locuteur·rice tente par là de communiquer sa prise de position à l'interlocuteur·rice. Peut-être les deux types se différencient-ils par leurs détails : alors qu'avec la prise de position interactionnelle, le·la locuteur·rice et son interlocuteur·rice négocient leurs posi-

tions, la prise de position propositionnelle établit la position du•de la locuteur•rice sur sa relation épistémique, qui ne requiert pas d'alignement avec son interlocuteur•rice.

Afin de poursuivre l'idée de la relation entre le•la locuteur•rice et son interlocuteur•rice, nous nous référons à un modèle proposé par Du Bois (2007) nommé *the stance triangle* (le triangle de la prise de position), qui résume les trois éléments nécessaires afin de produire une prise de position (*stance*)³, comme l'illustre la Figure 2.11.

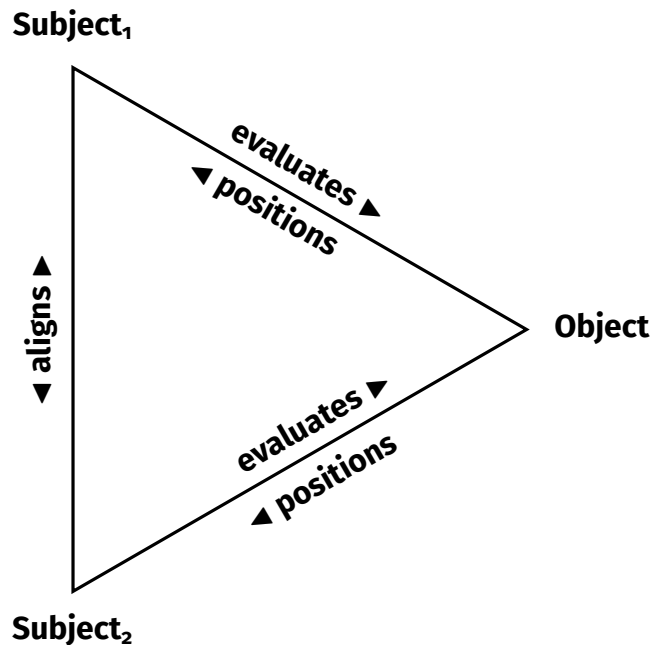


FIGURE 2.11 : La triangle de la prise de position de Du Bois (2007)

(Exemple tiré de Du Bois, 2007, p. 163)

Le triangle de la prise de position proposé par Du Bois (2007) permet de rendre compte des relations entre le sujet₁ et le sujet₂ avec l'objet qui figure dans leur interaction. L'exemple que l'auteur propose pour illustrer sa proposition de la perspective du sujet₁, « *J'évalue quelque chose, et ainsi me positionne, et ainsi m'aligne avec vous [le sujet₂]* », inclut les trois éléments pragmatiques

3. « *La prise de position est un acte public d'un acteur social, réalisé de manière dialogique par des moyens de communication manifestes, consistant à évaluer simultanément des objets, à positionner des sujets (soi et d'autres) et à s'aligner sur d'autres sujets, par rapport à toute dimension saillante du champ socioculturel.* » (Du Bois, 2007, p. 163, traduction libre)

qui déterminent la construction de la prise de position, soit le sujet₁ (le·la locuteur·rice), le sujet₂ (l'interlocuteur·rice) et l'objet (le thème qui les occupe dans leur interaction).

Le sujet₁ perçoit un objet et l'évalue afin de l'analyser, et ainsi il se positionne en correspondance à cet objet (avec ses réflexions, opinions ou pensées). Avec cette prise de position, il peut s'aligner avec l'autre sujet (sujet₂) concernant l'objet. Le sujet₂ peut suivre le même processus que le sujet₁, en évaluant le même objet et en se positionnant selon ses réflexions, opinions ou pensées à propos de celui-ci. Ensuite, ces deux sujets (sujet₁ et sujet₂) peuvent s'aligner entre eux selon leurs positions préétablies basées sur leurs évaluations de l'objet en question. Nous pouvons illustrer ce concept à l'aide d'un exemple tiré de l'actualité canadienne : la protestation du groupe de manifestant·es autoproclamé « Convoi de la liberté » (*Freedom Convoy*) contre les mesures sanitaires pendant la pandémie COVID-19 à Ottawa à l'hiver 2022. Dans notre exemple, l'objet est le fait que le gouvernement fédéral canadien a convoqué la *Loi sur les mesures d'urgence* afin de lever le blocus établi par les manifestant·es à l'hiver 2022 à Ottawa. Supposons que le sujet₁ lise les nouvelles sur la convocation de la *Loi sur les mesures d'urgence* et qu'il soit tout à fait en désaccord avec les motivations de la manifestation en premier lieu. Il peut alors se positionner en faveur de la convocation d'une telle loi par le gouvernement fédéral. Pour sa part, le sujet₂ peut être en faveur du droit de manifester ; il est ainsi d'accord avec le blocus que les manifestant·es ont provoqué afin d'envoyer un message fort au gouvernement fédéral. Avec l'objet en question, soit le fait que cette loi est convoquée afin de défaire le blocus, le sujet₂, après avoir écouté ou lu les nouvelles, peut se positionner en désaccord avec la convocation de cette loi. Imaginons que le sujet₁ et le sujet₂ se rencontrent afin de discuter ce développement politique ; ces deux sujets tentent alors de s'aligner afin de déterminer leurs opinions. Si le sujet₁ exprime son enthousiasme à l'idée que le blocus sera défait, comme une prise de position, le sujet₂ peut quant à lui prendre une position inverse afin d'exprimer sa consternation. Si les deux sujets sont du même avis, la conversation peut se dérouler différemment puisqu'il n'y aura pas d'opposition en termes d'opinions politiques, de même que si les opinions d'un sujet changent au cours de cet échange, sa position se modifiera de sorte à ressembler à celle de l'autre dans ce contexte.

Ainsi, le triangle de la prise de position tel que proposé par Du Bois (2007), est lié aux propositions de Searle (concernant le fait que l'illocutoire est axé sur les contextes) et de Flahault (concernant le

fait que l'implicite discursif à valeur illocutoire est associé à l'énonciation entre les deux personnes). Nous nous questionnons à savoir si ces deux locuteur·rices doivent entrer en mode interactif pour que la prise de position puisse être en vigueur, c'est-à-dire que ces deux personnes participent à la discussion ensemble. Nous postulons que le processus de l'alignement entre deux personnes est possible même si un·e locuteur·rice est actif·ive, contribuant à la discussion avec son interlocuteur·rice, qui ne participe pas à la discussion activement. L'acte d'alignement peut tout de même entrer en jeu, particulièrement si le·la locuteur·rice prévoit la position que son interlocuteur·rice pourrait prendre afin de pouvoir prendre sa propre position dans sa contribution. Nous pouvons constater que l'acte d'alignement peut être employé dans les médias, où les allocutions sont prononcées de manière différée, ou aux grands événements, où l'auditoire n'est pas dans la proximité du locuteur ou de la locutrice (p. ex. Ruth-Hirrel, 2023). Dans ces contextes, l'auditoire n'est probablement pas visible, ou est trop loin du locuteur ou de la locutrice pour entretenir une discussion en personne; le·la locuteur·rice peut donc, selon sa connaissance ou l'histoire qui touche l'objet traité, se positionner en fonction de ce qu'il ou elle croyait probablement être la position d'autrui, afin de démontrer sa prise de position dans son allocution. Par conséquent, nous résumons que l'alignement entre deux locuteur·rices pourrait s'effectuer selon les interactions entre ces deux personnes, où leurs positions sont révélées dans la discussion, ou bien il pourrait être établi en fonction de l'hypothèse que le·la locuteur·rice peut avoir sur la position de son interlocuteur·rice pour adopter une position dans son discours.

De plus, Feyaerts *et al.* (2022) proposent que la prise de position s'exprime de façon multimodale et incorpore des éléments linguistiques (verbes, adjectifs, négations, constructions syntaxiques, etc.) et des éléments gestuels (gestes des mains, position du corps, direction du regard, etc.) dans la construction de la prise de position. Cette proposition nous permet d'analyser l'expression communicative à part entière, même si les unités sont linguistiques (conventionnées) ou gestuelles (non conventionnées). Nous continuons à présent notre discussion sur l'effet de la prise de position comme une force illocutoire implicite, qui peut se transmettre par différents marqueurs dans une production langagière.

2.5.1 Marqueurs prosodiques

Certaines études prosodiques (Biber et Staples, 2014; de Moraes, 2011; Kahane et Lacheret-Dujour, 2019) révèlent que les contours intonatifs servent à communiquer les attitudes, les croyances ou les émotions, comme en (32) où la montée de l'intonation (en gras et en majuscule dans l'exemple) exprime l'incrédulité dans une réponse à une demande.

- (32) A : I'd like you here at eight tomorrow.
B : **EIGHT** in the **MORNING** ? (you've got to be kidding)

(adapté de Hirschberg, 2017, p. 546)

L'interprétation de tels contours intonatifs est influencée par le contexte pragmatique et varie significativement en fonction de ce dernier (Hirschberg, 2017). La prosodie peut à la fois : i) marquer le statut illocutoire d'une unité d'intonation et ii) contribuer à l'identification d'une valeur illocutoire (p. ex. commander, affirmer, interroger, aviser, etc.). Raso et Rocha (2016) illustrent le hauteur (*pitch*) à l'aide d'un exemple de l'utilisation de « *nonna* » en italien par un petit garçon qui essaie d'interrompre sa grand-mère à deux reprises. La différence entre les deux tentatives est l'augmentation du hauteur sur « *nonna* », correspondant ainsi à l'impatience du locuteur (Raso et Rocha, 2016, p. 12). L'étude des indicateurs prosodiques d'attitude en portugais brésilien révèle aussi que le hauteur varie selon le type d'attitude adopté, à savoir l'arrogance, l'autorité, le mépris, l'irritation, la politesse et le charme (de Moraes et Rilliard, 2014).

2.5.2 Marqueurs lexicaux

Il est possible que les locuteur·rices effectuent la prise de position au niveau lexical dans la production langagière. Par exemple, il existe deux verbes pour « savoir » en japonais, qui se distinguent par le degré de l'implication des locuteur·rices (Sadler, 2010). Plus spécifiquement, la sélection du verbe dépend des connaissances de la perspective du·de la participant·e, qui subit l'expérience (WAKARU), comprenant « *l'empathie, l'engagement, l'immédiateté, la façon directe* ». Une autre possibilité est que la perspective de l'observateur·rice (SHIRU) peut être maintenue, qui est caractérisée par un détachement (Sadler, 2010, p. 128). L'autrice propose que le choix lexical entre ces verbes permet d'indiquer et de partager sa prise de position dans des contextes discursifs.

2.5.3 Marqueurs morphologiques

Au niveau morphologique, il y a des morphèmes qui illustrent la prise de position des locuteur·rices dans leurs productions langagières. Par exemple, dans la société japonaise, où le décorum a une place très importante, le suffixe honorifique *-masu* (–ます) permet d’exprimer un degré plus élevé de politesse. L’exemple (33) présente trois formes du sens « voici un livre », qui se distinguent toutes trois par le degré de politesse exprimé par différents marqueurs morphologiques.

- (33) a. Kono ni hon ga aru
b. Kono ni hon ga ari-masu
c. Kono ni hon ga gozai-masu

(Harada, 1976, cité dans Dressler et Barbaresi, 2017, p. 507)

Le premier exemple (i) est produit sans le suffixe *-masu* et exprime une présentation sans forme de politesse. Le deuxième (ii) est poli puisque le suffixe *-masu* est ajouté, tandis que le dernier (iii) est considéré comme ultrapoli en ce qu’il contient un élément lexical de politesse (ござい, *gozai*) en plus du suffixe *-masu*. Ces trois exemples présentés en (33) montrent le degré honorifique qui peut être exprimé comme marque de respect, et le choix de l’un ou l’autre pourrait représenter l’expression d’une attitude envers son interlocuteur·rice.

De plus, la morphologie, qui touche la pragmatique en révélant la position du locuteur ou de la locutrice, est aussi décrite pour le tchèque par Nekula (2003) comme pouvant rendre compte d’une attitude envers son interlocuteur·rice par l’utilisation du suffixe diminutif *-ku*, afin de minimiser l’attente d’autrui :

- (34) Počkej na mě hodin-ku / minut-ku / vteřin-ku
‘Wait for me (an) hour-DIM / minute-DIM / second-DIM’

(Nekula, 2003, cité dans Dressler et Barbaresi, 2017, p. 499)

Le marqueur morphologique *-ku* exprimé ici a pour effet de diminuer l’attente d’autrui. Dans cet exemple, il nous semble que la locutrice a probablement essayé de s’excuser ou de diminuer la notion de la durée d’une heure à quelque chose qui ne se ressent pas comme une heure. En revanche, considérons un autre exemple du diminutif en allemand, mais qui contient cette fois la signification inverse, porteuse d’ironie (en gras) :

- (35) Er hat ein Gläs-**chen** über den Durst getrunken
'He has just drunk one **little** glass too many (for 'he is totally drunk')'

(Dressler et Barbaresi, 2017, p. 498)

L'emploi du suffixe diminutif *-chen*, dans ce contexte où le buveur a trop bu, illustre une ironie. Cet ajout d'une opinion qui, en d'autres contextes, nuancerait positivement les faits, représente ici une intention de nier ce qui est dit (il a bel et bien trop bu). On peut, par exemple, comparer ces deux phrases en français : i) « Peux-tu m'attendre pour une heure ? », et ii) « Peux-tu m'attendre pour une petite heure ? ».

2.5.4 Marqueurs gestuels

Kendon (1995) décrit deux gestes employés par les Italiens de la région de Salerne afin d'exprimer une position. Ces deux marqueurs gestuels sont « *mano a borsa* » et « *mani giunte* ». Le premier est un geste où tous les doigts sont pliés vers le pouce (le bout des doigts touche le bout du pouce), représenté en Figure 2.12.



FIGURE 2.12 : Geste de *mano a borsa*

(de Jorio, 1832, cité dans Kendon, 1995, p. 250)

Selon Kendon, ce geste est employé de façon interrogative. Il peut accompagner une question, mais il peut aussi être utilisé sans interrogation avec un sens de mise en doute, de questionnement ou de contestation des propos émis. L'auteur note que ce geste peut se manifester sans parole comme l'expression d'une opinion sur ce qui est discuté (« *je ne crois pas ce qui est dit* »). Le deuxième geste, « *mani giunte* » (Figure 2.13), prend la forme des deux mains ouvertes dont les paumes se touchent, ou presque, comme le geste qui est fait lors de la prière chrétienne :

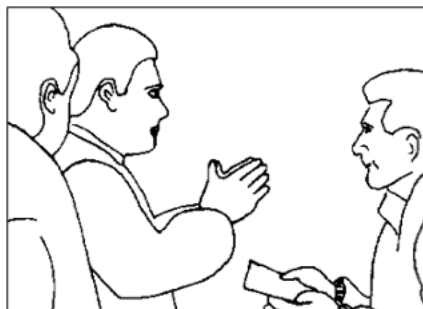


FIGURE 2.13 : Geste de *mani giunte*

(Exemple tiré de Kendon, 1995, p. 261)

Kendon explique que ce geste est produit dans des contextes de requête avec insistance (comme un acte de supplication) et qu'il représente une dénotation d'une situation désespérée, hors de contrôle. Kendon mentionne que ces deux gestes « *semblent rendre visible l'acte illocutoire voulu par le•la locuteur•rice* » (Kendon, 1995, p. 264, notre traduction). Nous pouvons proposer que ces gestes permettent aux locuteur•rices d'exprimer leurs positions simultanément avec les énoncés.

Feyaerts *et al.* (2022) traitent des prises de positions des interlocuteur•rices lors de conversations en dyade en étudiant leurs expressions faciales. Ils-elles se sont intéressé•es aux contextes dans lesquels les expressions faciales sont employées pour exprimer une réaction, pour donner une rétroaction conversationnelle. Dans ces cas, les expressions faciales sont utilisées en concomitance avec : i) des expressions vocales d'évidence (*verbal expressions of obviousness*), du type « bien oui » ou « of course » ; ii) des expressions gestuelles d'évidence (*gestures expressing obviousness*), par exemple le haussement d'épaules ou le hochement de tête ; iii) des amplificateurs vocaux (*verbal amplifiers*), par exemple des gestes réactifs du visage en réponse aux intensificateurs lexicaux (*very, really, incredibly, pretty, super, totally, absolutely, fuckin', freakin'*) ; iv) des hypothèses comiques (*comical hypotheticals*), où les interlocuteur•rices réagissent à la description d'événements comiques. Dans leur étude, Feyaerts *et al.* (2022) identifient quatre expressions faciales, ou unités d'action faciale (*facial action unit*) prototypiques (Figure 2.14).

Ces quatre unités d'action faciale (AU) sont décrites par Rosenberg (1998) selon les muscles utilisés pour produire ces expressions faciales. En suivant l'ordre des unités présentées en Figure 2.14, la

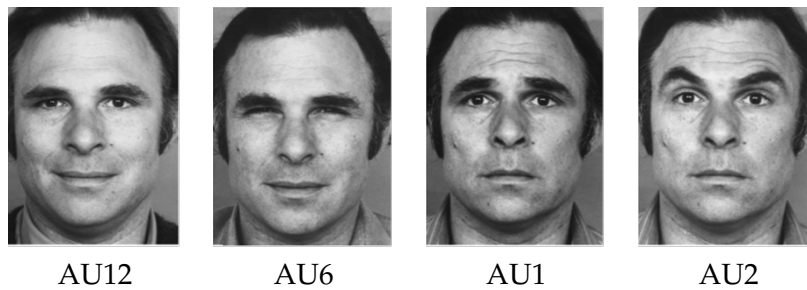


FIGURE 2.14 : Quatre unités d'action faciale

(Exemples tirés d'Ekman *et al.*, 2002, cité dans Feyaerts *et al.*, 2022, p. 13)

première (AU12) représente les commissures des lèvres étirées⁴ (*Lip Corner Puller*), la deuxième (AU6) les yeux plissés ou les joues relevées (*Cheek Raiser*), la troisième (AU1) les sourcils relevés (*Inner Brow Raiser*) et la dernière (AU2) les sourcils relevés (*Outer Brow Raiser*) (Rosenberg, 1998, p. 14). Ces unités d'action faciale sont analysées en tant qu'expression des interlocuteur·rices servant de rétroaction conversationnelle vers le·la locuteur·rice. Cette analyse montre la capacité de produire des expressions faciales afin d'indiquer quelque chose en contexte dyadique. De plus, l'étude de Feyaerts *et al.* (2022), bien que restreinte aux quatre unités d'action faciale de l'interlocuteur·rice, nous amène à la réflexion sur l'implication des CB pour la prise de position, notamment dans la production langagière ainsi que dans les langues des signes, où les CNM peuvent avoir une fonction double, à savoir la fonction grammaticale et la fonction gestuelle, afin de transmettre des signaux communicatifs aux interlocuteur·rices.

2.5.5 Marqueurs dans les langues des signes

En ce qui concerne les langues des signes, Janzen *et al.* (2011) proposent une analyse de l'expression pragmatique de la prise de position en ASL. Ils soutiennent notamment que les modaux **CAN** et **WILL** en ASL peuvent indiquer une mise en saillance intentionnelle de l'information rapportée par le·la ·euse. Pour les auteurs, il s'agit d'une mise en saillance subjective, comme illustré par les énoncés respectivement informatif et suggestif présentés en (36) et (37) :

4. Nous prenons le soin de préciser que cette dénomination en français pour le CB *Lip Corner Puller* est semblable à ce qui est décrit par Dubuisson *et al.* (1999) pour l'étirement de la commissure des lèvres. Celui-ci, selon la description de Dubuisson *et al.*, inclut les dents exposées puisque la bouche est légèrement ouverte, tandis que dans l'exemple ici, les lèvres sont fermées.

(36) JOHN CAN PASS ENGLISH
John can pass English

(37) [JOHN PASS ENGLISH]-top [CAN]-bf/hn
John certainly can pass English!

(Exemples tirés de Janzen *et al.*, 2011, p. 280)

Le marqueur de topicalisation combiné au modal **CAN**, accompagné par le hochement de tête (hn = *head nod*), permettent, en (37), de renforcer le contenu de l’assertion présenté en (36) par l’expression de l’opinion positive de la personne qui signe. Les auteurs ne discutent pas la nature du froncement des sourcils (bf = *brow furrow*), qui n’est pas décrit comme faisant partie du marqueur de prise de position, mais nous nous questionnons à savoir s’il a un rôle à jouer dans l’intensité du renforcement du contenu ou s’il contribue à l’intensité de l’opinion de la personne signeuse comme indicateur de sa prise de position. En revanche, Janzen *et al.* (2011, p. 281) analysent l’emploi des sourcils froncés comme un marqueur qui accompagne les termes interrogatifs (**WHAT, WHY, WHERE**, etc.) et relèvent que ce marqueur peut aussi s’employer pour exprimer des impératives, c’est-à-dire pour donner des commandes pendant que le contact visuel est maintenu avec la personne à qui les commandes sont données. Nous nous demandons si l’exemple (37) en est un de prise de position, même si une forme identique est employée pour accompagner les signes interrogatifs en ASL.

Quant à la classification de Dubuisson *et al.* (1999), les CNM dits « performatifs » (Tableau 2.6) nous paraissent davantage être des indicateurs pragmatiques que les signeur.euses peuvent employer en correspondance avec leurs prises de position sur le sujet dont ils ou elles sont en train de traiter. Autrement dit, ils permettent aux signeur.euses d’ajouter un métacommentaire sur les énoncés signés.

Seulement trois CB sont identifiés par Dubuisson *et al.* (1999) comme ayant une fonction performative, ou pragmatique, à savoir la bouche dépitée (pour exprimer un avis négatif ou un malaise), la moue (pour exprimer un avis contraire ou de la nonchalance) et la lèvre supérieure relevée (pour indiquer la difficulté). Dans le cadre de cette thèse, l’attention est particulièrement donnée aux CB de deux fonctions : i) morphologique (les adverbiaux) et ii) pragmatique (les prises de position). À ce point-ci, nous pouvons retourner aux questions de recherche introduites au chapitre 1.

FORME DU CNM	SENS
Hochement de tête horizontal	Désaccord ou accord sur désaccord
Hochement de tête vertical	Accord ou attention
Haussement d'épaules	Expression d'un peu d'importance
Sourcils relevés	Emphase, hypothèse ou point de vue positif
Sourcils froncé	Malaise, doute, effort ou opposition
Joue gauche/droite gonflé	Incrédulité
Bouche dépitée	Avis négatif ou malaise
Moue	Avis contraire ou nonchalance
Lèvre supérieure relevée	Expression de difficulté

TABLEAU 2.6 : CNM « performatifs » en LSQ

(Dubuisson *et al.*, 1999, p. 431–434)

2.6 Retour aux questions de recherche

Nous reprenons maintenant les questions de recherche présentées dans le chapitre de la problématique. Nous avons abordé les notions des gestes et leurs rôles dans les langues, notamment selon les différentes perspectives dans lesquelles ils sont produits (McNeill, 1992; Parrill, 2012). Nous avons examiné les notions de conventionalité (Kendon, 1988; McNeill, 1992, 2005) et d'enracinement (Gibbs, 2005; Langacker, 1987, 2008) selon lesquelles les unités gestuelles ou non conventionnées peuvent devenir davantage conventionnelles dans un processus d'enracinement. Nous avons aussi discuté la présence de gestes dans les langues des signes et leurs rôles dans les langues (Dubuisson *et al.*, 1999; Emmorey *et al.*, 2000). Par ailleurs, nous avons considéré la proposition de Kendon (2008) sur la gradualité entre les éléments dits linguistiques et gestuels, puisqu'il est difficile de trancher entre les deux de façon catégorielle. Nous avons alors discuté de la gradualité qui existe entre ces deux pôles dans l'énonciation, qu'elle soit signée ou orale. De plus, nous avons vu les particularités dans les langues des signes, à savoir la représentation corporelle (Parisot et Saunders, 2019; Saunders, 2016a), les comportements non manuels (CNM), et plus précisément, les comportements de la bouche (CB) (Crasborn *et al.*, 2008; Dubuisson *et al.*, 1999). Nous avons conclu notre recensions des écrits avec la fonction pragmatique de la prise de position, ou *stance-taking* en anglais

(Du Bois, 2007), en nous penchant sur diverses propositions de la prise de position (prosodique, lexical, morphologique, gestuel et dans les langues des signes).

Cette thèse est, du point de vue descriptif, portée sur l'emploi des CB adverbiaux (morphologiques) et ceux marquant la prise de position (pragmatiques) en LSQ. Nous posons la première question de recherche, avec ses sous-questions :

QUESTION 1

Est-ce que les formes et les fonctions des CB peuvent être définies comme linguistiques et conventionnées ?

- (i) **Est-ce que les CB ont une forme et un sens récurrents chez un même individu et d'un individu à l'autre ?**
- (ii) **Est-ce qu'un même CB, avec ses mêmes fonctions, utilisé dans la perspective du personnage (en contexte de RC) et dans la perspective du·de la narrateur·rice (hors RC), peut avoir un même sens ?**

Cette question de recherche avec ses sous-questions nous amène à mettre en lumière l'emploi des CB morphologiques et pragmatiques en LSQ d'un point de vue explicatif. De plus, une deuxième question de recherche nous permet de proposer une modélisation des CB morphologiques et pragmatiques, qu'ils soient conventionnés ou non dans la grammaire de la LSQ :

QUESTION 2

Comment rendre compte de la dualité gestuelle et linguistique des CB dans un modèle explicatif de la grammaire des langues des signes ?

Comme exposé au chapitre 1, la question 1 sera abordé au chapitre 3 portant sur les démarches méthodologiques afin de décrire les CB en fonction de leur fréquence, du type de discours produit (descriptif, narratif), de la perspective discursive exprimée (dans la RC ou dans la perspective du·de la narrateur·rice), et de la fonction des CB (morphologique, pragmatique). Nous pourrons ensuite répondre à la question 2 avec les résultats recueillis au chapitre 4 et dans la discussion au chapitre 5.

CHAPITRE 3

DÉMARCHES MÉTHODOLOGIQUES

Dans ce chapitre, nous présentons dans un premier temps l'ensemble de données utilisées dans cette thèse et la description des caractéristiques des signeur·euses qui ont produit les données de cet ensemble. Dans un deuxième temps, nous expliquons le processus de transcription effectué pour cette thèse avec la description du codage employé. Dans un troisième temps, nous présentons le traitement des données, qui inclut toutes les variables, et en dernier lieu, nous discutons les démarches pour l'analyse statistique réalisée avec l'analyse des correspondances multiples afin de déterminer s'il y a des relations entre les variables issues de l'ensemble des données.

3.1 Ensemble de données et caractéristiques des signeur·euses

Afin de répondre au premier objectif formulé au chapitre 1, nous avons choisi de travailler à partir de données issues de récits de signeur·euses natif·tives de la LSQ. Ceci nous servira à identifier et à analyser les occurrences de comportements de la bouche (CB) qui sont naturellement produits dans deux types de contextes discursifs (narratif et descriptif). L'ensemble de données que nous utilisons pour cette analyse est issu du corpus Marqspat (Parisot *et al.*, 2011) et est constitué de douze discours élicités par trois signeuses natives de la LSQ, incluant six discours factuels et six discours emphatiques. Le Tableau 3.1 présente un résumé des caractéristiques de notre ensemble de données.

Ces discours ont été produits à partir du visionnement de quatre stimuli vidéos suivis de la consigne suivante : « *Raconte-moi ce que tu as vu à l'écran tout à l'heure.* » Les stimuli que nous avons considérés sont deux situations parmi les 44 saynètes du corpus Marqspat : un peintre réalisant une nature morte, incluant deux personnages, et une cliente se choisissant des chaussures dans un magasin de chaussures, incluant trois personnages. Les stimuli ne comportaient aucun apport linguistique, ni en LSQ ni en français oral ou écrit. Ces deux histoires se déclinent en une version avec rebondissements, que nous avons nommée narrative (emphatique), et une version présentant un enchaînement mécanique et neutre d'évènements, que nous avons nommée descriptive (factuelle). Nous avons choisi cet ensemble afin de pouvoir décrire la fréquence des CB ainsi que de considérer les variables énumérées dans notre premier objectif descriptif, notamment le

STIMULI		PARTICI- PANTE 7	PARTICI- PANTE 13	PARTICI- PANTE 24	NOMBRE DE RÉCITS
Narratif	Peintre	767 secondes	451 secondes	197 secondes	3
	Magasin de chaussures	848 secondes	1161 secondes	235 secondes	3
Descriptif	Peintre	288 secondes	272 secondes	100 secondes	3
	Magasin de chaussures	482 secondes	384 secondes	158 secondes	3
TEMPS DE PRODUCTION		2386 secondes	2267 secondes	689 secondes	5342 sec / 12 récits

TABLEAU 3.1 : Nombre et temps de discours avec l'ensemble de données

type de discours (narratif ou descriptif), la perspective discursive sous laquelle sont produits les CB (narratrice ou de l'actant) et, finalement, leur fonction (morphologique ou pragmatique).

Bien qu'il n'existe pas à proprement parler de comparaison entre une langue des signes et une langue orale sur la somme des données produites en regard du temps de production, il a été établi que les couches possibles de superposition des articulateurs permettent la production de plusieurs informations grammaticales temporellement simultanées (Klima et Bellugi, 1975). De plus, notre ensemble de données est constitué de quatre récits produits par trois participantes, pour un total de 12 récits. Les signeur·euses ayant produit les discours de notre sous-ensemble sont trois Sourd·es natif·ives de la région de Montréal, recrutées dans le cadre du projet Marqspat en fonction des critères établis par Parisot *et al.* (2011) :

- Être sourd·e de naissance ;
- Avoir la LSQ comme langue première ;
- Être né·e au Québec ;
- Être âgé·e entre 20 et 50 ans ;
- Ne pas avoir de handicap moteur ou intellectuel.

Pour l'ensemble des données pour cette thèse, nous avons introduit un critère supplémentaire que les participant·es doivent avoir des parent·es sourd·es. Notre étude est descriptive et, bien que

nos analyses portent sur un petit nombre de signeur·euses, elles pourront servir de canevas et fournir des pistes pour une expérimentation à plus grande échelle. Il n'existe aucune description systématique de la fréquence, des formes ou des fonctions des comportements de la bouche dans le discours de signeur·euses LSQ, et les connaissances actuelles sur le sujet sont très sommaires.

3.2 Transcription et codification de l'ensemble de données

Le plan d'annotation des données discursives a été défini afin de répondre au premier objectif de la recherche sur la description. Nous avons d'abord identifié les éléments associés directement aux comportements de la bouche, soit leur forme, leur fonction et leur sens. Nous avons ensuite identifié les éléments discursifs susceptibles d'avoir une incidence sur la description, la perspective discursive et les contextes de RC.

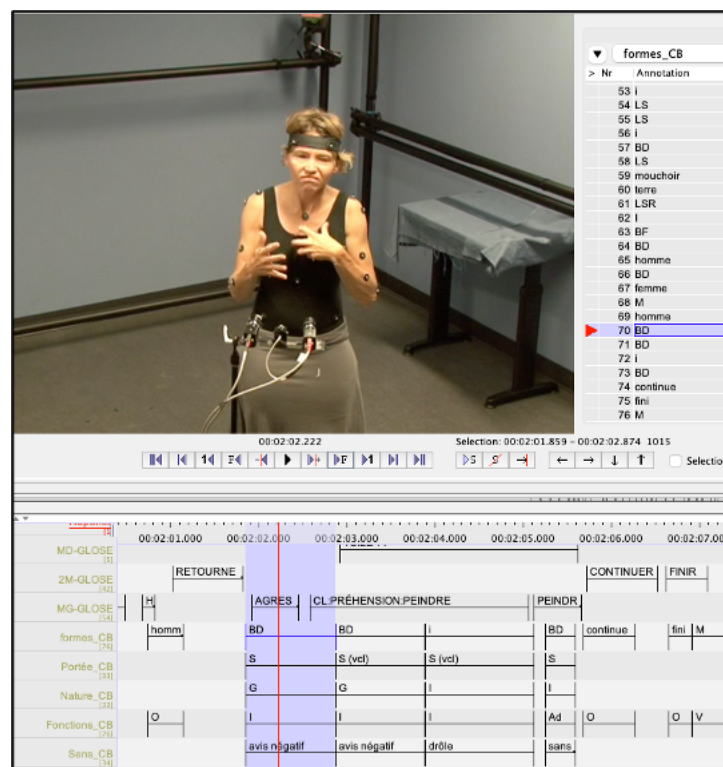


FIGURE 3.1 : Exemple des annotations dans le logiciel ELAN

Nous avons choisi de distinguer ces deux derniers éléments en ce que nous postulons qu'il est possible d'utiliser un CB dans la perspective de la narratrice en concomitance à la production

d'une structure de RC qui reprend la perspective de l'actant (voir l'explication de l'exemple (18) présentée à la section 2.4.1).

Le logiciel ELAN (Crasborn et Sloetjes, 2008) nous a permis de transcrire la production des signeurs-euses en fonction de leur déroulement dans le temps et de l'action simultanée produite par les différents articulateurs impliqués. Ce logiciel permet une représentation multicouche de l'information et peut ainsi révéler les correspondances temporelles des variables décrites.

Six lignes sont consacrées à l'annotation des CB (forme, portée, nature, fonction, sens, perspective exprimée), et deux lignes annotent les segments de RC, soit la portée du segment et son type (complet ou partiel). Nous décrivons ces variables dans la section 3.3. Nous utilisons une annotation des formes des CB adaptée des codes proposés par Dubuisson *et al.* (1999), comme illustré dans le Tableau 3.2.

FORMES DE CB	CODES DE DUBUISSON <i>et al.</i> (1999)	CODES UTILISÉES DANS DE PROJET
Bouche béante	BB	BB
Bouche dépitée	$\cap$	BD
Moue	M	M
Bouche fermée tendue	BF	BF
Commissures des lèvres étirées	i	i
Expiration	Pf	Pf
Lèvre supérieure relevée	Ω	LSR
Langue sortie	LS	LS
Gonflement des joues	JG	JG
Joues aspirées	–	JS

TABLEAU 3.2 : Formes des CB

La ligne d'annotation de la portée du CB permet d'indiquer l'élément sur lequel celui-ci porte, soit un geste, un signe (syntagme nominal ou syntagme verbal) ou une phrase, alors que la nature du CB est annotée en fonction du fait que le CB est produit, ou non, comme une partie de l'expression faciale globale.

3.3 Le traitement des données

Les annotations consignées dans ELAN ont été reproduites dans une mégagrille d'analyse Excel. Les données ainsi extraites en ont permis le traitement statistique. La mégagrille comporte cinq types d'informations. La première partie de la grille, telle que présentée au Tableau 3.3, fait état des informations identificatrices, soit le numéro d'identification du CB (#ID), le numéro d'identification de la participante et le numéro de la vidéo de laquelle est issu le CB. Chaque récit de chaque signeur·euse du corpus Marqspat est consigné dans un fichier vidéo qui possède un numéro propre. Nous assignons aussi un numéro d'identification à chaque CB, permettant ainsi de revenir aisément au contexte de production. Cette précaution facilitera l'identification et le traitement des données pour la préparation du test de grammaticalité, qui sera présenté à la prochaine section.

#ID	CODE DE PARTICIPANT·E	#VIDÉO	FORMES
1.	Identification de	Identification de la vidéo	BB
2.	participante dans le Projet	du corpus tiré du Projet	BD
3.,	Marqspat	Marqspat	BF
etc.			i
			M
			LSR
			LS
			JG
			JS

TABLEAU 3.3 : Identification des données

Chacun des CB analysés dans cette thèse est décrit et illustré en Figure 3.2. La deuxième partie de la mégagrille inclut la description des degrés de configurations physiologiques attribuables aux CB (Figure 3.3), comme le résumé dans le Tableau 3.4. La troisième partie de la mégagrille inclut la description des variantes attribuables aux CB, soit les variables fonctionnelles et leurs effets de sens (Tableau 3.5).

FORMES DE CB	IMAGE	DESCRIPTION
Bouche béante (BB)		La bouche est largement ouverte qui est distincte à la bouche bée où la mâchoire inférieure est pendante.
Bouche dépitée (BD)		Les coins de la bouche sont tirés vers le bas.
Moue (M)		Les lèvres sont jointes et avancées.
Bouche fermée tendue (BF)		Quand la bouche est fermée et tendue, les lèvres sont serrées et peu visibles et plis se produisent aux commissures des lèvres.
Commissures des lèvres étirées (i)		Lorsque les commissures des lèvres sont étirées, des plis se produisent aux commissures et les lèvres sont légèrement ou très légèrement disjointes.
Expiration (Pf)		Lorsqu'il y a expiration, les lèvres sont très légèrement entrouvertes et on perçoit un souffle d'air qui s'en échappe.
Lèvre supérieure relevée (LSR)		La bouche est ouverte et sa lèvre supérieure est relevée et retroussée.
Langue sortie (LS)		Lorsque la langue est sortie, la bouche est plus ou moins grande ouverte et la langue repose sur le bord de la lèvre inférieure.
Joues gonflées (JG)		Lorsque les deux joues sont gonflées, la bouche est close mais les lèvres ne sont pas serrées et elles laissent échapper un souffle d'air.
Joues aspirées (JS)		Au contraire aux joues gonflées, la bouche est close et les lèvres sont serrées, et la bouche est aspirée afin de faire la succion des joues.

FIGURE 3.2 : Fonctionnement des comportements de la bouche

(Les exemples et les images, sauf les joues aspirées, sont tirés de Dubuisson *et al.*, 1999)

MOUVEMENT LATÉRAL D'ÉTIREMENT DES LÈVRES	MOUVEMENT VERTICAL DES COMMISSURES DES LÈVRES	MOUVEMENT TRANSVERSAL DE PROTRUSION DES LÈVRES	MOUVEMENT D'OUVERTURE DES LÈVRES
2 : très étiré 1 : étiré 0 : neutre -1 : pincé	2 : très bas 1 : bas 0 : neutre -1 : haut -2 : très haut	2 : très prononcé 1 : prononcé 0 : neutre -1 : rentré	2 : grand ouvert 1 : ouvert 0 : neutre -1 : pincé

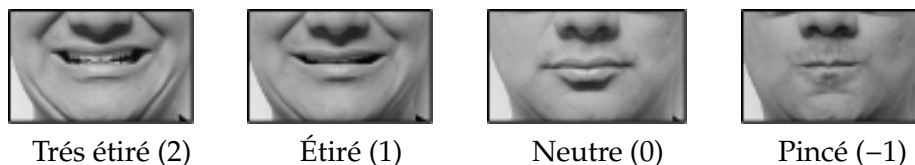
MOUVEMENT DE GONFLEMENT / SUCCION DES LÈVRES	MOUVEMENT D'EXPULSION DE L'AIR ENTRE LES LÈVRES FERMÉES	MOUVEMENT DE LA LANGUE
1 : gonflé 0 : neutre -1 : aspiré	2 : forte expiration 1 : expiration 0 : neutre	2 : complètement sortie 1 : légèrement sortie 0 : neutre

TABLEAU 3.4 : Structures physiologiques des CB

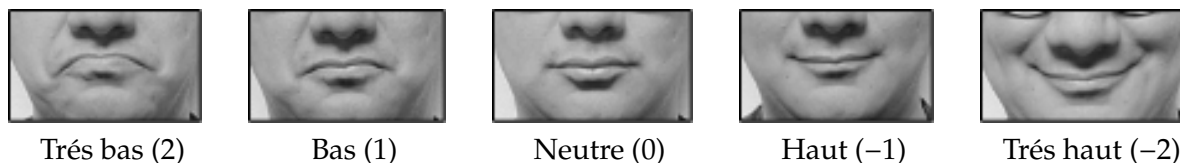
FONCTIONS	EFFETS DE SENS	PORTÉE
Ad : adverbiale PP : prise de position	C : constat Pc : précaution In : intensité Do : désordre D : doute I : ironie	SNSV : syntagmes nominal et verbal SV : syntagme verbal SVSV : deux syntagmes verbaux SVSVSV : trois syntagmes verbaux P : phrase G : geste

TABLEAU 3.5 : Description des données

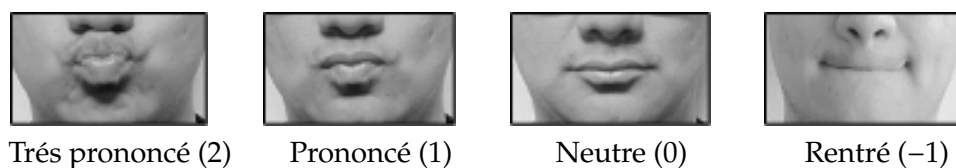
La quatrième partie de la mégagrille (Tableau 3.6) permet d'indiquer si un autre CNM du visage est produit en concomitance avec le CB. Cela nous permet de voir si d'autres CNM sont présents même si le CB est analysé comme indépendant, par exemple si la tête est repositionnée et si les comportements des sourcils (relevés ou froncés), des yeux (fermés, plissés ou grands ouverts), du nez (plissé) et du menton (avancé ou reculé) sont produits simultanément à une production d'un CB analysé. De plus, l'effet souriant est traité ici parce qu'il est aussi possible de le superposer à un autre CB, notamment avec le haussement des joues et le plissement des yeux. Une étude d'Émond



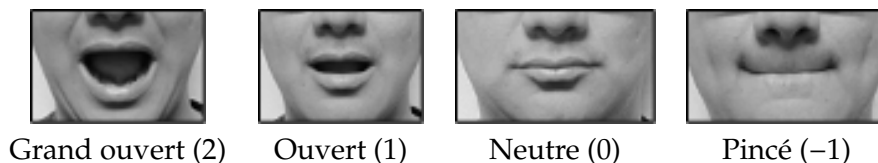
(a) Mouvement latéral d'étirement des lèvres



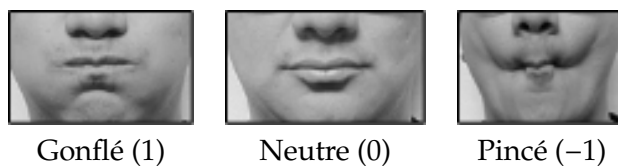
(b) Mouvement vertical des commissures des lèvres



(c) Mouvement transversal de protrusion des lèvres



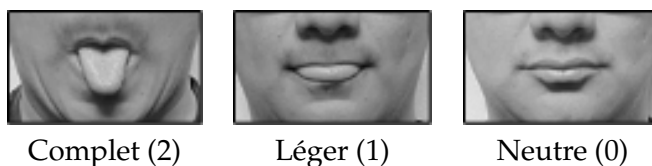
(d) Mouvement d'ouverture des lèvres



(e) Mouvement de gonflement/aspiration des joues



(f) Mouvement d'expulsion de l'air entre les lèvres fermées



(g) Mouvement de la langue

FIGURE 3.3 : Configurations physiologiques attribuables aux CB

(2014) sur la parole souriante constate que la présence du sourire est perçue quand le sourire est superposé sur la parole, et que les auditeur·rices non spécialisé·es sont capables de le remarquer. La présence de l'effet souriant est notée dans l'ensemble des données afin d'être incluse dans l'analyse.

TÊTE	SOURCILS	YEUX	NEZ	MENTON	EFFET SOURIANT
1 : présente 0 : absente	1 : présents 0 : absents	1 : présents 0 : absents	1 : présent 0 : absent	1 : présent 0 : absent	1 : présent 0 : absent

TABLEAU 3.6 : Présence des CNM du visage produit avec les CB analysés

La cinquième et dernière partie de la grille (Tableau 3.7) présente une description des caractéristiques discursives du contexte dans lequel les comportements de la bouche ont été prélevés : le type de discours, la structure de RC et, le cas échéant, le type de RC.

TYPE DE DISCOURS	RC	TYPE DE RC
D : descriptif N : narratif	0 : hors RC 1 : en RC	1 = complet 2 = partiel

TABLEAU 3.7 : Contexte des données

Les informations dans cette mégagrille nous permettent d'analyser les données et leurs correspondances avec les variables identifiées dans cette thèse, en particulier avec l'analyse statistique dans le logiciel R (R Core Team, 2023).

3.4 Analyse statistique

Compte tenu du caractère exploratoire de cette thèse, portant sur l'emploi des CB adverbiaux et de ceux qui expriment la fonction pragmatique de la prise de position, et considérant le nombre important de variables analysées, qui sont de nature catégorielle, nous proposons d'utiliser une analyse des correspondances multiples (ACM). Cette analyse nous permet de mesurer la relation entre les variables et, avec le croisement de plusieurs variables, de faire émerger des correspondances (Sourial *et al.*, 2010). Avec cette approche statistique, il est possible d'identifier s'il y a des

correspondances entre les catégories des variables de forme, de fonction, de sens et de contexte dans la distribution des CB produits dans des discours LSQ.

Dans l’objectif de présenter une analyse de la distribution des CB adverbiaux et de la prise de position en fonction de leur fréquence, du type de discours produits et de la perspective discursive exprimée, nous avons utilisé le package FactoMineR (Lê *et al.*, 2008), qui nous permet d’utiliser le modèle de l’ACM dans le logiciel R (R Core Team, 2023). Pour pouvoir utiliser l’ACM, nous avons identifié les variables qui sont qualificatives et illustratives (supplémentaires). Les variables qualificatives sont les variables choisies en tant qu’actives pour l’analyse, soit celles qui contribuent directement à la création des axes des dimensions, tandis que les variables supplémentaires sont celles qui enrichissent l’interprétation des facteurs dans l’ACM (Di Franco, 2016).

VARIABLES QUALIFICATIVES	VARIABLES ILLUSTRATIVES
Formes des CB	Description physiologique des CB
Fonctions	Degré de sens
Types de discours	Présence d’autres CNM du visage
Catégories sémantiques	Présence de la RC
Portée	Type de RC
	Participant-es

TAB LEAU 3.8 : Variables qualificatives et illustratives

Chaque variable est mise en lumière pour établir leurs correspondances dans l’ACM. Avec chaque correspondance, une analyse est effectuée avec une ANOVA unidirectionnelle afin de déterminer si la variable en jeu est statistiquement significative dans l’analyse. Si l’ANOVA unidirectionnelle indique que la correspondance est significative et s’il y a plus que deux éléments analysés dans une variable, par exemple les formes de CB, une analyse post-hoc (le test de Tukey HSD) est effectué. Le dernier nous aide à déterminer quelles correspondances entre plusieurs éléments (p. ex. les différentes formes des CB) sont considérées significatives, nous permettant ainsi de localiser les éléments importants pour l’analyse dans cette thèse.

CHAPITRE 4

RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats de base des CB et les résultats provenant de l'analyse statistique afin d'appuyer notre analyse exploratoire des CB. Pour l'analyse statistique, l'analyse des correspondances multiples (ACM) a été effectuée avec les variables identifiées dans le chapitre précédent, à savoir les variables qualificatives (section 4.1) et les variables illustratives (section 4.2).

4.1 Description des variables qualificatives

Dans l'ensemble des douze récits décrits dans cette thèse, nous avons répertorié 135 occurrences des dix CB de base, porteurs d'une fonction adverbiale ($n=101$) ou d'une prise de position pragmatique ($n=34$), et se trouvant dans un contexte discursif narratif ($n=89$) ou descriptif ($n=46$).

L'analyse des correspondances multiples révèle les variables impliquées dans la construction des axes de dimensions qui représentent les correspondances entre les variables qualificatives (les formes de CB, leurs fonctions, les types de discours dans lesquels ils se trouvent, leur effet de sens et leur portée), indiquées en rouge, et les variables illustratives (variation de forme, degré de sens, concomitance avec d'autres comportements non manuels, intégration à une représentation corporelle (RC), type de RC et participant·es), représentées en vert. Rappelons que les variables qualificatives contribuent directement à la formation des dimensions (ou les axes) et que les variables illustratives en enrichissent l'interprétation (Di Franco, 2016).

Comme représenté à la Figure 4.1, les deux variables qualificatives qui sont projetées directement sur chacune des deux dimensions, ou axes, sont la fonction des CB (morphologique et pragmatique) et le type de discours (descriptif et narratif). Les variables en rouge sont qualificatives, tandis que celles en vert sont illustratives. L'analyse globale de la ACM réalisée pour cette thèse est présentée dans Annexe C, résumant toutes les analyses générées par le package FactoMineR dans le logiciel R à titre de référence.

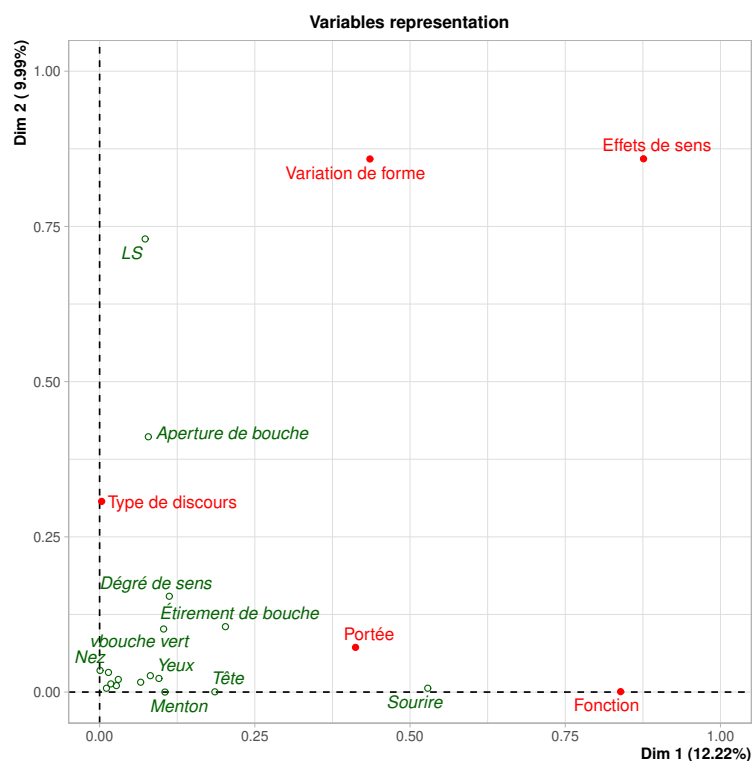


FIGURE 4.1 : Projection des variables

4.1.1 Les comportements de la bouche dans le corpus

La Figure 4.2 présente les dix CB identifiés dans l'ensemble de données décrit. Ces CB peuvent être employés comme des adverbes, comme dans la Figure 4.3, et comme des marqueurs de prise de position qui révèlent l'opinion du/de la signeur/euse sur un évènement ou un personnage, comme dans la Figure 4.4.¹

4.1.2 Distribution des CB selon la variable « fonction »

Comme illustré à la Figure 4.5, les 135 occurrences de CB expriment principalement une modification adverbiale et, dans une moindre proportion, un acte illocutoire de prise de position pragmatique.

L'ACM (voir Figure 4.6) a permis de relever une différence entre ces deux fonctions. Les deux ellipses de confiance représentant les deux fonctions projetées sur la dimension 1, à gauche en bleu

1. Voir l'Annexe B pour une liste des configurations manuelles qui apparaissent dans les transcriptions



FIGURE 4.2 : Les comportements de la bouche du corpus



RC : cliente_a

CB : LS (adverbial)

3_a–[VCLE :/1s/ : trébucher]

(La cliente) a trébuché (sur les boîtes, lui faisant perdre l'équilibre.)

FIGURE 4.3 : Un exemple d'un comportement de la bouche adverbial dans une phrase en LSQ

pour les CB adverbiaux et à droite en jaune pour les CB associés à la prise de position, montre une distance visible entre les deux fonctions. Une ANOVA unidirectionnelle a été effectuée, avec la dimension 1 comme variable dépendante et les fonctions comme variables indépendantes, dans



RC : cliente_a

CB : BF (prise de position)

1_a-PARTIR

(Et la femme) partait (ce que je perçois comme drôle).

FIGURE 4.4 : Un exemple d'un comportement de la bouche de prise de position pragmatique dans une phrase en LSQ

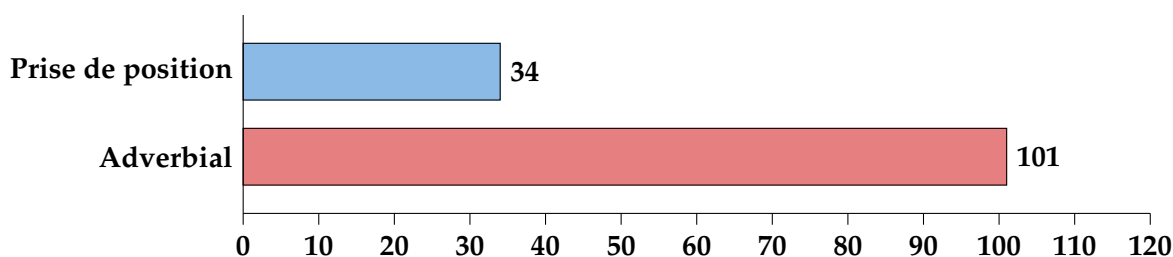


FIGURE 4.5 : Les deux fonctions des CB

le but de déterminer leur signification. Le résultat de cette analyse statistique confirme que une différence significative entre les deux fonctions ($F(1, 133) = 693,972, p < 0,001, l'eta^2 = 0,839$) mettant en évidence une variation considérable (eta^2) qui illustre la distinction entre ces deux fonctions, en particulier en ce qui concerne les CB. Ainsi, nous pouvons considérer la dimension 1 comme représentative de la variable fonction pour les analyses subséquentes de ce chapitre.

Comme illustré au Tableau 4.1, les dix comportements de la bouche correspondent dans le corpus à une fonction adverbiale (JG, JS, LS et M), à une fonction illocutoire de prise de position (BB, LSR) ou sont bifonctionnels en ce qu'ils occupent parfois un rôle adverbial et parfois une prise de position (BD, BF, i, Pf).

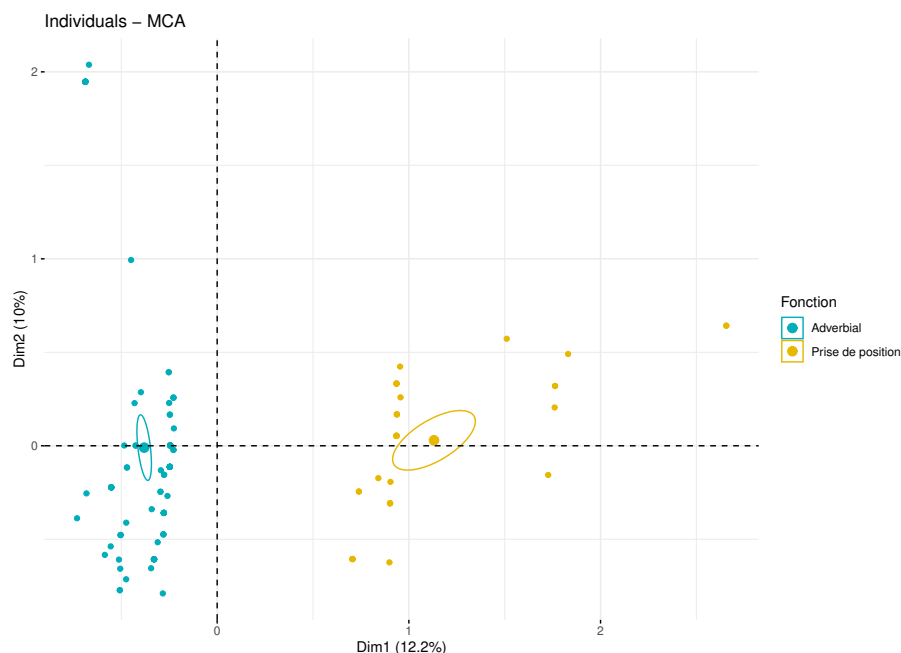


FIGURE 4.6 : Représentation de la variable fonction

Les seuls CB typiquement adverbiaux dans notre ensemble de données sont **JG** et **JS**. Le nombre d'occurrences étant trop petit pour établir des généralités, nous avons sondé l'acceptabilité de l'utilisation de **JG** avec un rôle de prise de position auprès de deux signeuses natives afin de vérifier si des signeur.euses de la LSQ accepteraient l'utilisation de **JG** en contexte prise de position. Cette élicitation nous a permis de vérifier si ce CB est adverbial par nature ou s'il l'est accidentellement dans notre corpus. Sur une même base syntaxique (voir (38)), nous avons fait varier avec l'ajout de **JG** :

CB : **JG**

- (38) $3_a-[VCLE : /1^s / : \textbf{INDIVIDU-SE-DÉPLACER}]_{(x-y)}$
 * « Une personne arrive. »

Les deux signeuses natives de la LSQ jugent cette phrase agrammaticale en insistant sur le fait que **JG** a besoin de s'associer à quelque chose de quantifiable (beaucoup, très). Elles ont proposé une correction possible en expliquant que le•la signeur.euse devrait produire des informations au début afin d'expliquer que cette personne a un corps massif afin de rendre la signification de **JG** plus cohérente dans cette phrase inventée. Un autre type de classificateur serait utilisé et l'ajout de **JG** deviendrait « Une très grande personne arrive ». Les réponses de ces deux vérificatrices soulignent l'idée que **JG** ne peut être interprété comme une prise de position du•de la narrateur•rice.

	ADVERBE	PRISE DE POSITION	TOTAL
Bouche béante (BB)	–	3	3
Bouche dépitée (BD)	38	17	55
Bouche fermée tendue (BF)	21	7	28
Commissures des lèvres (i)	11	5	16
Joues gonflées (JG)	5	–	5
Joues aspirées (JS)	1	–	1
Langue sortie (LS)	10	–	10
Lèvre supérieure relevée (LSR)	–	1	1
Moue (M)	12	–	12
Expiration (Pf)	3	1	4
TOTAL	101	34	135

TABLEAU 4.1 : Distribution des formes de CB selon leurs fonctions

Nous avons fait le même exercice d’éllicitation pour les deux CB qui expriment seulement une prise de position pragmatique dans l’ensemble des données, **BB** et **LSR**. Superposés en tant qu’adverbes à la phrase ci-dessous, l’interprétation est jugée agrammaticale par les deux signeuses natives.

- (39) $3_a-[VCLE : /1^s / : \textbf{INDIVIDU-SE-DÉPLACER}]_{(x-y)}$
 « Une personne arrive. »

La phrase produite avec un regard sur l’interlocuteur, comme c’est le cas pour les productions adverbiales, est jugée agrammaticale, tant pour **BB** que pour **LSR**. Les yeux doivent obligatoirement porter sur le classificateur, en ce qu’il ne peut s’agir que d’un jugement sur le personnage. Il ne peut en aucun cas s’agir d’un CB qui modifie le verbe. Elles confirment que si le regard est sur le VCLE représentant la personne, il sera davantage associé avec la prise de position du•de la signeur•euse plutôt qu’adverbial puisque **BB** est davantage associé avec une surprise ou une imprévisibilité d’une personne tandis que **LSR** est lié avec une opinion négative sur quelque chose (soit de la perspective de l’actant ou celle du•de la signeur•euse pour les deux CB susmentionnés). Le regard sur l’interlocuteur dans les deux cas est agrammatical et en aucun cas, les deux CB ne peuvent recevoir une lecture adverbiale.

Les exemples présentés à la Figure 4.7 illustrent une utilisation adverbiale des quatre CB bifonctionnels, et ceux présentés à la Figure 4.8 illustrent une utilisation de prise de position pragmatique de ces mêmes CB.



RC : artiste_a

CB : **BD** (adverbial)

1_a–**PEINTRE**

L'artiste continue de peindre (sans incident).

(a)



RC : vendeur_a

CB : **BF** (adverbial)

HOMME_a 1_a–**PRENDRE**–6_{b(x-1)} 1_a–**PORTER**–6_{b(x-y)} 1_a–**DONNER**–3_{c(1-y)}

Le vendeur a pris une paire des chaussures et l'a donnée à la cliente.

(b)



RC : cliente_a

CB : i

1_a–[VCLP : /5^c / : **PRENDRE**]–6_{b(x-1)} 1_a–**LANCER**–6_{b(1-y)}

La cliente a pris et lancé les chaussures agressivement.

(c)



CB : Pf

TABLE_a ORANGE_b NAPPE_b TABLE_a

Il y avait une table avec une nappe orange qui est fine.

(d)

FIGURE 4.7 : Quatre exemples de comportements de la bouche adverbiaux



RC : femme_a

CB : BD

3_b—**MARCHER**_(x-y)

(La femme) marchait curieusement en se dirigeant ailleurs.

(a)



RC : cliente_a

CB : BF

1_a—**PARTIR**_(1-x)

(Et la femme) partait (ce que je perçois comme drôle).

(b)



RC : cliente_a

CB : i

[geste] 1_a–**REGARDER**–6_{b(1-x)}

(La cliente) était enthousiaste en cherchant les chaussures (ce que je trouve drôle).

(c)



RC : cliente_a

CB : Pf

3_a–**MARCHER**_(x-y) 3_a–**S'ASSEOIR**_(y)

(La cliente) arrivait et s'asseyait au magasin (de façon comique selon moi).

(d)

FIGURE 4.8 : Quatre exemples de comportements de la bouche de prise de position

Les comportements les plus fréquents, les deux fonctions confondues, sont la bouche dépitée (**BD**), la bouche fermée tendue (**BF**) et les commissures des lèvres étirées (**i**). On note au Tableau 4.2 que bien que le nombre d'occurrences soit plus grand pour la fonction adverbiale, le ratio de ces trois CB est égal ou plus important lorsque considéré proportionnellement sur le total par fonction.

	ADVERBE	PRISE DE POSITION
Bouche béante (BB)	0,38 (38/101)	0,50 (17/34)
Bouche dépitée (BD)	0,21 (21/101)	0,21 (7/34)
Commissures des lèvres (i)	0,11 (11/101)	0,15 (5/34)

TAB LEAU 4.2 : Distribution comparée de BD, BF et i sur le total des occurrences par fonction (en ratio)

Les tests post-hoc de Tukey HSD permettent de déterminer la significativité de la relation entre les dix formes et chaque dimension, soit les fonctions (dimension 1) et les types de discours (dimension 2). Le Tableau 4.3 indique la significativité entre les formes des CB révélée par le test de Tukey HSD pour chaque croisement binaire de CB. Les correspondances en jaune illustrent la différence significative entre les formes et leurs fonctions.

	BB									
BD	S		BD							
BF	S	NS		BF						
i	S	NS	NS		i					
JG	S	NS	NS	NS		JG				
JS	S	NS	NS	NS	NS		JS			
LS	S	S	S	S	NS	NS		LS		
LSR	NS	NS	NS	NS	S	NS	S		LSR	
M	S	S	S	NS	NS	NS	NS	S		M
Pf	S	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS

TAB LEAU 4.3 : Résultats du test de Tukey HSD sur les formes de CB (Dim 1)

Concernant les différents CB, l'analyse des correspondances multiples montre que les quatre CB identifiés comme adverbiaux seulement (**JG**, **JS**, **LS** et **M**) s'opposent à ceux identifiés comme mar-

queurs de prise de position seulement (**LRS**, **BB**), hormis pour JS qui se distingue uniquement de **BB** et non de **LSR**.

Bien que la prise de position soit assez peu représentée par l'utilisation du comportement de la bouche dans l'ensemble des données, une élicitation de données permet d'appuyer la spécialisation de **LSR** et de **BB** comme marqueurs de prise de position, et de **JG**, **JS**, **LS** et **M** comme CB adverbiaux, comme illustré dans le Tableau 4.1.

4.1.3 Distribution des CB selon la variable « type de discours »

Bien que le nombre de CB soit considérablement plus élevé dans le discours narratif que dans la description d'enchaînement mécanique d'événements, la fréquence plus importante de la fonction adverbiale comparativement à la prise de position est révélée dans les deux types de discours.

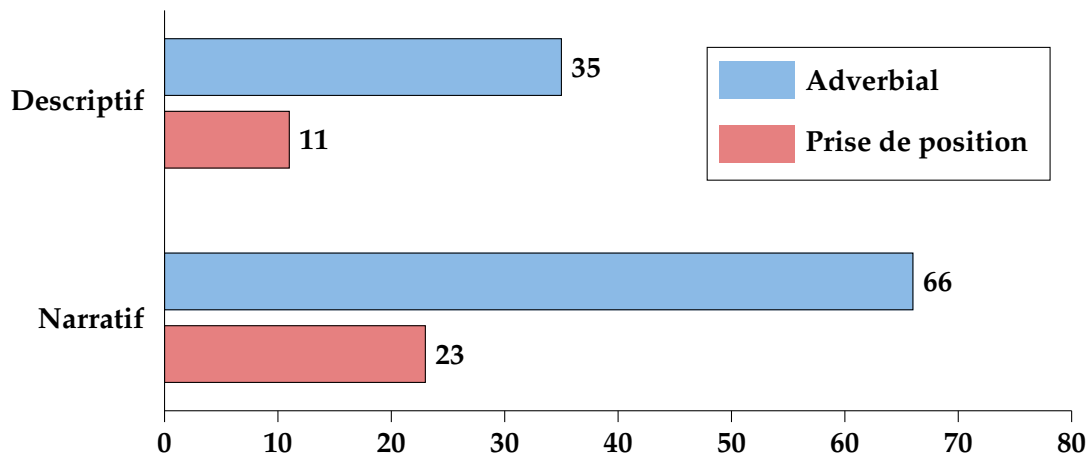


FIGURE 4.9 : Distribution des CB selon leurs fonctions et leurs types discursifs

En effet, la distribution des CB dans l'ensemble de données montre un écart comparable de la distribution de leurs fonctions pour chacun des types de discours, tel qu'illustré au Tableau 4.4, où les CB adverbiaux se répartissent en une proportion de 0,35/0,65 respectivement entre les discours descriptifs et narratifs, pour une distribution de 0,32/0,68 pour les CB pragmatiques de prise de position. La distribution entre deux types de discours est similaire pour les deux fonctions.

Suivant la dimension 2 dans la Figure 4.10, la distance visible entre les deux ellipses de confiance illustre la distinction entre la distribution des CB selon les deux types de discours. Comme pour

	CB ADVERBIAUX	CB DE LA PRISE DE POSITION	TOTAL
Descriptif	0,35 (35/101)	0,32 (11/34)	0,34 (46/135)
Narratif	0,65 (66/101)	0,68 (23/34)	0,66 (89/135)
TOTAL	101	34	135

TABEAU 4.4 : Distribution des CB selon les fonctions et les types de discours (en ratio)

la variable fonction attribuée à la dimension 1 à la section précédente, nous constatons que la dimension 2 est liée aux types de discours : l'ellipse turquoise, située dans le bas de la dimension 2, représente les CB produits dans les discours descriptifs, et l'ellipse en jaune, plus haut sur la dimension 2, est construite à partir des CB produits dans les discours narratifs.

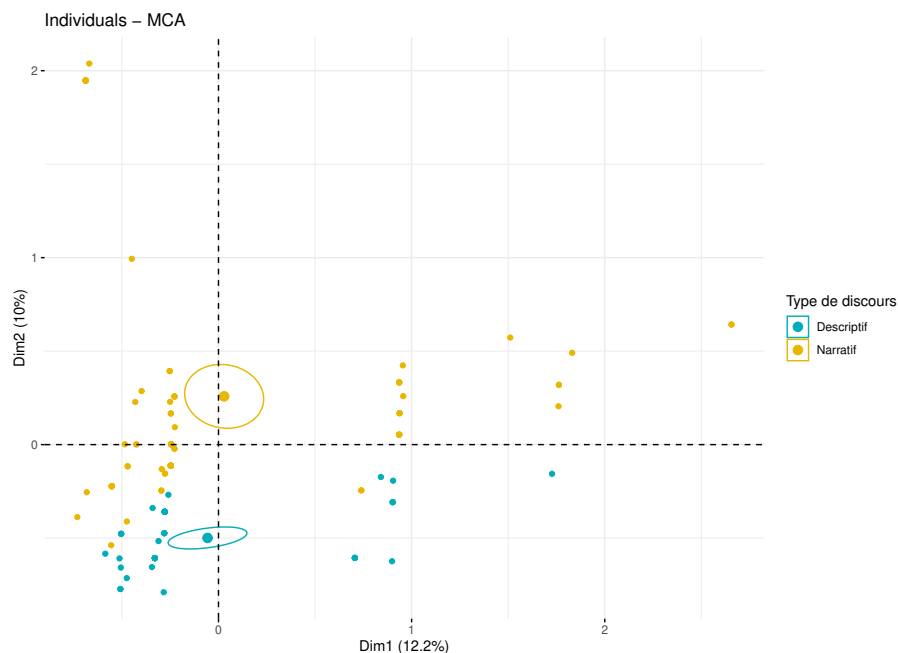


FIGURE 4.10 : Représentation de la variable des types de discours

Cette analyse permet d'interpréter la dimension 2 (Dim 2) comme étant liée aux types de discours. Une ANOVA unidirectionnelle, avec la dimension 2 comme variable dépendante et les types de discours (descriptif ou narratif) comme variables indépendantes, confirme la distinction entre les deux types de discours ($F(1, 133) = 58,953, p > 0,001, l'\eta^2 = 0,307$). L'établissement de la signification

de ces deux dimensions servira à interpréter les résultats de l'ACM pour les autres variables décrites dans ce chapitre.

Le Tableau 4.5 ci-dessous présente la distribution des CB par type de discours et montre qu'on observe une variété plus importante de CB dans le discours narratif. De plus, quatre des dix formes (**BB**, **i**, **LS** et **LSR**) sont exclusivement observées dans le discours narratif, alors que seul **JS** est observé uniquement dans le discours descriptif. **BD** est le comportement le plus fréquent dans les deux types de discours, et semble proportionnellement plus présent dans le discours descriptif (ratio de 0,59 de tous les CB descriptifs) que narratif (0,31 de tous les CB narratif).

	DESCRIPTIF	NARRATIF	TOTAL
Bouche béante (BB)	–	0,03 (3/89)	0,02 (3/135)
Bouche dépitée (BD)	0,59 (27/46)	0,31 (28/89)	0,41 (55/135)
Bouche fermée tendue (BF)	0,24 (11/46)	0,19 (17/89)	0,21 (28/135)
Commissures des lèvres (i)	–	0,18 (16/89)	0,12 (16/135)
Joues gonflées (JG)	0,06 (3/46)	0,02 (2/89)	0,04 (5/135)
Joues aspirées (JS)	0,02 (1/46)	–	0,01 (1/135)
Langue sortie (LS)	–	0,11 (10/89)	0,07 (10/135)
Lèvre supérieure relevée (LSR)	–	0,01 (1/89)	0,01 (1/135)
Moue (M)	0,02 (1/46)	0,12 (11/89)	0,09 (12/135)
Expiration (Pf)	0,06 (3/46)	0,01 (1/89)	0,03 (4/135)
TOTAL	46	89	135

TABLEAU 4.5 : Distribution des formes des CB en fonction du type de discours (en ratio)

L'ANOVA unidirectionnelle effectuée en appui à l'ACM, comme illustrée dans la Figure 4.11, indique un résultat significatif avec p -valeur inférieure à 0,0001 ($F(9, 125) = 10,709$, $p < 0,0001$, $\eta^2 = 0,435$) pour la dimension 1 (liée à la fonction des CB). Quant à la dimension 2 (liée au type de discours), le résultat est aussi significatif ($F(9, 125) = 84,384$, $p < 0,001$, $\eta^2 = 0,859$). Ces résultats de l'ANOVA révèlent la significativité de ces deux dimensions, mais nous ne sommes pas certain quelle forme est significative par rapport à d'autres. Pour l'instant, nous pouvons remarquer que pour les CB qui se trouvent en bas à gauche du graphique présenté en Figure 4.11, il est difficile

d'établir une distinction et une correspondance avec une fonction ou un type de discours. C'est notamment le cas pour l'ellipse de confiance de Pf en violet, qui est en lien avec six autres CB situés dans cette même zone (**BD, BF, i, JG, JS et M**).

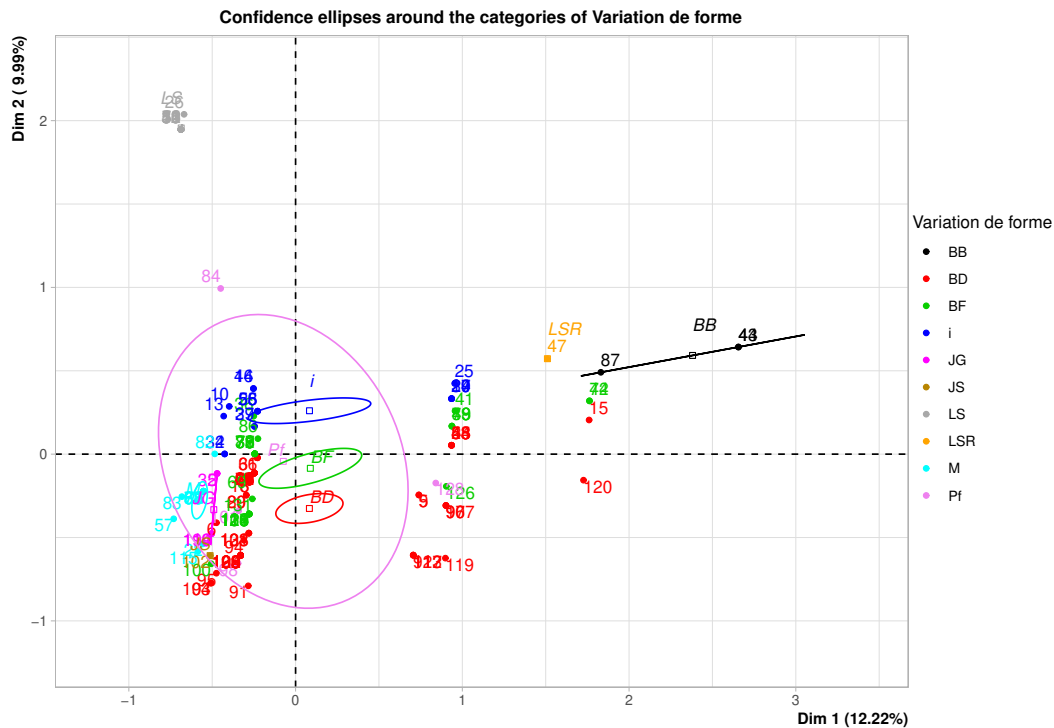


FIGURE 4.11 : Représentation de la variable des formes de CB

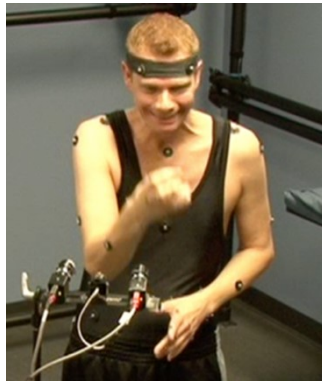
Afin d'approfondir notre analyse, l'analyse post-hoc de la significativité des correspondances entre les différents CB et les types de discours (dimension 2) réalisée à l'aide du test de Tukey HSD montre que certains CB se trouvent seulement dans le discours narratif (**BB, i, LS, LSR**), alors que la seule occurrence de JS se trouve dans le discours descriptif. La correspondance entre les cinq formes est significativement reliée au discours narratif (**BB, i, LS, et LSR**) ou descriptif (**JS**).

4.1.4 Distribution des CB selon la variable « effet de sens »

Nous avons répertorié six catégories d'effet de sens associées aux CB de notre ensemble de données, dont quatre qui représentent une modification ou une précision du sens de l'évènement rapporté et deux qui représentent un ajout subjectif du/de la signeur-euse sur l'évènement rapporté. Les quatre sens adverbiaux sont la précaution (« avec soin »), l'intensité (« avec intensité »), le constat

(« comme d’habitude ») et le désordre (« avec nonchalance »). Ces modifications adverbiales sont respectivement illustrées aux Figures 4.12, 4.13, 4.14, et 4.15. Les deux types d’ajouts pragmatiques, soit la mise en doute et l’ironie, sont illustrés aux Figures 4.16 et 4.17.

L’étirement de la commissure des lèvres, comme à la Figure 4.12, permet de modifier le sens de l’évènement, soit remettre une pomme dans son lieu d’origine (le bol à fruits), en ajoutant un sens de précaution, de soin. Dans cette histoire, la promeneuse réalise qu’elle a pris une pomme qui composait la nature morte qu’un homme était en train de peindre et répare son erreur en remplaçant la pomme avec soin. Sans ce CB, le sens aurait été « *La femme a remis la pomme dans le bol de fruits* ».



RC : femme_a

CB : **i**

3_a–[VCLP : / 5^{cc} / : **DÉPOSER-UN-OBJET-ROND**]_(1-x)

(La femme) a soigneusement remis la pomme (dans le bol de fruits).

FIGURE 4.12 : Un exemple du comportement de la bouche de la précaution

Dans la Figure 4.13, la **JG** modifie la quantité de chaussures sur l’étagère. La même phrase sans ce CB serait comprise comme « *Il y avait des chaussures sur l’étagère* ». Les cinq occurrences de **JG** partagent ce sens d’intensité de la quantité.

Les CB d’intensité observés (**BD**, **BF**, **M**, **Pf**, **JG**, **JS**) indiquent une modification du degré d’intensité ou d’agressivité (**BD**), d’effort (**BD**, **BF**), d’intérêt (**BF**), de détermination (**M**), de minceur (**Pf**, **JS**), modification du degré d’objets (**JG**). La modification adverbiale de constat, ou de banalité, telle qu’illustrée dans la Figure 4.14, permet d’exprimer qu’un évènement est sans relief, qu’il est comme d’habitude.



CB : JG

6_a –[VCLE :/Ê'/ : « **ÉTAGÈRE-AVEC-CHAUSSURES** »]_(x-y)

Il y avait beaucoup de chaussures sur l'étagère.

FIGURE 4.13 : Un exemple du comportement de la bouche d'intensité de la quantité



RC : artiste_a

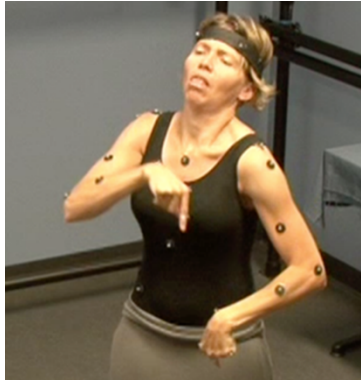
CB : BD

1_a –**PEINDRE**

L'artiste continue de peindre (platement, sans incident).

FIGURE 4.14 : Un exemple du comportement de la bouche de constat

À la Figure 4.15, le comportement de la bouche en LS modifie le sens de « trébucher » exprimé par le verbe à classificateur VCLE :/1^s/ qui est produit pendant une représentation corporelle de la cliente. Cette modification adverbiale ajoute le sens de « désordre », de « nonchalance ». La cliente ne fait pas que trébucher : elle le fait avec nonchalance, sans respect pour les boîtes qui se trouvaient dispersées par terre.



RC : cliente_a

CB : LS

3_a–[VCLE : /1^s / : trébucher]

(La cliente) a trébuché avec nonchalance (sur les boites).

FIGURE 4.15 : Un exemple du comportement de la bouche de nonchalance

Alors que la plupart des effets de sens peuvent être exprimés par plus d'un CB dans le corpus, la mise en doute est seulement exprimée par la bouche dépitée. Dans la Figure 4.16, la bouche dépitée (**BD**) exprime le jugement du signeur sur le fait que la femme qui se déplace (qu'il représente avec son corps dans une représentation corporelle).



RC : artiste_a

CB : BD

3_b–**MARCHER**_(x-y)

(La femme) marchait à côté de l'artiste (ce que j'ai trouvé bizarre).

FIGURE 4.16 : Un exemple du comportement de la bouche de doute

Dans la Figure 4.17, **Pf** permet à la signeuse d'ajouter un métacommentaire ironique sur le comportement de la cliente particulière qui fait des scènes dans un magasin de chaussures.



RC : cliente_a

CB : **Pf**

3_a–**MARCHER**_(x-y) 3_a–**S'ASSEOIR**_(y)

(La cliente) est arrivée et s'est assise (d'une façon que j'ai trouvée comique).

FIGURE 4.17 : Un exemple du comportement de la bouche ironique

Au-delà de ces exemples types, le Tableau 4.6 sur la page 94 présente, pour chaque CB, le nombre d'occurrences exprimant un effet de sens sur le nombre total de la même forme.

La description des caractéristiques sémantiques des CB de notre ensemble de données montre que la moitié des dix formes de CB expriment toujours un même effet de sens, à savoir : la bouche béante (ironie), les joues gonflées et aspirées (intensité), la langue sortie (désordre) et la lèvre supérieure relevée (ironie).

Quant à la distribution intracatégorielle d'effet de sens pour chaque forme de CB, le Tableau 4.7, basé sur le Tableau 4.6, présente le ratio d'occurrences d'un CB pour une catégorie d'effet de sens sur le nombre total de CB produisant ce même effet de sens dans le corpus.

	CB ADVERBIAUX				CB DE LA PRISE DE POSITION		TOTAL
	Constat	Intensité	Désordre	Précaution	Doute	Ironie	
Bouche béante (BB)	–	–	–	–	–	1,0 (3/3)	3
Bouche dépitée (BD)	0,35 (19/55)	0,35 (19/55)	–	–	0,11 (6/55)	0,2 (11/55)	55
Bouche fermée tendue (BF)	0,07 (2/28)	0,64 (18/28)	–	0,04 (1/28)	–	0,25 (7/28)	28
Commissures des lèvres (i)	–	0,44 (7/16)	–	0,25 (4/16)	–	0,31 (5/16)	16
Joues gonflées (JG)	–	1,0 (5/5)	–	–	–	–	5
Joues aspirées (JS)	–	1,0 (1/1)	–	–	–	–	1
Langue sortie (LS)	–	–	1,0 (10/10)	–	–	–	10
Lèvre supérieure relevée (LSR)	–	–	–	–	–	1,0 (1/1)	1
Moue (M)	0,83 (10/12)	0,17 (2/12)	–	–	–	–	12
Expiration (Pf)	–	0,5 (2/4)	0,25 (1/4)	–	–	0,25 (1/4)	4

TABLEAU 4.6 : Distribution des CB selon les effets de sens (en ratio, basé sur le total de chaque forme)

	CB ADVERBIAUX				CB DE LA PRISE DE POSITION	
	Constat	Intensité	Désordre	Précaution	Doute	Ironie
Bouche béante (BB)	–	–	–	–	–	0,11 (3/28)
Bouche dépitée (BD)	0,61 (19/31)	0,35 (19/54)	–	–	1,00 (6/6)	0,39 (11/28)
Bouche fermée tendue (BF)	0,06 (2/31)	0,33 (18/54)	–	0,2 (1/5)	–	0,25 (7/28)
Commissures des lèvres (i)	–	0,13 (7/54)	–	0,8 (4/5)	–	0,18 (5/28)
Joues gonflées (JG)	–	0,09 (5/54)	–	–	–	–
Joues aspirées (JS)	–	0,02 (1/54)	–	–	–	–
Langue sortie (LS)	–	–	0,91 (10/11)	–	–	–
Lèvre supérieure relevée (LSR)	–	–	–	–	–	0,04 (1/28)
Moue (M)	0,32 (10/31)	0,04 (2/54)	–	–	–	–
Expiration (Pf)	–	0,04 (2/54)	0,09 (1/11)	–	–	0,04 (1/28)
TOTAL	31	54	11	5	6	28

TABLEAU 4.7 : Distribution des CB selon les effets de sens (selon les effets de sens (en ratio, basé sur le total de chaque effet de sens)

Cette analyse montre que le doute est seulement exprimé par la bouche dépitée, bien que ce CB soit aussi employé pour exprimer d'autres effets de sens (constat, intensité). Le désordre et la précaution sont aussi principalement exprimés respectivement par **LS** (0,91), comme illustré à la Figure 4.15, et par **i**, illustré à la Figure 4.12. Par ailleurs, l'intensité et l'ironie sont exprimées dans l'ensemble des données par plus de la moitié des CB, soit respectivement sept et six sur dix.

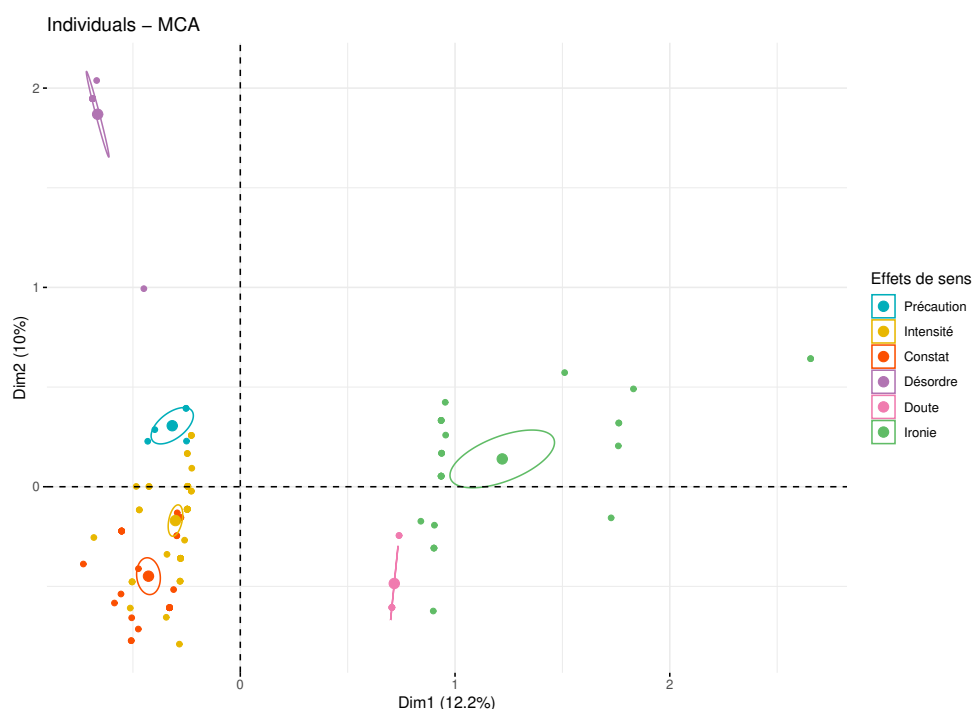


FIGURE 4.18 : Représentation de la variable des effets de sens

L'analyse des correspondances, illustrée à la Figure 4.18, suggère que le doute et l'ironie se distinguent à la fois l'un de l'autre et des autres catégories de sens. Leur position à droite sur l'axe des fonctions (dimension 1)², comparativement à la gauche pour les effets de sens adverbiaux, renforce l'association avec le sens pragmatique de ces formes. Considérant la dimension 2, celle associée aux types de discours, la projection des catégories de sens de désordre complètement en haut, se distinguant des autres, suggère que cette catégorie d'effet de sens est particulièrement reliée aux discours narratifs³

2. Cette dimension était analysée en tant que variable dépendante dans l'ANOVA unidirectionnelle, avec les effets de sens agissant en tant que variables indépendantes, ce qui nous a donné le résultat : $F(5, 129) = 182,403, p < 0,0001, \eta^2 = 0,876$.

3. L'ANOVA unidirectionnelle a été effectuée avec la dimension 2 : $F(5, 129) = 157,093, p < 0,0001, \eta^2 = 0,859$.

Les analyses post-hoc de Tukey HSD, présentées aux Tableaux 4.8 et 4.10, confirment que les catégories doute et ironie sont distinctes des autres effets de sens et qu'elles le sont l'une de l'autre également.

TABLEAU 4.8 : Résultats du test de Tukey HSD sur les effets de sens (Dim 1)

Avant de procéder avec les résultats du test post-hoc de Tukey HSD pour la dimension 2 attribuable aux types de discours, le Tableau 4.9 (voir page 98) présente la distribution des effets de sens en fonction du type de discours, ce qui peut nous aider à comprendre la significativité (et la non-significativité) entre les catégories d'effet sémantique, présentée au Tableau 4.10 (voir page 99).

Pour la dimension 2 liée aux types de discours (descriptif/narratif), toutes les catégories d'effet sémantique sont significativement distinctes des autres catégories, sauf pour deux paires : i) le constat et le doute, et ii) la précaution et l'ironie. Pour la première paire, qui n'est pas significative, la distribution entre les deux types de discours est traitée de façon semblable selon l'ACM (avec les influences d'autres variables en jeu). La seconde paire est traitée ainsi même s'il n'y a pas d'occurrence pour la précaution dans le type descriptif. De plus, si nous nous concentrons sur les quatre catégories d'effet sémantique qui se trouvent dans les deux types de discours (constat, intensité, doute et ironie), nous remarquons que le constat et le doute ont un poids proportionnellement plus élevé pour le type descriptif (ces deux effets de sens ne présentant d'ailleurs pas une distribution significative), tandis que l'intensité et l'ironie sont employées davantage dans le type narratif (et ces deux effets de sens sont analysés comme significatifs puisqu'il y a proportionnellement davantage de CB ironiques (0,75) que de CB intensifs (0,65) employés dans le type narratif).

	CB ADVERBIAUX			CB DE LA PRISE DE POSITION			TOTAL
	Constat	Intensité	Désordre	Précaution	Doute	Ironie	
Descriptif	0,52 (16/31)	0,35 (19/54)	-	-	0,67 (4/6)	0,25 (7/28)	46
Narratif	0,48 (15/31)	0,65 (35/54)	1,0 (11/11)	1,0 (5/5)	0,33 (2/6)	0,75 (21/28)	89
TOTAL	31	54	11	5	6	28	135

TAB LEAU 4.9 : Distribution des CB en fonction des effets de sens et des types de discours (en ratio)

	Précaution						
Intensité	S		Intensité				
Constat	S	S	Constat				
Désordre	S	S	S	Désordre			
Doute	S	S	NS	S	Doute		
Ironie	NS	S	S	S	S	Ironie	

TABLEAU 4.10 : Résultats du test de Tukey HSD sur les catégories sémantiques (Dim 2)

4.1.5 Distribution des CB selon la variable « portée »

Le Tableau 4.11 sur la page 100 présente une description de la portée des CB, c'est-à-dire à savoir si les CB du corpus sont produits simultanément et modifient un syntagme verbal accompagné par un syntagme nominal, un syntagme verbal tout seul, une partie de la phrase complexe (portée du CB sur deux ou trois syntagmes verbaux en succession sans la réintroduction du sujet en tant qu'agent), la phrase complète, ou si les CB portent sur un geste. La distribution de chaque portée selon la forme des CB est présentée ci-dessous avec le ratio de chaque forme sur toutes les portées dans l'ensemble de données.

Comme le révèle le Tableau 4.11, la majorité des CB de l'ensemble de données portent sur un syntagme verbal (0,74), principalement la **BD** et la **BF**. Comme attendu, on observe la même chose pour les deux catégories de fonctions (Tableau 4.12), soit la modification adverbiale et la prise de position pragmatique, et pour les deux types de discours (Tableau 4.13), la description et la narration. En considérant la distribution de la portée des CB en regard de leur fonction, nous observons que les CB adverbiaux ne présentent aucune portée sur les gestes et que les CB de prise de position ne présentent aucune portée plus longue qu'une proposition impliquant deux SV.

Selon l'ANOVA, seule la dimension 1 (voir Annexe D.1 pour la distribution de ce variable selon l'ACM) est analysée comme significative ($F(1, 133) = 58,953, p < 0,001, \eta^2 = 0,307$) pour les portées. Le test post-hoc de Tukey HSD a confirmé que la portée gestuelle est significativement distincte de toutes les autres portées analysées en ce qui a trait à la fonction. Ceci est confirmé par le fait que seuls les CB de prise de position portent sur un geste dans le corpus, alors que les CB adverbiaux portent tous sur du matériel grammatical.

	PORTÉE						TOTAL
	SNSV	SV	SVSV	SVSVSV	P	Geste	
Bouche béante (BB)	-	0,33 (1/3)	-	-	-	0,67 (2/3)	3
Bouche dépitée (BD)	0,04 (2/55)	0,76 (42/55)	0,09 (5/55)	0,02 (1/55)	0,05 (3/55)	0,04 (2/55)	55
Bouche fermée tendue (BF)	-	0,79 (22/28)	0,11 (3/28)	-	0,03 (1/28)	0,07 (2/28)	28
Commissures des lèvres (i)	-	0,50 (8/16)	0,25 (4/16)	0,06 (1/16)	0,19 (3/16)	-	16
Joues gonflées (JG)	-	1,0 (5/5)	-	-	-	-	5
Joues aspirées (JS)	-	1,0 (1/1)	-	-	-	-	1
Langue sortie (LS)	-	0,9 (9/10)	0,1 (1/10)	-	-	-	10
Lèvre supérieure relevée (LSR)	-	-	1,0 (1/1)	-	-	-	1
Moue (M)	0,08 (1/12)	0,67 (8/12)	0,08 (1/12)	-	0,17 (2/12)	-	12
Expiration (Pf)	0,25 (1/4)	0,25 (1/4)	-	-	-	-	4

TABLEAU 4.11 : Distribution de la portée des CB (en ratio)

	PORTÉE						TOTAL
	SNSV	SV	SVSV	SVSVSV	P	Geste	
Adverbial	3 (0,03)	75 (0,74)	12 (0,12)	2 (0,02)	9 (0,09)	–	101
Prise de position	1 (0,33)	24 (0,70)	3 (0,09)	–	–	6 (0,18)	34
TOTAL	4 (0,03)	99 (0,73)	15 (0,11)	2 (0,02)	9 (0,07)	6 (0,04)	135

TABLEAU 4.12 : Distribution des portées liées aux fonctions des CB

	PORTÉE						TOTAL
	SNSV	SV	SVSV	SVSVSV	P	Geste	
Descriptif	3 (0,07)	36 (0,78)	2 (0,04)	1 (0,02)	3 (0,07)	1 (0,02)	46
Narratif	1 (0,01)	63 (0,71)	13 (0,14)	1 (0,01)	6 (0,07)	5 (0,06)	89
TOTAL	4 (0,03)	99 (0,73)	15 (0,11)	2 (0,02)	9 (0,07)	6 (0,04)	135

TABLEAU 4.13 : Distribution des portées liées aux types de discours

4.2 Description des variables illustratives

Les variables illustratives sur lesquelles ont porté notre analyse mettent en lumière des correspondances entre les CB répertoriés dans notre ensemble de données et des facteurs explicatifs, à savoir : des degrés de modification de la forme (4.2.1), des degrés de sens (4.2.2), une articulation avec d'autres comportements du visage (4.2.3), les structures de représentation corporelle (4.2.4) et des caractéristiques propres aux participant•es (4.2.5).

4.2.1 Degré de modification de la forme

Une analyse qualitative des degrés de modification des mouvements de la bouche a été menée pour éventuellement vérifier si les degrés de modification de forme pouvaient être liés aux degrés de modification de sens (voir Annexe D.2 pour les projections de l'ACM de cette variable à travers sept figures). Nous avons considéré les valeurs qualitatives suivantes pour décrire les degrés des sept comportements de la bouche étudiés :

- le mouvement latéral d'étirement des lèvres : très étirées (2), étirées (1), neutre (0), froncées (-1);
- le mouvement vertical des commissures des lèvres : très bas (2), bas (1), neutre (0), haut (-1), très haut (-2);
- le mouvement transversal de protrusion des lèvres : très prononcé (2), prononcé (1), neutre (0), rentré (-1);
- le mouvement d'ouverture (aperture) des lèvres : grand ouvert (2), ouvert (1), neutre (0), pincé (-1);
- le mouvement de gonflement/succion des joues : gonflé (1), neutre (0), aspiré (-1)
- le mouvement d'expulsion de l'air entre les lèvres fermées : forte expiration (2), expiration (1), neutre (0);
- le mouvement de la langue : complètement sortie (2), légèrement sortie (1), neutre (0).

		DEGRÉ DE FORME					TOTAL
		2	1	0	-1	-2	
Étirement latéral des lèvres	BF/i	24	18	–	2	–	44
Étirement vertical des commissures des lèvres	BD	30	25	–	–		55
Étirement transversal	M	5	7	–	–	–	12
Ouvertures des lèvres	BB/LSR	1	3	–	–		4
Gonflement des joues	JG/JS		5	–	1		6
Expulsion de l'air	Pf	–	4	–			4
Langue	LS	1	9	–			10
TOTAL		61 (0,45)	70 (0,52)	1 (0,01)	2 (0,01)	–	135

TABLEAU 4.14 : Distribution des CB en fonction des degrés de forme

Bien que nous n'ayons pas suffisamment de données pour établir une analyse comparée avec les degrés de sens, la description qualitative des degrés de forme montre des différences entre les emplois adverbiaux et les emplois de prise de position. Les CB de l'ensemble de données se caractérisent principalement par un mouvement vertical des lèvres fermées (55/135) et par

un mouvement latéral d'étirement des lèvres (44/135)⁴. Le Tableau 4.14 présente la distribution globale des valeurs qualitatives de position pour les CB du corpus.

La majorité des CB du corpus présentent un degré de mouvement allant de **1** (70/135) — soit un mouvement d'étirement ou d'ouverture des lèvres, de gonflement des joues, d'expiration d'air ou de langue sortie, à **2** (61/135) — soit un mouvement très étiré, très ouvert ou très sorti.

		DEGRÉ DE FORME					TOTAL
		2	1	0	-1	-2	
Étirement latéral des lèvres	BF/i	19	11	–	2	–	32
Étirement vertical des commissures des lèvres	BD	19	19	–	–		38
Étirement transversal	M	5	7	–	–	–	12
Ouvertures des lèvres	BB/LSR	–	–	–	–		0
Gonflement des joues	JG/JS		5	–	1		6
Expulsion de l'air	Pf	–	3	–			3
Langue	LS	1	9	–			10
TOTAL		44 (0,44)	54 (0,54)	–	3 (0,03)	–	101

TABLEAU 4.15 : Degrés de forme des CB à fonction adverbiale

Ce portrait distributif s'observe à la fois pour les CB adverbiaux et pour ceux indiquant une prise de position, qui présentent respectivement un ratio de 0,38 (38/101) et 0,5 (17/34) de mouvement d'étirement vertical, ainsi qu'un ratio de 0,32 (32/101) et 0,35 (12/34) d'étirement latéral des lèvres. Les Tableaux 4.15 et 4.16 (voir page 103) montrent que les 101 CB qui ont une fonction adverbiale et les 34 CB qui indiquent une prise de position ne se distinguent pas, d'un point de vue qualitatif, en fonction des degrés de forme.

4. Ces deux positions regroupent respectivement la bouche dépitée (**BD**) pour le premier et la bouche fermée (**BF**) et la commissure des lèvres étirée (**i**) pour le second.

		DEGRÉ DE FORME					TOTAL
		2	1	0	-1	-2	
Étirement latéral des lèvres	BF/i	5	7	–	–	–	12
Étirement vertical des commissures des lèvres	BD	11	6	–	–		17
Étirement transversal	M	–	–	–	–	–	0
Ouvertures des lèvres	BB/LSR	1	3	–	–		4
Gonflement des joues	JG/JS		–	–	–		0
Expulsion de l'air	Pf	–	1	–			1
Langue	LS	–	–	–			0
TOTAL		17 (0,50)	17 (0,50)	–	–	–	34

TABLEAU 4.16 : Degrés de forme des CB á fonction de prise de position



FIGURE 4.19 : Lèvres froncées



FIGURE 4.20 : Joues aspirées

Les seuls CB qui présentent des degrés négatifs sont à fonction adverbiale, soit deux occurrences de lèvres froncées (–1), comme à la Figure 4.19, et une occurrence de joues aspirées (–1), comme à la Figure 4.20.

4.2.2 Degré de sens

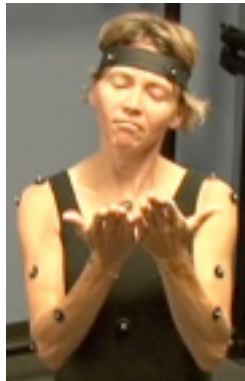
Pour cette variable, nous avons distingué trois degrés de sens pour chacun des CB décrits (Figures 4.21, 4.22 et 4.23, à la page 106), selon que la forme prototypique ajoute le sens attendu (0) au message, que le sens ajouté est augmenté (1) ou qu'il est amplifié à un plus haut niveau (2)⁵.

	DEGRÉ DU SENS		
	2	1	0
Bouche béante (BB)	1 (0,03)	2 (0,03)	–
Bouche dépitée (BD)	13 (0,35)	23 (0,33)	19 (0,63)
Bouche fermée tendue (BF)	5 (0,14)	21 (0,31)	2 (0,03)
Commissures des lèvres (i)	12 (0,32)	4 (0,06)	–
Joues gonflées (JG)	–	5 (0,07)	–
Joues aspirées (JS)	–	1 (0,01)	–
Langue sortie (LS)	4 (0,11)	6 (0,08)	–
Lèvre supérieure relevée (LSR)	1 (0,03)	–	–
Moue (M)	–	3 (0,04)	9 (0,30)
Expiration (Pf)	1 (0,03)	3 (0,04)	–
TOTAL	37	68	30

TAB LEAU 4.17 : Distribution des formes de CB en fonction du degré du sens

Le Tableau 4.17 montre que sur l'ensemble des CB observés dans l'ensemble de données, un peu plus de la moitié (0,51) présentent un degré augmenté (1) du sens ajouté (68 occurrences sur le total de 135 CB analysés). De plus, le degré augmenté (1) est davantage représenté par la bouche dépitée (0,33) et la bouche fermée tendue (0,31). Quant au sens amplifié à un haut niveau (2), ce degré est plus souvent exprimé par la bouche dépitée (0,35) et les commissures des lèvres étirées (0,32).

5. Voir Annexe D.3 pour la projection de ces variables dans l'ACM



RC : femme_a

CB : **BD** (0)

1_a–[VCLP : /B' / : tenir un livre]

(La femme) lisait un livre dans ses mains (sans incident).

FIGURE 4.21 : Forme prototypique (0) de la bouche dépitée



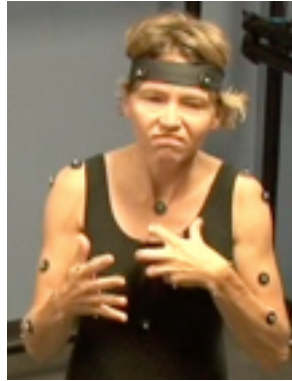
RC : artiste_a

CB : **BD** (1)

1_a–**PEINTRE**

(L'artiste) se concentrait avec effort sur la peinture.

FIGURE 4.22 : Exemple du sens ajouté augmenté (1) de la bouche dépitée



RC : artiste_a

CB : **BD** (2)

1_a-ÊTRE-ÉNERVÉ

(L'artiste) était vraiment énérvé.

FIGURE 4.23 : Exemple du sens amplifié à un plus haut niveau (2) de la bouche dépitée

Cette distribution des formes de CB exprimant une augmentation du sens modifié (1) est vérifiée pour les deux catégories de fonction (Tableau 4.18) et pour les deux types de discours (Tableau 4.19).

	DEGRÉ DU SENS			TOTAL
	2	1	0	
Adverbial	22 (0,22)	49 (0,48)	30 (0,30)	101
Prise de position	15 (0,44)	19 (0,56)	–	34
TOTAL	37 (0,27)	68 (0,51)	30 (0,22)	135

TABLEAU 4.18 : Distribution des formes de CB en fonction du degré du sens

Le Tableau 4.18 montre que si l'emploi d'un CB pour marquer une prise de position est toujours accompagné d'une augmentation, voire d'une amplification du degré de sens modifié, l'absence d'augmentation est présente pour un ratio de 0,22 des CB adverbiaux.

Bien que les trois degrés d'expression du sens soient présents dans les deux types de discours (Tableau 4.19), le discours narratif comporte davantage (0,35) de CB qui amplifient le sens ajouté (2)

	DEGRÉ DU SENS			TOTAL
	2	1	0	
Descriptif	6 (0,13)	25 (0,54)	15 (0,33)	46
Narratif	31 (0,35)	43 (0,48)	15 (0,17)	89
TOTAL	37 (0,27)	68 (0,51)	30 (0,22)	135

TABLEAU 4.19 : Distribution de la variation du degré de sens avec les types de discours

que le discours descriptif (0,13). Le ratio est inversé lorsqu'on considère les CB qui n'augmentent pas le sens ajouté.

4.2.3 Concomitance des CB avec d'autres comportements du visage

La description de la distribution des CB dans notre ensemble de données a mis en lumière leur concomitance avec d'autres comportements non manuels, dont les mouvements de la tête, la position des sourcils, les yeux (plissés, écartés ou fermés), le plissement du nez, l'avancée du menton (qui pourrait se déplacer sans la tête), et l'ajout de l'effet souriant, où nous pouvons voir la réaction du·de la signeur·euse comme s'il ou elle souriait, pas avec les lèvres mais plutôt avec le haussement des joues, probablement accompagné par les yeux plissés. Nous avons mesuré i) la fréquence de concomitance de ces comportements avec les CB, ii) leur relation avec les CB dans l'expression des fonctions adverbiales et de prise de position, et iii) leur distribution dans les deux types de discours étudiés (descriptif et narratif). Tous ces comportements non manuels peuvent être concomitants ; toutefois, certains sont produits plus fréquemment que d'autres simultanément à un CB. Le Tableau 4.20 présente la distribution des autres comportements non manuels produits simultanément avec un CB dans le discours, selon leur présence (1) ou leur absence (0). La position des sourcils et les yeux sont les deux formes qui apparaissent le plus souvent avec un CB, et elles sont manifestées dans plus de la moitié des occurrences de CB. Toutefois, dans l'ensemble, le ratio de comportements non manuels produits simultanément au CB est seulement de 0,36.

CNM	PRÉSENCE (1)	ABSENCE (0)	TOTAL DES CB
Mouvement de tête	44 (0,33)	91 (0,67)	135
Position des sourcils	75 (0,56)	60 (0,44)	135
Yeux	88 (0,65)	47 (0,35)	135
Plissement du nez	25 (0,18)	110 (0,82)	135
Mouvement du menton	22 (0,16)	113 (0,84)	135
Effet souriant	37 (0,27)	98 (0,73)	135
TOTAL	291 (0,36)	519 (0,64)	810

TABEAU 4.20 : Distribution des CNM produits simultanément à un comportement de la bouche

Cette présence semble davantage liée à la fonction de prise de position qu'à la fonction adverbiale. Bien que le nombre total de comportement non manuels présents avec un CB soit plus important pour la fonction adverbiale (171/291) que pour la prise de position (120/291), cette différence est inversée si on la considère proportionnellement au nombre de CB qui expriment la prise de position (34) et la modulation adverbiale (101).

CNM	ADVERBIALE	PRISE DE POSITION	TOTAL DES CB PRÉSENTS
Mouvement de tête	0,21 (21/101)	0,68 (23/34)	44/135
Position des sourcils	0,47 (48/101)	0,79 (27/34)	75/135
Yeux	0,57 (58/101)	0,88 (30/34)	88/135
Plissements du nez	0,19 (19/101)	0,18 (6/34)	25/135
Mouvement du menton	0,16 (16/101)	0,18 (6/34)	22/135
Effet souriant	0,09 (9/101)	0,82 (28/34)	37/135
TOTAL	171	120	291/810

TABEAU 4.21 : La contribution des CNM produits simultanément à un CB dans l'expression de la prise de position et de la modulation adverbiale (en ratio)

Le Tableau 4.21 montre que les CB de prise de position sont donc plus fréquemment accompagnés de mouvements de la tête (0,68), d'une position des sourcils (0,79) ou des yeux (0,88) ou d'un sourire (0,82) que lorsqu'ils expriment une fonction adverbiale⁶

Comme nous le voyons au Tableau 4.22, l'ANOVA de la représentativité des comportements non manuels associés à un CB montre que, hormis le plissement du nez, tous sont significativement plus fréquents avec la prise de position qu'avec la modulation adverbiale⁷

PRÉSENCE DU CNM DU VISAGE	FONCTION D'AVANTAGE ASSOCIÉE AVEC	VALEUR DE p
Effet souriant	la prise de position	$< 0,00001 (1,82 \times 10^{-23})$
Tête	la prise de position	$< 0,00001 (1,83 \times 10^{-07})$
Menton	la prise de position	0,000124
Yeux	la prise de position	0,000264
Sourcils	la prise de position	0,00078

TABLEAU 4.22 : Sommaire de la présence des CNM significatifs du visage

CNM	DISCOURS DESCRIPTIF	DISCOURS NARRATIFS	TOTAL DES CB PRÉSENTS
Mouvement de tête	0,30 (14/46)	0,34 (30/89)	44
Position des sourcils	0,30 (20/46)	0,61 (55/89)	75
Yeux	0,54 (25/46)	0,71 (63/89)	88
Plissement du nez	0,06 (3/46)	0,25 (22/89)	25
Mouvement du menton	0,13 (6/46)	0,18 (16/89)	22
Effet souriant	0,17 (8/46)	0,33 (29/89)	37
TOTAL	0,26 (76/291)	0,74 (215/291)	291

TABLEAU 4.23 : La distribution des CNM produits simultanément à un CB dans les deux types de discours (en ratio)

6. Voir Annexe D.4 pour les comportements non manuels du visage analysés dans l'ACM à travers six figures.

7. L'ANOVA unidirectionnelle a été effectuée avec chaque comportement non manuel du visage (présence ou absence) en tant que variable indépendante avec la dimension 1, associée aux fonctions des CB, comme variable dépendante.

L'analyse descriptive de la distribution des comportements non manuels concomitants avec un CB (Tableau 4.23) a montré que les yeux sont associés à un CB dans plus de la moitié des occurrences de CB, et ce, dans le discours descriptif (0,54) et narratif (0,71). La position des sourcils est aussi associée à un CB dans plus de la moitié des cas, mais seulement pour le discours narratif (0,61). Toutes proportions gardées, considérant le nombre différent de CB dans le discours narratif ($n=89$) et dans le discours descriptif ($n=46$), le ratio moyen de fréquence des comportements non manuels associés ($n=291$) est plus élevé dans le discours narratif (0,74) que dans le discours descriptif (0,26).

4.2.4 Structures de représentation corporelle

Les structures de représentation corporelle, soit les structures qui expriment la perspective du personnage, incorporent la grande majorité des comportements de la bouche de notre ensemble de données. Le Tableau 4.24 montre qu'un ratio de 0,87 des CB décrits se trouvent dans une structure de représentation corporelle, qu'ils expriment une prise de position (0,94) ou une fonction adverbiale (0,84).

	R C		T O T A L
	1	0	
Adverbial	85 (0,84)	16 (0,16)	101
Prise de position	32 (0,94)	2 (0,06)	34
T O T A L	117 (0,87)	18 (0,13)	135

TABLEAU 4.24 : Distribution de la représentation corporelle avec les fonctions

Bien que le discours narratif comporte davantage de CB produits dans la perspective du narrateur ou de la narratrice que le discours descriptif, plus des trois quarts des CB issus du discours descriptif s'insèrent dans une structure de représentation corporelle (0,87)⁸.

La description détaillée de la distribution des formes de CB en fonction de leur insertion dans une structure de RC montre qu'une même forme (**BD**, **JG**, **LS**, **M**, **Pf**) peut être insérée dans une RC et

8. Voir Annexe D.5 pour la distribution de cette variable dans l'ACM

	RC		TOTAL
	1	0	
Descriptif	36 (0,78)	10 (0,22)	46
Narratif	81 (0,91)	8 (0,09)	89
TOTAL	117 (0,87)	18 (0,13)	135

TAB LEAU 4.25 : Distribution de la représentation corporelle avec les types de discours

sans RC. Ce sont seulement ces cinq formes, qui sont produits avec RC et sans RC également dans l'ensemble des données, dont nous comparons la distribution et l'effet de sens dans cette section, comme présenté au Tableau 4.26 (voir page 113).

Hormis pour la moue et l'expiration, les trois autres formes sont présentes dans les mêmes catégories d'effet de sens, peu importe la présence de la RC ou non, soit l'intensité et le constat pour **BD**, l'intensité pour **JG** et le désordre pour **LS**. On trouve deux occurrences de moue d'intensité en structure de RC seulement et deux occurrences d'expiration d'intensité sans structure de RC. Finalement, une seule moue exprime le constat dans la perspective du personnage. L'élicitation auprès de nos deux signeuses natives a permis de vérifier si la moue peut avoir le même effet d'intensité hors contexte de RC. La phrase a été produite dans la perspective du-de la narrateur·rice. Elles confirment que l'effet de sens de l'intensité est produit par la moue, que la phrase soit en contexte de RC (perspective de l'actant) ou hors RC (perspective du narrateur·rice).

Quant aux CB ayant la fonction pragmatique de prise de position, seule une forme de CB est trouvée avec et sans RC dans l'ensemble des données. Donc cette seule forme de CB pourrait nous permettre de comparer son emploi en fonction de la présence et de l'absence de la RC, soit la forme dépitée de la bouche, comme présenté au Tableau 4.27 (voir page 114).

On voit au Tableau 4.27 que **BD** est produit avec une structure de RC pour les deux effets de sens et seulement une occurrence est trouvée sans structure de RC pour l'ironie. L'élicitation auprès de deux signeuses natives montre que l'effet de doute peut se produire en l'absence de RC. Les deux

	PRÉSENCE DE LA RC				ABSENCE DE LA RC				TOTAL
	Précaution	Intensité	Constat	Désordre	Précaution	Intensité	Constat	Désordre	
Bouche dépitée (BD)	-	17	15	-	-	2	4	-	38
Joues gonflées (JG)	-	3	-	-	-	2	-	-	5
Langue sortie (LS)	-	-	-	8	-	-	-	2	10
Moue (M)	-	2	7	-	-	-	2	-	11
Expiration (Pf)	-	-	1	-	-	2	-	-	3
TOTAL	0	22	23	8	0	6	6	2	67

TABLEAU 4.26 : Distribution des CB adverbiaux en fonction de la présence et de l'absence de la représentation corporelle

	PRÉSENCE DE LA RC		ABSENCE DE LA RC	
	Doute	Ironie	Doute	Ironie
Bouche dépitée (BD)	6	9	–	1

TABEAU 4.27 : Distribution des CB de prise de position en fonction de la présence et de l'absence de la représentation corporelle

signeuses sourdes natives de la LSQ confirment que l'effet de doute est transmis par la bouche dépitée hors RC (perspective du·de la narrateur·rice) comme en contexte de RC.

4.2.5 Participant·es

Nous avons vérifié la variation individuelle entre les trois participant·es ayant produit les discours à l'étude. Le Tableau 4.28 présente la distribution par participant·e des CB produits en regard des fonctions de ces CB. La description montre que sur l'ensemble des 101 CB adverbiaux et des 34 CB de prise de position, le·la participant·e 24 en produit globalement moins que les deux autres.

	PARTICIPANT·ES			TOTAL
	P 7	P 13	P 24	
Adverbial	41 (0,40)	42 (0,42)	18 (0,18)	101
Prise de position	13 (0,38)	17 (0,50)	4 (0,12)	34
TOTAL	54 (0,40)	59 (0,44)	22 (0,16)	135

TABEAU 4.28 : Distribution des CB en fonction des participant·es avec les fonctions des CB

Une comparaison proportionnelle montre que P13 produit davantage de CB dans une fonction de prise de position, alors que P24 utilise moins les CB que les autres pour réaliser une modulation adverbiale. La représentation des trois participant·es dans l'ACM ci-dessous (Figure 4.24) montre que les ellipses de confiance pour chaque participant·e ne sont pas visiblement distinctes l'une de l'autre.

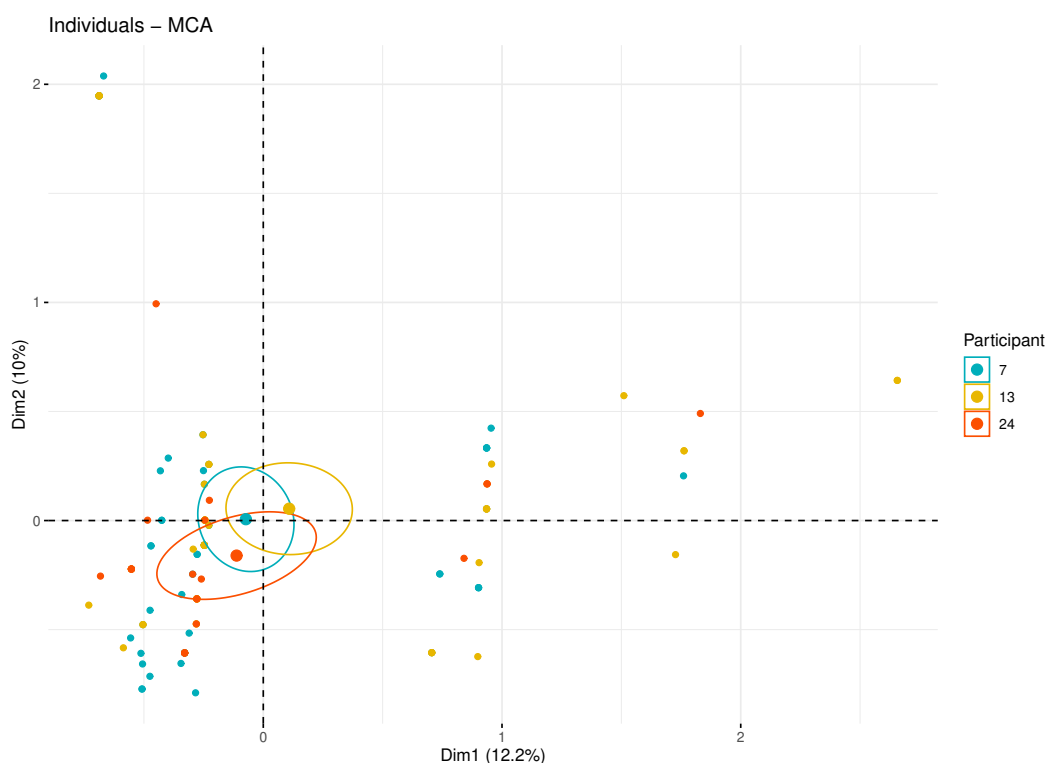


FIGURE 4.24 : Représentation de la variable « participant-es »

Une analyse statistique ANOVA unidirectionnelle a donc été effectuée pour cette variable (comme variable indépendante), en conjonction avec chacune des deux dimensions mentionnées ci-dessus agissant comme variables dépendantes (la dimension 1 est analysée comme liée aux fonctions des CB et la dimension 2 est relative aux types de discours). Les résultats montrent que ces deux dimensions ne sont pas significatives en ce qui concerne les participant-es à l'étude. Selon l'ACM, même s'il y a quelques variations entre les individus, l'analyse ne présente pas d'effet de participant-es.

Concernant la variable du type de discours, tous et toutes les participant-es ont utilisé davantage de CB dans le discours narratif que dans le discours descriptif (Tableau 4.29).

Nous continuons avec la description qualitative de la distribution des CB selon leurs sens parmi les trois participant-es dans le Tableau 4.30 pour les CB adverbiaux avec chaque effet de sens associé : la précaution, l'intensité, le constat et le désordre.

	PARTICIPANT•ES			TOTAL
	P7	P13	P24	
Descriptif	0,33 (18/54)	0,32 (19/59)	0,41 (9/22)	0,34 (46/135)
Narratif	0,67 (36/54)	0,68 (40/59)	0,59 (13/22)	0,66 (89/135)
TOTAL	54	59	22	135

TABEAU 4.29 : Distribution des CB en fonction des participant-es selon les types de discours (en ratio)

SENS ADVERBIAL	OCCURRENCE DE CB			TOTAL
	P7	P13	P24	
Precaution	4	1	0	5
Intensité	18	28	8	54
Constat	14	8	9	31
Désordre	5	5	1	11
TOTAL	41	42	18	101

TABEAU 4.30 : La distribution des sens adverbiaux exprimés avec un CB par les trois participant-es

Le faible nombre d'occurrences pour l'expression de la précaution ou du désordre ne permet pas d'isoler des tendances d'utilisation de forme ou de différences interparticipant-es. La bouche dépitée (**BD**) et la bouche fermée tendue (**BF**), notamment par P13, semblent être les formes les plus régulièrement utilisées pour exprimer l'intensité, bien que plusieurs autres formes soient aussi employées pour exprimer ce sens, comme l'indique le Tableau 4.31 (voir page 117).

La bouche dépitée (**BD**) est toutefois aussi fréquemment utilisée pour exprimer le sens de constat, comme l'illustre le Tableau 4.32. Ce sens adverbial semble présenter une moins grande variabilité dans l'utilisation des formes que l'intensité et est principalement exprimé par la **BD** et la moue.

FORMES DES CB	CB ADVERBIAL : INTENSITÉ			TOTAL
	P7	P13	P24	
Bouche béante	–	–	–	0
Bouche dépitée	7	11	1	19
Bouche fermée tendue	1	12	5	18
Commissures des lèvres	4	3	–	7
Joues gonflées	3	2	–	5
Joues aspirées	1	–	–	1
Langue sortie	–	–	–	0
Lèvre supérieure relevée	–	–	–	0
Moue	–	–	2	2
Expiration	2	–	–	2
TOTAL	18	28	8	54

TAB LEAU 4.31 : La distribution des CB adverbiaux d'intensité parmi les trois participant-es

Pour la marque de désordre, la langue sortie est utilisée par P7 et P13, et P7 utilise une seule fois l'expiration pour exprimer ce sens. Bien qu'ils soient en plus petit nombre chez chaque participant-e, les CB de prise de position montre que la bouche dépitée est utilisée pour exprimer le doute par deux participant-es (P7 et P13), alors que l'ironie est exprimée à travers une plus grande variation de formes d'un-e participant-e à l'autre et chez un-e même participant-e, comme l'indique le Tableau 4.33.

4.3 Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons abordé toutes les variables qualificatives et illustratives. Quant aux variables qualificatives, nous avons observé que davantage de CB adverbiaux sont identifiés dans l'ensemble des données que de CB de prise de position. Néanmoins, ces deux fonctions sont analysées comme significatives selon l'ACM. Les formes des joues gonflées, des joues aspirées, de la langue sortie et de la moue ont été identifiées pour les adverbiaux, tandis que les formes de la bouche béante et de la lèvre supérieure relevée sont analysées comme ayant la fonction

FORMES DES CB	CB ADVERBIAL : CONSTAT			TOTAL
	P7	P13	P24	
Bouche béante	–	–	–	0
Bouche dépitée	12	2	5	19
Bouche fermée tendue	1	1	–	2
Commissures des lèvres	–	–	–	0
Joues gonflées	–	–	–	0
Joues aspirées	–	–	–	0
Langue sortie	–	–	–	0
Lèvre supérieure relevée	–	–	–	0
Moue	1	5	4	10
Expiration	–	–	–	0
TOTAL	14	8	9	31

TABEAU 4.32 : La distribution des CB adverbiaux de constat parmi les trois participant-es

pragmatique de prise de position. Le reste des formes des CB est analysé comme bifonctionnel, à savoir la bouche dépitée, la bouche fermée tendue, les commissures des lèvres étirées et l'expiration.

Les CB analysés dans les deux types de discours, soit descriptif et narratif, sont analysés comme significatifs selon l'ACM même si davantage de CB se trouvent dans le type narratif. Certaines formes sont identifiées comme significatives dans un type de discours plutôt qu'un autre : les commissures des lèvres étirées, la langue sortie et la lèvre supérieure relevée pour le type narratif, et les joues aspirées pour le type descriptif. Quant aux effets de sens des CB, seulement cinq formes véhiculent un effet de sens, à savoir la bouche béante et la lèvre supérieure relevée pour l'ironie; les joues gonflées et les joues aspirées pour l'intensité; et la langue sortie pour le désordre. Selon l'interprétation de l'ACM et les analyses post-hoc en utilisant le test Tukey HSD, le doute et l'ironie sont analysés comme significativement distincts à la fois des autres effets de sens et l'un de l'autre en regard de la fonction (ces deux effets de sens sont davantage associés avec la fonction pragmatique de prise de position). Le constat et le doute sont proportionnellement plus présents dans le type descriptif, tandis que l'intensité et l'ironie sont davantage utilisées dans le discours narratif. En outre, la portée gestuelle est analysée comme significative dans la fonction

FORMES DES CB	CB ADVERBIAL : IRONIE			TOTAL
	P7	P13	P24	
Bouche béante	–	2	1	3
Bouche dépitée	5	6	–	11
Bouche fermée tendue	–	5	2	7
Commissures des lèvres	5	–	–	5
Joues gonflées	–	–	–	0
Joues aspirées	–	–	–	0
Langue sortie	–	–	–	0
Lèvre supérieure relevée	–	1	–	1
Moue	–	–	–	0
Expiration	–	–	1	1
TOTAL	10	14	4	28

TABEAU 4.33 : La distribution des CB de la prise de position exprimant l'ironie parmi les trois participant·es

pragmatique de prise de position et est aussi analysée comme proportionnellement pondérée dans le discours narratif.

En ce qui concerne les variables illustratives, il n'y a pas suffisamment de données pour établir une analyse comparée pour les modifications de la forme avec le degré de sens, mais nous pouvons constater qu'un ratio de 0,52 des CB présentent un degré de modification allant à 1, ce qui correspond davantage à la forme simple (0) des CB. Pour la forme de mouvement allant à 2, un ratio de 0,45 est identifié dans l'ensemble des données. Par ailleurs, le degré de sens de la forme des CB prototypique a un ratio de 0,27, tandis que la forme avec un degré augmenté est à 0,51 et celle avec le sens amplifié à un haut niveau est à 0,22.

L'analyse de l'articulation des CB avec un autre comportement du visage nous révèle que la présence de la tête, du menton, des yeux, des sourcils et de l'effet souriant est davantage associée à la fonction pragmatique de prise de position dans notre corpus. De plus, la présence de la RC est analysée comme plus fréquente puisque le ratio de 0,87 des CB sont produits en concomitance avec

une structure de RC (0,94 pour la fonction pragmatique et 0,84 pour celle qui est morphologique). Enfin, l'ACM nous confirme qu'il n'y a pas de différence significative entre les trois participant•es dans notre ensemble des données même s'il y a quelques variations entre ces trois individus. Nous poursuivons notre discussion de ces résultats dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 5

DISCUSSION

Les résultats obtenus à la suite de la description de l'ensemble de comportements de la bouche issus des 12 récits extraits du corpus Marqspat ont permis de présenter un premier portrait de leur distribution en contexte discursif. Ces comportements de la bouche, produits par trois signeur·euses natif·ives de la LSQ, ont été décrits en fonction de leur forme, de leur sens et de leur fonction. Dans ce chapitre, nous discutons les résultats obtenus en regard des deux questions de recherche posées en amont de ce travail d'analyse descriptive, portant sur la conventionnalité des comportements de la bouche (CB) en LSQ (section 5.1) et sur la place de la gestualité dans un modèle grammatical explicatif (section 5.2).

5.1 La conventionalité des comportements de la bouche

Rappelons que la première question posée dans cette thèse tire son origine du fait, entre autres, que les modalités de production et de perception des langues des signes sont les mêmes que celles des gestes coverbaux (spatiale, gestuelle, visuelle), et qu'il est ainsi difficile de séparer ce qui relève de la gestualité et ce qui relève de la grammaire dans ces langues. Nous nous sommes intéressé à une forme encore peu décrite en LSQ et qui joue un rôle fonctionnel dans la grammaire, soit les comportements de la bouche, et nous avons posé la question suivante : est-ce que les CB et leurs fonctions peuvent être définis comme linguistiques et conventionnés ? À partir de celle-ci, nous avons formulé deux sous-questions, soit :

- Est-ce que les CB ont une forme et un sens récurrents chez un même individu et d'un individu à l'autre ?
- Est-ce qu'un même CB, avec ses mêmes fonctions, utilisé dans la perspective du personnage (en contexte de RC) et dans la perspective du narrateur ou de la narratrice, (hors RC), peut avoir un même sens ?

5.1.1 La récurrence

La description des CB réalisée dans cette étude montre qu'il y a peu de systématisme dans la distribution des formes de CB, et ce, en matière de fonction, de contexte discursif, de sens et de portée des formes. Plusieurs des dix formes répertoriées peuvent avoir plus d'une fonction, plus

d'un sens, apparaitre dans les deux contextes discursifs étudiés et se déployer sur différentes configurations grammaticales ou gestuelles. Les CB les plus fréquents :

- sont bifonctionnels (**BD**, **BF**, **i**);
- se trouvent dans les deux contextes discursifs (**BD**, **BF**, **M**);
- expriment plus d'un sens (**BD**, **BF**, **i**, **M**);
- portent sur plus d'une configuration grammaticale/gestuelle (**M**).

Nous ne sommes donc pas en mesure de répondre dans l'absolu par l'affirmative à la première sous-question. L'analyse entre la forme, d'une part, et la fonction, le contexte, le sens et la portée, d'autre part, révèle toutefois des correspondances entre certaines paires, résumées dans la liste présentée en (40). Cette liste présente les correspondances significatives impliquant les variables qualifiantes (forme, fonction, type de discours, effet de sens, portée du CB).

- (40)
- Quatre CB sont exclusivement utilisés comme adverbe (**JG**, **JS**, **LS**, **M**);
 - Deux CB sont exclusivement utilisés comme prise de position (**BB**, **LSR**);
 - Quatre CB sont exclusivement utilisés dans le discours narratif (**BB**, **i**, **LS**, **LSR**);
 - Cinq formes de CB sur dix sont porteuses d'un seul effet de sens :
 - **BB** et **LSR** expriment seulement l'ironie;
 - **LS** exprime seulement le désordre;
 - **JG** et **JS** expriment seulement l'intensité;
 - Deux effets de sens ne sont produits que par un seul CB :
 - Le désordre est seulement exprimé par **LS**;
 - Le doute est seulement exprimé par **BD**;
 - 73 % des occurrences de CB portent sur un SV seul;
 - Aucun CB adverbial ne porte sur un geste.

Nous postulons, sur la base de la description présentée dans cette thèse et considérant la notion langackerienne de l'enracinement, selon laquelle la conventionalité n'est pas binaire, mais est plutôt composée de gradients d'enracinement, que ces correspondances sont davantage enracinées que les autres. À titre d'exemple, suivant la distribution des CB en fonction des effets de sens (voir Tableau 4.7 au chapitre précédent), la correspondance entre **LS** et « désordre » ($n=10$) est davantage enracinée que celle entre **Pf** et « désordre » ($n=1$). Nous posons la même hypothèse à propos de la correspondance entre la forme **BD** et le sens « constat » ($n=19$) ainsi qu'entre la forme **BD** et le sens « intensité » ($n=19$), qui seraient plus enracinées que les correspondances entre la forme **BD** et le

sens « ironie » ($n=6$) et entre la forme **BD** et le sens « doute » ($n=11$). Par ailleurs, concernant l'unique occurrence de correspondance entre désordre et **Pf**, illustrée à la Figure 5.1, nous en questionnons l'exactitude, comme établi avec les vérificateur·rices sourd·es avec la transcription de l'ensemble des données.



RC : vendeur_a

CB : **Pf**

1_a–[VCLP :/B' / : **PLACER**]–6_y

(Le vendeur) a remplacé, de manière désordonnée, les boîtes de chaussures.

FIGURE 5.1 : Unique occurrence de correspondance entre l'effet de sens « désordre » et la forme de CB « expiration » (Pf)

Dans cet exemple, l'expiration pourrait aussi avoir le sens de « avec difficulté », similairement à ce qu'ont décrit Parisot et Saunders (2019) pour les trois exemples de représentation corporelle reproduits en (41), (42) et (43) et dont la forme est illustrée à la Figure 5.2.

- (41)

RC : la personne qui se déplace
gestes
<i>Elle marche péniblement en se cachant le visage.</i>

- (42)

RC : la personne qui se déplace
3– MARCHER ++
<i>Elle marche péniblement [contre le vent].</i>

- RC : la personne qui se déplace
-
- (43) 3-[VCLE : /1^s / : **INDIVIDU**]-1_(x-1)
Elle marche péniblement [contre le vent] vers moi.

(Exemples (41), (42) et (43) extraits de Parisot et Saunders, 2019, p. 2–3)



FIGURE 5.2 : L'expiration extraite des exemples (41), (42), et (43)

(Exemple extrait de Parisot et Saunders, 2019, p. 3)

Bien que l'unique occurrence de correspondance entre **Pf** et « désordre » dans notre corpus ne nous permette pas de vérifier cette proposition, le sens de désordre pourrait relever ici davantage de la position désordonnée des boîtes dans l'espace plutôt que de **Pf**. Dans cet extrait, la signeuse rapporte que le vendeur se dépêchait de replacer rapidement les boîtes éparpillées, sous la pression de la cliente difficile qui les ouvrait les unes après les autres. Dans ce contexte, le sens de la Figure 5.1 serait davantage « *(Le vendeur) a remplacé difficilement les boîtes de chaussures désordonnées* ».

Malgré que l'ensemble de données soit limité, nous postulons que ces formes de CB, morphologiques ou pragmatiques, font partie de la LSQ et se situent dans un état gradient intermédiaire entre la linguistique (conventionnée) et la gestuelle (non conventionnée). Les caractéristiques des variables qualificatives présentées en (40) nous semblent être indicateurs d'une potentielle systématité, et donc d'un possible gradient d'enracinement.

5.1.2 La concomitance

Le calcul de la fréquence de concomitance de comportements non manuels avec un CB, présenté au chapitre précédent, a montré qu'un peu plus des trois quarts des CB (76 %) sont produits en même temps qu'un autre comportement non manuel. Cette concomitance est systématique pour les prises de position pragmatiques (100 %) alors qu'elle ne l'est pas pour les modifications adverbiales (68 %), et se trouve davantage dans les discours narratifs (80 %) que descriptifs (70 %).



RC : cliente_a

Effet souriant

CB : **BF**

1_a—**PARTIR**_(1-x)

(Et la femme) est partie (ce qui était vraiment comique).

FIGURE 5.3 : Un exemple d'effet souriant qui accompagne la bouche fermée tendue

L'effet souriant, produit par un ensemble de comportements non manuels (yeux plissés, étirement des lèvres, haussement des joues), se superpose à un CB, ce qui est illustré aux Figures 5.3 (BF), 5.4 (i) et 5.5 (BD). Cet effet est significativement relié à la prise de position pragmatique et plus particulièrement à l'expression de l'ironie, comme c'est le cas pour les trois exemples suivants, où l'effet souriant est indiqué en gras dans la transcription.



RC : cliente_a

Effet souriant

CB : i

[geste] 1_a—**REGARDER**—6_{b(1-x)}

(La cliente) était enthousiaste de magasiner des chaussures (ce qui était un peu comique).

FIGURE 5.4 : Un exemple d'effet souriant qui accompagne les commissures des lèvres étirées



RC : cliente_a

Effet souriant

CB : BD

ROUGE_b TALON_b [geste] 1_a—**ESSAYER**—6_b

(La cliente) essayait les chaussures à talons hauts rouges avec enthousiasme (ce qui était comique).

FIGURE 5.5 : Un exemple d'effet souriant qui accompagne la bouche dépitée

5.1.3 La représentation corporelle

Les résultats sur la concomitance suggèrent que les CB étudiés peuvent être isolables des autres comportements non manuels. Ils sont donc distincts de ce qu'on a traditionnellement décrit comme étant les « expressions faciales », elles-mêmes identifiées comme marques de représentation corporelle (Cormier *et al.*, 2015; Metzger, 1995).

Considérant la correspondance des CB avec la représentation corporelle, si la majorité se trouve dans la perspective du personnage avec un ratio de 0,87, 18 occurrences de CB se trouvent dans une structure exprimant la perspective du·de la narrateur·rice (0,13). Ces occurrences de CB se déclinent en cinq formes (**BD**, **JG**, **LS**, **M** et **Pf**), et jouent principalement un rôle adverbial (16/18). De plus, elles se trouvent également réparties dans le discours descriptif (10/18) et narratif (8/10). Dans tous les cas, la perspective narrative dans laquelle ces CB sont produits ne semble pas avoir d'incidence sur le sens des CB.

Rappelons que le ratio des CB produits dans une RC est de 0,87, autrement dit, 117 sur 135 CB (85 CB adverbiaux et 32 CB de prise de position). Les CB adverbiaux ($n=101$) sont produits pendant la forme complète de la RC (ratio de 0,26; $n=26$), la forme partielle (ratio de 0,50; $n=50$) et la forme mixte (ratio de 0,09; $n=9$). Il faut rappeler que nous avons identifié comme RC complètes les structures qui incluent les cas où les expressions faciales sont évaluées comme représentatives de l'actant. Néanmoins, les 26 CB adverbiaux qui se trouvent dans les structures de RC complète nous informent que les expressions faciales ne devraient pas être analysées de façon holistique. En effet, ces 26 CB adverbiaux sont produits dans la perspective de la narration et non de l'actant même si la tête est représentative de celle de l'actant. Autrement dit, la tête du·de la signeur·euse peut englober deux perspectives distinctes à la fois : la perspective de l'actant (avec la tête) et celle du·de la signeur·euse (avec le CB adverbial). De plus, il n'est pas surprenant que davantage d'occurrences de CB adverbiaux se trouvent dans la forme partielle parce que cette forme permet au·à la signeur·euse de produire une narration signée de sa perspective alors que la RC de la perspective de l'actant est maintenue. Le fait que l'on retrouve moins de CB adverbiaux en RC complète que partielle nous amène à nous questionner sur la définition des RC complète. Nous nous demandons si la forme complète de RC devraient être analysée en tant que complète au sens où tous les articulateurs sont produits dans la perspective de l'actant selon les définitions de Metzger (1995) et de Cormier *et al.* (2015). Selon ces définitions, l'expression faciale est analysée

comme holistique, et c'est bien cette approche avec laquelle nous avons travaillé pour cette analyse. Nous nous interrogeons donc à savoir si les RC qui inclut dans leur structure un CB adverbial devraient être traitées comme partielles et non complètes, puisque la fonction d'un CB peut se distinguer de celle du visage en représentant l'actant. Nous discutons à la section 5.2 l'emploi des CB analysés dans cette thèse avec la RC en rapport à la notion de l'intégration des espaces, comme discuté précédemment dans cette thèse, notamment avec la RC.

5.2 Geste et signe linguistique dans la grammaire des langues des signes

Considérant la deuxième question de recherche de cette thèse, nous nous intéressons dans cette section à une représentation qui permette de rendre compte des CB et des structures de représentation corporelle dans un modèle explicatif de la grammaire de la LSQ. Nous proposons d'utiliser la notion d'intégration des espaces (Fauconnier et Turner, 1996, 1998) dans la section 5.2.1 et la Grammaire cognitive (Langacker, 1987, 2008) dans la section 5.2.2.

5.2.1 Intégration des espaces : les CB en structure de représentation corporelle

Afin de présenter la notion de Fauconnier et Turner (1996, 1998) sur l'intégration des espaces mentaux, nous discutons les exemples de l'ensemble des données dans cette perspective théorique. L'exemple à la Figure 5.6 d'un CB morphologique, sous forme d'une moue, est produit deux fois dans une RC partielle.

La signeuse de l'exemple en Figure 5.6 a produit une énonciation signée en décrivant l'évènement où le vendeur s'est assis et lisait. Cette fois, l'actant (le vendeur) est représenté par la tête et le tronc de la signeuse tandis que le matériel lexical (par ex., **S'ASSEOIR**, **COMME** et **LIRE**) est produit simultanément à la RC. La moue, employée deux fois dans cet exemple, est produite pendant les deux verbes **S'ASSEOIR** et **LIRE**, ce qui transmet le sens morphologique du constat, c'est-à-dire que ces verbes se sont passés sans histoire ou sans quoi que ce soit d'inhabituel. L'action n'est pas produite par les mains, mais celles-ci sont employées afin de produire le matériel lexical de la perspective de la signeuse. La moue pour l'adverbe du constat est reprise deux fois et provient aussi de la perspective de la signeuse, qui décrit l'évènement même si sa tête et son tronc représentent l'actant.



RC : vendeur_a

	CB : M	CB : M
HOMME_a	3 _a – S’ASSEOIR	COMME 3 _a – LIRE –3 _b

Le vendeur s’est assis et lisait (sans incident).

FIGURE 5.6 : Exemple d’une moue morphologique pendant une représentation corporelle partielle

De plus, nous pouvons observer un autre exemple à la Figure 5.7, avec un CB pragmatique cette fois, qui permet de transmettre le sens ironique pendant une RC partielle.



RC : vendeur_a

	CB : i
HOMME_a	3 _a –[VCLE : se déplacer] _(x-y) 1 _a – VOULOIR 1 _a – AIDER –3 _{b(1-y)}

Le vendeur se déplaçait vers la cliente (drôlement, si je peux dire) puisqu’il voulait la servir.

FIGURE 5.7 : Exemple de commissures des lèvres pragmatiques pendant une représentation corporelle partielle

L’étirement des commissures des lèvres dans l’exemple en Figure 5.7 apparaît pendant la production d’un verbe à classificateur qui décrit le déplacement du vendeur pour servir une cliente dans le magasin de chaussures. Le matériel lexical est produit, tout au long de l’énonciation, en conco-

mitance avec d'autres CNM : le tronc incliné au début de la RC et peu après lors de la production du signe **HOMME**, et avec la tête repositionnée dans la RC représentant la tête de l'homme en tant que vendeur. Pendant la production du verbe à classificateur représentant l'entité « vendeur » et son déplacement, les commissures des lèvres étirées permettent à la signeuse de dénoter son opinion sur l'homme, qu'elle trouvait comique, avant de continuer avec le reste de l'énonciation pour exprimer le désir du vendeur de servir la cliente.

Si nous nous référons aux espaces mentaux décrits par Fauconnier et Turner (1996, 1998), nous pouvons constater que le matériel lexical provient de l'espace réel puisque la signeuse décrit l'évènement de sa perspective, tandis que la perspective du vendeur est soulignée par le tronc, et un peu après par la tête et la direction du regard vers la fin de l'énonciation, notamment lors de la production du verbe **AIDER**. De plus, l'emploi d'un CB ironique, les commissures des lèvres étirées, relève de la perspective de la signeuse ; il provient donc aussi de l'espace réel, comme discuté pour le matériel lexical. Cette intégration des espaces est illustrée à la Figure 5.8.

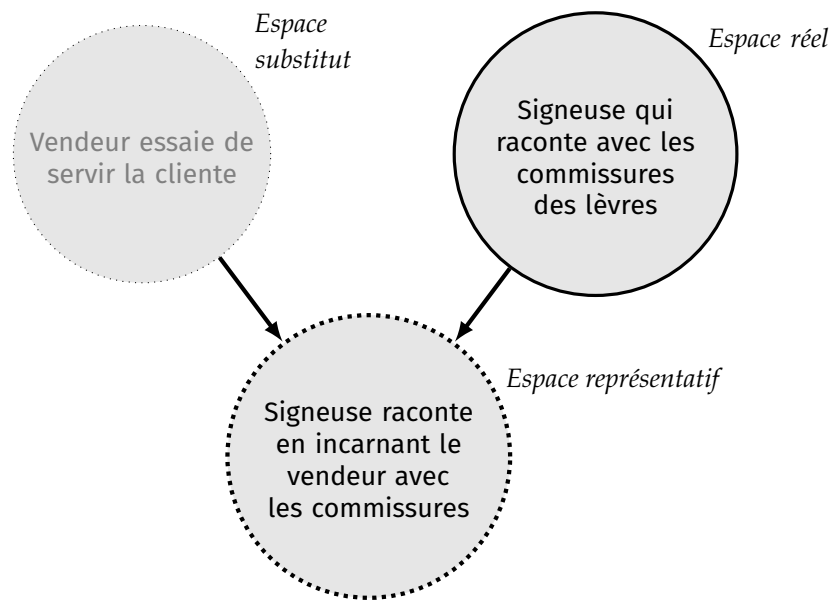


FIGURE 5.8 : Intégration de l'étirement des commissures des lèvres à fonction pragmatique dans l'espace représentatif

(Basé sur Liddell et Metzger, 1998)

Le schéma en Figure 5.8, même s'il est basé sur l'exemple de la Figure 5.7, est aussi applicable à la Figure 5.6, où on retrouve un CB adverbial dans la production de la RC partielle. Ce schéma explique le processus de production d'une RC partielle avec laquelle le matériel lexical est produit dans la perspective d'un·e signeur·euse, où le CB adverbial ou pragmatique peut être décrit comme provenant de l'espace réel puisque ces deux types de CB relèvent de la perspective du signeur ou de la signeuse. L'intégration de la RC (de l'espace substitut), des CB et de la narration signée (de l'espace réel) se produit dans l'espace représentatif. Cette intégration des espaces mentaux est abordée par Dudis (2004) avec la notion de *body partitioning*. Il illustre ce concept à l'aide d'un exemple en ASL, reproduit en Figure 5.9, où le signeur décrit dans une RC l'action de faire de la moto sur une colline.



FIGURE 5.9 : Exemple du *body partitioning*

(Exemple tiré de Dudis, 2004)

La RC telle qu'illustrée dans la première image montre que le signeur incarne la personne qui fait de la moto sur une colline; ensuite, le signeur a divisé ou séparé ses bras de la RC afin de raconter le déroulement de l'évènement avec des verbes à classificateur (en représentant la moto avec sa main droite, qui est placée sur sa main gauche représentant la surface de la colline) pendant que sa tête, son visage et son tronc représentent toujours la personne sur la moto.

Avec les données analysées dans cette thèse, nous nous questionnons sur la possibilité de faire du *partitioning* pour les articulateurs du visage, c'est-à-dire de mettre la bouche dans la perspective d'un·e signeur·euse pendant que le reste du visage est employé pour représenter l'actant, comme nous l'avons vu dans les exemples illustrés en Figure 5.6 et Figure 5.7. Avec la modélisation

de l'intégration des espaces mentaux, nous avons abordé l'idée, notamment pour les exemples d'emploi des CB morphologiques et pragmatiques dans la RC partielle, que la division du corps est manifeste. Ces divisions ont lieu quand les espaces distincts sont intégrés, celui de l'espace substitut et de celui qui est réel. Ces deux espaces s'intègrent dans un espace qui est représentatif, où l'actant est rendu visible avec l'aide du corps d'un·e signeur·euse, tandis que la narration signée et les CB adverbiaux et de prise de position peuvent se produire dans cet espace. En revanche, cette modélisation basée sur Liddell et Metzger (1998) (notamment pour la RC), elle-même basée sur les travaux de Fauconnier et Turner (1996, 1998), ne peut pas nous aider à distinguer la différence entre la fonction des CB, à savoir morphologique ou pragmatique. Puisque ces deux types de CB proviennent de la perspective du signeur ou de la signeuse, donc de l'espace réel où le·la signeur·euse se trouve, notre modélisation montre que les CB adverbiaux et les CB pragmatiques de prise de position commencent dans l'espace réel puisque ces deux fonctions sont produites dans la perspective du·de la signeur·euse en tant que narrateur·rice. Bien que cette modélisation peut expliquer l'intégration des espaces mentaux, nous continuons maintenant notre discussion avec le modèle de la Grammaire cognitive telle que conçue par Langacker (1987, 2008) afin de modéliser les deux fonctions distinctes des CB analysés.

5.2.2 Représentation des CB dans le modèle de la Grammaire cognitive

Rappelons que nous avons discuté le défi de traiter les unités conventionnées et non conventionnées dans le chapitre 2 (voir la section 2.3.2), où nous avons souligné la difficulté de distinguer les deux types d'unités dans la production langagière. Nous avons également posé la possibilité qu'un gradient peut se manifester entre ces deux unités. Pour cette raison, nous identifions le problème de la proposition de Rathmann et Mathur (2002), qui suggèrent que les gestes soient traités séparément des unités linguistiques, qui sont pour leur part traitées par les structures syntaxique et phonologique, et que les éléments gestuels s'unissent avec les unités linguistiques à l'interface du perceptuel-articulatoire. Nous constatons que cette proposition est problématique puisque les éléments gestuels peuvent avoir une incidence sur la forme phonologique des unités linguistiques (ou conventionnées). Rappelons aussi que nous avons discuté l'approche langackerienne, qui propose un modèle de représentation des unités de la grammaire, conçues comme des unités symboliques, indépendamment du fait qu'elles soient conventionnées ou non. Revenons sur l'exemple illustré en (14), présenté à la page 29 de cette thèse, repris ici en (44) :

(44) The boy went [*noise*].

(Langacker, 1987, p. 80)

L'unité du bruit [*noise*] est analysée comme non conventionnelle puisqu'elle constitue un geste sonore qui complémente la phrase. Selon Langacker, cette unité non conventionnelle est aussi porteuse de sens, et nous pouvons comprendre le sens de ce geste sonore avec l'aide de l'information transmise par l'unité conventionnelle « the boy went ». Autrement dit, ces deux types d'unités, conventionnée et non conventionnée, s'intègrent dans l'output du langage.

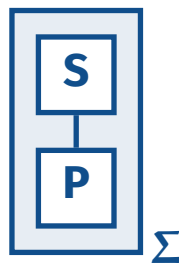


FIGURE 5.10 : Unité symbolique simple

(Exemple basé sur la proposition de Langacker, 1987)

La Grammaire cognitive ne distingue pas les unités conventionnées (linguistiques) et non conventionnées (gestuelles), puisqu'elle est basée sur une vision globale du langage et qu'elle évite la dichotomie qui se trouve dans les analyses formelles linguistiques (Langacker, 2008; Occhino et Wilcox, 2017). Une unité symbolique (Σ), telle que proposée par Langacker (1991, 2008), comporte deux pôles, soit un pôle sémantique (S) et un pôle phonologique (P), comme représenté à la Figure 5.10.

Un sens conceptuel est ancré à une forme, et cette relation, qui est représentée par la liaison du pôle sémantique au pôle phonologique, devient une unité symbolique, soit conventionnée (enracinée), soit non conventionnée (non enracinée, gestuelle). Une unité symbolique peut se combiner avec d'autres unités symboliques de manière récursive afin de construire la grammaire, comme en Figure 5.11.

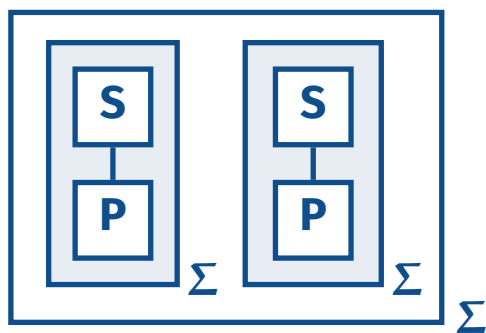


FIGURE 5.11 : Unité symbolique complexe

(Exemple basé sur la proposition de Langacker, 1987)

Les unités, qu'elles soient conventionnées ou non, ont également la possibilité d'être intégrées dans la RC, qui implique une composante gestuelle et linguistique. Cette proposition peut être exemplifiée par la modification de la forme de citation **MARCHER** en LSQ, illustrée en Figure 5.12.

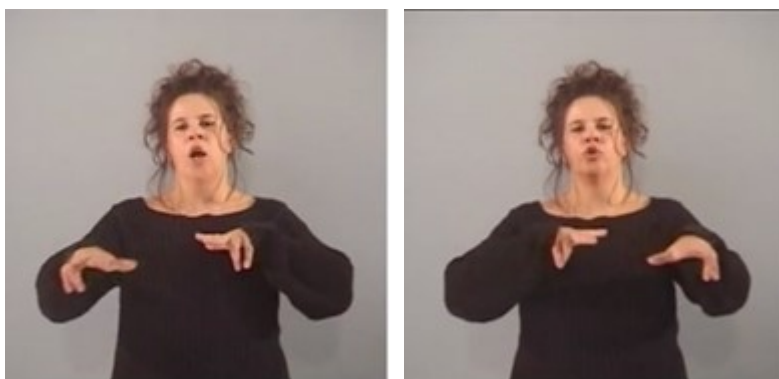


FIGURE 5.12 : Signe **MARCHER** en LSQ (forme de citation)

(Adapté de Bourcier et Roy, 1985, p. 42)

Cette forme de citation du signe **MARCHER** est comparée à l'action de marcher réalisée dans une RC avec le sens de marcher contre les vents hivernaux, comme en Figure 5.13.

Le signe **MARCHER** peut également être intégré dans une RC, illustré en Figure 5.14, où le signe et la RC sont produits simultanément. Le mouvement du signe lexical **MARCHER** est ainsi modifié par l'unité non conventionnée qui comprend la gestualité du mouvement corporel de la marche,



FIGURE 5.13 : Une RC exprimant l'acte de marcher contre les vents hivernaux

(Exemple tiré de Parisot et Saunders, 2019, p. 2)

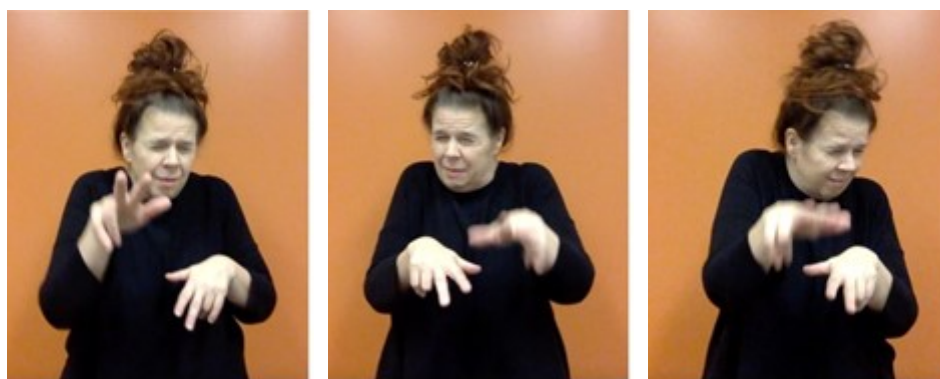


FIGURE 5.14 : Signe **MARCHER** produit en concomitance avec la RC

(Exemple tiré de Parisot et Saunders, 2019, p. 3)

c'est-à-dire que le mouvement simple est modifié par un mouvement qui exprime la difficulté de marcher contre le vent hivernal, en accord avec le mouvement du tronc. Donc, selon la proposition de Rathmann et Mathur, le signe **MARCHER** serait traité par la structure conceptuelle, syntaxique et phonologique, tandis que la RC serait traitée, après la structure conceptuelle, dans la structure gestuelle¹. À première vue, la synchronie temporelle semble être problématique puisque le signe **MARCHER** doit se synchroniser avec le mouvement du tronc dans la RC.

1. Nous utilisons le terme « structure gestuelle » puisque la représentation corporelle dépasse l'espace gestuel, qui est limité à la position de Rathmann et Mathur (2002) sur l'accord verbal.

Rappelons que l'étude de Hostetter et Alibali (2008), discutée au chapitre 2, révèle que les participant·es de leur expérimentation prennent davantage de temps à réaliser un geste lorsque leur énoncé est produit en même temps d'effectuer une action contraire à ce qui est dit (p. ex. dire « fermer le tiroir » en faisant un geste de l'ouvrir). L'étude de Hostetter et Alibali suggère qu'un effet similaire pourrait se produire chez des signeur·euses, soit que le mouvement gestuel du tronc et le mouvement du signe de la citation (p. ex. **MARCHER**) seront en désaccord, ou qu'ils produiront un effet de dissonance sur le·la signeur·euse. Même si Rathmann et Mathur (2002) soutiennent que leur proposition répond à l'*Information Packing Hypothesis* de Kita (2000), et au concept de *Growth Point* de McNeill et Duncan (2000) où les deux se rapportent à la synchronie temporelle entre les structures linguistiques et gestuelles, une dissonance reste toujours. De plus, Parisot et Saunders (2022) discutent le problème du gradient entre les unités conventionnées et non conventionnées, où les dernières peuvent avoir une incidence sur la forme phonologique. C'est le cas dans l'exemple du signe **MARCHER**, dont la forme est modifiée afin d'être en harmonie avec les mouvements gestuels de la RC et pour illustrer l'acte corporel de marcher avec difficulté contre le vent hivernal ; il s'agit d'un exemple d'intégration cohérente des espaces mentaux (Saunders et Parisot, 2023, p. 262).

Avec les propositions de Langacker (1991, 2008) sur la construction d'une unité symbolique et d'une unité symbolique complexe dans la Grammaire cognitive, Saunders et Parisot (2023) proposent un exemple d'une unité symbolique complexe qui comprend une unité conventionnée (**MARCHER**) et une unité non conventionnée de la RC où la personne qui marche péniblement contre le vent hivernal est incarnée par un·e signeur·euse (Figure 5.15).

Le schéma de l'unité symbolique à la Figure 5.15, permet d'illustrer la façon dont le signeur ou à la signeuse incarne l'actant et de produire le signe **MARCHER**. Cette production se manifeste en accord avec la RC par la modification du mouvement du signe qui se synchronise avec les mouvements latéraux du corps dans la RC. Cette proposition peut aborder le problème rencontré chez Rathmann et Mathur, où l'aspect gestuel s'unit avec l'aspect linguistique lors de l'output.

Dans cette perspective, nous proposons plusieurs modélisations relatives à la Grammaire cognitive pour les CB adverbiaux et pragmatiques, soit avec l'absence et la présence de la RC, basées sur la proposition de Saunders et Parisot (2023). Nous reprenons l'exemple d'un CB adverbial à la Figure 5.16.

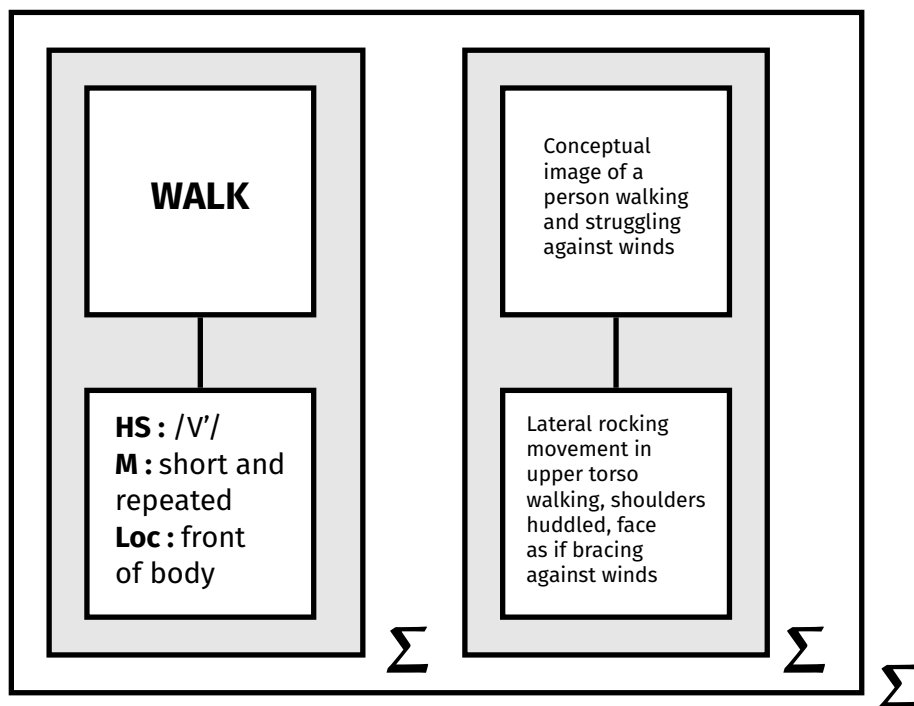


FIGURE 5.15 : Exemple d'une unité symbolique complexe avec une RC

(Exemple tiré de Saunders et Parisot, 2023, p. 267)

Rappelons que les joues aspirées sont employées afin d'indiquer le sens de diminution, dans cet exemple que le pantalon noir est très ajusté ou que le tissu du pantalon est collé sur les jambes de la personne qui le porte. Similairement, nous pouvons voir un exemple d'un CB ironique, qui constitue une prise de position de la signeuse accompagnant le matériel lexical, comme à la Figure 5.17.

Afin de proposer une modélisation pouvant illustrer l'inclusion de CB, peu importe leur degré de conventionalité (peu ou pleinement conventionnés), le schéma ci-dessous à la Figure 5.18 représente l'inclusion d'une unité symbolique pour un CB (en rouge) avec le matériel lexical (en bleu) dans une unité symbolique complexe. Ce schéma démontre la proximité de ces deux unités qui sont produites simultanément.

L'intégration de ces deux unités symboliques simples dans une unité symbolique complexe montre comment ces deux unités sont combinées dans la production. Malheureusement, comme avec la



CB : JS

PANTALON_a NOIR_a 3_a-ÊTRE-AJUSTÉ

(Et elle a porté) un pantalon noir très ajusté.

FIGURE 5.16 : Exemple d'un CB adverbial



CB : BF

CHAISE_{ab} CHAISE_{a(x)} CHAISE_{b(y)}

Deux chaises étaient bizarrement placées dans le milieu du magasin !

FIGURE 5.17 : Exemple d'un CB de la prise de position

modélisation de l'intégration des espaces mentaux, ce schéma ne rend pas visible la différence entre un CB adverbial et un CB pragmatique de prise de position.

Nous croyons cependant qu'il est possible de rendre la différence visible avec la présence de la RC. À la Figure 5.19, nous pouvons remarquer la présence d'un CB adverbial : la forme des commissures

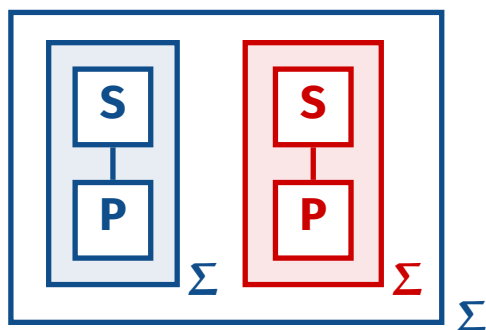


FIGURE 5.18 : Schéma d'un comportement de la bouche dans la production LSQ

des lèvres indiquent un haut degré d'intensité de l'agressivité exprimée par la cliente, soit l'actant de la RC produite par la signeuse.



RC : cliente_a

CB : i

1_a-[VCLP :/5^c / : **PRENDRE**]-6_{b(x-1)} 1_a-**LANCER**-6_{b(1-y)}

La cliente a pris et lancé les chaussures agressivement.

FIGURE 5.19 : Exemple d'un CB adverbial avec la présence de représentation corporelle

Le CB adverbial dans cet exemple, l'étirement des commissures des lèvres, permet de signaler l'augmentation ou l'intensité de quelque chose, ici de l'agressivité. Ce CB est un ajout morphologique sur l'énonciation signée pendant qu'une RC est produite par la signeuse. La combinaison du CB adverbial et de verbes à classificateur nous révèle la manière dont l'action est effectuée.

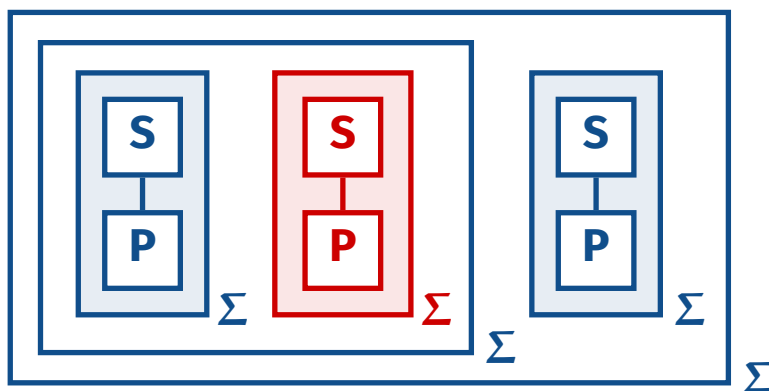


FIGURE 5.20 : Schéma proposé pour l'inclusion du CB adverbial pendant la présence d'une représentation corporelle

Le schéma en Figure 5.20 illustre la combinaison des unités symboliques afin de représenter trois parties : i) le matériel lexical ; ii) le CB adverbial ; et iii) la RC de la cliente. Le CB adverbial est illustré en rouge.

Ce schéma (Figure 5.20) comprend deux unités symboliques complexes, formées à partir de trois unités symboliques simples. Ces trois unités symboliques simples sont intégrées en deux étapes : i) le matériel lexical s'associe avec le CB adverbial en transformant les deux premières unités symboliques simples en la première unité symbolique complexe ; ii) la première unité symbolique complexe s'intègre avec la troisième unité symbolique simple qui représente la RC en se transformant en la deuxième unité symbolique complexe qui englobe la première. Nous comparons cet exemple avec un autre où le CB de prise de position est produit avec la présence du matériel lexical et de la RC, comme à la Figure 5.21.

Dans cette figure, nous pouvons voir que le CB de prise de position est produit pendant l'articulation du signe **PARTIR** et en concomitance avec la RC, où la signeuse représente physiquement la cliente qui part du magasin de chaussures. Comme pour l'exemple précédent, trois éléments se trouvent dans cet exemple : i) le matériel lexical ; ii) la RC de la cliente ; et, cette fois, iii) un CB de prise de position. Contrairement à ce qui a été proposé pour l'exemple qui comportait un CB adverbial, la modélisation de la Figure 5.20 ne peut pas s'appliquer ici pour le CB de prise de position puisque le métacommentaire, soit le doute ou l'ironie, ne porte pas seulement sur le matériel lexi-



RC : cliente_a

CB : BF

1_a-**PARTIR**_(1-x)

(Et la femme) partait (ce que je perçois comme drôle).

FIGURE 5.21 : Exemple d'un comportement de la bouche de prise de position avec la présence de la représentation corporelle

cal mais aussi sur la RC. Ainsi, nous modifions avec la Figure 5.22 la modélisation précédemment présentée afin de mieux accommoder la nature pragmatique des CB de prise de position.

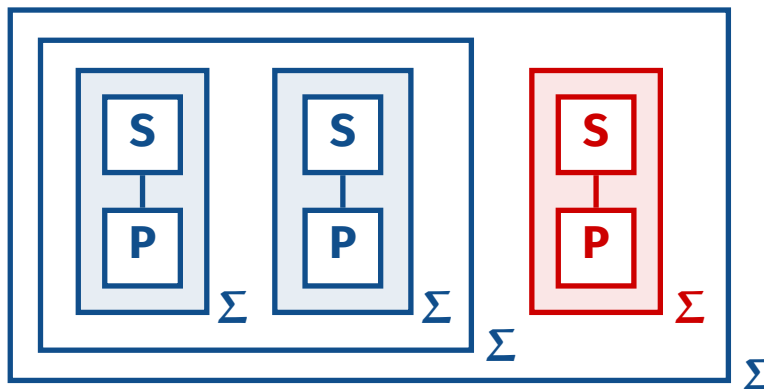


FIGURE 5.22 : Schéma proposée pour l'inclusion du CB de la prise de position pendant la présence d'une représentation corporelle

Dans ce schéma modifié, nous proposons que le matériel lexical et la RC sont combinés ensemble afin de créer une première unité symbolique complexe sur laquelle le CB de prise de position ironique prend portée. Le CB pragmatique en question est illustré en rouge dans ce schéma, ce qui nous permet de démontrer qu'il est partagé comme un métacommentaire sur les deux éléments, c'est-à-dire le matériel lexical et la RC. Avec les modélisations de la Grammaire cognitive,

notamment avec les unités symboliques illustrées aux Figure 5.20 et Figure 5.22, nous pouvons distinguer les CB selon leurs fonctions, soit morphologique (qui se combine avec le matériel lexical d'abord avant que la RC soit intégrée), soit pragmatique (qui se combine avec une unité symbolique complexe déjà établie avec le matériel lexical et la RC).

5.3 Conclusion du chapitre

En raison de la nature graduelle de la conventionalité des CB analysés dans cette thèse, où la nature gestuelle et linguistique s'entremêlent dans la production langagière, nous avons proposé des modélisations afin de démontrer comment des unités conventionnées et non conventionnées peuvent s'unir dans la grammaire des langues des signes en suivant le modèle de la Grammaire cognitive de Langacker (1987, 2008). Cette approche nous permet de représenter une unité, soit linguistique, soit gestuelle, en tant qu'unité symbolique pouvant s'unir avec d'autres unités symboliques de manière récursive.

De plus, la modélisation des unités symboliques de la Grammaire cognitive nous permet aussi de distinguer les CB morphologiques et pragmatiques quand la RC est employée afin de voir les relations entre trois éléments : i) le matériel lexical ; ii) le CB ; et iii) la RC. D'un côté, nous proposons que les CB adverbiaux soient étroitement pairés avec le matériel lexical en tant qu'unité symbolique complexe et que la RC soit considérée comme une unité symbolique plus large qui les englobe. De l'autre côté, pour les CB pragmatiques de prise de position, le matériel lexical *et* la RC s'unissent étroitement en devenant une unité symbolique complexe dans la modélisation, tandis que le CB pragmatique englobe le matériel lexical et la RC afin d'illustrer la nature métacommentaire de ce CB où les signeur•euses expriment leurs opinions.

CONCLUSION

Le problème abordé dans cette thèse repose sur l’ambiguïté de la frontière formelle et fonctionnelle entre le geste et le signe linguistique dans les langues des signes, qui est aussi applicable à toutes les langues naturelles. Nous avons discuté les rôles des gestes coverbaux et les traits qui tranchent entre ceux des signes dans les langues des signes du point de vue de la conventionnalisation. Ce processus permet à une expression nouvelle d’être enracinée (*entrenched*) chez un individu dans une communauté linguistique, et la possibilité de devenir conventionnée s’ouvre quand cette expression est adoptée et employée par d’autres membres de la même communauté linguistique (Langacker, 1987).

Nous avons axé cette thèse sur l’emploi des CB afin de discuter leur nature conventionnelle dans la LSQ, et nous avons abordé le contexte linguistique dans lequel les CB peuvent se manifester, soit avec soit sans la structure de RC, par laquelle un·e signeur·euse peut incarner la perspective de l’actant dans son discours signé. Dû à la nature hautement gestuelle de la RC, nous avons analysé les perspectives dans lesquelles sont produits les CB, soit celle de l’actant ou celle du·de la signeur·euse en tant que narrateur·rice. Nous avons concentré notre thèse sur deux fonctions des CB, à savoir la fonction adverbiale, qui est morphologique, et la prise de position, qui est pragmatique puisqu’elle révèle les opinions des signeur·euses sur ce qu’ils·elles expriment.

Selon nos résultats, peu de CB prennent une fonction produisant seulement un effet de sens puisque la majorité des CB relèvent d’une fonction produisant plus d’un effet de sens ou sont bifonctionnels, avec différents effets de sens provenant des deux fonctions étudiées. De plus, nos résultats montrent la nature graduelle des CB analysés, c’est-à-dire que quelques CB sont davantage enracinés, par exemple l’utilisation de la bouche dépitée pour l’effet de doute, même si la forme en question pourrait produire d’autres effets de sens, comme la bouche dépitée, qui peut s’employer pour deux fonctions afin de donner quatre effets de sens différents : le constat, l’intensité (pour les adverbiaux), le doute et l’ironie (pour les prises de position).

La proposition de Rathmann et Mathur (2002) qui traitent les gestes séparément des unités linguistiques — ces dernières subissant le processus linguistique tandis que les premiers contournent ce processus en se réunissant avec les unités linguistiques juste avant l’output dans la modélisation —

nous amène à soulever plusieurs questions. Notamment, nous nous demandons à quel point nous pouvons décider qu'une unité n'est pas complètement conventionnée — autrement dit, enracinée — qu'elle doit subir le processus linguistique ou le contourner. Si une telle unité gestuelle a une incidence sur la forme phonologique de l'unité conventionnée, nous nous demandons comment la première peut s'unir avec la seconde si elle fait déjà partie de la structure phonologique afin d'éviter la dissonance cognitive (p. ex. le rythme du balancement du corps gestuel avec la forme du signe, dont la forme de citation emploie un rythme distinct), comme nous l'avons exposé au chapitre 5.

Nous avons proposé une modélisation basée sur la Grammaire cognitive de Langacker (1987, 2008) qui suggère d'utiliser les unités symboliques pouvant représenter les unités de n'importe quel gradient, soit conventionnée (linguistique), non conventionnée (gestuelle) ou quelque part entre les deux (graduelle). Dans cette optique, Saunders et Parisot (2023) discutent la possibilité d'intégrer la RC avec le matériel lexical en tant qu'unité symbolique complexe afin de permettre aux unités distinctes d'être entremêlées en partageant leurs traits (p. ex. le rythme du balancement du corps est propagé pour modifier le mouvement du signe afin de les harmoniser, évitant ainsi la dissonance cognitive). En nous basant sur cette proposition, nous suggérons d'intégrer les CB de deux fonctions distinctes dans cette modélisation avec le matériel lexical et la RC : i) les CB adverbiaux, prenant une fonction morphologique, s'unissent avec le matériel lexical en créant la première unité complexe avant que la RC, en tant qu'autre unité symbolique, s'intègre puisque les CB adverbiaux sont produits étroitement avec les verbes produits en tant qu'éléments lexicaux manuels; ii) les CB de prise de position pragmatique, le matériel lexical et la RC s'unissent en tant que première unité symbolique complexe avant que les CB pragmatiques s'unissent avec la première unité symbolique complexe en permettant à ces CB de révéler les opinions du·de la signeur·euse sur l'évènement raconté. Les deux schémas dans cette modélisation pour les deux fonctions des CB nous permettent d'illustrer leur nature et la distance entre ces unités, soit le matériel lexical, la RC et le CB, où les CB adverbiaux sont étroitement liés au matériel lexical, tandis que les CB de prise de position englobent le matériel lexical et la RC afin d'exposer l'opinion du·de la signeur·euse sur l'évènement décrit par le matériel lexical et par la RC.

La taille de l'ensemble de données utilisé pour cette thèse, qui contient un petit nombre de participant·es, représente une limite qui ne nous permet pas de généraliser nos résultats; ceux-ci constituent néanmoins une base détaillée pour la reproduction de l'analyse à plus grande échelle.

Par ailleurs, les propositions basées sur les unités symboliques de la Grammaire cognitive afin de modéliser l'emploi des CB adverbiaux et de prise de position nous permettent de réfléchir à la nature graduelle des CB dans les langues des signes. Pour la poursuite de la recherche, il serait intéressant d'étudier l'actualisation des CB dans des contextes naturels variés dont les buts sont différents : dans une conversation informelle, dans un échange formel, en tant que langue de travail entre les interprètes dans une co-interprétation (entre des interprètes Sourd.es et entendant.es), et en tant que langue d'enseignement dans les écoles et universités. En outre, rappelons que les CB font partie du visage, et nous n'avons pas approfondi dans cette thèse les relations entre les CB et d'autres éléments du visage, à savoir la forme des sourcils, du nez, du menton et des yeux, ni la façon dont ils peuvent se combiner afin de transmettre des informations, partageant la même fonction ou avec leurs propres fonctions distinctes.

ANNEXE A

CONVENTION DE TRANSCRIPTION

LA GLOSE

MORPHÈME–MORPHÈME	Le tiret entre deux gloses indique que les deux morphèmes représentés par les gloses sont liés.
SIGNE+++	L'indice « + » signifie qu'un signe a été répété. Le nombre de « + » indique le nombre de répétitions du signe répété.
PTÉ3	L'étiquette PTÉ3 représente soit un déterminant soit un pronom à la troisième personne.

DURÉE D'UN COMPORTEMENT DE LA BOUCHE OU D'UNE REPRÉSENTATION CORPORELLE

_____	Le trait continu au dessus d'une glose ou d'une proposition indique la durée d'un comportement de la bouche (CB) ou d'une représentation corporelle (RC) dans une même proposition.
-------	---

INDICES SPATIAUX ET SÉMANTIQUES

x, y, z	Un indice constitué par une lettre minuscule de la série (x, y, z) indiquée entre parenthèses à la suite d'une glose constitue l'indication d'un locus spatial.
a, b, c	Un indice constitué par une lettre minuscule de la série a, b, c etc. entre parenthèses à la suite d'une glose est un indice sémantique et permet de faire des liens entre les différents signes liés à un même référent.

1–	Un indice constitué par un chiffre de 1 à 6, indiqué avant une glose verbale, dont il est séparé par un trait d’union, indique la personne de l’agent du verbe.
x–y	Une séquence de 2 indices de la série (x, y, z) séparés par un trait d’union et indiqués entre parenthèses à la suite d’une glose correspond au trajet du mouvement du verbe entre les loci correspondant aux indices.

NOTATION DU VERBE À CLASSIFICATEUR ET DU CLASSIFICATEUR

[]	Les crochets délimitent la transcription du verbe à classificateur
VCLE, VCLP	Les abréviations E et P à la suite de VCL indiquent le type de classificateur, soit respectivement entité et préhension.
/configuration manuelle/ ¹	La forme phonologique du classificateur est indiquée entre barres obliques.

(Adaptée de Parisot (2003), Rinfret (2009) et Voghel (2016))

1. Le système de notation de la configuration manuelle que nous utilisons (Dubuisson *et al.*, 1999) a la structure suivante : chaque agencement de doigts sélectionnés correspond à une lettre majuscule ou un chiffre. La courbure ou l’aperture des doigts est indiquée par un symbole au-dessus de la lettre ou du chiffre correspondant aux doigts sélectionnés. La position du pouce est indiquée à l’aide d’un exposant et toute autre information pertinente est indiquée par un indice

ANNEXE B **CONFIGURATIONS MANUELLES DANS CETTE THÈSE**



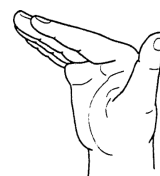
/1^s/



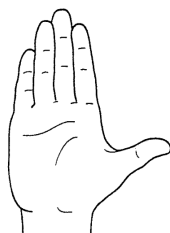
/5^c/



/5^c/



/B^c/



/B'/



/K/



/R^s/

(Extrait de Dubuisson *et al.*, 1999, p. 451–455)

ANNEXE C

ANALYSE DES CORRESPONDANCES MULTIPLES

Un rapport statistique pour l'analyse des correspondances multiples (ACM), produit automatiquement par le package *FactoInvestigate* (Thuleau et Husson, 2023) du logiciel R, est donné dans les pages suivantes.

Analyse des Correspondances Multiples

Jeu de données cbsubset1

Ce jeu de données contient 135 individus et 43 variables, 17 variables qualitatives sont illustratives.

1. Observation d'individus extrêmes

L'analyse des graphes ne révèle aucun individu singulier.

2. Distribution de l'inertie

L'inertie des axes factoriels indique d'une part si les variables sont structurées et suggère d'autre part le nombre judicieux de composantes principales à étudier.

Les 2 premiers axes de l'analyse expriment **22.21%** de l'inertie totale du jeu de données ; cela signifie que 22.21% de la variabilité totale du nuage des individus (ou des variables) est représentée dans ce plan. C'est un pourcentage relativement faible, et le premier plan ne représente donc seulement qu'une part de la variabilité contenue dans l'ensemble du jeu de données actif. Cette valeur est supérieure à la valeur référence de **15.85%**, la variabilité expliquée par ce plan est donc significative (cette inertie de référence est le quantile 0.95-quantile de la distribution des pourcentages d'inertie obtenue en simulant 14983 jeux de données aléatoires de dimensions comparables sur la base d'une distribution uniforme).

Du fait de ces observations, il serait alors très probablement nécessaire de considérer également les dimensions supérieures ou égales à la troisième dans l'analyse.

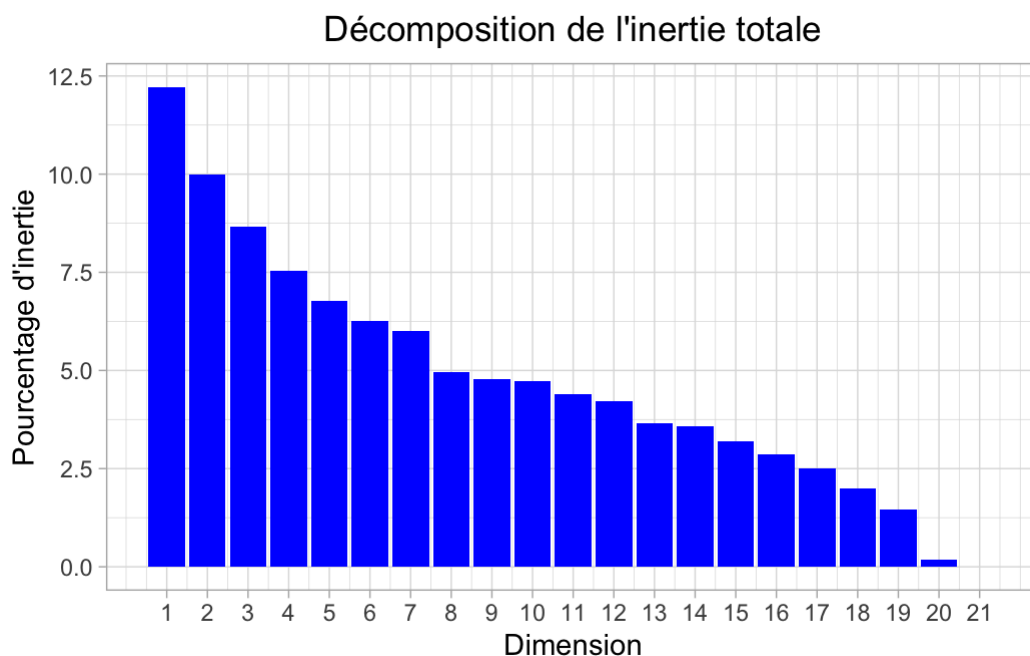


Figure 2 - Décomposition de l'inertie totale

Une estimation du nombre pertinent d’axes à interpréter suggère de restreindre l’analyse à la description des 7 premiers axes. Ces composantes révèlent un taux d’inertie supérieur à celle du quantile 0.95-quantile de distributions aléatoires (57.45% contre 47.39%). Cette observation suggère que seuls ces axes sont porteurs d’une véritable information. En conséquence, la description de l’analyse sera restreinte à ces seuls axes.

3. Description du plan 1:2

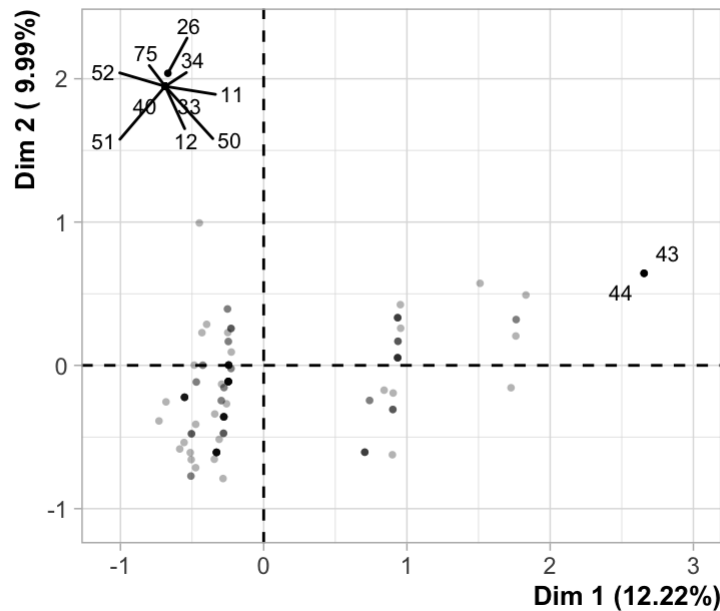


Figure 3.1 - Graphe des individus (ACM) Les individus libellés sont ceux ayant la plus grande contribution à la construction du plan.

La probabilité critique du test de Wilks indique la variable dont les modalités sépare au mieux les individus sur le plan (i.e. qui explique au mieux les distances entre individus).

##	LS	effet souriant	Aperture de bouche
##	9.164283e-45	1.168862e-22	3.042749e-15
##	Dégré de sens	Étirement de bouche	Tête
##	3.014064e-08	1.197043e-07	1.264343e-06
##	vbouche vert	Yeux	Sourcils
##	8.258841e-05	2.615738e-04	5.274475e-04
##	Menton	Expiration	RC
##	6.485409e-04	7.840455e-02	8.077947e-02

La meilleure variable qualitative pour illustrer les distances entre individus sur le plan est la variable : *LS*.

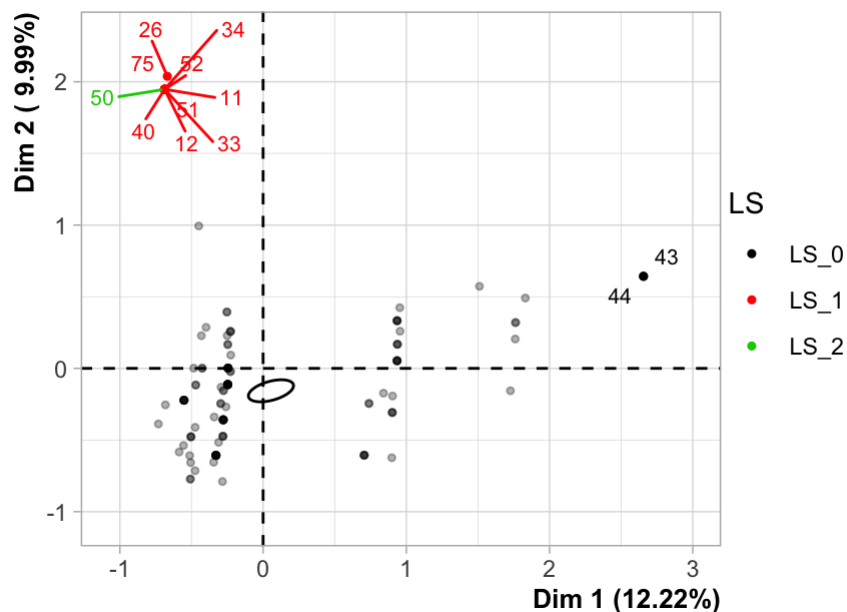


Figure 3.2 - Graphe des individus (ACM) Les individus libellés sont ceux ayant la plus grande contribution à la construction du plan. Les individus sont colorés selon leur appartenance aux modalités de la variable LS.

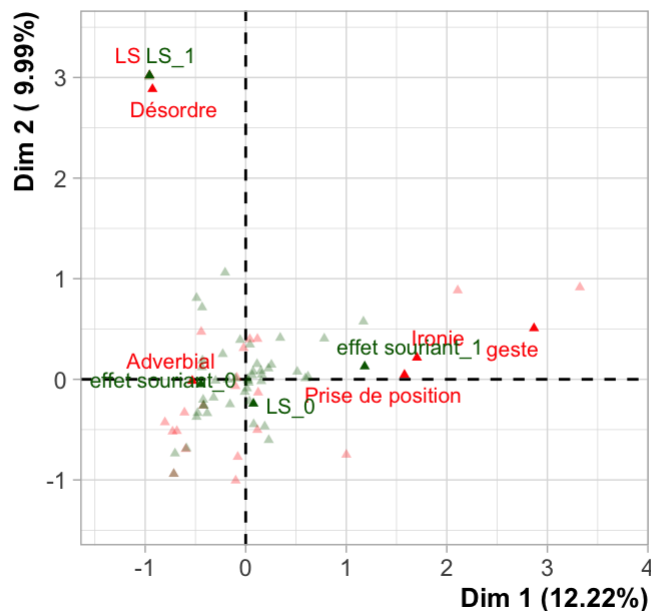


Figure 3.3 - Graphe des variables (ACM) Les facteurs en rouges sont les modalités actives, tandis que ceux en vert sont les modalités illustratives. Les variables libellées sont celles les mieux représentées sur le plan.

La **dimension 1** oppose des individus tels que 43 et 44 (à droite du graphe, caractérisés par une coordonnée fortement positive sur l'axe) à des individus comme 33, 34, 40, 50, 51, 52, 75, 12, 11 et 26 (à gauche du graphe, caractérisés par une coordonnée fortement négative sur l'axe).

Le groupe auquel les individus 43 et 44 appartiennent (caractérisés par une coordonnée positive sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités telles que *effet.sémantique=Ironie, Fonction=Prise de position, effet.souriant=effet souriant_1, Tête=Tête_1, Menton=Menton_1, LS=LS_0, Sourcils=Sourcils_1, Yeux=Yeux_1, Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_2* et *Variation.de.forme=BF* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités telles que *Fonction=Adverbial, effet.souriant=effet souriant_0, Tête=Tête_0, Menton=Menton_0, Variation.de.forme=LS, effet.sémantique=Constat, effet.sémantique=Désordre, Degré.de.sens=Degré de sens_0, Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_0* et *LS=LS_1* (du plus rare au plus commun).

Le groupe auquel les individus 33, 34, 40, 50, 51, 52, 75, 12, 11 et 26 appartiennent (caractérisés par une coordonnées négative sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités telles que *effet.sémantique=Désordre, Variation.de.forme=LS, LS=LS_1, Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_1, effet.souriant=effet souriant_0, Fonction=Adverbial, Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_-1, vbouche.vert=vbouche vert_0, Type.de.discours=Narratif* et *Tête=Tête_0* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités *LS=LS_0, Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_0, effet.souriant=effet souriant_1, Fonction=Prise de position, effet.sémantique=Ironie, Variation.de.forme=BD, Type.de.discours=Descriptif, Tête=Tête_1, Menton=Menton_1* et *Expiration=Expiration_0* (du plus rare au plus commun).

Le groupe 3 (caractérisés par une coordonnées négative sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités telles que *Degré.de.sens=Degré de sens_0, effet.sémantique=Constat, Type.de.discours=Descriptif, Fonction=Adverbial, Variation.de.forme=BD, effet.souriant=effet souriant_0, Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_0, Sourcils=Sourcils_0, Yeux=Yeux_0* et *Menton=Menton_0* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités telles que *Type.de.discours=Narratif, Fonction=Prise de position, effet.sémantique=Ironie, effet.souriant=effet souriant_1, vbouche.vert=vbouche vert_0, Degré.de.sens=Degré de sens_2, Sourcils=Sourcils_1, Yeux=Yeux_1, Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_1* et *Menton=Menton_1* (du plus rare au plus commun).

La **dimension 2** oppose des individus tels que 33, 34, 40, 50, 51, 52, 75, 12, 11 et 26 (en haut du graphe, caractérisés par une coordonnées fortement positive sur l'axe) à des individus caractérisés par une coordonnée fortement négative sur l'axe (en bas du graphe).

Le groupe auquel les individus 33, 34, 40, 50, 51, 52, 75, 12, 11 et 26 appartiennent (caractérisés par une coordonnée positive sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités telles que *effet.sémantique=Désordre, Variation.de.forme=LS, LS=LS_1, Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_1, effet.souriant=effet souriant_0, Fonction=Adverbial, Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_-1, vbouche.vert=vbouche vert_0, Type.de.discours=Narratif* et *Tête=Tête_0* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités *LS=LS_0, Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_0, effet.souriant=effet souriant_1, Fonction=Prise de position, effet.sémantique=Ironie, Variation.de.forme=BD, Type.de.discours=Descriptif, Tête=Tête_1, Menton=Menton_1* et *Expiration=Expiration_0* (du plus rare au plus commun).

Le groupe 2 (caractérisés par une coordonnées négative sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités telles que *Degré.de.sens=Degré de sens_0, effet.sémantique=Constat, Type.de.discours=Descriptif, Fonction=Adverbial, Variation.de.forme=BD, effet.souriant=effet souriant_0,*

Étirement.de.bouche=*Étirement de bouche_0*, *Sourcils*=*Sourcils_0*, *Yeux*=*Yeux_0* et *Menton*=*Menton_0* (du plus commun au plus rare).

- une faible fréquence des modalités telles que *Type.de.discours*=*Narratif*, *Fonction*=*Prise de position*, *effet.sémantique*=*Ironie*, *effet.souriant*=*effet souriant_1*, *vbouche.vert*=*vbouche vert_0*, *Dégré.de.sens*=*Dégré de sens_2*, *Sourcils*=*Sourcils_1*, *Yeux*=*Yeux_1*, *Aperture.de.bouche*=*Aperture de bouche_1* et *Menton*=*Menton_1* (du plus rare au plus commun).

4. Description du plan 3:4

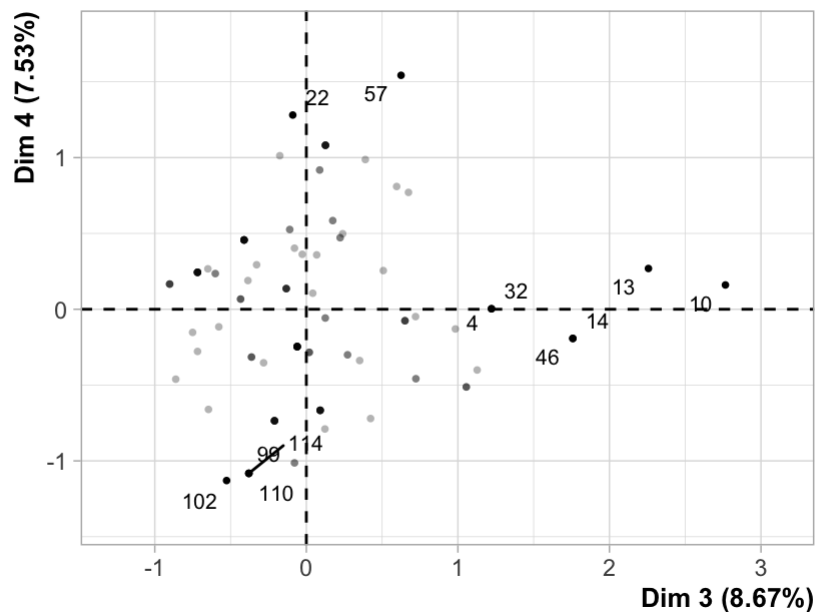


Figure 4.1 - Graphe des individus (ACM) Les individus libellés sont ceux ayant la plus grande contribution à la construction du plan.

La probabilité critique du test de Wilks indique la variable dont les modalités sépare au mieux les individus sur le plan (i.e. qui explique au mieux les distances entre individus).

##	Dégré de sens	Étirement de bouche	Aperture de bouche
##	6.092703e-20	1.134026e-14	8.891181e-09
##	Protrusion de bouche	Gonflement des joues	RC Type
##	1.481928e-04	2.222081e-04	5.753365e-04
##	LS	Yeux	Expiration
##	6.157137e-04	1.424924e-03	2.150134e-03
##	vbouche vert	RC	Sourcils
##	1.777841e-02	2.715697e-02	8.454733e-02

La meilleure variable qualitative pour illustrer les distances entre individus sur le plan est la variable : *Dégré de sens*.

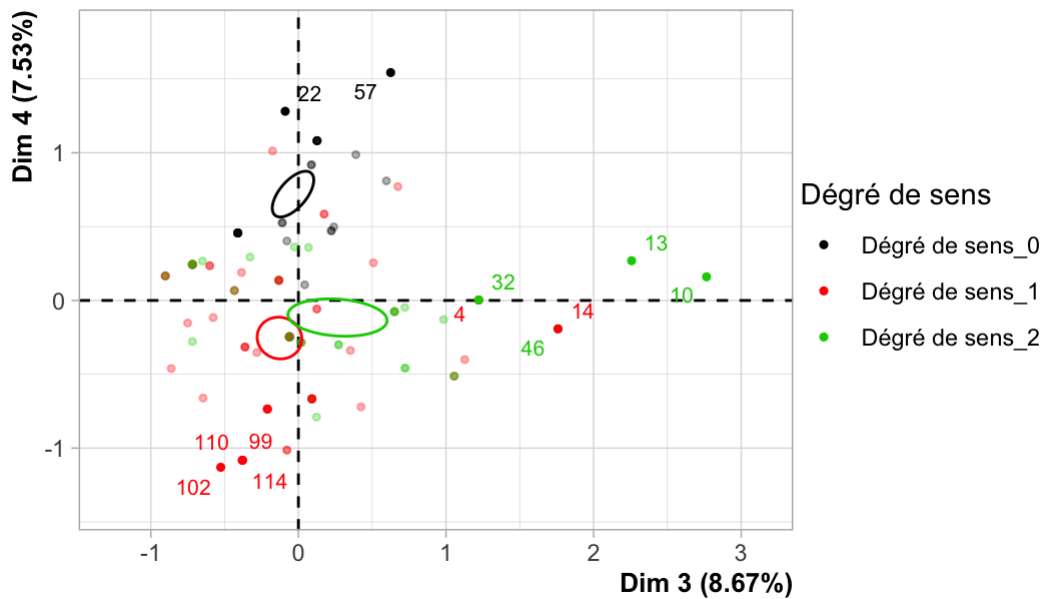


Figure 4.2 - Graphe des individus (ACM) Les individus libellés sont ceux ayant la plus grande contribution à la construction du plan. Les individus sont colorés selon leur appartenance aux modalités de la variable Degré de sens.

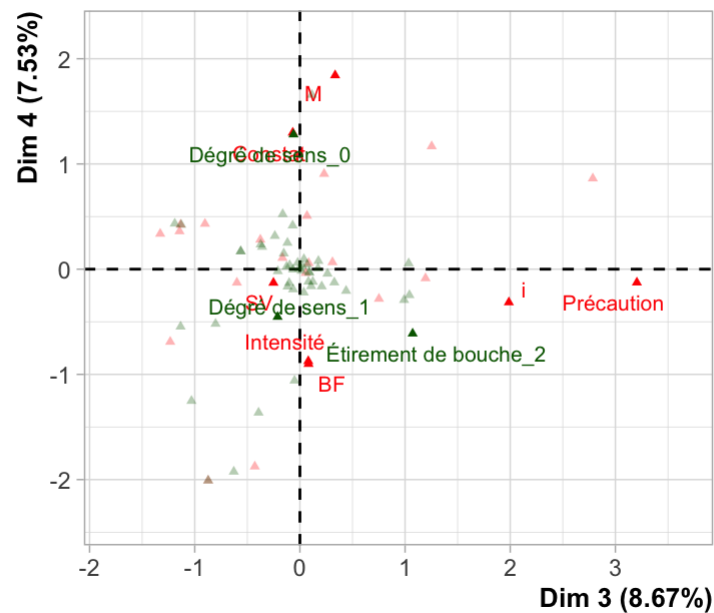


Figure 4.3 - Graphe des variables (ACM) Les facteurs en rouges sont les modalités actives, tandis que ceux en vert sont les modalités illustratives. Les variables libellées sont celles les mieux représentées sur le plan.

La **dimension 3** oppose des individus tels que 13, 46, 14, 10, 4 et 32 (à droite du graphe, caractérisés par une coordonnée fortement positive sur l'axe) à des individus comme 57, 99, 110 et 114 (à gauche du graphe, caractérisés par une coordonnée fortement négative sur l'axe).

Le groupe auquel les individus 13, 46, 14, 10, 4 et 32 appartiennent (caractérisés par une coordonnée positive sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités telles que *Variation.de.forme=i*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_1*, *Dégré.de.sens=Dégré de sens_2*, *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_2*, *Type.de.discours=Narratif*, *effet.sémantique=Précaution*, *Participant=7*, *Protrusion.de.bouche=Protrusion de bouche_0*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_2* et *Menton=Menton_1* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités telles que *Type.de.discours=Descriptif*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_0*, *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_0*, *effet.sémantique=Constat*, *Dégré.de.sens=Dégré de sens_0*, *portée=SV*, *Variation.de.forme=BD*, *Menton=Menton_0*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_-1* et *Participant=24* (du plus rare au plus commun).

Le groupe auquel les individus 99, 110 et 114 appartiennent (caractérisés par une coordonnées négative sur l'axe partage :

- une forte fréquence des modalités *effet.sémantique=Intensité*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_-1*, *Variation.de.forme=BF*, *Dégré.de.sens=Dégré de sens_1*, *Yeux=Yeux_1*, *Participant=13*, *vbouche.vert=vbouche vert_0*, *portée=SV* et *Type.de.discours=Descriptif* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités telles que *effet.sémantique=Constat*, *Dégré.de.sens=Dégré de sens_0*, *Variation.de.forme=i*, *Yeux=Yeux_0*, *Participant=7*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_0*, *Variation.de.forme=M*, *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_0*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_1* et *portée=P* (du plus rare au plus commun).

Le groupe auquel l'individu 57 appartient (caractérisés par une coordonnées négative sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités telles que *effet.sémantique=Constat*, *Dégré.de.sens=Dégré de sens_0*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_0*, *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_0*, *Variation.de.forme=BD*, *Variation.de.forme=M*, *Yeux=Yeux_0*, *Protrusion.de.bouche=Protrusion de bouche_2*, *Menton=Menton_0* et *Sourcils=Sourcils_0* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités telles que *effet.sémantique=Intensité*, *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_2*, *Dégré.de.sens=Dégré de sens_1*, *Variation.de.forme=BF*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_-1*, *Yeux=Yeux_1*, *Protrusion.de.bouche=Protrusion de bouche_0*, *Variation.de.forme=i*, *Dégré.de.sens=Dégré de sens_2* et *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_1* (du plus rare au plus commun).

La **dimension 4** oppose des individus tels que 57 (en haut du graphe, caractérisés par une coordonnées fortement positive sur l'axe) à des individus comme 99, 110 et 114 (en bas du graphe, caractérisés par une coordonnées fortement négative sur l'axe).

Le groupe auquel l'individu 57 appartient (caractérisés par une coordonnée positive sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités telles que *effet.sémantique=Constat*, *Dégré.de.sens=Dégré de sens_0*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_0*, *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_0*, *Variation.de.forme=BD*, *Variation.de.forme=M*, *Yeux=Yeux_0*, *Protrusion.de.bouche=Protrusion de bouche_2*, *Menton=Menton_0* et *Sourcils=Sourcils_0* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités telles que *effet.sémantique=Intensité*, *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_2*, *Dégré.de.sens=Dégré de sens_1*, *Variation.de.forme=BF*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_-1*, *Yeux=Yeux_1*, *Protrusion.de.bouche=Protrusion de bouche_0*, *Variation.de.forme=i*, *Dégré.de.sens=Dégré de sens_2* et *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_1* (du plus rare au plus commun).

Le groupe auquel les individus 99, 110 et 114 appartiennent (caractérisés par une coordonnées négative sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités *effet.sémantique=Intensité*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_-1*, *Variation.de.forme=BF*, *Dégré.de.sens=Dégré de sens_1*, *Yeux=Yeux_1*, *Participant=13*, *vbouche.vert=vbouche vert_0*, *portée=SV* et *Type.de.discours=Descriptif* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités telles que *effet.sémantique=Constat*, *Dégré.de.sens=Dégré de sens_0*, *Variation.de.forme=i*, *Yeux=Yeux_0*, *Participant=7*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_0*, *Variation.de.forme=M*, *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_0*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_1* et *portée=P* (du plus rare au plus commun).

5. Description du plan 5:6

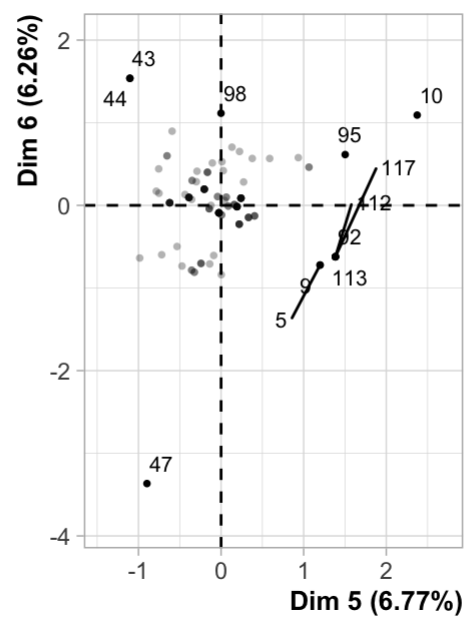


Figure 5.1 - Graphe des individus (ACM) Les individus libellés sont ceux ayant la plus grande contribution à la construction du plan.

La probabilité critique du test de Wilks indique la variable dont les modalités sépare au mieux les individus sur le plan (i.e. qui explique au mieux les distances entre individus).

##	vbouche vert	Protrusion de bouche	Participant
##	5.721812e-06	1.965312e-03	5.312751e-03
##	RC Type	Nez	Expiration
##	7.671534e-03	9.476390e-03	1.669245e-02
##	Aperture de bouche	Menton	Dégré de sens
##	7.538044e-02	1.255462e-01	1.531559e-01
##	RC	effet souriant	Gonflement des joues
##	1.744873e-01	2.820237e-01	3.532109e-01

La meilleure variable qualitative pour illustrer les distances entre individus sur le plan est la variable : *vbouche vert*.

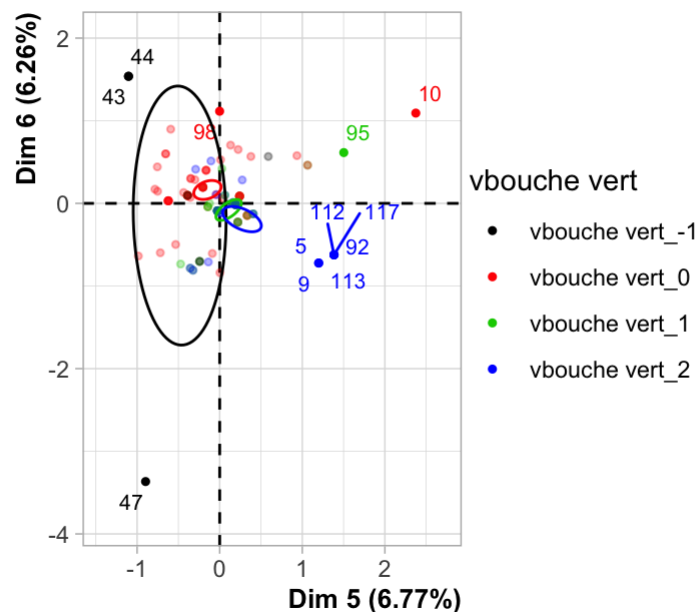


Figure 5.2 - Graphe des individus (ACM) Les individus libellés sont ceux ayant la plus grande contribution à la construction du plan. Les individus sont colorés selon leur appartenance aux modalités de la variable vbouche vert.

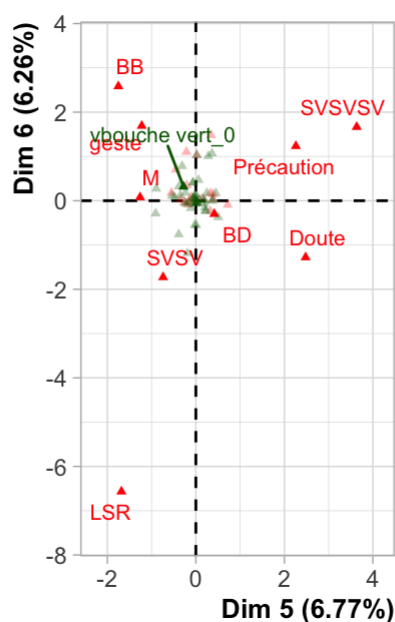


Figure 5.3 - Graphe des variables (ACM) Les facteurs en rouges sont les modalités actives, tandis que ceux en vert sont les modalités illustratives. Les variables libellées sont celles les mieux représentées sur le plan.

La **dimension 5** oppose des individus tels que 92, 112, 113, 117, 9, 5, 10 et 95 (à droite du graphe, caractérisés par une coordonnée fortement positive sur l'axe) à des individus comme 43 et 44 (à gauche du graphe, caractérisés par une coordonnée fortement négative sur l'axe).

Le groupe auquel les individus 92, 112, 113, 117, 9 et 5 appartiennent (caractérisés par une coordonnée positive sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités *effet.sémantique=Doute*, *vbouche.vert=vbouche vert_2*, *Variation.de.forme=BD*, *Fonction=Prise de position*, *Type.de.discours=Descriptif*, *portée=SV*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_0* et *RC.Type=RC Type_2* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités *Fonction=Adverbial*, *Type.de.discours=Narratif* et *vbouche.vert=vbouche vert_0* (du plus rare au plus commun).

Le groupe auquel les individus 10 et 95 appartiennent (caractérisés par une coordonnée positive sur l'axe partage :

- une forte fréquence des modalités *effet.sémantique=Précaution*, *Variation.de.forme=i*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_1*, *Participant=7*, *portée=SVSVSV* et *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_2* (du plus commun au plus rare).

Le groupe auquel les individus 43 et 44 appartiennent (caractérisés par une coordonnées négative sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités *Variation.de.forme=BB*, *effet.sémantique=Ironie*, *portée=geste*, *effet.souriant=effet souriant_1*, *Fonction=Prise de position* et *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_1* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités *effet.souriant=effet souriant_0* et *Fonction=Adverbial* (du plus rare au plus commun).

Le groupe 4 (caractérisés par une coordonnées négative sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités telles que *vbouche.vert=vbouche vert_0*, *Variation.de.forme=M*, *portée=SV*, *Variation.de.forme=BF*, *Protrusion.de.bouche=Protrusion de bouche_2*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_-1*, *Type.de.discours=Narratif*, *Menton=Menton_0*, *Fonction=Adverbial* et *Dégré.de.sens=Dégré de sens_0* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités telles que *portée=SVSV*, *Variation.de.forme=BD*, *Participant=7*, *Protrusion.de.bouche=Protrusion de bouche_0*, *vbouche.vert=vbouche vert_2*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_1*, *Variation.de.forme=i*, *Type.de.discours=Descriptif*, *Fonction=Prise de position* et *Dégré.de.sens=Dégré de sens_2* (du plus rare au plus commun).

Le groupe 5 (caractérisés par une coordonnées négative sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités *portée=SVSV*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_2* et *effet.sémantique=Intensité* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités *portée=SV* et *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_1* (du plus rare au plus commun).

La **dimension 6** oppose des individus tels que 10, 43, 44 et 95 (en haut du graphe, caractérisés par une coordonnées fortement positive sur l'axe) à des individus comme 92, 112, 113, 117, 47, 9 et 5 (en bas du graphe, caractérisés par une coordonnées fortement négative sur l'axe).

Le groupe auquel les individus 43 et 44 appartiennent (caractérisés par une coordonnée positive sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités *Variation.de.forme=BB*, *effet.sémantique=Ironie*, *portée=geste*, *effet.souriant=effet souriant_1*, *Fonction=Prise de position* et *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_1* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités *effet.souriant=effet souriant_0* et *Fonction=Adverbial* (du plus rare au plus commun).

Le groupe 2 (caractérisés par une coordonnée positive sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités telles que *vbouche.vert=vbouche vert_0*, *Variation.de.forme=M*, *portée=SV*, *Variation.de.forme=BF*, *Protrusion.de.bouche=Protrusion de bouche_2*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_-1*, *Type.de.discours=Narratif*, *Menton=Menton_0*, *Fonction=Adverbial* et *Dégré.de.sens=Dégré de sens_0* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités telles que *portée=SVSV*, *Variation.de.forme=BD*, *Participant=7*, *Protrusion.de.bouche=Protrusion de bouche_0*, *vbouche.vert=vbouche vert_2*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_1*, *Variation.de.forme=i*, *Type.de.discours=Descriptif*, *Fonction=Prise de position* et *Dégré.de.sens=Dégré de sens_2* (du plus rare au plus commun).

Le groupe auquel les individus 10 et 95 appartiennent (caractérisés par une coordonnée positive sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités *effet.sémantique=Précaution*, *Variation.de.forme=i*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_1*, *Participant=7*, *portée=SVSVSV* et *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_2* (du plus commun au plus rare).

Le groupe auquel l'individu 47 appartient (caractérisés par une coordonnées négative sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités *Protrusion.de.bouche=Protrusion de bouche_-1* et *Variation.de.forme=LSR* (du plus commun au plus rare).

Le groupe 5 (caractérisés par une coordonnées négative sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités *portée=SVSV*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_2* et *effet.sémantique=Intensité* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités *portée=SV* et *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_1* (du plus rare au plus commun).

Le groupe auquel les individus 92, 112, 113, 117, 9 et 5 appartiennent (caractérisés par une coordonnées négative sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités *effet.sémantique=Doute*, *vbouche.vert=vbouche vert_2*, *Variation.de.forme=BD*, *Fonction=Prise de position*, *Type.de.discours=Descriptif*, *portée=SV*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_0* et *RC.Type=RC Type_2* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités *Fonction=Adverbial*, *Type.de.discours=Narratif* et *vbouche.vert=vbouche vert_0* (du plus rare au plus commun).

6. Description de la dimension 7

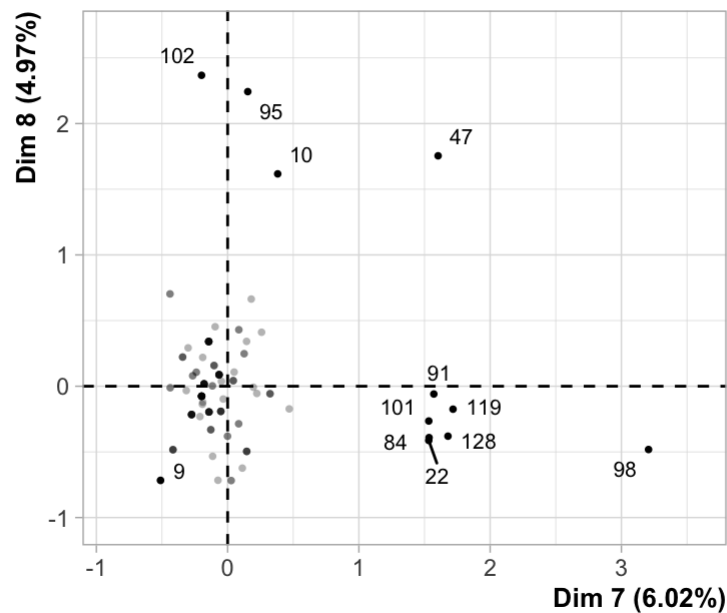


Figure 6.1 - Graphe des individus (ACM) Les individus libellés sont ceux ayant la plus grande contribution à la construction du plan.

La probabilité critique du test de Wilks indique la variable dont les modalités sépare au mieux les individus sur le plan (i.e. qui explique au mieux les distances entre individus).

##	Expiration	Gonflement des joues	RC
##	4.755555e-09	2.338164e-03	8.636674e-03
##	RC Type	Étirement de bouche	Aperture de bouche
##	1.104291e-02	1.414373e-02	7.715107e-02
##	Dégré de sens	Yeux	vbouche vert
##	1.141275e-01	1.324516e-01	1.464916e-01
##	Sourcils	Protrusion de bouche	Participant
##	1.894379e-01	2.386031e-01	4.059667e-01

La meilleure variable qualitative pour illustrer les distances entre individus sur le plan est la variable : *Expiration*.

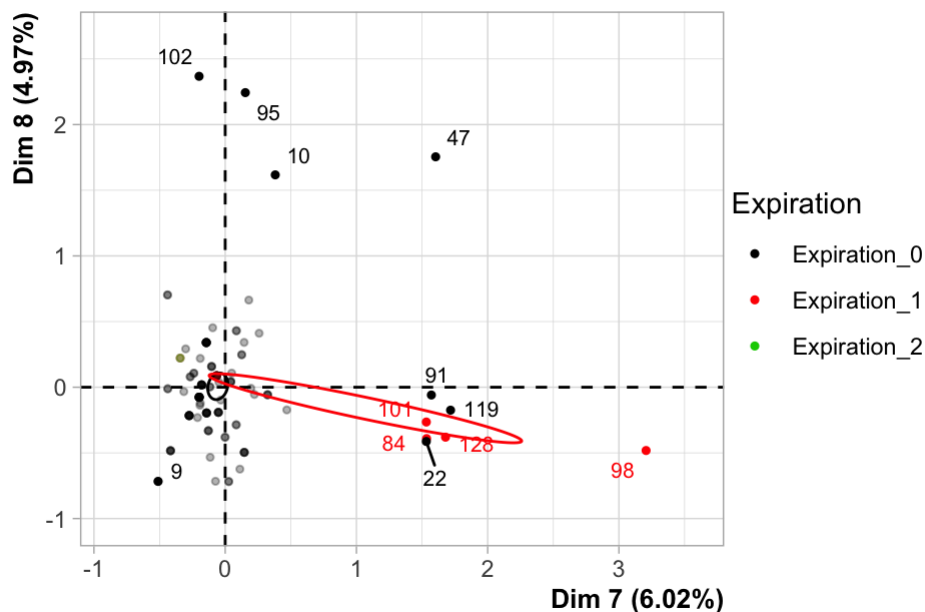


Figure 6.2 - Graphe des individus (ACM) Les individus libellés sont ceux ayant la plus grande contribution à la construction du plan. Les individus sont colorés selon leur appartenance aux modalités de la variable Expiration.

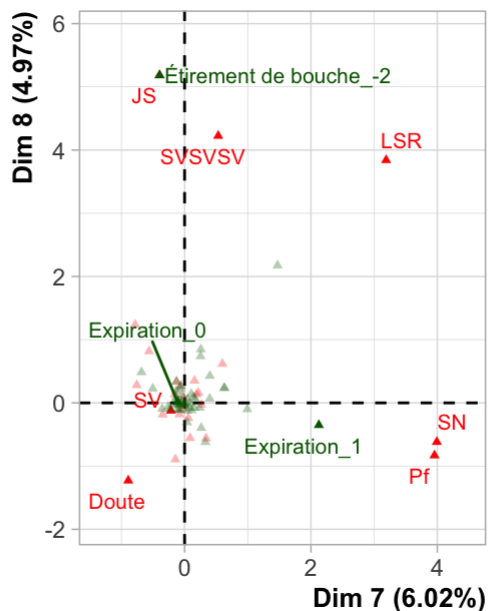


Figure 6.3 - Graphe des variables (ACM) Les facteurs en rouges sont les modalités actives, tandis que ceux en vert sont les modalités illustratives. Les variables libellées sont celles les mieux représentées sur le plan.

La **dimension 7** oppose des individus tels que 98, 128, 119, 101, 91, 84 et 22 (à droite du graphe, caractérisés par une coordonnée fortement positive sur l'axe) à des individus comme 9 (à gauche du graphe, caractérisés par une coordonnée fortement négative sur l'axe).

Le groupe auquel les individus 98, 128, 119, 101, 91, 84 et 22 appartiennent (caractérisés par une coordonnée positive sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités *portée=SN*, *Expiration=Expiration_1*, *Variation.de.forme=Pf*, *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_-1*, *RC.Type=RC Type_0* et *RC=RC_0* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités *Expiration=Expiration_0* et *RC=RC_1* (du plus rare au plus commun).

Le groupe auquel l'individu 9 appartient (caractérisés par une coordonnées négative sur l'axe) partage :

- une forte fréquence des modalités *Expiration=Expiration_0*, *portée=SV* et *RC=RC_1* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités *Variation.de.forme=Pf*, *Expiration=Expiration_1*, *portée=SN*, *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_-1*, *RC=RC_0*, *RC.Type=RC Type_0* et *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_1* (du plus rare au plus commun).

7. Classification

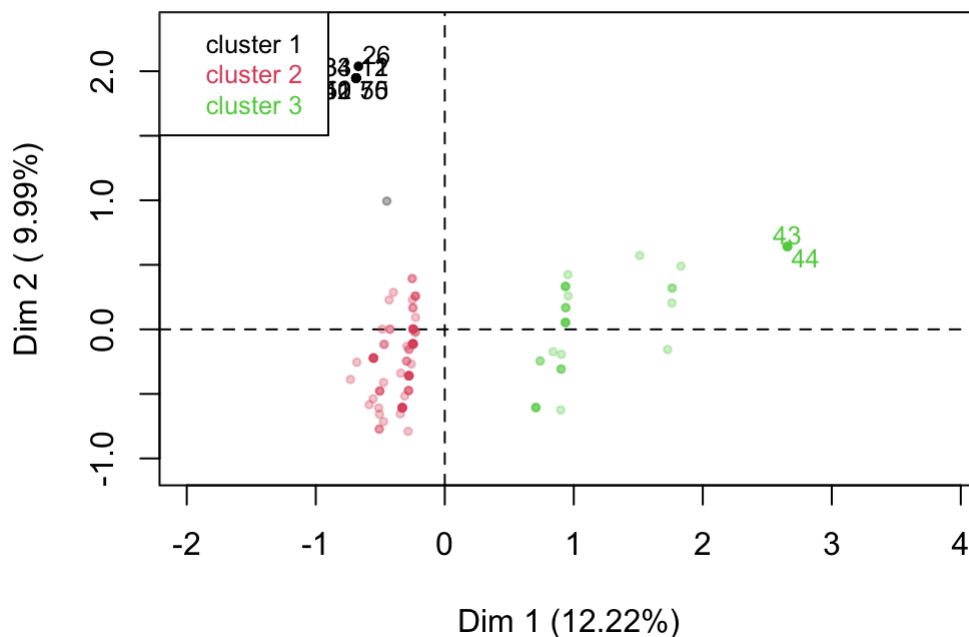


Figure 7 - Classification Ascendante Hiérachique des individus. La classification réalisée sur les individus fait apparaître 3 clusters.

La classe 1 est composée d'individus tels que. Ce groupe est caractérisé par 11, 12, 26, 33, 34, 40, 50, 51, 52 et 75. :

- une forte fréquence des modalités telles que *effet.sémantique=Désordre*, *Variation.de.forme=LS*, *LS=LS_1*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_1*, *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_-1*, *Type.de.discours=Narratif*, *Protrusion.de.bouche=Protrusion de bouche_1*, *Expiration=Expiration_1*, *vbouche.vert=vbouche vert_0* et *effet.souriant=effet souriant_0* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités telles que *LS=LS_0*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_0*, *Variation.de.forme=BD*, *effet.sémantique=Intensité*, *Type.de.discours=Descriptif*, *Expiration=Expiration_0*, *effet.souriant=effet souriant_1*, *Fonction=Prise de position*, *vbouche.vert=vbouche vert_2* et *effet.sémantique=Constat* (du plus rare au plus commun).

La classe 2 est composé d'individus partageant :

- une forte fréquence des modalités telles que *Fonction=Adverbial*, *effet.sémantique=Intensité*, *effet.souriant=effet souriant_0*, *effet.sémantique=Constat*, *Dégré.de.sens=Dégré de sens_0*, *LS=LS_0*, *Tête=Tête_0*, *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_0*, *Aperture.de.bouche=Aperture de bouche_-1* et *Yeux=Yeux_0* (du plus commun au plus rare).
- une faible fréquence des modalités telles que *Fonction=Prise de position*, *effet.sémantique=Ironie*, *effet.souriant=effet souriant_1*, *effet.sémantique=Désordre*, *Variation.de.forme=LS*, *LS=LS_1*, *Tête=Tête_1*, *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_1*, *effet.sémantique=Doute* et *portée=geste* (du plus rare au plus commun).

La classe 3 est composée d'individus tels que. Ce groupe est caractérisé par 43 et 44. :

- une forte fréquence des modalités telles que *Fonction=Prise de position*, *effet.sémantique=Ironie*, *effet.souriant=effet souriant_1*, *Tête=Tête_1*, *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_1*, *portée=geste*, *effet.sémantique=Doute*, *Yeux=Yeux_1*, *Sourcils=Sourcils_1* et *Menton=Menton_1* (du plus commun au plus rare).
 - une faible fréquence des modalités telles que *Fonction=Adverbial*, *effet.souriant=effet souriant_0*, *effet.sémantique=Intensité*, *Tête=Tête_0*, *effet.sémantique=Constat*, *Dégré.de.sens=Dégré de sens_0*, *Étirement.de.bouche=Étirement de bouche_0*, *Yeux=Yeux_0*, *Sourcils=Sourcils_0* et *Menton=Menton_0* (du plus rare au plus commun).
-

ANNEXE D

DISTRIBUTIONS DE VARIABLES DANS L'ACM

D.1 Distribution de la variable « portée »

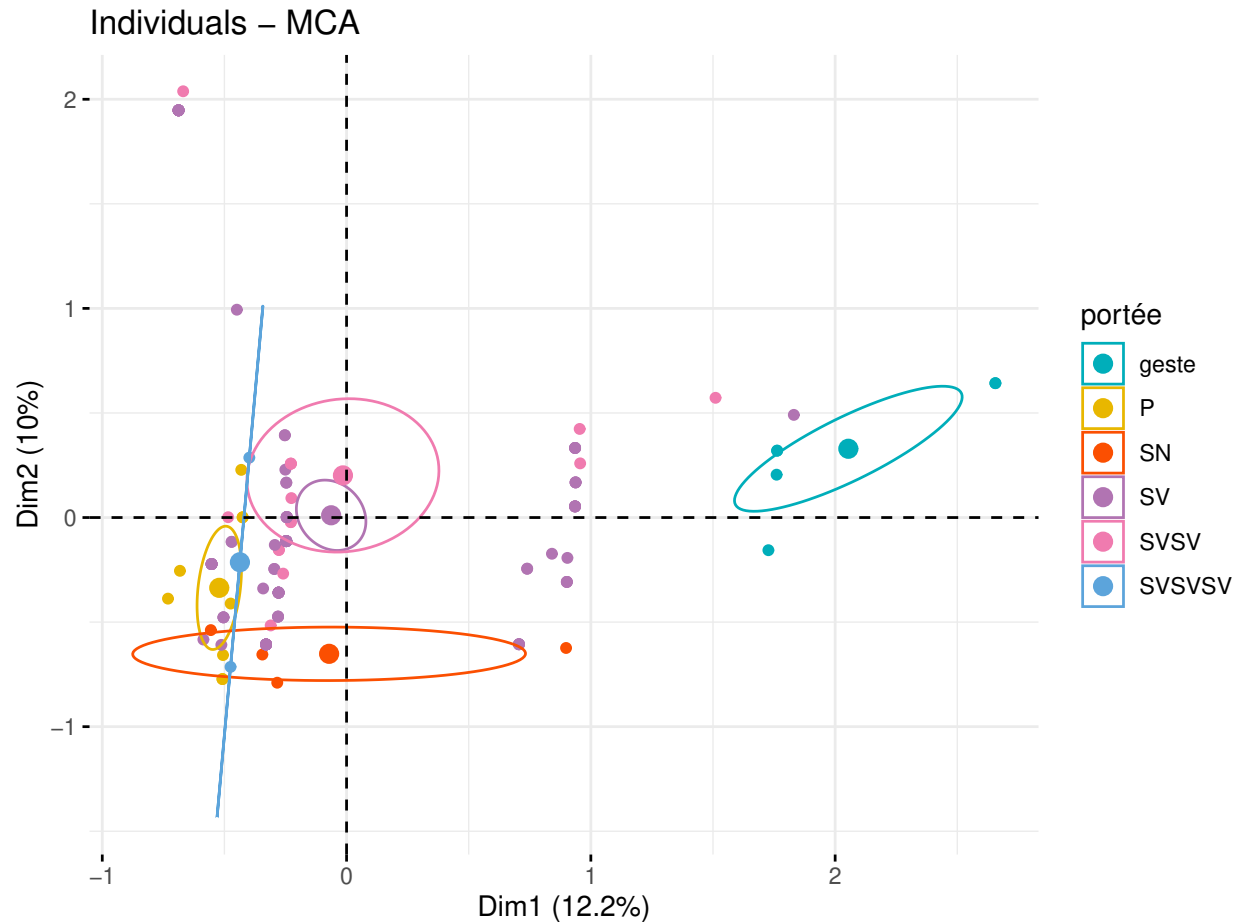


FIGURE D.1 : Distribution de la variable « portée »

D.2 Distribution de la variable « degré de modification de la forme »

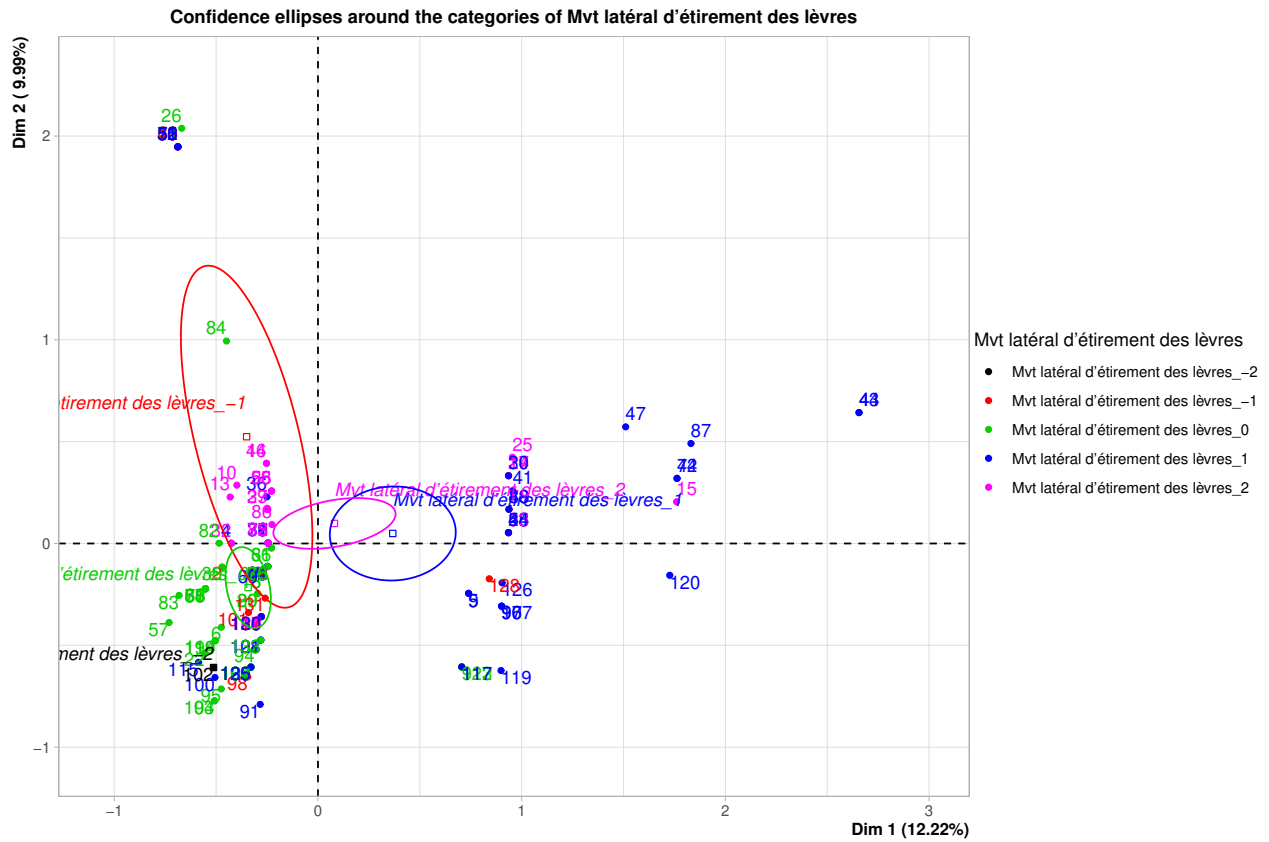


FIGURE D.2 : Distribution du mouvement latérale d'étirement des lèvres

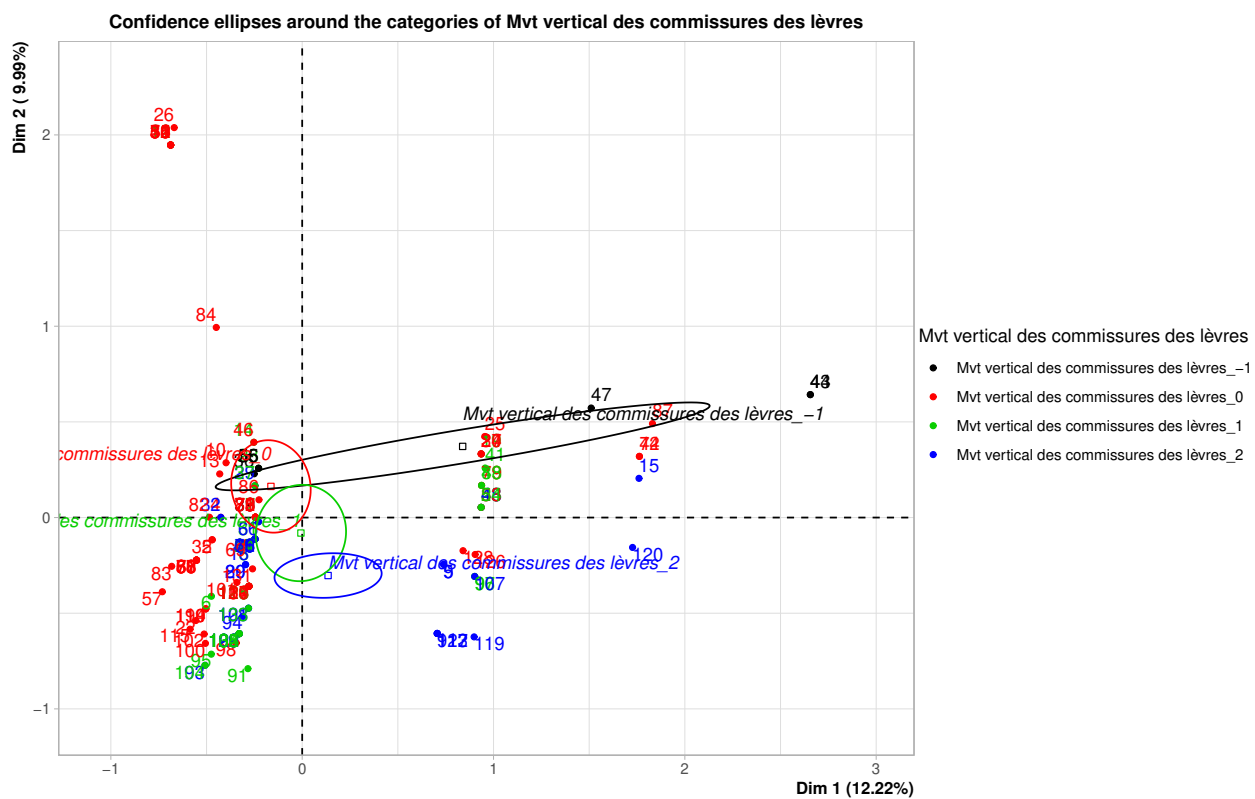


FIGURE D.3 : Distribution du mouvement verticale des commissures des lèvres

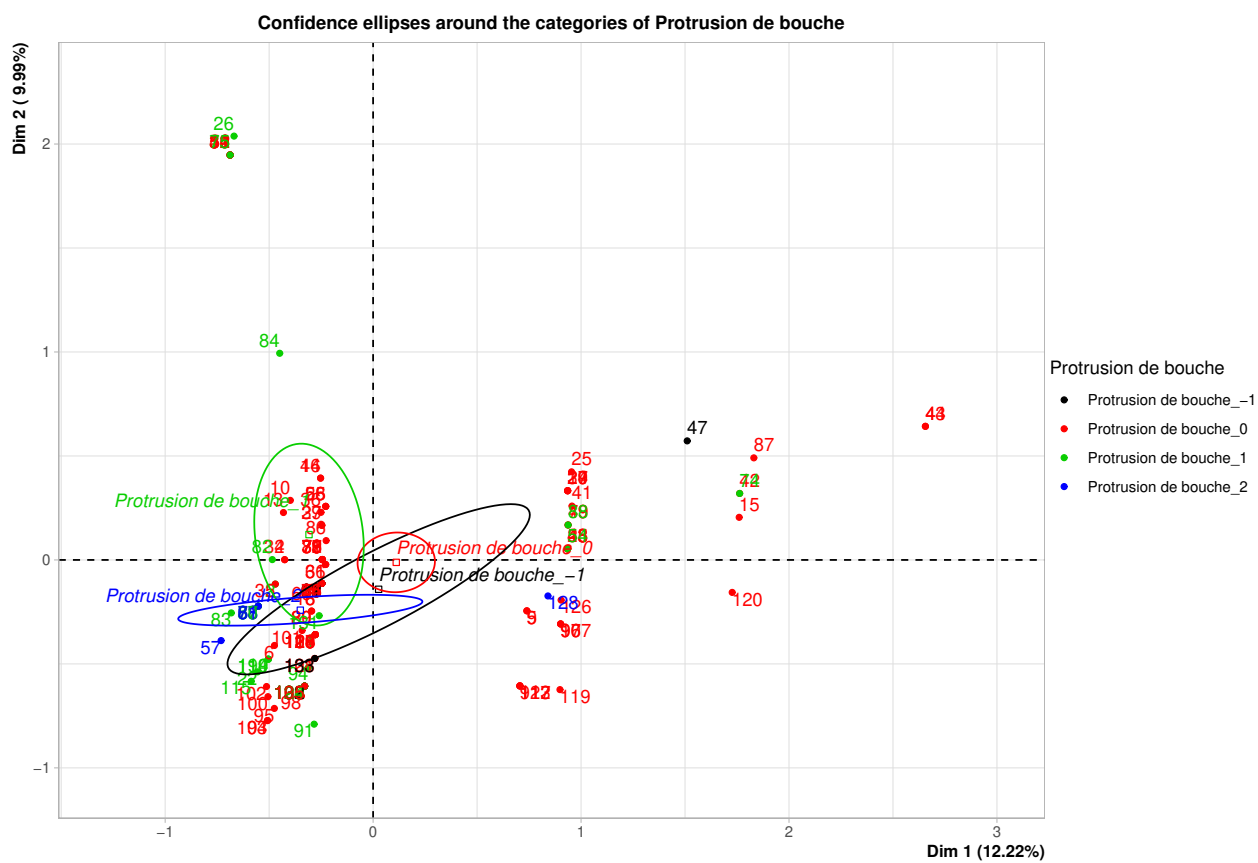


FIGURE D.4 : Distribution de protrusion de la bouche

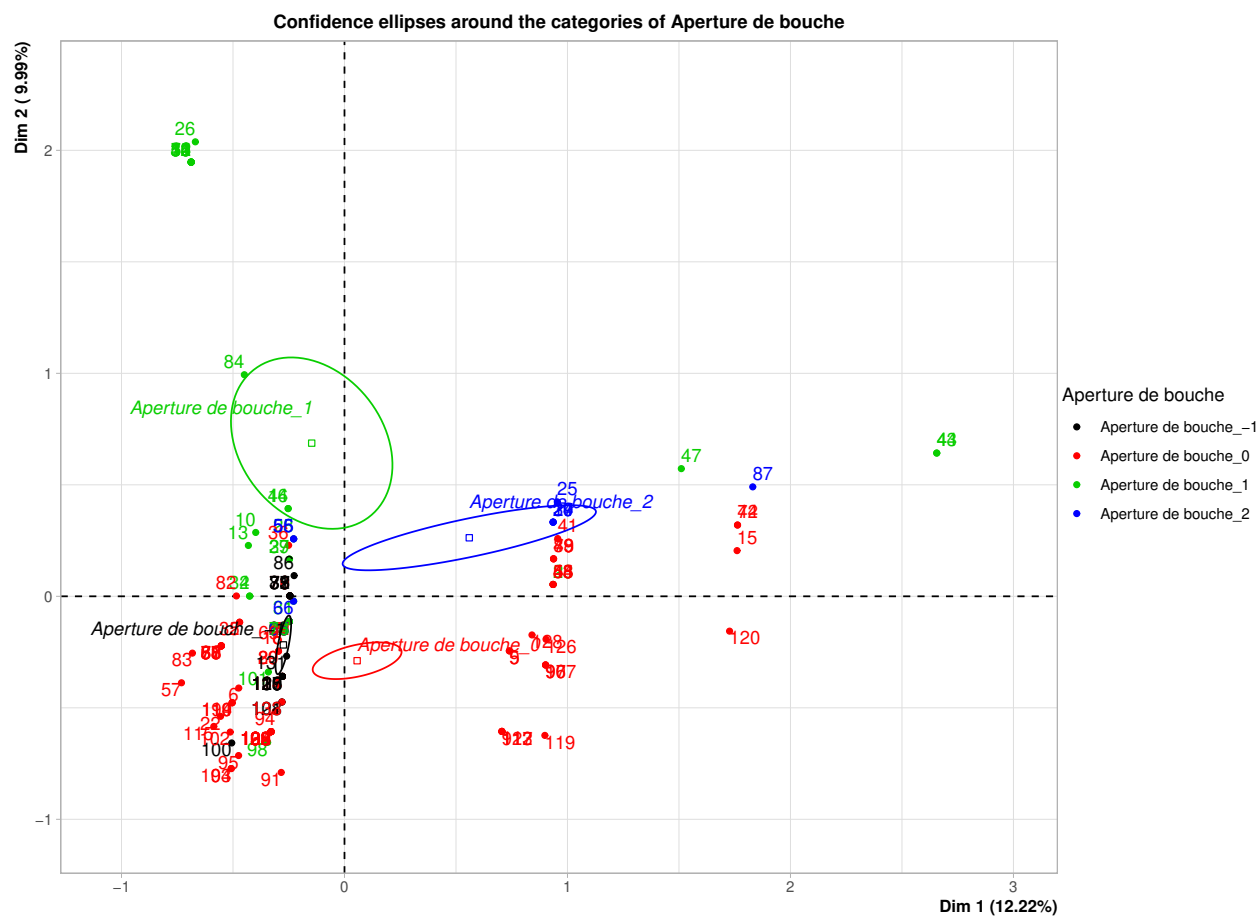


FIGURE D.5 : Distribution d'aperture de la bouche

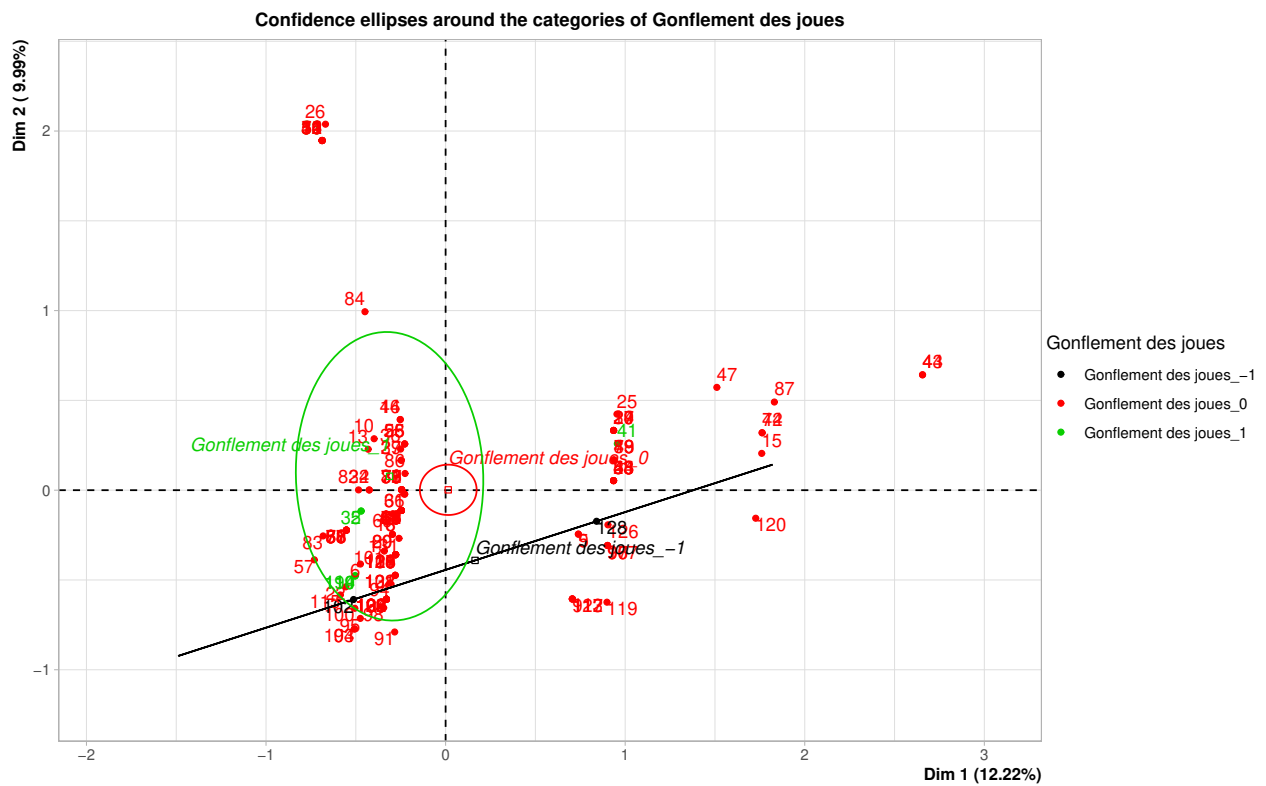


FIGURE D.6 : Distribution de gonflement des joues

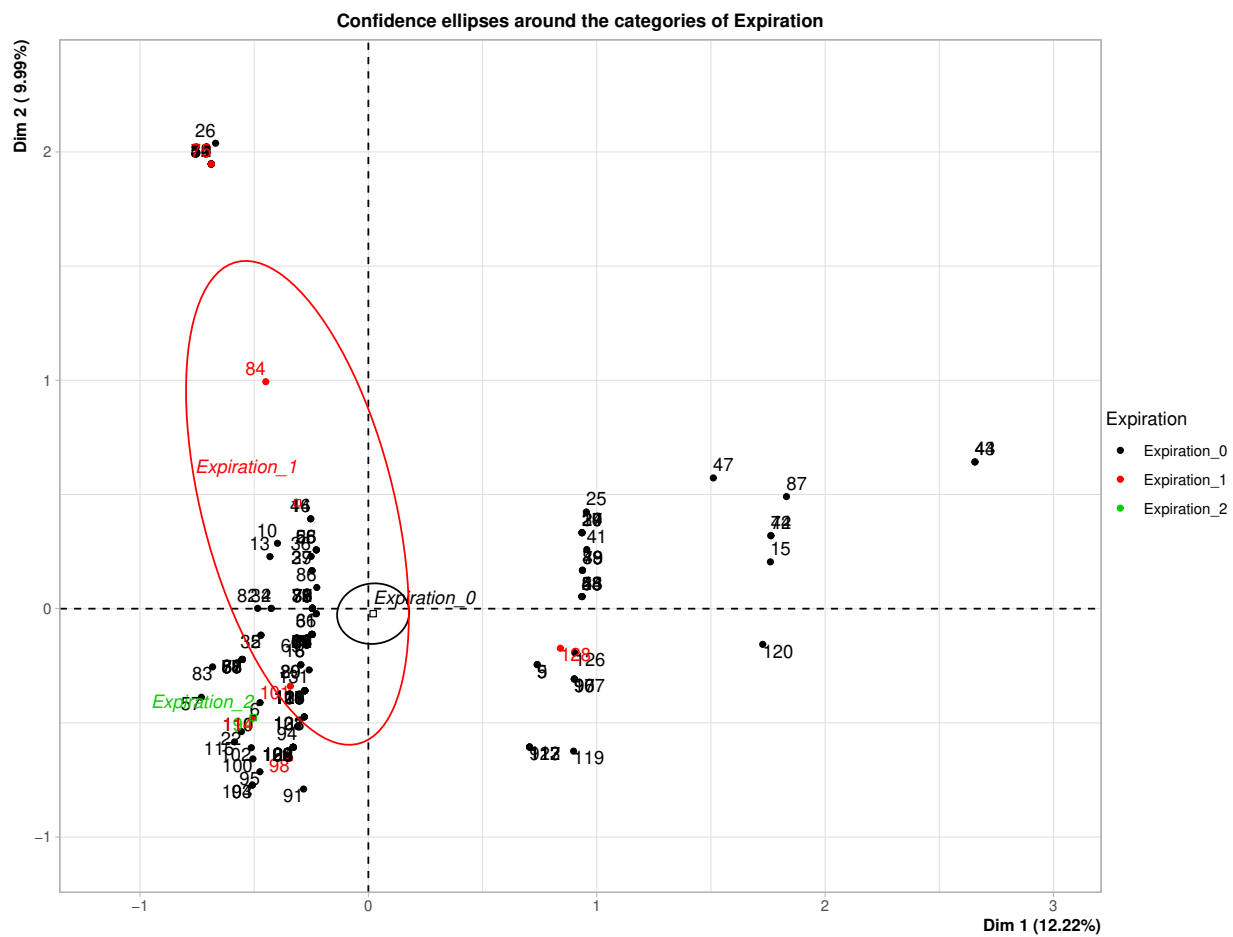


FIGURE D.7 : Distribution d'expiration

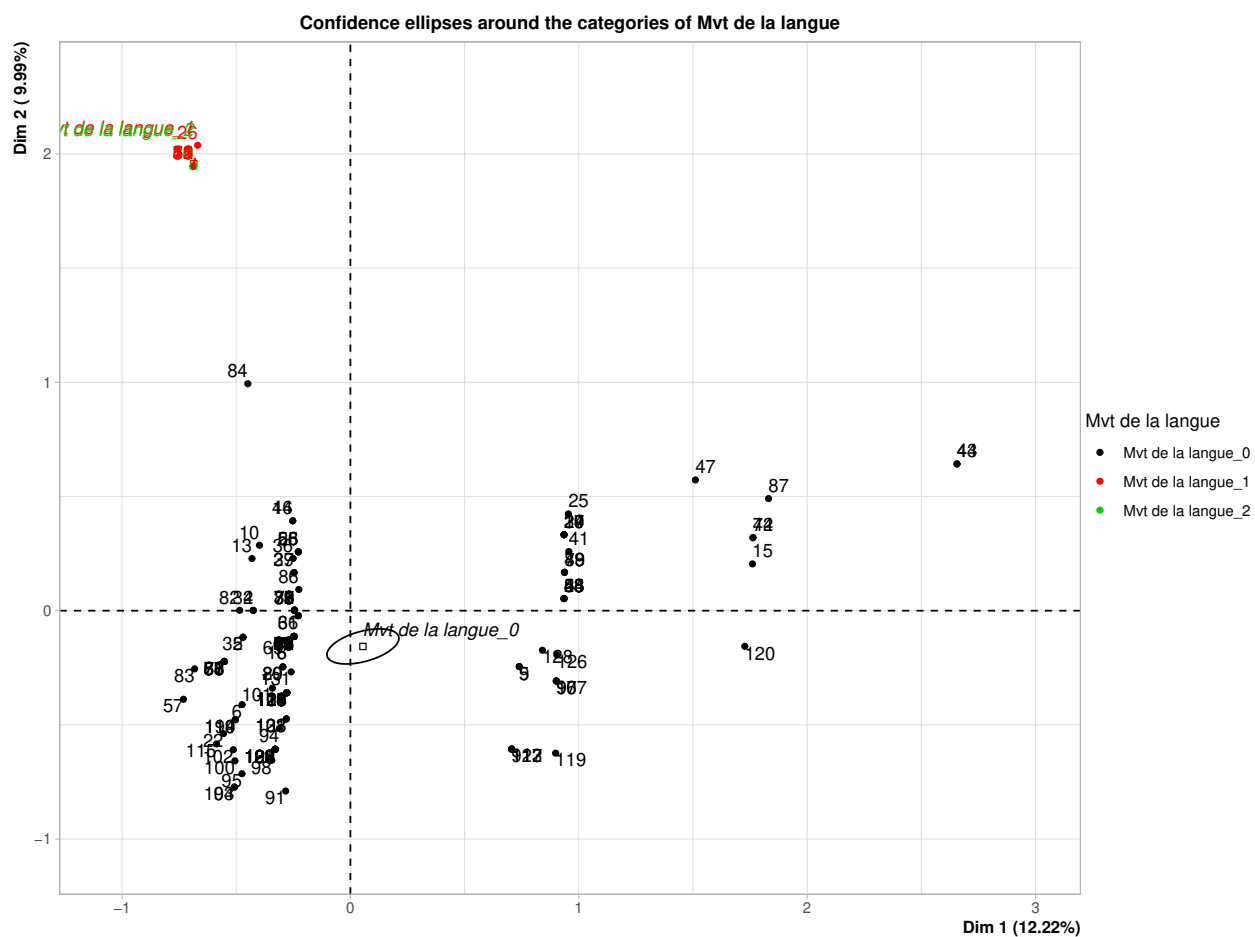


FIGURE D.8 : Distribution de mouvement de la langue

D.3 Distribution de la variable « degré de sens »

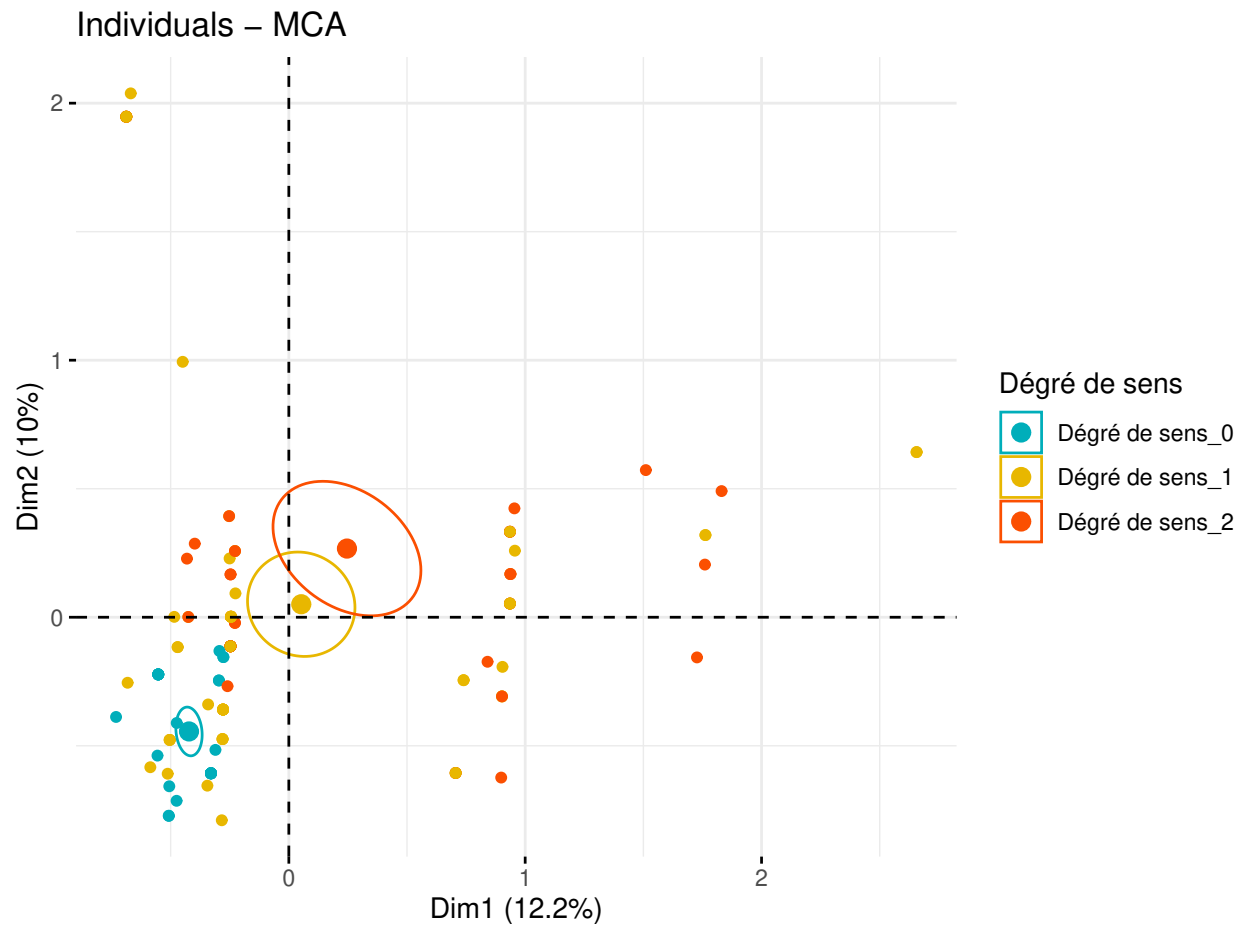


FIGURE D.9 : Distribution de la variable « degré de sens »

D.4 Distribution de la variable « présence des comportements non manuels du visage »

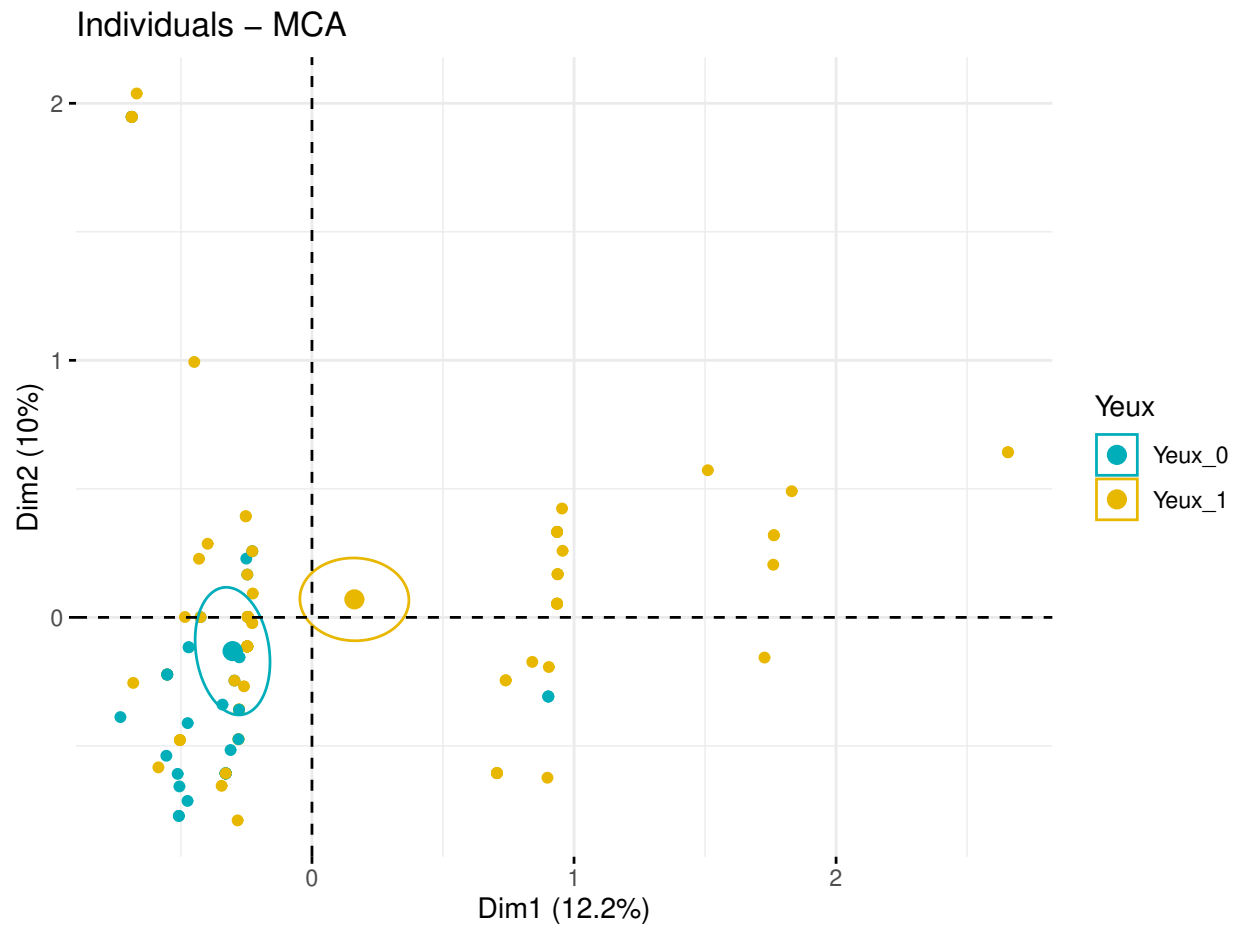


FIGURE D.10 : Distribution de la présence des yeux

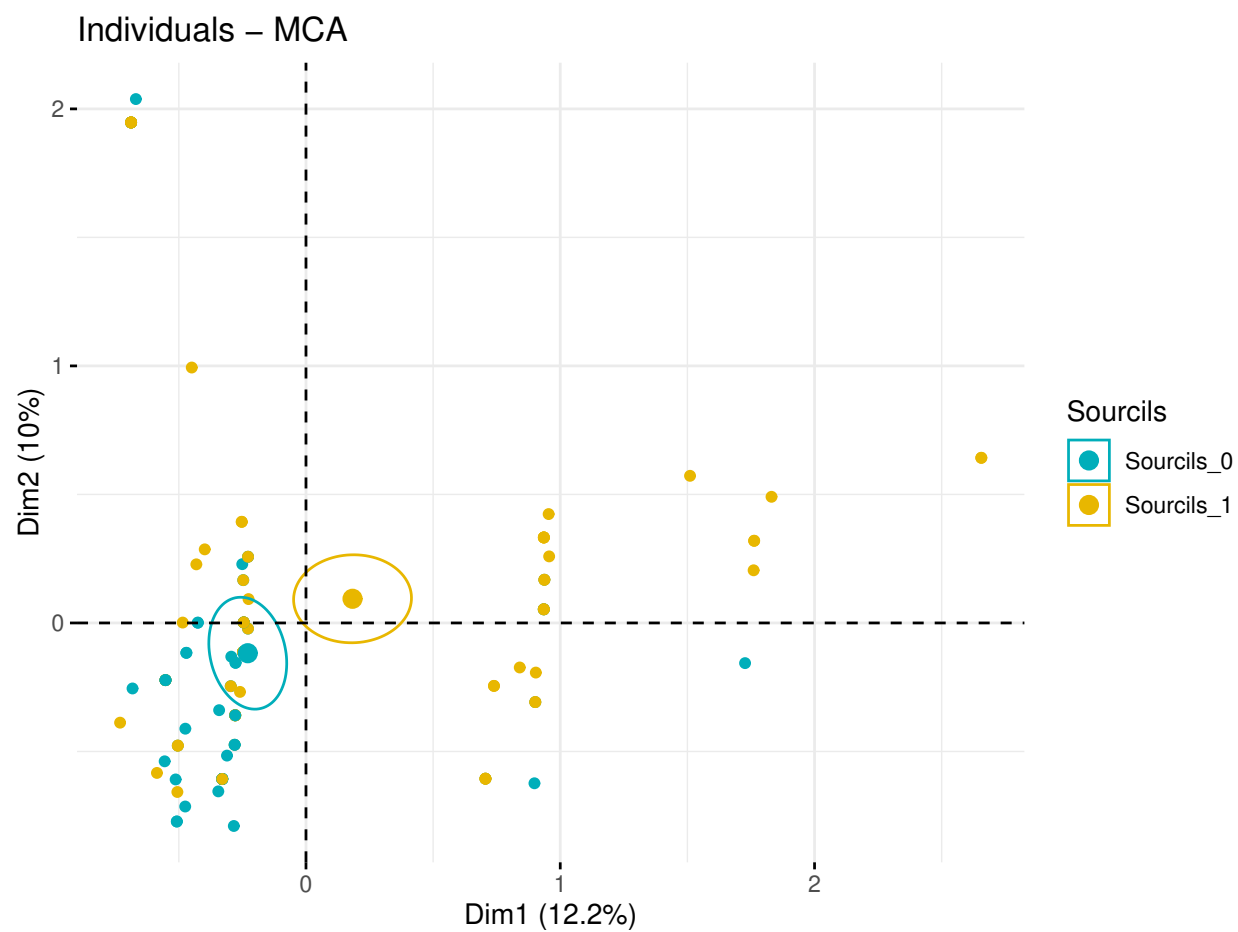


FIGURE D.11 : Distribution de la présence des sourcils

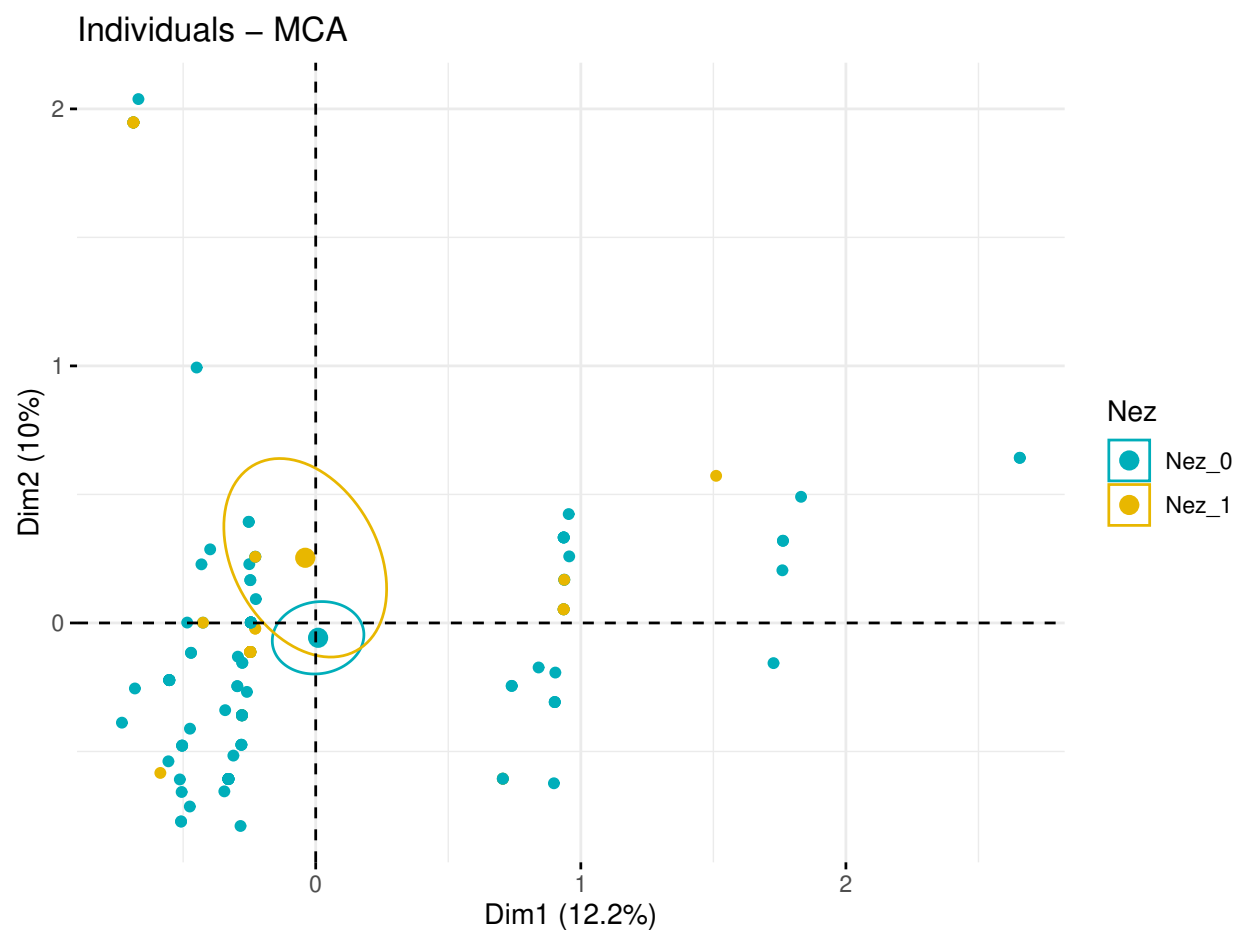


FIGURE D.12 : Distribution de la présence du nez

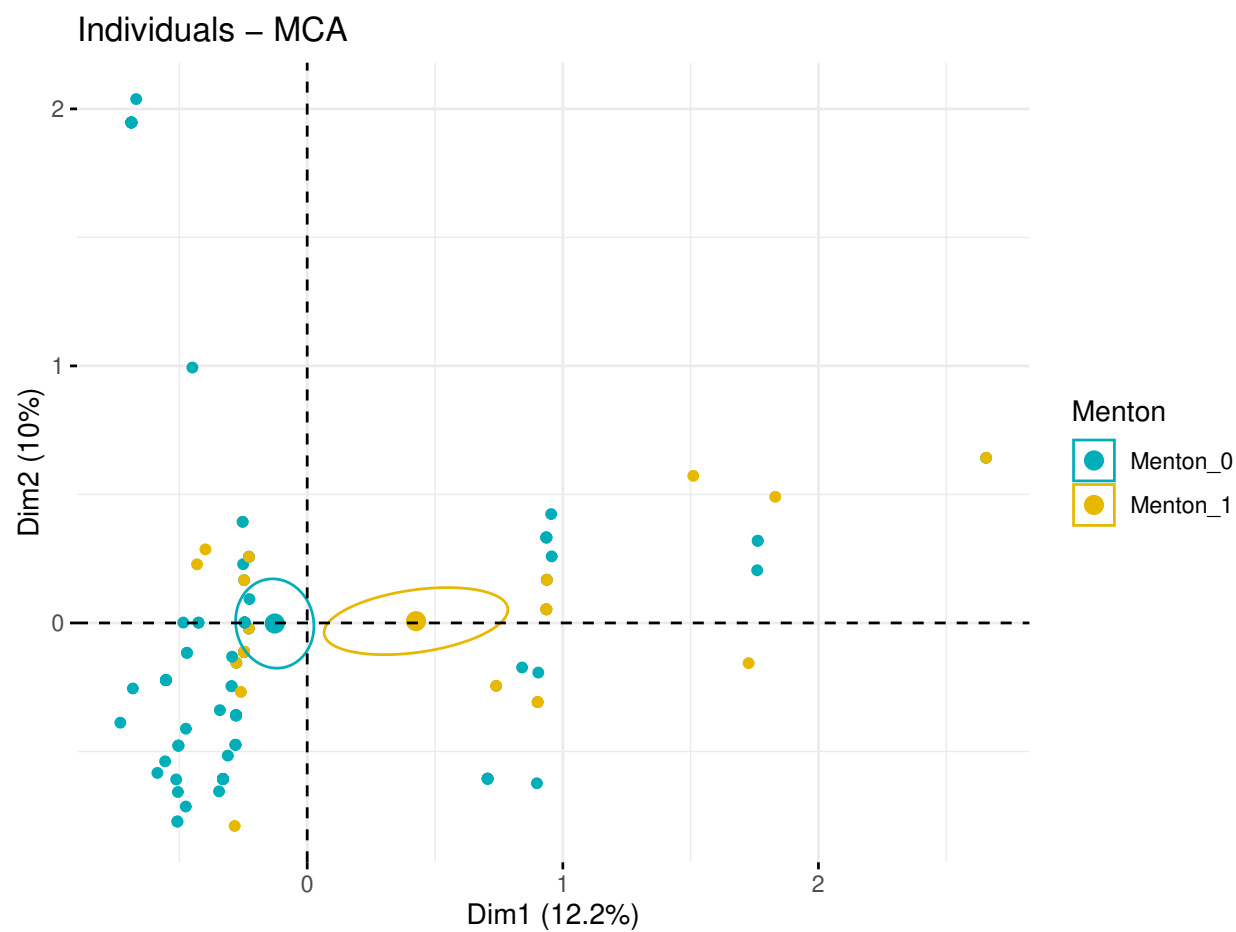


FIGURE D.13 : Distribution de la présence du menton

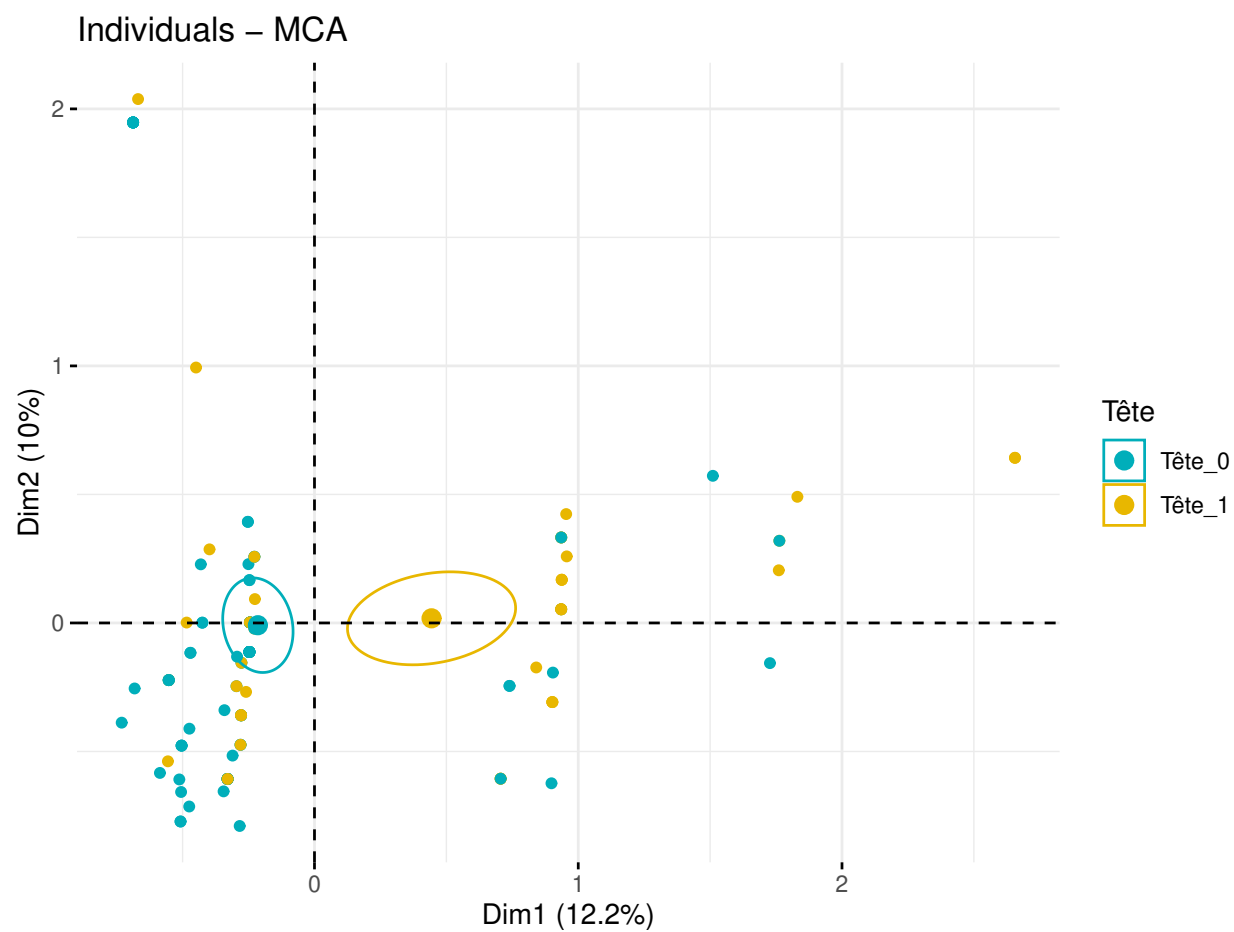


FIGURE D.14 : Distribution de la présence de la tête

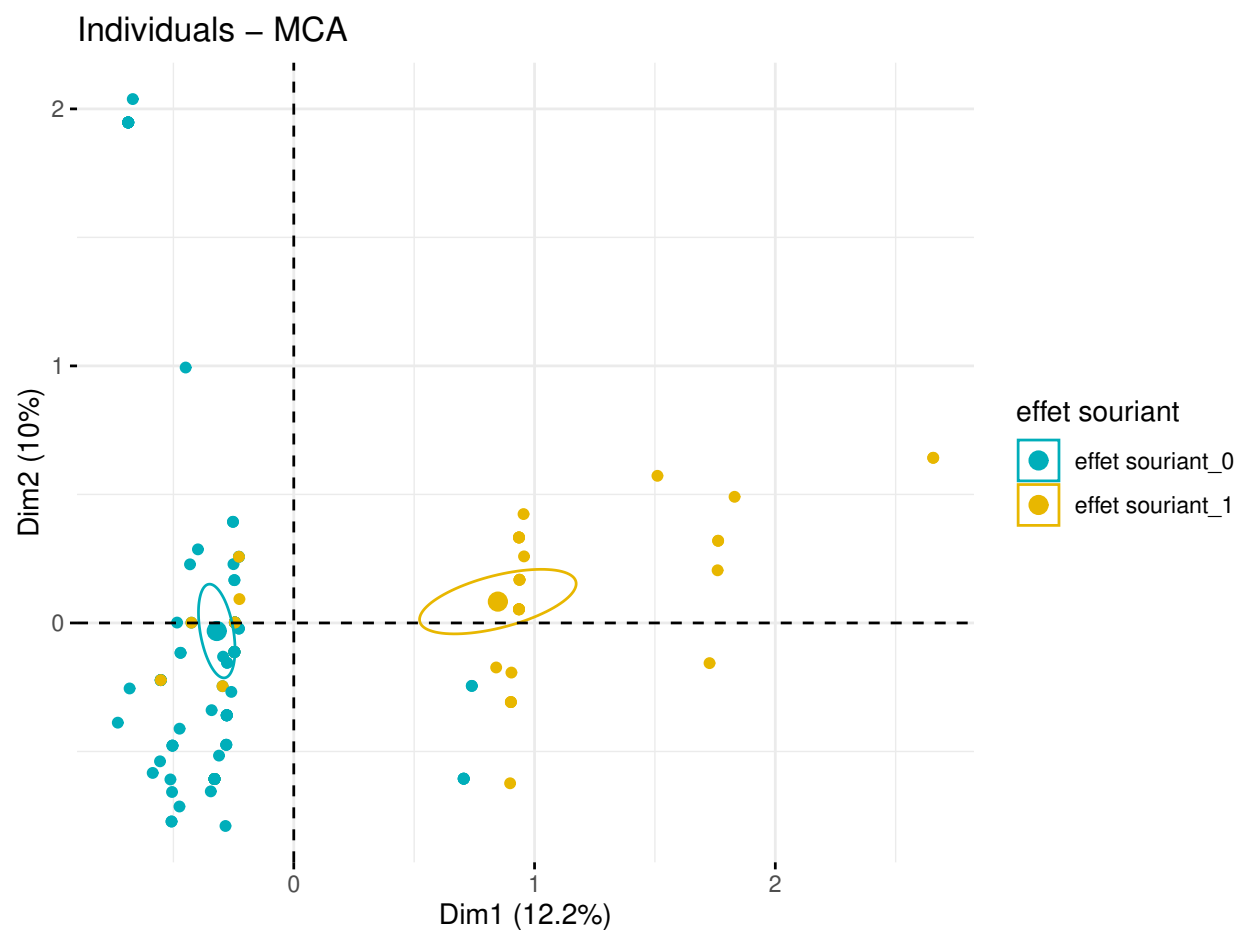


FIGURE D.15 : Distribution de la présence de l'effet souriant

D.5 Distribution de la variable « présence de la représentation corporelle »

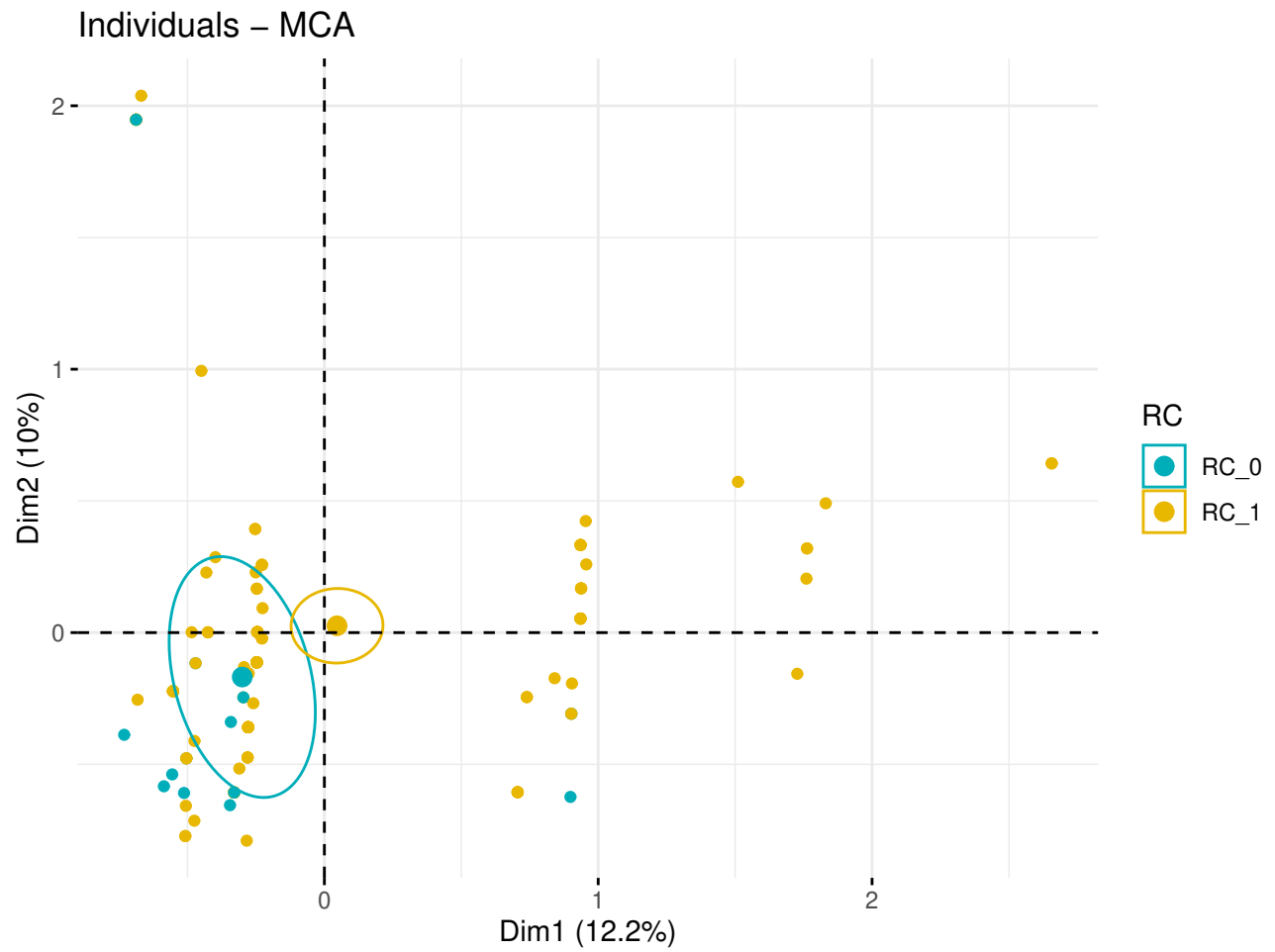


FIGURE D.16 : Distribution de la variable « présence de la représentation corporelle »

D.6 Distribution de la variable « type de représentation corporelle »

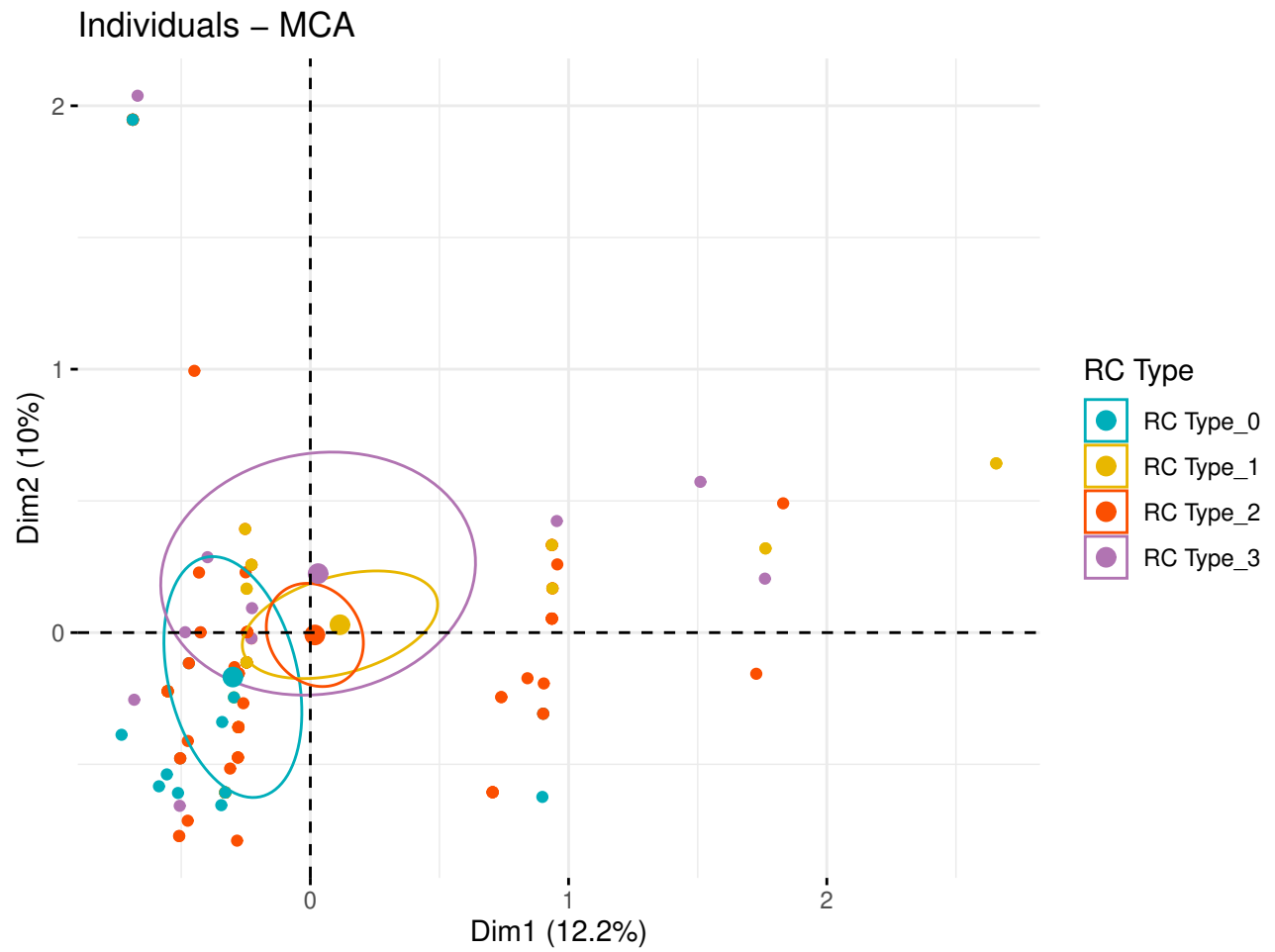


FIGURE D.17 : Distribution de la variable « type de représentation corporelle »

BIBLIOGRAPHIE

- Austin, J. L. (1973). *How to do things with words : The William James Lectures delivered at Harvard University in 1955*. Oxford University Press.
- Beattie, G. et Shovelton, H. (2002). An experimental investigation of some properties of individual iconic gestures that mediate their communicative power. *British Journal of Psychology*, 93(2), 179–192.
- Biber, D. et Staples, S. (2014). Exploring the prosody of stance : Variation in the realization of stance adverbials. Dans H. Mello et T. Raso (dir.). *Spoken Corpora and Linguistic Studies*, 271–294. John Benjamins.
- Bourcier, P. et Roy, J.-E. (1985). *La langue des signes LSQ*. Association des sourds du Montréal-Métropolitain.
- Calbris, G. (1990). *The semiotics of French gestures*. Indiana University Press.
- Cassell, J. et McNeill, D. (1991). Gesture and the poetics of prose. *Poetics Today*, 12(3), 375–404.
- Chafe, W. L. (1976). Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics, and point of view in subject and topic. Dans C. N. Li (dir.). *Subject and Topic*, 25–55. Academic Press.
- Cienki, A. (2008). Why study metaphor and gesture ? Dans A. Cienki et C. Müller (dir.). *Metaphor and Gesture*, 5–25., Amsterdam. John Benjamins.
- Cienki, A. (2013). Cognitive linguistics : Spoken language and gesture as expressions of conceptualization. Dans C. Müller, A. Cienki, E. Fricke, S. Ladewig, D. McNeill, et S. Tessendorf (dir.). *Body - Language - Communication : An international handbook on multimodality in human interaction*, volume 1, 182–201. De Gruyter Mouton.
- Clark, H. H. (1996). *Using Language*. Cambridge University Press.
- Clark, H. H. et Gerrig, R. J. (1990). Quotations as demonstrations. *Language*, 764–805.
- Colletta, J.-M. et Millet, A. (2002). Des mouvements corporels à la syntaxe des langues gestuelles et de la communication parlée. *LIDIL : Revue de linguistique et de didactique des langues*, 26, 7–26.
- Cormier, K., Smith, S. et Sevcikova-Sehyr, Z. (2015). Rethinking constructed action. *Sign Language & Linguistics*, 18(2), 167–204.
- Crasborn, O. A. et Sloetjes, H. (2008). Enhanced ELAN functionality for sign language corpora. Dans *Proceedings of the 3rd Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages : Construction and Exploitation of Sign Language Corpora*, 39–43.
- Crasborn, O. A., Van Der Kooij, E., Waters, D., Woll, B. et Mesch, J. (2008). Frequency distribution and spreading behavior of different types of mouth actions in three sign languages. *Sign Language & Linguistics*, 11(1), 45–67.
- de Moraes, J. A. (2011). From a prosodic point of view : Remarks on attitudinal meaning. Dans H. Mello, A. Panunzi, et T. Raso (dir.). *Pragmatics and Prosody : Illocution, Modality, Attitude, Information Patterning and Speech Annotation*, volume 120, 19–37. Firenze UP.

- de Moraes, J. A. et Rilliard, A. (2014). Illocution, attitudes and prosody : A multimodal analysis. Dans H. Mello et R. T. (dir.). *Spoken Corpora and Linguistic Studies*, 233–270. John Benjamins.
- de Ruiter, J. P. (2000). The production of gesture and speech. Dans D. McNeill (dir.). *Language and Gesture : Window into Thought and Action*, 284–311. Cambridge University Press.
- Debreslioska, S., Özyürek, A., Gullberg, M. et Perniss, P. (2013). Gestural viewpoint signals referent accessibility. *Discourse Processes*, 50(7), 431–456.
- Di Franco, G. (2016). Multiple correspondence analysis : One only or several techniques ? *Quality & Quantity*, 50, 1299–1315. <http://dx.doi.org/10.1007/s11135-015-0206-0>
- Dressler, W. et Barbaresi, L. (2017). Pragmatics and morphology : Morphopragmatics. Dans Y. Huang (dir.). *The Oxford Handbook of Pragmatics*, 494–510. Oxford University Press.
- Du Bois, J. W. (2007). The stance triangle. Dans R. Englebretson (dir.). *Stancetaking in Discourse : Subjectivity, Evaluation, Interaction*, 139–182. John Benjamins.
- Dubuisson, C., Lelièvre, L. et Miller, C. (1999). *Grammaire descriptive de la LSQ (vol 1)* (2e éd. [rév.]. éd.). Groupe de recherche sur la LSQ, Université du Québec à Montréal [UQÀM].
- Dudis, P. G. (2004). Body partitioning and real-space blends. *Cognitive Linguistics*, 15(2), 223–238. <http://dx.doi.org/10.1515/cogl.2004.009>
- Ekman, P. et Friesen, W. V. (1969). The repertoire of nonverbal behavior : Categories, origins, usage, and coding. *Semiotica*, 1(1), 49–98.
- Emmorey, K. (1999). Do signers gesture. *Gesture, Speech, and Sign*, 133, 159.
- Emmorey, K., Tversky, B. et Taylor, H. A. (2000). Using space to describe space : Perspective in speech, sign, and gesture. *Spatial cognition and computation*, 2, 157–180.
- Émond, C. (2014). *Les corrélats prosodiques et fonctionnels de la parole perçue souriante en français québécois spontané*. (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal.
- Fauconnier, G. et Turner, M. (1996). Blending as a central process of grammar. Dans A. Goldberg (dir.). *Conceptual Structure Discourse and Language*, 113–130. CSLI Publications.
- Fauconnier, G. et Turner, M. (1998). Conceptual integration networks. *Cognitive science*, 22(2), 133–187.
- Ferrara, L. et Johnson, T. (2012). Enactment in discourse : Conceptualization through language and gesture. Dans *Paper Presented at the Language, Culture, and Mind (LCM) 5 conference, Lisbonne, Portugal, Juin 2012*. Universidade Católica Portuguesa.
- Ferrara, L. et Johnston, T. (2014). Elaborating who's what : A study of constructed action and clause structure in auslan (australian sign language). *Australian journal of linguistics*, 34(2), 193–215.
- Feyaerts, K., Rominger, C., Lackner, H. K., Brône, G., Jehoul, A., Oben, B. et Papousek, I. (2022). In your face ? Exploring multimodal response patterns involving facial responses to verbal and gestural stance-taking expressions. *Journal of Pragmatics*, 190, 6–17. <http://dx.doi.org/10.1016/j.pragma.2022.01.002>

- Flahault, F. (1978). *II - Acte illocutoire et place*, Dans *La Parole intermédiaire*, (p. 38–69). Le Seuil.
- Gibbs, R. W. (2005). *Embodiment and Cognitive Science*. Cambridge University Press.
<http://dx.doi.org/10.1017/CB09780511805844>
- Gibbs, R. W. (2017). Embodiment. Dans B. Dancygier (dir.). *The Cambridge Handbook of Cognitive Linguistics*, Cambridge Handbooks in Language and Linguistics, p. 449–462. Cambridge University Press. <http://dx.doi.org/10.1017/9781316339732.028>
- Glenberg, A. M. et Kaschak, M. P. (2002). Grounding language in action. *Psychonomic Bulletin & Review*, 9(3), 558–565.
- Goldin-Meadow, S. et Brentari, D. (2017). Gesture, sign, and language : The coming of age of sign language and gesture studies. *Behavioral and Brain Sciences*, 40.
<http://dx.doi.org/10.1017/S0140525X15001247>
- Gullberg, M. (1998). *Gesture as a Communication Strategy in Second Language Discourse*, volume 35 de *Travaux de l'institut de linguistique de Lund*. Lund University Press.
- Günthner, S. (1999). Polyphony and the 'layering of voices' in reported dialogues : An analysis of the use of prosodic devices in everyday reported speech. *Journal of Pragmatics*, 31, 685 – 708.
- Herrmann, A. et Steinbach, M. (2013). *Nonmanuals in sign language*, volume 53. John Benjamins Publishing.
- Hirschberg, J. (2017). Pragmatics and prosody. Dans Y. Huang (dir.). *The Oxford Handbook of Pragmatics*, 532–549. Oxford University Press.
- Hoiting, N. et Slobin, D. (2007). From gestures to signs in the acquisition of sign language. In S. Duncan, J. Cassell, et E. Levy (dir.), *Gesture and the dynamic dimension of language : Essays in honor of David McNeill*. John Benjamins.
- Hostetter, A. B. et Alibali, M. W. (2008). Visible embodiment : Gestures as simulated action. *Psychonomic Bulletin & Review*, 15(3), 495–514.
- Hostetter, A. B. et Alibali, M. W. (2010). Language, gesture, action! A test of the gesture as simulated action framework. *Journal of Memory and Language*, 63(2), 245–257.
<http://dx.doi.org/10.1016/j.jml.2010.04.003>
- Jackendoff, R. (1992). *Languages of the Mind : Essays on Mental Representation*. MIT Press.
- Jackendoff, R. (2000). Fodorian modularity and representational modularity A2 - Grodzinsky, Yosef. Dans L. P. Shapiro et D. Swinney (dir.). *Language and the Brain*, 3–30. Academic Press.
<http://dx.doi.org/10.1016/B978-012304260-6/50003-7>
- Janzen, T. (2006). Visual communication : Signed language and cognition. Dans G. Kristian, M. Achard, R. Dirven, et F. J. Ruiz de Mendoza Ibáñez (dir.). *Cognitive linguistics : Current applications and future perspectives*, 359–378. De Gruyter.
- Janzen, T., Shaffer, B. et Wilcox, S. (2011). Signed language pragmatics. Dans J.-O. Östman et J. Verschueren (dir.). *Pragmatics in practice*, 278–294. John Benjamins.
- Johnston, T. et Schembri, A. (2010). Variation, lexicalization and grammaticalization in signed languages. *Langage et société*, 131(1), 19–35. <http://dx.doi.org/10.3917/ls.131.0019>

- Kahane, S. et Lacheret-Dujour, A. (2019). *Syntax and prosody mapping : what and how ? : the case of intonational periods and illocutionary units*, Dans *Rhapsodie : a prosodic and syntactic treebank for spoken French*, volume 89, (p. 339–363). Benjamins : Amsterdam ; Philadelphia
- Kegl, J., Senghas, A. et Coppola, M. (2001). Creation through contact : Sign language emergence and sign language change in nicaragua. Dans M. DeGraff (dir.). *Language Creation and Language Change : Creolization, Diachrony, and Development*, 179–223., Cambridge, Massachusetts. The MIT Press.
- Kendon, A. (1988). How gestures can become like words. Dans *This paper is a revision of a paper presented to the American Anthropological Association, Chicago, Dec 1983*. Hogrefe & Huber Publishers.
- Kendon, A. (1995). Gestures as illocutionary and discourse structure markers in Southern Italian conversation. *Journal of pragmatics*, 23(3), 247–279.
- Kendon, A. (2004). *Gesture : Visible action as utterance*. Cambridge University Press.
- Kendon, A. (2008). Some reflections on the relationship between ‘gesture’ and ‘sign’. *Gesture*, 8(3), 348–366. <http://dx.doi.org/10.1075/gest.8.3.05ken>
- Kendon, A. (2017). Languages as semiotically heterogenous systems. *Behavioral and Brain Sciences*, 40, e59. <http://dx.doi.org/10.1017/S0140525X15002940>
- Kiesling, S. F. (2022). Stance and stancetaking. *Annual Review of Linguistics*, 8(1), 409–426. <http://dx.doi.org/10.1146/annurev-linguistics-031120-121256>
- Kita, S. (2000). How representational gestures help speaking. Dans D. McNeill (dir.). *Language and Gesture*, 162–185., Cambridge. Cambridge University Press.
- Kita, S. (2003). Interplay of gaze, hand, torso orientation, and language in pointing. Dans S. Kita et M. Planck (dir.). *Pointing : Where Language, Culture, and Cognition Meet*, 307–328., Mahwah, USA. Taylor & Francis Group. <http://dx.doi.org/10.4324/9781410607744>
- Klima, E. S. et Bellugi, U. (1975). Perception and production in a visually based language*. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 263(1), 225–235. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1749-6632.1975.tb41586.x>
- Krauss, R. M., Chen, Y. et Gottesman, R. F. (2000). Lexical gestures and lexical access : A process model. Dans D. McNeill (dir.). *Language and Gesture*, 261—283. Cambridge University Press. <http://dx.doi.org/10.1017/CB09780511620850.017>
- Kurzon, D. (1998). The speech act status of incitement : Perlocutionary acts revisited. *Journal of Pragmatics*, 29(5), 571–596. [http://dx.doi.org/10.1016/S0378-2166\(97\)00083-0](http://dx.doi.org/10.1016/S0378-2166(97)00083-0)
- Langacker, R. W. (1987). *Foundations of Cognitive Grammar : 1 – Theoretical Prerequisites*. Stanford, California : Stanford University Press.
- Langacker, R. W. (1991). *Foundations of Cognitive Grammar : 2 – Descriptive Application*. Stanford, California : Stanford University Press.
- Langacker, R. W. (2008). *Cognitive Grammar : A basic introduction*. Oxford : Oxford University Press.

- Lê, S., Josse, J. et Husson, F. (2008). FactoMineR : A package for multivariate analysis. *Journal of Statistical Software*, 25, 1–18. <http://dx.doi.org/10.1017/S0047404508080779>
- Lempert, M. (2008). The poetics of stance : Text-metricity, epistemicity, interaction. *Language in Society*, 37(4), 569–592. <http://dx.doi.org/10.1017/S0047404508080779>
- Liddell, S. K. (1980). *American Sign Language syntax*. La Haye : Mouton.
- Liddell, S. K. (1995). Real, surrogate, and token space : Grammatical consequences in asl. *Language, gesture, and space*, 19–41.
- Liddell, S. K. (2000). Blended spaces and deixis in sign language discourse. Dans D. McNeill (dir.). *Language and gesture*, 331–357., Cambridge. Cambridge University Press.
- Liddell, S. K. (2003). *Grammar, Gesture, and Meaning in American Sign Language*. Cambridge University Press. <http://dx.doi.org/10.1017/CB09780511615054>
- Liddell, S. K. et Metzger, M. (1998). Gesture in sign language discourse. *Journal of pragmatics*, 30(6), 657–697.
- Lillo-Martin, D. (1995). The point of view predicate in American Sign Language. In K. Emmorey et J. S. Reilly (dir.), *Language, Gesture, and Space*. Hillsdale, N.J. : Lawrence Erlbaum Associates.
- Lust, A. (2000). *From the Greek mimes to Marcel Marceau and beyond : Mimes, actors, Pierrots, and clowns : a chronicle of the many visages of mime in the theatre*. Lanham, MD : Scarecrow Press.
- Mandel, M. (1977). Iconic devices in American Sign Language. Dans A. Friedman, Lynn (dir.). *On the Other Hand : New Perspectives on American Sign Language, Language, Thought, and Culture*, 57–107., New York. Academic Press.
- Matthews, P. H. (2014a). Illocutionary. Dans *The Concise Oxford Dictionary of Linguistics*. Oxford University Press. <http://dx.doi.org/10.1093/acref/9780199675128.001.0001>
- Matthews, P. H. (2014b). Locutionary. Dans *The Concise Oxford Dictionary of Linguistics*. Oxford University Press. <http://dx.doi.org/10.1093/acref/9780199675128.001.0001>
- Matthews, P. H. (2014c). Perlocutionary. Dans *The Concise Oxford Dictionary of Linguistics*. Oxford University Press. <http://dx.doi.org/10.1093/acref/9780199675128.001.0001>
- McNeill, D. (1986). Iconic gestures of children and adults. *Semiotica*, 62(1-2), 107–128.
- McNeill, D. (1992). *Hand and Mind : What Gestures Reveal About Thought*. Chicago : University of Chicago Press.
- McNeill, D. (2000). Catchments and contexts : Non-modular factors in speech and gesture production. Dans D. McNeill (dir.). *Language and Gesture*, 312–328., Cambridge. Cambridge University Press.
- McNeill, D. (2005). *Gesture and thought*. Chicago : University of Chicago Press.
- McNeill, D. et Duncan, S. D. (2000). Growth points in thinking-for-speaking. Dans D. McNeill (dir.). *Language and Gesture*, 141–161., Cambridge. Cambridge University Press.

- Metzger, M. (1995). Constructed dialogue and constructed action in american sign language. *Sociolinguistics in Deaf Communities*, 1, 255–271.
- Myers, G. (1999). Functions of reported speech in group discussions. *Applied Linguistics*, 20(3), 376–401. <http://dx.doi.org/10.1093/applin/20.3.376>
- Occhino, C. et Wilcox, S. (2017). Gesture or sign? a categorization problem. *Behavioral and Brain Sciences*, 40, e66. <http://dx.doi.org/10.1017/S0140525X15003015>
- Okrent, A. (2002). A modality-free notion of gesture and how it can help us with the morpheme vs. gesture question in sign language linguistics (or at least give us some criteria to work with). Dans R. P. Meier, K. Cormier, et D. Quinto-Pozos (dir.). *Modality and Structure in Signed and Spoken Languages*, 175–198., Cambridge. Cambridge University Press.
- Palmer, F. R. (2001). *Mood and modality*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Parisot, A.-M. (2003). *Accord et cliticisation : L'accord des verbes à forme rigide en langue des signes québécoise*. (Thesis). Université du Québec à Montréal.
- Parisot, A.-M., Rinfret, J., Szymoniak, K. et Voghel, A. (2011). How do three sign languages from the same family (ASL, LSF and LSQ) organize space syntactically?
- Parisot, A.-M. et Saunders, D. (2019). La représentation corporelle dans le discours signé. *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, 2019(60).
- Parisot, A.-M. et Saunders, D. (2022). Character perspective shift and embodiment markers in signed and spoken discourse. *Language in Contrast*, 22(2), 259–289. <http://dx.doi.org/10.1075/lic.00022.par>
- Parrill, F. (2010). Viewpoint in speech–gesture integration : Linguistic structure, discourse structure, and event structure. *Language and Cognitive Processes*, 25(5), 650–668.
- Parrill, F. (2012). Interactions between discourse status and viewpoint inco-speech gesture. Dans B. Dancygier et E. Sweetser (dir.). *Viewpoint in Language : A Multimodal Perspective*, 97—112. Cambridge University Press. <http://dx.doi.org/10.1017/CB09781139084727.008>
- Perniss, P. (2007). *Space and Iconity in German Sign Language (DGS)*. (Thesis). Radboud University.
- Pfau, R. et Quer, J. (2010). Nonmanuals : Their prosodic and grammatical roles. *Sign languages*, 381–402.
- Quer, J. (2005). Context shift and indexical variables in sign languages. Dans *Semantics and Linguistic Theory*, volume 15, 152–168.
- Quinto-Pozos, D. et Mehta, S. (2010). Register variation in mimetic gestural complements to signed language. *Journal of Pragmatics*, 42(3), 557–584.
- R Core Team (2023). *R : A Language and Environment for Statistical Computing*. R Foundation for Statistical Computing, Vienna, Austria
- Raso, T. et Rocha, B. (2016). Illocution and attitude : on the complex interaction between prosody and pragmatic parameters. *Journal of Speech Sciences*, 5(2), 5–27.

- Rathmann, C. et Mathur, G. (2002). Is verb agreement the same crossmodally ? Dans R. P. Meier, K. Cormier, et D. Quinto-Pozos (dir.). *Modality and structure in signed and spoken languages*, 370–404., Cambridge. Cambridge University Press.
- Rinfret, J. (2009). *L'association spatiale des noms en langue des signes québécoise*. (Thesis). Université du Québec à Montréal.
- Rosenberg, E. (1998). The study of spontaneous facial expressions in psychology. Dans P. Ekman et E. Rosenberg (dir.). *What the face reveals : Basic and applied studies of spontaneous expression using the facial action coding system (FACS)*, 3–18., New York, NY. Oxford University Press.
- Ruth-Hirrel, L. (2023). A place for joint action in multimodal constructions. Dans T. Janzen et B. Shaffer (dir.). *Signed Language and Gesture Research in Cognitive Linguistics*, 181–210., Berlin. de Gruyter. <http://dx.doi.org/10.1515/9783110703788-008>
- Sadler, M. (2010). Subjective and intersubjective uses of Japanese verbs of cognition in conversation. *Pragmatics. Quarterly Publication of the International Pragmatics Association (IPrA)*, 20(1), 109–128.
- Saunders, D. (2016a). *Description des structures de représentation corporelle en langue des signes québécoise chez des locuteurs sourds langue première et langue seconde*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec.
- Saunders, D. (2016b). Rapporter directement en langue des signes québécoise (LSQ) chez les locuteurs sourds natifs et non natifs. *ScriptUM : la revue du colloque VocUM*, 2016(2), 41–58. Récupéré le 28 janvier 2020 de <https://scriptum.vocum.ca/index.php/scriptum/article/view/14>
- Saunders, D. et Parisot, A.-M. (2023). Insights on the use of narrative perspectives in signed and spoken discourses in Quebec Sign Language, American Sign Language and Quebec French. Dans T. Janzen et B. Shaffer (dir.). *Signed Language and Gesture Research in Cognitive Linguistics*, 243–272., Berlin. de Gruyter. <http://dx.doi.org/10.1515/9783110703788-010>
- Schembri, A. (2003). Rethinking ‘classifiers’ in signed languages. Dans K. Emmorey (dir.). *Perspectives on classifier constructions in sign languages*, 13–44. Psychology Press.
- Searle, J. R. (1975). A taxonomy of illocutionary acts. *Language, Mind & Knowledge*, 7.
- Senghas, A., Kita, S. et Özyürek, A. (2004). Children creating core properties of language : Evidence from an emerging sign language in nicaragua. *Science*, 305(5691), 1779–1782.
- Sherzer, J. (1982). Levels of analysis in sociolinguistics and discourse analysis : Two illustrative examples.
- Shintel, H., Nusbaum, H. C. et Okrent, A. (2006). Analog acoustic expression in speech communication. *Journal of Memory and Language*, 55(2), 167–177. <http://dx.doi.org/10.1016/j.jml.2006.03.002>
- Slobin, D. I., Hoiting, N., Kuntze, M., Lindert, R., Weinberg, A., Pyers, J., Anthony, M., Biederman, Y. et Thumann, H. (2003). A cognitive/functional perspective on the acquisition of “classifiers”. Dans K. Emmorey (dir.). *Perspectives on classifier constructions in sign languages*, 281–306. Psychology Press.

- Sourial, N., Wolfson, C., Zhu, B., Quail, J., Fletcher, J., Karunanathan, S., Bandeen-Roche, K., Béland, F. et Bergman, H. (2010). Grammars, words, and embodied meanings : On the uses and evolution of so and like. *Journal of Clinical Epidemiology*, 63(6), 638–646.
- Streeck, J. (2002). Grammars, words, and embodied meanings : On the uses and evolution of so and like. *Journal of Communication*, 52(3), 581–596.
- Tannen, D. (2007). *Talking voices : Repetition, dialogue, and imagery in conversational discourse*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Taub, S. F. (2001). *Language from the body : Iconicity and metaphor in American Sign Language*. Cambridge University Press.
- Tervoort, B. T. (1961). Esoteric symbolism in the communication behavior of young deaf children. *American Annals of the Deaf*, 106, 436–480.
- Thuleau, S. et Husson, F. (2023). *FactoInvestigate : Automatic Description of Factorial Analysis*. (Version 1.9) [Logiciel]. Récupéré de <https://CRAN.R-project.org/package=FactoInvestigate>
- Vanderveken, D. (1996). Illocutionary force. Dans M. Dascal, D. Gerhardus, K. Lorenz, et G. Meggle (dir.). *Halbband : Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, 1359–1371., Berlin • New York. De Gruyter Mouton.
<http://dx.doi.org/10.1515/9783110139914.2.5.1359>
- Voghel, A. (2016). *Le système des verbes à classificateur de la langue des signes québécoise*. (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec.
- Wilcox, S. et Xavier, A. N. (2013). A framework for unifying spoken language, signed language, and gesture. *Todas as Letras : revista de língua e literatura*, 15(1), 88–110.
- Winston, E. A. (1991). Spatial referencing and cohesion in an American Sign Language Text. *Sign Language Studies*, 73, 397–410. <http://dx.doi.org/10.1353/sls.1991.0003>